



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 146 • NUMÉRO 011 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le lundi 20 juin 2011**

—  
Présidence de l'honorable Andrew Scheer

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 20 juin 2011

La séance est ouverte à 11 heures.

---

*Prière*

---

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1105)

[Traduction]

### TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION—LA PAUVRETÉ DES AÎNÉS

**Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD)** propose:

Que, de l'avis de la Chambre, mettre fin à la pauvreté des aînés au Canada est possible du point de vue financier et, par conséquent, elle demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour augmenter suffisamment le Supplément du revenu garanti pour atteindre cet objectif.

— Monsieur le Président, j'aimerais commencer le débat, ce matin, en donnant quelques exemples qui montrent que la motion est très importante.

Il est question de gens de nos collectivités, de personnes âgées comme Cliff Stafford, d'Oshawa, qui, après 50 ans de dur labeur comme mécanicien, doit maintenant s'adresser aux banques alimentaires pour avoir suffisamment à manger. C'est injuste. Il a perdu sa femme il y a neuf ans. Il a encore des versements hypothécaires à effectuer et il est malade. Il compte chaque cent qu'il dépense, mais l'argent dont il dispose n'est pas suffisant.

Tony, une ancienne agente immobilière, vit à Vancouver. Après un divorce et deux cancers, tous ses REER ont été encaissés, et il ne lui reste plus d'économies. À 62 ans, elle n'a pas les moyens d'avoir un logement.

Frank, un aîné de Sturgeon Falls, en Ontario, a vu les factures de ses services publics de base augmenter de 20 \$ par mois en raison de la TVH instaurée par le gouvernement. Cela ne représente peut-être pas grand-chose, mais c'est beaucoup d'argent quand on peine à joindre les deux bouts. Comme il fait froid dans cette région, il est hors de question de fermer le chauffage.

Joey Jayne, de Winnipeg, a dû prendre une retraite anticipée après avoir subi une blessure sur son lieu de travail. Elle doit maintenant recourir à une banque alimentaire pour se nourrir puisque sa maigre pension et les avantages modestes dont elle bénéficie ne lui permettent tout simplement pas de subvenir à ses besoins.

À Winnipeg, l'année dernière, le nombre d'aînés qui font appel aux banques alimentaires a presque doublé. Malheureusement, il s'agit d'une tendance généralisée dans l'ensemble du pays. À Waterloo, les aînés forment le quart des bénéficiaires des banques alimentaires.

Or, une telle situation n'est pas inéluctable. Il suffirait de bonifier les prestations du Supplément de revenu garanti pour sortir les aînés de la pauvreté. Voilà pourquoi cette motion est très importante. Grâce à un modeste investissement, nous pourrions améliorer de façon considérable le quotidien des personnes âgées. Il s'agit d'une solution intelligente, concrète et abordable. Cette augmentation ciblée des prestations du Supplément de revenu garanti coûterait beaucoup moins que 700 millions de dollars, somme que le gouvernement a dilapidée pour le sommet du G20.

Pour donner aux députés une petite idée, en guise de comparaison, le Sénat du Canada coûte aux contribuables canadiens 106 millions de dollars annuellement. Depuis avril 2006, le gouvernement fédéral a dépensé plus de 125 millions de dollars en frais de réception. Avant la dernière campagne électorale, en trois mois, le gouvernement du Canada a consacré 26 millions de dollars à de la publicité vantant son Plan d'action économique. Lors de l'exercice 2009-2010, les dépenses publicitaires totales du gouvernement fédéral ont coûté aux contribuables 136,3 millions de dollars. De 2006 à 2010, le gouvernement a dépensé plus de 6 millions de dollars en publicité sur Google.

Bien que le gouvernement préfère sans doute ne pas réduire ses frais de publicités ou de réception, nous pourrions examiner où le gouvernement perd actuellement des recettes. L'année dernière, les allègements fiscaux consentis aux grandes sociétés ont coûté 8 milliards de dollars. Ils lui en coûteront 6 milliards de dollars cette année. Une infime partie de cette somme suffirait pour sortir les aînés de la pauvreté.

Au lieu d'aider les aînés, le Supplément de revenu garanti réduit en fait nombre de personnes âgées, surtout celles qui vivent seules, à la pauvreté. Les prestations ne leur permettent pas de joindre les deux bouts. Si les bénéficiaires tentent d'augmenter leurs revenus, ils voient leurs prestations récupérées, ce qui les condamne encore davantage à la pauvreté. La motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui vise à bonifier suffisamment le Supplément de revenu garanti afin d'assurer aux aînés un niveau de vie décent sans qu'une partie des prestations dont ils dépendent pour vivre ne soit récupérée.

Le Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public, le SNEGSP, expose le sérieux problème que présente la petite augmentation du SRG proposée dans le dernier budget. Le SNEGSP soutient que l'augmentation du gouvernement représenterait à peine 1,64 dollar par jour pour les aînés célibataires et 2,30 dollars pour ceux vivant en couple. Seules les personnes qui ont un revenu annuel de moins de 2 000 dollars, en ne comptant pas la Sécurité du revenu et le SRG, auraient droit à ce montant. Tout revenu supérieur à 2 000 dollars entraînerait une diminution de 75 p. 100 de l'augmentation. Il est scandaleux qu'on s'attende à ce qu'une personne arrive à joindre les deux bouts avec si peu, et qu'en plus, on la pénalise si elle réussit à faire un peu d'argent pour acheter de la nourriture et d'autre produits de première nécessité.

### *Travaux des subsides*

Selon l'Association canadienne des individus retraités, il y a 1,7 million de personnes qui reçoivent des prestations de la SV en Ontario. De ce nombre, plus de 475 000 reçoivent des prestations du SRG.

L'admissibilité au SRG est fondée sur un revenu maximum, en ne comptant pas la SV, de 15 888 dollars par année pour une personne seule âgée de plus de 65 ans, et de 20 976 dollars pour un couple marié. Les gens deviennent inadmissibles aux prestations du SRG aussitôt que leur revenu dépasse le seuil admissible. Il s'agit de bien peu d'argent quand on considère le coût d'un loyer, des médicaments sur ordonnance et des autres factures à régler, surtout dans le cas des aînés vivant seuls. Cette motion vise à aider les personnes qui n'ont pas d'économies en vue de la retraite ou un revenu adéquat.

Au total, les prestations maximales qu'une personne peut recevoir de la SV et du SRG s'élèvent à 1 191 dollars. C'est tout juste un peu plus de 14 000 dollars par année. Ce montant est à peine suffisant pour payer un loyer dans la majorité des villes de ce pays. C'est grotesque, d'autant plus que nous pouvons remédier à la situation.

Le Canada est un pays riche et privilégié. Nous devons aider nos aînés parce que c'est la chose honorable à faire et parce ceux-ci soutiennent l'économie et leurs familles. Nous sommes tributaires du bénévolat des aînés, de leur aide pour la garde des enfants et de leur contribution à l'économie. Les aînés ne peuvent rien faire de cela s'ils vivent dans la pauvreté.

Aujourd'hui, nous parlons de nos parents et de nos grands-parents, cependant, notre réponse à leurs préoccupations ne touchera pas seulement ces derniers, mais également notre génération et celle de nos enfants.

En ce moment au Canada, les aînés représentent le segment de population qui croît le plus rapidement. On prévoit que le nombre d'aînés au Canada, qui était de 4,2 millions en 2005, passera à 9,8 millions en 2036. Étant donné que de plus en plus d'aînés prendront leur retraite au cours des prochaines années, nous devons mettre en place un filet de sécurité sociale afin d'éviter une augmentation spectaculaire du taux de pauvreté.

Les inquiétudes exprimées quant à l'avenir sont on ne peut plus réelles. En ce moment, seulement 38,5 p. 100 des travailleurs canadiens ont un régime de retraite de leur employeur et près du tiers n'ont aucune épargne-retraite. Plus de 3,5 millions de Canadiens n'épargnent pas suffisamment dans un REER en prévision de ce qu'on appelait jadis l'âge d'or, et 75 p. 100 des travailleurs ne participent pas à un régime de pension agréé.

De toute évidence, l'idée d'épargner pour la retraite en achetant des REER n'a pas eu le succès escompté. Il est impératif que le gouvernement agisse de toute urgence.

Je tiens aussi à souligner que seul un faible pourcentage de familles adhère à l'épargne-retraite personnelle. Selon Statistique Canada, 25 p. 100 des familles possèdent 84 p. 100 de cette épargne, tandis que 3 familles sur 10 n'ont aucun régime de retraite privé.

Les aînés ont trimé dur toute leur vie. Ils ont respecté les règles. Tout ce qu'ils veulent, c'est avoir accès aux programmes et aux services qu'ils ont contribué à mettre en place en payant des impôts. Les programmes comme le SRG sont essentiels afin d'assurer leur pleine participation à la société canadienne. De tels programmes permettent aux aînés de prendre leur retraite dans la dignité et de bénéficier du respect qui leur est dû.

Cela dit, il peut y avoir des conséquences très graves lorsque les mesures de soutien du revenu sont inadéquates. L'une de mes électrices, Ruth, habite maintenant avec sa fille, car elle ne pouvait

plus se permettre de vivre seule. La fille de Ruth a dû s'absenter de son travail pour s'occuper de sa mère. Lorsqu'elle a demandé le crédit d'impôt aux aidants naturels pour compenser la perte de salaire, elle a essuyé un refus, car le revenu de Ruth dépassait de 1 057 \$ le montant annuel maximal admissible, et ce, même si ce revenu faisait en sorte que Ruth vivait sous le seuil de la pauvreté.

Je dois aussi mentionner Judy Howe et son mari, qui ont beaucoup de difficulté à joindre les deux bouts à Halifax. Comme leur loyer coûte près de 1 000 \$ par mois, il leur reste très peu d'argent pour se nourrir. Ils habitent un logement social destiné aux aînés, qui est infesté de souris et où il y a rarement de l'eau chaude ou du chauffage.

Toute personne âgée au Canada a droit à la sécurité du revenu. Dans une série de sondages réalisés par le Congrès du travail du Canada, 73 p. 100 des Canadiens qui ont répondu ont indiqué qu'ils craignaient de ne pas avoir un revenu suffisant à la retraite, ce qui représente une progression de près de 20 p. 100 en deux ans.

Les Canadiens s'inquiètent de la solvabilité de leurs régimes privés de retraite, se demandent si le RPC et les programmes publics de soutien du revenu sont suffisants et s'interrogent sur leur capacité de s'adapter au taux d'inflation plus élevé qui a été confirmé par Statistique Canada et qui touche, entre autres, les aînés et le Canadien moyen. Ces craintes sont bien fondées.

#### ● (1110)

Par exemple, à London, en Ontario, la société McCormick, devenue par la suite Beta Brands, une entreprise de transformation des aliments qui faisait partie du secteur manufacturier de notre collectivité depuis plus de 100 ans, a été achetée en 2007 par une société d'investissement de la Floride. La compagnie a mis à pied les 275 travailleurs. Elle a fermé l'usine et a refusé de payer aux travailleurs leurs indemnités de vacances et de départ et de leur verser leurs pensions.

Beaucoup de ces employés travaillaient pour Beta Brands depuis 35 à 40 ans. Certains étaient des couples mariés. Quand l'usine a fermé ses portes, un grand nombre de ces travailleurs se sont retrouvés dans la misère complète. Même s'ils ont travaillé toute leur vie, les employés de Beta Brands seront confrontés à la pauvreté et à une perte de qualité de vie dans leurs vieux jours. Cette motion ne rétablira pas leurs pensions, mais elle les aidera à régler leurs factures mensuelles.

En tout, plus d'un quart de million d'aînés vivent sous le seuil de la pauvreté. Depuis le milieu des années 1990, le revenu des personnes âgées a plafonné et le fossé entre les revenus des aînés et ceux des autres Canadiens s'accroît. Selon le propre Conseil consultatif national sur le troisième âge du gouvernement, le revenu moyen des ménages âgés a augmenté de 4 100 \$ entre 1997 et 2003, tandis que celui des autres ménages canadiens augmentait de 9 000 \$.

L'écart est plus marqué encore dans le cas des aînés vivant seuls. Ce sont surtout les veuves, les femmes séparées ou divorcées, les immigrantes récentes, les locataires, celles qui vivent sans régime de retraite privé et, naturellement, les travailleuses à faible revenu qui sont particulièrement touchées par la pauvreté.

Les aînés doivent affronter de dures réalités au moment de la retraite. Le taux de pauvreté chez les aînés est presque le double de celui des aînés. En particulier, les femmes sans attaches demeurent très vulnérables. Elles représentent jusqu'à 60 p. 100 des aînés vivant sous le seuil de la pauvreté. En 2003, selon un rapport du gouvernement du Canada, 154 000 aînés sans attaches vivaient dans la pauvreté.

Comment nos mères et nos grand-mères peuvent-elles être ainsi réduites à la pauvreté? Il y a de beaucoup de raisons. Le travail non rémunéré des femmes les rend plus à risque de connaître la pauvreté et limite leur accès à des régimes de retraite privés. Les aînées ont généralement de plus faibles revenus parce qu'elles vivent plus longtemps, de sorte qu'elles risquent davantage d'épuiser leurs épargnes avec le temps. Les immigrantes sont particulièrement vulnérables. Chez les plus de 65 ans qui ont vécu au Canada moins de 10 ans, nombreuses sont celles qui se retrouvent sans aucun revenu. Les femmes âgées ont de moins grosses prestations de retraite à cause de l'écart de revenus entre les hommes et les femmes. La plupart des femmes divorcées ne réclament pas leur portion de la pension de leur ex-conjoint même si elles y ont droit. Étant donné que beaucoup de régimes de retraite ne prévoient pas d'indemnisation pour les périodes d'absence afin d'élever des enfants ou de prendre soin d'un parent malade et ce sont généralement les femmes qui s'absentent du travail pour de telles raisons, ces femmes sont désavantagées.

Le ratio des revenus hommes-femmes est révélateur des inégalités salariales systémiques persistantes entre les deux sexes, qu'il s'agisse de revenus d'emploi ou de revenus de retraite. Les femmes sont confinées à la catégorie des bas salaires et dans des emplois à temps partiel offrant rarement des régimes de retraite.

Les femmes qui sont en mesure d'occuper un emploi sont désavantagées. Au Canada, elles réalisent 75 p. 100 environ de leur potentiel d'années de travail, comparativement à 94 p. 100 pour les hommes. Ce faisant, elles ont moins la possibilité d'économiser pour leur retraite. Plus d'hommes que de femmes cotisent à un REER, parce qu'ils gagnent généralement plus d'argent et qu'ils sont donc en mesure d'en économiser plus en vue de leur retraite.

Il est très important de rappeler que ces femmes âgées n'ont pas plongé dans la pauvreté le jour où elles ont pris leur retraite. La véritable source du mal c'est la pauvreté ou la quasi-pauvreté dans laquelle elles ont vécu dans leur jeunesse, ce qui les a empêchées d'économiser pour leur retraite. Voilà la cause réelle qui est à l'origine de ce problème.

Les femmes âgées dont le conjoint est décédé sont confrontées à une réduction de la pension privée de leur conjoint et du RPC, soit une déduction de 40 p. 100. Cela pose un problème, car certaines femmes voient leur niveau de vie diminuer. Les dépenses d'une personne seule correspondent à environ 70 p. 100 des dépenses d'un couple. Cela risque de condamner les femmes à la pauvreté, car un grand nombre de femmes âgées vivent de la pension de leur conjoint.

• (1115)

Les femmes âgées ont besoin d'une pension, qu'elles aient travaillé ou qu'elles soient restées à la maison pour élever leurs enfants. Nos mères, nos grands-mères, nos pères, nos grands-pères ont tous le droit de vivre dans la dignité et d'échapper à la pauvreté.

Une des électrices de ma circonscription, Maria, aura 65 ans le mois prochain et reçoit actuellement des prestations dans le cadre d'un programme provincial de soutien aux personnes handicapées. Maria a appris qu'elle n'aurait droit qu'à 22,49 \$ par mois du Régime de pensions du Canada et qu'elle pourrait recevoir des prestations de Sécurité de la vieillesse de 286,89 \$ par mois. Maria reçoit environ 500 \$ par mois pour du matériel pour incontinent et diabétique dans le cadre du programme provincial de soutien aux personnes handicapées, mais elle n'aura pas droit à de l'aide supplémentaire pour ses frais médicaux dans le cadre du programme de Sécurité de la vieillesse. Elle ne sait pas comment elle va y arriver lorsqu'elle sera prestataire du Régime de pensions du Canada et

### *Travaux des subsides*

qu'elle n'aura plus droit à l'aide provinciale. Maria pensait que son revenu mensuel diminuerait d'environ 1 500 \$, compte tenu de l'aide supplémentaire pour les frais médicaux, et qu'elle aurait 309,38 \$ par mois pour vivre. Personne ne lui avait parlé de la prestation complémentaire au Supplément de revenu garanti. Maria était donc très angoissée en songeant aux difficultés financières qui l'attendaient.

Maria s'est présentée à mon bureau de circonscription, complètement désespérée, parce qu'on lui avait dit qu'elle ne pourrait recevoir aucune autre aide. J'ai la chance d'avoir un personnel extraordinaire, plein de compassion, qui s'est mis au travail pour Maria. Mon bureau a pu déterminer rapidement qu'elle avait droit à la prestation complémentaire au Supplément de revenu garanti de 902,08 \$ par mois. Avec le SRG, la prestation de Sécurité de la vieillesse et le RPC, elle recevra 1 191 \$ par mois, mais ce sera bien moins que les 1 500 \$ qu'elle recevait quand elle touchait des prestations d'invalidité. Maria devra probablement vivre avec moins de 15 000 \$ par année, ce qui est bien au-dessous du seuil de la pauvreté.

Cette motion aidera énormément Maria à joindre les deux bouts.

Une autre femme, cette fois-ci une femme de Waterloo âgée de 63 ans, consacre la majeure partie de sa prestation d'invalidité à son loyer et il lui reste à peine 48 \$ par mois pour vivre. Elle est sur une liste d'attente de six ans pour obtenir un logement abordable.

Notre parti, le NPD, défend les droits des personnes âgées depuis de nombreuses années. Lorsque le projet de loi instaurant le Supplément de revenu garanti a été présenté à la Chambre, les néo-démocrates réclamaient l'élimination de la pauvreté chez les personnes âgées. J'aimerais citer la néo-démocrate Grace MacInnes, qui a pris la parole ici même le 5 décembre 1966 au nom des pauvres et en faveur du SRG. Grace a dit:

Quand je songe à nos citoyens âgés, à ceux qui ont bâti le pays, travaillé dans ses forêts et dans ses champs, construit ses maisons et élevé ses enfants, exploité ses mines et pêché le long de ses côtes, quand je pense à ces hommes et à ces femmes âgés, dans ma circonscription et dans toutes celles du pays, qui dépendent uniquement de leur collectivité pour laquelle ils ont travaillé si long et si dur, quand je pense à ces gens qui avaient la foi et croyaient en la déclaration du ministre selon laquelle ils pouvaient s'attendre à un sort bien meilleur, je me souviens des phrases qui ont décrit la situation avec bien plus d'éloquence que je pourrais le faire. Kant dit:

Deux choses m'effraient, dit Kant,  
les cieux étoilés et la loi morale.

Et pourtant, une troisième est encore plus terrifiante et plus mystérieuse:  
La patience sans borne du pauvre dépeuplé.

À mon avis, monsieur le président les personnes âgées de notre pays possèdent sans aucun doute cette patience sans borne, mais le gouvernement a permis qu'ils soient dépouillés de leur héritage et de leur droit naturel qui est sans contredit de finir leurs jours au pays, jouissant d'un confort et d'un niveau de vie moderne et en toute sécurité. Je prie instamment le ministre de cesser de jouer avec les mots et de modifier la loi afin que nous puissions revenir à une pension de vieillesse universelle de plein droit. Je demande au ministre de faire une étude pour déterminer un niveau de revenu que nous pourrions vraiment appeler un revenu garanti pour les personnes âgées du Canada.

Monsieur le Président, nous avons beaucoup amélioré les pensions depuis cette époque, mais il reste encore beaucoup à faire. Les paroles de Grace sont aussi vraies aujourd'hui qu'elle l'étaient en 1966.

Au Nouveau Parti démocratique, nous ne cesserons jamais de faire des propositions en faveur des personnes âgées. Nous l'avons fait dans le passé et nous le ferons dans l'avenir. Nous proposerons toujours des motions visant à protéger les personnes âgées parce qu'elles sont nos parents et nos grands-parents et les bâtisseurs de notre pays.

*Travaux des subsides*

• (1120)

**Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.):** Monsieur le Président, les libéraux ont recommandé une stratégie globale de lutte contre la pauvreté et, bien entendu, ils ont eux aussi fait campagne sur la hausse du SRG.

Je me demande si la députée pourrait nous dire quelques mots sur la récente étude selon laquelle la réduction de l'inégalité des revenus dans une société ou dans un pays profite, en fait, à tous les membres de la société, grâce à la baisse des taux de criminalité, à l'amélioration des conditions de santé et à plusieurs autres indicateurs de la qualité de vie.

**Mme Irene Mathysen:** Monsieur le Président, la députée a bien raison de dire que la réduction globale de la pauvreté au sein de notre collectivité procure un immense avantage à chaque personne.

En effet, force est de constater que les soins de santé coûtent cher à la société. Si les gens n'ont pas les moyens de se loger et de s'alimenter comme il faut, s'ils sont constamment stressés parce qu'ils passent leurs journées à essayer de comprendre comment ils vont joindre les deux bouts, comment ils vont élever leurs enfants ou, dans le cas des aînés, comment ils vont payer leurs factures, leurs médicaments d'ordonnance, leur loyer, les frais de transport, alors toutes ces inquiétudes finissent par nuire à leur santé.

Nombreux sont les aînés qui se retrouvent en salle d'urgence. En fait, 30 p. 100 des lits dans les salles d'urgence sont occupés par des aînés en détresse.

Les statistiques nous montrent que le coût de la pauvreté au pays représente environ 30 milliards de dollars par année. Ce montant est financé à même notre économie parce que nous n'avons pas les ressources nécessaires pour prendre soin des gens qui sont dans le besoin et qui dépendent de nous, c'est-à-dire nos aînés et nos enfants.

• (1125)

**Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD):** Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de London—Fanshawe d'avoir très habilement exposé le dilemme et les conditions difficiles auxquels sont confrontés de nombreux aînés au pays.

La députée a évoqué le fait que dans bon nombre de nos villes, les aînés n'ont pas les moyens de payer le loyer. Je sais que dans ma circonscription, des aînés m'ont informée qu'après avoir vécu dans leur communauté pendant de nombreuses années, ils ont dû déménager parce qu'ils ne pouvaient plus payer le loyer à Duncan.

La députée de London—Fanshawe a entre autres abordé la question des circonstances changeantes auxquelles font face de nombreux aînés. Je sais que dans ma circonscription, entre autres, on constate que de plus en plus d'aînés élèvent leurs petits-enfants. À Nanaimo-Cowichan, Joy et Carl sont un couple d'aînés qui ont dû prendre soin de leurs jeunes petits-enfants parce que les conditions de vie de leurs propres enfants avaient changé.

J'aimerais entendre le point de vue de la députée sur le fait que nos aînés ont travaillé fort toute leur vie en espérant prendre leur retraite dans la dignité et mener une vie confortable, mais à cause de la situation économique actuelle, ils doivent maintenant élever leurs petits-enfants. Ce n'est tout simplement pas ce que la plupart d'entre nous s'attendent de faire. Je me demande si la députée pourrait nous faire part de ses observations à cet égard.

**Mme Irene Mathysen:** Monsieur le Président, c'est une question très importante car il s'agit là d'une réalité très grave.

En Ontario, on entend de plus en plus parler d'aînés qui élèvent leurs petits-enfants parce que leurs propres enfants sont au chômage ou éprouvent des difficultés financières ou conjugales quelconques.

Par conséquent, ces aînés prennent soin de la prochaine génération, mais sans bénéficier d'aucune aide.

Il n'y a aucune prestation provinciale. Le gouvernement fédéral n'a aucun programme en place pour venir en aide à ces aînés. Nous avons besoin de logements abordables. Nous avons besoin d'une prestation universelle pour la garde d'enfants. Nous avons besoin de toutes sortes de systèmes pour aider les gens à subsister.

Malheureusement, le gouvernement actuel a cru bon de priver les Canadiens de tous ces importants systèmes de soutien, mettant ainsi tout le monde, y compris les aînés, dans une situation précaire.

[Français]

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Monsieur le Président, je dirai à la députée que le Bloc québécois appuiera sa motion. Je serais très étonné qu'un seul député de la Chambre n'appuie pas cette motion pour les aînés.

Croit-elle que le gouvernement met les priorités à la bonne place alors que, par exemple, l'achat d'avions de chasse coûtera 35 milliards de dollars au gouvernement et qu'en coupant les points de TPS d'un seul point, celui-ci se prive de 12 à 13 milliards de dollars dans ses goussets?

Si les députés du gouvernement conservateur votent aujourd'hui en faveur de sa motion, croit-elle qu'on va enfin prioriser la pauvreté et faire en sorte que les personnes âgées puissent s'en sortir, notamment en donnant réellement un accès facile au Supplément de revenu garanti pour atteindre le seuil de pauvreté avec 110 \$ par mois au lieu des 50 \$ qui sont inclus dans le budget?

[Traduction]

**Mme Irene Mathysen:** Monsieur le Président, je ne surprendrai personne en affirmant que je crois que le gouvernement ne met pas les priorités à la bonne place. Ses priorités n'ont aucun lien avec la réalité de la population qu'il est censé servir.

Le budget de 2011, qui vient d'être adopté, alloue moins de la moitié de ce qu'il faudrait pour affranchir tous les aînés de la pauvreté. Pourtant, comme la députée l'a fait remarquer, 35 milliards de dollars ont été libérés pour l'achat de chasseurs à réaction.

Il est intéressant de constater que le gouvernement est tout à fait disposé à aider l'industrie aérospatiale aux États-Unis, mais pas au Canada. En outre, certains craignent qu'au moment où les appareils seront livrés, ils seront obsolètes, puisqu'ils sont conçus pour le combat air-air et que le Canada risque peu de s'engager dans ce type de combat. Cela mène certains à croire que les avions serviront uniquement de réserve pour les Américains, lorsque ceux-ci décideront de bombardier un pays ou de donner suite à leurs frustrations envers un pays étranger et de lui déclarer la guerre.

Nous avons été témoins de réductions d'impôt de l'ordre de 60 milliards de dollars pour les sociétés lucratives. Cela correspond à 60 000 millions de dollars. Si nous pouvons nous permettre une telle largesse à l'endroit des sociétés riches, nous pouvons certainement affranchir nos parents et nos grands-parents de la pauvreté.

• (1130)

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Monsieur le Président, dans le cadre de cet important débat, j'aimerais savoir si la députée et son caucus ont envisagé les avantages d'instaurer, pour l'ensemble du pays, un revenu annuel garanti ou un revenu de subsistance garanti dont pourraient bénéficier tous les Canadiens, sans évaluation de leurs besoins.

*Travaux des subsides*

**Mme Irene Mathysen:** Monsieur le Président, c'est une question réfléchie. Bien sûr, la question du revenu annuel garanti a souvent été soulevée au cours des dernières décennies chez les néo-démocrates et chez les autres partis aussi, j'ai l'impression. En effet, veiller à ce que les gens disposent d'un revenu suffisant procure des avantages considérables.

Je reviens à la première question, concernant la santé et le bien-être des membres de notre collectivité. Les gens ne s'en sortent tout simplement pas. S'ils sont constamment préoccupés par leur revenu, ils ne peuvent pas se concentrer sur l'éducation de leurs enfants et la recherche d'emploi, ou contribuer à la société et à l'économie, lesquels dépendent d'eux.

Comme je l'ai mentionné, le coût de la pauvreté au Canada s'élève à environ 30 milliards de dollars. Nous ne pouvons pas nous permettre de dépenser cette somme; la seule chose que nous pouvons nous permettre, c'est de nous occuper des gens.

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windor, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais poser une question à ma collègue concernant un problème généralisé dans les régions rurales de ce pays, en tout cas dans la mienne, à savoir le montant des factures de services publics que les personnes pauvres, surtout les aînés, doivent payer.

À Toronto, un organisme de bienfaisance appelé Partageons l'espoir s'occupe d'obtenir des crédits d'électricité pour les personnes pauvres et vulnérables, car lorsque la ville en vient à leur couper les services publics, elles deviennent officiellement sans-abri. Beaucoup d'aînés dans ma région sont aux prises avec ce problème, simplement parce qu'ils possèdent une grande maison depuis plusieurs années qui, bien qu'ils aient remboursé leur hypothèque, leur coûte cher à chauffer, parce qu'elle n'est pas très éconergétique.

Je me demande ce qu'en pense ma collègue. Quels investissements stratégiques pourrions-nous faire pour aider les aînés à payer les services publics?

**Mme Irene Mathysen:** Oui, monsieur le Président, les aînés doivent abandonner leurs maisons parce qu'ils ne peuvent payer le coût des services publics et c'est pourquoi les néo-démocrates proposent de soustraire le coût du chauffage et des services publics à l'application de la TVH. Qui plus est, lorsque leur service est coupé parce que leur compte est en souffrance, ils n'ont absolument pas les moyens d'assumer les coûts exorbitants associés au rétablissement du service.

Dans son précédent budget, le gouvernement a prolongé, mais d'un an seulement, le programme de rénovation. Cela ne suffit pas. Il faut dresser un plan intelligent et à long terme afin de répondre aux besoins de nos communautés; l'augmentation du SRG devrait faire partie de ce plan.

**Mme Kellie Leitch (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail, PCC):** Monsieur le Président, je félicite la députée de London—Fanshawe de sa réélection récente à la Chambre des communes.

Puisqu'il s'agit de mon premier discours depuis les élections et le début de la nouvelle législature, j'aimerais prendre quelques instants pour remercier certaines personnes.

Tout d'abord, je remercie le premier ministre de m'avoir nommée secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail. Je lui suis vivement reconnaissante de m'avoir confié cette responsa-

bilité. Ce sera un plaisir et un privilège de travailler avec ces ministres.

Je remercie ma famille de son amour et de son soutien continu, surtout durant la campagne électorale, mon père, Kit Leitch, ma soeur Melanie et mon frère Michael et notre famille élargie de l'appui incroyable qu'ils m'accordent.

Je tiens également à remercier chaque membre de mon équipe de campagne, tout particulièrement Ted Rowe, John Hethrington, Charlie Tatham, Sidney Stevenson, Ernie Purkis et Jacquie Noble. Je n'oublierai jamais leur dévouement et leur appui.

Et pour terminer, j'aimerais remercier tout particulièrement les habitants de Simcoe—Grey de m'avoir accordé leur confiance pour les représenter à Ottawa.

La motion de la députée de London—Fanshawe demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour augmenter le Supplément de revenu garanti; c'est justement ce que nous avons fait, et c'est pourquoi j'appuierai la motion dont nous sommes saisis, aujourd'hui.

● (1135)

[Français]

Dans le discours du Trône, nous avons annoncé que le plan des impôts bas que notre gouvernement s'est engagé à mettre en avant comprendra ce qui suit:

[Traduction]

Une augmentation permanente du Supplément de revenu garanti dont bénéficieront quelque 680 000 aînés les plus vulnérables.

Dans le budget de 2011, le gouvernement a clairement montré qu'il était déterminé à contribuer à la sécurité des aînés qui ont travaillé toute leur vie pour bâtir un Canada meilleur, notamment pour qu'ils puissent vivre leur retraite dans la dignité. Cette mesure ne doit pas étonner les députés d'en face puisque le gouvernement conservateur avait annoncé qu'elle s'inscrirait dans le premier budget de budget 2011.

Pendant la campagne électorale, le premier ministre a dit:

Même si le Canada a un robuste système de soutien aux aînés retraités, il y a encore trop d'aînés au Canada qui connaissent des difficultés financières. Un gouvernement conservateur réélu fera en sorte que nous allons fournir l'aide nécessaire aux aînés qui en ont le plus besoin en plus de la reconnaissance qu'ils méritent pour la contribution qu'ils ont apportée à notre pays.

Cette promesse a été tenue.

Au cours de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement bonifiera le Supplément de revenu garanti pour les aînés qui comptent presque exclusivement sur les prestations de Sécurité de la vieillesse et sur le SRG. À compter de juillet 2011, les aînés admissibles recevront jusqu'à 600 \$ de plus par année en prestations additionnelles dans le cas des célibataires, et jusqu'à 840 \$ de plus dans le cas de couples.

[Français]

Cette augmentation aidera les aînés les plus vulnérables, pour beaucoup des femmes veuves ou célibataires à faible revenu, à joindre les deux bouts.

*Travaux des subsides*

[Traduction]

Il s'agit de la plus forte augmentation du SRG en 25 ans pour les aînés se trouvant dans la tranche de revenus la plus basse. Mais, ce n'est pas tout. Permettez-moi de signaler que, grâce aux mesures que le gouvernement a adoptées peu après avoir pris le pouvoir en 2006, les aînés et les retraités ont bénéficié d'une augmentation annuelle du SRG de près de 1 milliard de dollars et ils bénéficieront d'un allègement fiscal ciblé de 2,3 milliards de dollars en 2011-2012.

En quoi consistent ces allègements fiscaux? Premièrement, nous avons augmenté la limite du crédit en raison de l'âge de 1 000 \$ en 2006 et d'un autre 1 000 \$ en 2009. Deuxièmement, nous avons doublé le revenu de pension maximal ouvrant droit à un crédit d'impôt, qui passe maintenant à 2 000 \$. Troisièmement, nous avons permis le partage du revenu de pension. Enfin, nous avons porté de 69 à 71 ans la limite d'âge pour convertir les régimes de pensions et les régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Grâce aux allègements fiscaux que nous avons mis en oeuvre, 85 000 aînés ont été retirés du rôle d'imposition. En 2011, un aîné célibataire peut gagner jusqu'à 19 064 \$ et un couple jusqu'à 38 128 \$ avant de payer de l'impôt sur le revenu.

De toute évidence, un aspect important du bien-être économique des aînés est le revenu qu'ils ont à leur disposition par rapport à la population active. Un bon système de sécurité du revenu contribue à maintenir le niveau de vie des personnes âgées et minimise le risque de pauvreté. Cette année, près de 70 milliards de dollars seront versés à des Canadiens par le biais du régime public de prestations de retraite, qui comprend la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada.

Le Supplément de revenu garanti, ou SRG, fait partie du Programme de la sécurité de la vieillesse. Dans le cadre de ce programme seulement, plus de 1,6 million de personnes âgées ont touché plus de 7,7 milliards de dollars en 2009-2010. Cette somme s'ajoute aux 26,4 milliards de dollars versés aux 4,6 millions de prestataires de la Sécurité de la vieillesse. Cette mesure procure une aide supplémentaire aux personnes âgées qui ont peu de revenu ou qui n'en ont pas et contribue à réduire la pauvreté chez les aînés au Canada. C'est pourquoi nous avons haussé la prestation du SRG de 7 p. 100 depuis 2006. Il s'agit d'une hausse supérieure à l'augmentation du coût de la vie.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le Canada présente l'un des taux de pauvreté chez les aînés les plus faibles de tous les pays de l'OCDE. Il est inférieur à ceux du Danemark, de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et des États-Unis. Nous sommes fiers que le taux de revenu faible chez les aînés ait connu une baisse constante, passant d'un sommet de 21,3 p. 100 en 1980 à moins de 6 p. 100 aujourd'hui. Les Canadiens peuvent être fiers de cette réalisation remarquable. Nous avons également modifié les règles de sorte que les bénéficiaires puissent recevoir jusqu'à 3 500 \$ sans que cela ne modifie le montant de leurs prestations.

Étant donné que, malgré la reprise, notre économie est toujours très fragile, nous devons limiter nos dépenses tout en maintenant des taux d'imposition bas. En outre, compte tenu du vieillissement de la population et d'autres défis liés à la démographie, des pressions importantes seront exercées sur le système de pensions du Canada au cours des prochaines années. Nous devons être responsables sur le plan financier pour veiller à ce que les pauvres qui en ont le plus besoin puissent continuer d'obtenir de l'aide.

● (1140)

[Français]

L'augmentation de 300 millions de dollars par année du Supplément de revenu garanti nous permet de concentrer nos efforts sur les aînés qui en ont le plus besoin.

[Traduction]

Il s'agit d'une approche équilibrée, qui nous permettra de venir en aide aux plus vulnérables d'entre nous tout en mettant l'accent sur la croissance et la création d'emplois.

Pourtant, l'opposition n'a rien proposé de concret. Il se dégage bien un certain concept général de la motion d'aujourd'hui, que nous allons appuyer, puisque nous y avons répondu dans le budget, mais ce concept n'est accompagné d'aucune stratégie ou proposition chiffrée. Selon le moyen utilisé pour mesurer la pauvreté, la proposition du NPD pourrait faire augmenter les dépenses gouvernementales d'environ 2 milliards de dollars par année. En cette période de restrictions financières, nous voyons mal comment nous pourrions financer un tel programme.

Cela m'amène à me demander si nous ne serions pas éternellement obligés d'en augmenter le financement si nous devons adopter une mesure relative, comme le seuil de faible revenu, car ce dernier repose sur une moyenne, il faudrait atteindre l'égalité absolue dans toutes les fourchettes d'imposition pour réussir à mettre fin à la pauvreté.

Même si nous appuyerons la motion, car nous sommes convaincus que le budget y répond déjà adéquatement, nous aimerions que les députés d'en face nous disent par quel moyen ils entendent mesurer la pauvreté, car, comme je le disais tout à l'heure, le taux de pauvreté chez les aînés du Canada figure déjà parmi les plus bas du monde.

[Français]

La sécurité financière de nos aînés nous préoccupe tous et notre gouvernement aussi.

[Traduction]

Par contre, pour être efficaces, nous devons cibler nos interventions. Voilà pourquoi nous avons proposé, pour venir en aide aux aînés qui en ont le plus besoin, la plus importante augmentation du Supplément de revenu garanti dont ont bénéficié depuis 25 ans les aînés les moins fortunés du pays.

La majorité des personnes qui auront droit à cette augmentation sont des femmes: des femmes qui, pour la plupart, n'ont ni travaillé assez longtemps pour accumuler leur propre pension de retraite ni cotisé suffisamment au Régime de pensions du Canada, des femmes qui ont occupé des emplois précaires sans avantages sociaux, des femmes dont les prestations de retraite provenant de régimes privés sont insuffisantes pour vivre, et ce, même si elles ont contribué de façon remarquable et durable à la vie de leur famille, de leur collectivité et de notre société.

Nous sommes fiers de ce que nous faisons pour assurer la sécurité financière des aînés. Les efforts que nous avons faits ces dernières années pour réduire la pauvreté des aînés ont porté fruit, et les statistiques parlent d'elles-mêmes.

[Français]

Nous avons une dette envers les générations qui nous ont précédés et qui ont bâti ce grand pays qu'est le Canada.

[Traduction]

Nous devons à nos aînés de leur garantir une bonne qualité de vie et de faire en sorte qu'ils puissent vivre leur retraite dans la dignité.



*Travaux des subsides*

**Mme Irene Mathyssen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, je félicite ma collègue pour son premier discours. Il est intéressant, voire fascinant, d'entendre des mots et encore plus de mots. Tous les gestes dont le gouvernement nous a parlé dans le passé ne sont rien d'autre que des gestes, car ils ont laissé un quart de million de personnes âgées dans la pauvreté.

Si la députée veut savoir d'où proviendra l'argent, je peux lui offrir une solution toute simple. Les allègements fiscaux accordés par le gouvernement, les largesses dont j'ai parlé, recèlent facilement tout l'argent nécessaire: 60 milliards de dollars en baisses d'impôt pour les grandes entreprises rentables; 20 milliards de dollars pour les banques sur plusieurs années.

Nous avons besoin de 700 millions de dollars seulement. C'est beaucoup d'argent, mais c'est l'équivalent de la facture d'une séance de photos au sommet du G8. Nous pouvons nous permettre une telle dépense pour éviter que nos personnes âgées vivent dans la pauvreté.

**Mme Kellie Leitch:** Monsieur le Président, je m'interroge encore sur la proposition du NPD en vue de sortir les personnes âgées de la pauvreté. C'est une proposition qui n'est pas réaliste. Elle coûterait en fait 2 milliards de dollars par année, et non 700 millions comme l'affirme le NPD. Compte tenu de notre situation financière actuelle, ce ne serait pas réaliste.

L'investissement de plus de 300 millions de dollars par année dans le Supplément de revenu garanti représente la plus importante augmentation de revenu pour les personnes âgées depuis vingt-cinq ans. Les personnes âgées vivant dans la pauvreté disposeront ainsi d'une somme additionnelle de plus de 500 dollars par année.

J'aimerais que la députée d'en face nous fournisse une évaluation détaillée des coûts pour que nous puissions savoir combien la proposition de son parti coûterait aux contribuables canadiens.

• (1145)

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windor, Lib.):** Monsieur le Président, si je comprends bien, et je crois que c'est le cas, le gouvernement appuiera la motion suivante:

Que, de l'avis de la Chambre, mettre fin à la pauvreté des aînés au Canada est possible du point de vue financier et, par conséquent, elle demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour augmenter suffisamment le Supplément du revenu garanti pour atteindre cet objectif.

Si je ne me trompe pas, la très grande majorité des études qui ont été faites sur l'abolition de la Sécurité de la vieillesse et du SRG, deux programmes fondamentaux, recommandent que cette augmentation s'élève en fait à plus de 700 millions de dollars. On constate actuellement que le gouvernement investit 300 millions de dollars, ce qui constitue moins de la moitié de cette somme. Je ne suis pas certain que le gouvernement puisse vraiment appuyer la motion, à moins qu'il ait prévu d'autres sommes, ce qui serait bien.

La secrétaire parlementaire pourrait-elle dire à la Chambre ce qu'elle a appris pendant la campagne. Compte tenu de la motion, d'autres sommes seront-elles versées?

**Mme Kellie Leitch:** Monsieur le Président, le gouvernement a à coeur le bien-être des personnes âgées à faible revenu et il a pris plusieurs mesures à cet égard.

Nous avons augmenté le SRG de plus d'un milliard de dollars par année au cours des dernières sessions parlementaires. En 2006, nous avons augmenté le SRG de 18 \$ par mois pour les personnes âgées vivant seules et de 29 \$ par mois pour les couples. Nous l'avons encore augmenté d'autant en 2007, ce qui représente une hausse d'environ 700 millions de dollars par année. Cette année, en 2011, nous bonifions le SRG au moyen d'une prestation complémentaire

pour les personnes les plus démunies, une prestation, je le souligne, de 50 \$ pour les personnes seules et de 35 \$ pour chacune des personnes vivant en couple. De plus, nous avons fait passer de 500 \$ à 3 500 \$ l'exemption sur le revenu que gagnent les prestataires du SRG avant de payer de l'impôt.

Nous avons mis en oeuvre bien d'autres initiatives, que ce soit le fractionnement du revenu de pension des personnes âgées ou les comptes d'épargne libres d'impôt. Le gouvernement a pris bien d'autres mesures pour aider les gens qui ont contribué à bâtir le Canada.

**M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD):** Monsieur le Président, j'apprécie l'intervention de la secrétaire parlementaire. Elle a beaucoup parlé de la façon dont nous payerions cette mesure et du plan à suivre pour ce faire.

Comme l'a expliqué ma collègue, la députée de London—Fanshawe, nous avons présenté une stratégie très claire concernant la manière d'augmenter le SRG. Il faudrait y consacrer 700 millions de dollars. Comme d'autres l'ont dit, c'est beaucoup d'argent, mais le gouvernement a certainement les moyens de le faire. Cela permettrait à tous les aînés démunis de sortir de la pauvreté.

Nous avons aussi beaucoup parlé, au cours de la campagne électorale, et avant les élections, de renforcer et d'élargir le Régime de pensions du Canada. Cela permettrait aux aînés et aux autres Canadiens d'avoir un régime de pension qui non seulement leur assurerait une certaine qualité de vie, mais qui serait aussi abordable. Il s'agissait d'une stratégie progressive, et tant les employés que les employeurs pourraient y contribuer et le tout serait abordable.

Voici ma question à la secrétaire parlementaire. Nous avons proposé beaucoup de solutions. Pourquoi le gouvernement continue-t-il à donner des milliards de dollars aux dirigeants des grandes sociétés au lieu de s'assurer que nos aînés puissent manger et payer leur loyer?

**Mme Kellie Leitch:** Monsieur le Président, encore une fois, le gouvernement a fait beaucoup pour les aînés, qui ont aidé à bâtir notre pays. Que ce soit grâce au fractionnement du revenu, à l'augmentation du SRG ou à la hausse de l'exemption, qui est passée de 500 \$ à 3 500 \$, le gouvernement a montré qu'il appuyait les aînés, et en particulier les aînés à faible revenu.

Pour ce qui est du plan du NPD, nous aimerions bien en connaître le véritable coût. Quels sont les détails de ce plan de 700 millions de dollars? Nous savons que c'est irréaliste et qu'il pourrait en coûter jusqu'à 2 milliards de dollars par année aux Canadiens. Dans le contexte financier actuel, ce n'est vraiment pas réaliste.

La prestation complémentaire du SRG représente plus de 300 millions de dollars par année. C'est la plus importante augmentation en 25 ans pour les aînés les plus démunis. Les députés d'en face appuieront-ils cette proposition?

Le NPD pourrait-il nous dire exactement quel serait le coût de revient de son plan? Nous croyons qu'il serait de 2 milliards de dollars.

• (1150)

[Français]

**M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD):** Monsieur le Président, j'aimerais poser une question à ma collègue du gouvernement.

*Travaux des subsides*

Dans mon comté, des aînés qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts me demandent pourquoi le gouvernement donne de l'argent aux grandes compagnies et aux dirigeants des grandes banques et des compagnies de pétrole. Ils me demandent pourquoi ce sont ces entreprises qui reçoivent des crédits d'impôt et qui peuvent s'en sortir.

Ma collègue peut-elle me dire pourquoi ce sont ces gens qui sont favorisés au lieu de nos aînés qui vivent dans la pauvreté?

[Traduction]

**Mme Kellie Leitch:** Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, le gouvernement s'est employé à appuyer les aînés canadiens, particulièrement ceux à faible revenu.

La prestation complémentaire au SRG, qui représente un montant de plus de 300 millions de dollars par année, bénéficiera à plus de 680 000 aînés aux revenus les plus faibles. Il s'agit de la hausse la plus importante en 25 ans. Quand on ajoute à cela les augmentations du SRG faites en 2006 et en 2007, on se rend compte que le gouvernement a versé des prestations annuelles de plus de 1 milliard de dollars aux bénéficiaires du SRG, ce qui dépasse largement l'indice régulier.

La prestation complémentaire au SRG s'adresse aux aînés qui se trouvent dans la tranche de revenu la plus basse et qui sont le plus dans le besoin. Cela comprend environ 460 000 femmes, qui sont nombreuses à avoir apporté une contribution précieuse à leur famille, à leur collectivité et à la société canadienne.

En ciblant les aînés ayant les revenus les plus faibles et en leur offrant des prestations, on fait en sorte que les ressources soient utilisées de façon efficace. Dans le contexte financier actuel, nous croyons que c'est une mesure financièrement responsable.

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, je veux qu'on revienne sur les vraies personnes, à savoir les aînés qui ont besoin d'argent.

Je suis sûr que tous les députés ont entendu dire que les aînés ne reçoivent pas assez d'argent pour acheter les médicaments dont ils ont besoin ou pour inviter leurs petits-enfants à un repas au restaurant.

La députée croit-elle que l'aide accordée par le gouvernement suffit à subvenir aux besoins des aînés au cours des prochaines années ou prévoit-elle une aide accrue d'ici un an ou deux par rapport à ce que le gouvernement s'est engagé à offrir?

**Mme Kellie Leitch:** Monsieur le Président, je le répète: ce sont les aînés qui ont bâti notre pays.

En plus de la prestation complémentaire au SRG dont nous venons de parler, le gouvernement a investi des sommes considérables dans les programmes destinés aux aînés: 10 millions de dollars pour accroître le financement du programme Nouveaux Horizons à l'intention des aînés; 50 millions de dollars pour l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés; et la création d'un régime de pension agréé collectif, en collaboration avec les provinces et les territoires.

Le gouvernement tient à améliorer le sort des aînés. Cet engagement, nous l'avons démontré dans le passé et nous l'avons réitéré dans le budget de 2011.

**L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, je vous félicite d'avoir été élu pour la nouvelle législature.

Aujourd'hui, nous sommes saisis d'une motion du NPD présentée par notre collègue de London—Fanshawe. Cette motion vise à mettre fin à la pauvreté chez les aînés, un sujet de débat depuis un certain temps. La députée fait valoir que le gouvernement devrait

bonifier le Supplément de revenu garanti pour atteindre un tel objectif.

Or, les aînés qui bénéficient du Supplément de revenu garanti ne sont pas les seuls à se heurter à des difficultés. Il ne suffit donc pas de se limiter au Supplément de revenu garanti, erreur que fait le NPD.

Nous devons nous pencher sur les véritables enjeux liés à la pauvreté, le remplacement du revenu et la qualité de vie des aînés grâce à une approche globale. Il est irresponsable et dénué de vision de tenter de faire passer une solution unique.

En tant que porte-parole en matière d'aînés, de pensions et de condition féminine, je vais voter en faveur de cette motion. Même si, à mon avis, tous les députés devraient se prononcer en faveur de cette motion et que je m'attends à ce tous votent en faveur de celle-ci, il reste que la portée réelle de la motion est très limitée.

Le Parti libéral est prêt à travailler, comme par le passé, pour atteindre l'objectif de mettre fin à la pauvreté. J'espère que c'est un objectif vers lequel tous les députés tendront.

Lors de la dernière campagne électorale, les libéraux avaient mis les personnes âgées au centre de leur programme électoral. Ils proposaient, comme le NPD, d'augmenter le budget du SRG de 700 millions de dollars par année. Si nous voulons vraiment qu'il n'y ait plus de personnes âgées qui vivent dans la pauvreté, il n'y a qu'une façon de faire et c'est de hausser le budget du SRG dans une telle mesure.

Voyons les réductions d'impôt accordées aux entreprises. Éliminer simplement une de ces réductions d'impôt d'une valeur de 1 milliard de dollars nous donnerait suffisamment d'argent pour faire encore mieux.

Le plan libéral profiterait aux 1,6 millions de personnes âgées qui vivent dans la pauvreté, pas la moitié maintenant et l'autre moitié avec le prochain budget. Les personnes âgées ayant les plus bas revenus obtiendraient 650 \$ de plus en prestations chaque année.

Je ne suis pas ici pour descendre en flammes la proposition du NPD, mais pour présenter des idées constructives, ce que, je l'espère, nous ferons tous à la Chambre. Le plan du NPD est limité et simpliste, mais il mérite notre appui en raison du but qu'il vise. Nous pouvons peut-être tous nous entendre sur un objectif final au cours du débat d'aujourd'hui.

Le budget conservateur dévoilé plus tôt cette année inclut une augmentation de 300 millions de dollars du budget du SRG. Cette augmentation profitera à environ 680 000 des personnes âgées parmi les plus pauvres du Canada. Mais il ne profitera qu'à celles qui répondent aux critères et pas à toutes les personnes âgées vivant dans la pauvreté. En fait, l'augmentation leur donnera peut-être juste ce qu'il faut pour se payer une tasse de café ou deux par jour.

Le plan conservateur ne tient pas compte du fait que le taux de pauvreté est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Il ne tient pas compte du fait que 75 p. 100 des Canadiens n'ont pas d'économies suffisantes pour leur retraite, ce qui est au centre du problème dont nous parlons.

Ce plan ne règle pas la question du transport des personnes âgées ou de l'accès à des médicaments abordables. Il ne tient pas compte non plus de la pauvreté dans certains groupes marginalisés, comme les habitants des régions rurales et du Nord et les Autochtones.

Qu'est-ce que je ferais différemment si je pouvais faire une proposition? Je vous énumérerai quelques mesures que j'ai préconisées à titre de porte-parole sur les dossiers concernant les personnes âgées ces deux dernières années.

*Travaux des subsides*

En octobre dernier, j'ai publié un livre blanc complet où la question d'une réforme globale des pensions. Ce livre est disponible sur mon site Web et je serai heureuse de le communiquer à toute personne intéressée. Je l'ai envoyé au gouvernement au moment de sa parution.

On y trouvait 28 recommandations, qui portaient autant sur l'augmentation du coût de la vie que sur l'instauration d'un véritable seuil de pauvreté ou l'amélioration du RPC et de la Loi de l'impôt sur le revenu, qui pourrait être plus avantageuse pour les aînés.

J'ai présenté la Déclaration des droits relatifs au revenu de retraite, une première fois à la dernière législature, puis de nouveau cette fois-ci. Cette mesure aurait permis à tous les citoyens d'accumuler un revenu de retraite dans le cadre d'un régime sur lequel les Canadiens auraient pu compter à long terme. Elle favorisait la saine administration des régimes de retraite, afin que les citoyens qui y ont cotisé reçoivent régulièrement l'information dont ils ont besoin pour comprendre leur régime et pour que cette information soit de bonne qualité et expliquée dans un langage clair. Or, pour que la loi fasse état des objectifs législatifs auxquels nous aspirons en matière de revenu de retraite, une éventuelle déclaration des droits relatifs au revenu de pension devrait protéger à la fois les pensions et les retraités.

La semaine dernière, j'ai donné avis de 15 motions visant à s'attaquer réellement et concrètement à la pauvreté chez les aînés. Ces motions s'inspirent directement des idées qui figuraient dans mon livre blanc.

• (1155)

L'une d'elles propose de créer un programme national de prévention de la pauvreté et de promotion de l'existence autonome afin d'aider les Canadiens de plus de 65 ans qui en manifestent le désir à demeurer chez eux, malgré le passage des ans ou une santé défaillante. Nous sommes nombreux, tout au long de la campagne, à avoir rencontré des aînés qui faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour demeurer chez eux et qui auraient bien aimé qu'on leur vienne en aide, que ce soit en leur donnant un coup de pouce pour faire leur ménage, en allant les visiter ou en demandant à quelqu'un de passer tous les deux ou trois jours pour vérifier que tout va bien et qu'il ne leur manque rien.

Dans une autre motion, j'exhorte le gouvernement à instaurer un régime supplémentaire de pensions du Canada, à participation volontaire, conçu pour permettre aux travailleurs d'épargner plus en vue de la retraite et pour assurer un soutien du revenu aux Canadiens âgés. Nous permettrions ainsi aux gens d'épargner en prévision de l'avenir en cotisant une somme additionnelle à un régime supplémentaire. Les Canadiens qui veulent épargner n'ont que les REER vers quoi se tourner. Or, le gouvernement actuel parle d'instaurer un RPAC qui permettrait certes aux banques et aux compagnies d'assurance de s'enrichir, mais qui aiderait peu les gens à mettre de l'argent de côté pour leurs vieux jours.

Dans une troisième motion, j'invite le gouvernement à procéder immédiatement à un examen de la façon dont on calcule le coût de la vie pour les besoins de la pension de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti, du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

Une autre motion demande au gouvernement de réviser le Régime de pensions du Canada existant pour en éliminer les iniquités systémiques.

Ces motions portent sur les défaillances du gouvernement et certaines des mesures que celui-ci pourrait prendre pour y remédier.

Parlons maintenant de la motion du NPD et de ses points faibles, qui présentent un certain nombre de problèmes.

Malheureusement, même si j'applaudis à la motion présentée aujourd'hui, ce n'est encore rien de plus qu'une longue série de motions qui ne règlent rien, une autre énumération de phrases-chocs, le même type de discours. Cela ne dit pas ce que nous devons réellement faire pour progresser. Ce sont de belles paroles, mais celles-ci ratent la cible en réduisant un programme national complexe à une phrase-choc.

Je propose que nous mettions de côté la politique au profit d'une véritable résolution de problème. Je sais que la députée de London—Fanshawe a à cœur de trouver des solutions pour éliminer la pauvreté, particulièrement chez les aînés et à la grandeur du pays.

Quant à certaines des défaillances du gouvernement conservateur, le ministre a déclaré à la Chambre il y a deux ans, en réponse à une question orale, que la réforme des pensions n'avait pas sa place à Ottawa, que cela relève des provinces. À la suite de pressions massives exercées par le public, le gouvernement a, à contrecœur, abandonné cette position et il admet maintenant qu'il a un rôle à jouer à cet égard. Toutefois, il n'a toujours pas présenté de solution tangible à la crise des pensions qui frappe le pays. Nous savons que 75 p. 100 des Canadiens n'ont ni régime de pension, ni les moyens d'économiser.

Le gouvernement parle du projet de loi C-3, qu'il ose nommer « Loi visant le soutien aux aînés vulnérables et le renforcement de l'économie canadienne ». Le gouvernement y prévoit 300 millions de dollars pour les aînés pauvres du Canada et se permet d'appeler cela un « soutien aux aînés vulnérables ». S'il voulait réellement poser un geste à la hauteur de cette prétention, il aurait injecté 1,6 milliard de dollars et éliminé la pauvreté.

Ce projet de loi aide les aînés en fournissant 20 millions de dollars à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs. Je ne suis pas certaine de la façon dont cela aiderait les aînés.

En outre, le projet de loi C-3 viendrait en aide aux aînés en renforçant le degré de surveillance qu'exerce le gouvernement sur le secteur de l'assurance hypothécaire. Encore là, je vois mal en quoi cette mesure pourrait aider les aînés.

En outre, ce projet de loi aiderait les aînés en réduisant à zéro le taux d'intérêt des prêts contractés par les étudiants à temps partiel durant leurs études, les mettant ainsi sur un pied d'égalité avec les étudiants à temps plein. Comment cette mesure est-elle censée aider les aînés vulnérables? À mon avis, elle ne les aide pas.

Parlons de l'avenir, de la voie que nous voulons suivre, des mesures conjointes que nous pourrions prendre pour faire évoluer les choses. Nous devons réorienter nos priorités nationales.

En 2010, le gouvernement a dépensé plus de 1 milliard de dollars pour, entre autres, un faux lac, des collations, de la lotion pour les mains et des bâtons lumineux dans le cadre des sommets du G8 et du G20. Au total, il a dépensé plus de 1 milliard de dollars, mais il n'a que 300 millions de dollars à consacrer aux aînés vivant dans la pauvreté. Visiblement, il y a un problème. Les priorités du gouvernement divergent de celles de plusieurs d'entre nous.

• (1200)

Parallèlement, l'Association canadienne des individus retraités nous dit que 200 000 aînés vivent toujours dans la pauvreté. Ce milliard de dollars utilisé pour le faux lac, les collations et la lotion pour les mains aurait pu être utilisé pour aider les aînés. En disposant d'un revenu majoré de 5 000 \$, ils parviendraient à se nourrir pendant un an. Il faut que la situation change.

*Travaux des subsides*

Le gouvernement dit qu'il veut mettre fin à la violence envers les aînés. C'est un problème très important à l'égard duquel nous devons adopter une position plus ferme. Or, à la page 296 du Budget des dépenses de 2011-2012, le gouvernement prend l'engagement de sabrer le financement accordé aux organismes sans but lucratif qui travaillent à réduire l'incidence de la violence et de la fraude à l'égard des aînés. Comment le ministre peut-il dire qu'il va réduire la violence à l'égard des aînés et ensuite sabrer dans le financement alloué à cette fin? C'est le genre de double discours que nous entendons constamment. Je pourrais utiliser d'autres termes que « double discours », mais je m'abstiens, par respect pour le Président et la Chambre.

En effet, malgré les promesses d'aide pour prévenir la violence à l'égard des aînés, le gouvernement a réduit de 44 p. 100 le financement dans ce domaine. Les actes de violence dont sont victimes les aînés sont des crimes haineux auxquels nous pouvons et devons mettre fin. Encore une fois, c'est une question de priorités. Ce n'est pas en faisant de beaux discours que nous réduirons la pauvreté dans notre pays, que nous mettrons fin à la violence à l'égard des aînés ou que nous inciterons le gouvernement à améliorer la sécurité des pensions qui, actuellement, est insuffisante.

Le livre blanc que j'ai présenté dans le plan libéral est complet, ciblé et abordable. J'invite le gouvernement à commencer à prendre plus au sérieux ses responsabilités en matière de leadership moral.

Nous avons aujourd'hui parlé de la voie à suivre et c'est celle que nous suivons. Nous sommes au début de la 41<sup>e</sup> législature. Je crois que la question des aînés a été soulevée pour la première fois pendant la dernière campagne électorale, évidemment grâce à l'opposition et à diverses organisations. Il est tout à fait clair que les aînés doivent être pris au sérieux et traités avec respect. Ils doivent recevoir le coup de pouce dont ils ont besoin à de nombreux égards.

J'ai entendu parler du logement tout au long de la campagne. Certains aînés souhaitent rester chez eux et ils ont besoin du soutien nécessaire. D'autres ont besoin de déménager dans un logement mieux adapté à leurs besoins, mais ils ne trouvent pas d'endroit où aller. La population vieillissante a besoin de plus de foyers pour personnes âgées. Il faut trouver une solution à toute une série de problèmes d'une façon beaucoup plus mutuelle, de concert avec les provinces.

Le Parti libéral du Canada est à l'origine de la Sécurité de la vieillesse. Le Parti libéral du Canada a mis en place le Supplément de revenu garanti. Le Parti libéral du Canada a également mis en place le Régime de pensions du Canada. À l'avenir, il espère être en mesure d'introduire le Régime supplémentaire de pensions du Canada. Les libéraux ont prouvé leur détermination à mettre fin à la pauvreté. En outre, ils tiennent à faire en sorte que les Canadiens puissent prendre leur retraite dans la dignité et en pouvant compter sur une qualité de vie décente. C'est l'un des objectifs du Parti libéral, un objectif pour lequel il continuera à lutter.

Je suis reconnaissante d'avoir eu l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Encore une fois, je félicite la députée de London—Fanshawe d'avoir soulevé cette question aujourd'hui. J'espère que tous les députés uniront leurs efforts pour faire avancer ce dossier et pour trouver une façon, à l'échelle nationale, d'aider nos aînés et de faire en sorte qu'ils puissent jouir de la qualité de vie à laquelle ils aspirent, qu'ils n'aient pas à s'alimenter de macaronis au fromage deux fois par semaine et qu'ils arrivent à payer les médicaments qui leur sont prescrits. À l'heure actuelle, nous faisons porter toute notre attention sur les plus pauvres parmi les pauvres.

● (1205)

**Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, j'inviterais ma collègue à lire la plus récente plateforme électorale du NPD, car les pensions et les aînés en étaient le point de mire. Les néo-démocrates ont passé beaucoup de temps à analyser la situation avec des personnes âgées et proposé des mesures très importantes pour elles, comme de meilleurs soins de longue durée, des soins à domicile, des logements abordables et une réforme du RPP. À long terme, il faudra réformer le RPP, mais, pour l'instant, nous devons augmenter immédiatement les prestations du SRG, car, la réalité, c'est qu'un quart de million de personnes âgées vivent dans la pauvreté.

Je saurais gré à la députée de nous dire ce qu'elle pense du fractionnement du revenu de pension. Le gouvernement n'arrête pas de nous rebattre les oreilles à ce sujet. Le problème, c'est que, même s'il s'agit en apparence d'une très bonne mesure, le fractionnement du revenu de pension n'est pas du tout la solution pour les aînés qui vivent seuls, dont la plupart sont des femmes. Encore une fois, le gouvernement a présenté des demi-mesures, comme ce montant dérisoire de 300 millions de dollars, alors qu'en fait, il faudrait 700 millions de dollars, et le fractionnement du revenu, qui n'aide pas les aînés vivant seuls.

**L'hon. Judy Sgro:** Monsieur le Président, il est évident que le gouvernement accorde la priorité aux aînés qui n'éprouvent aucune difficulté. Le fractionnement du revenu aide beaucoup de gens. Il convient donc de le maintenir en place.

Cela dit, il y a aussi beaucoup d'aînés qui n'en profitent pas. Parfois, on pense qu'il faut déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Étant donné que le budget prévoit des réductions d'impôt de 6 milliards de dollars, est-il vraiment nécessaire de prendre l'argent aux pauvres pour le donner aux riches? J'aimerais que mon pays se préoccupe de tous ses citoyens, car, lorsque la situation des gens est bonne et qu'ils ont de l'argent, ils peuvent acheter des médicaments, bien manger et avoir une bonne qualité de vie. Nous n'avons pas besoin de voler l'un pour donner à l'autre.

En ce qui concerne le fractionnement du revenu, celui-ci comprend manifestement d'autres avantages, et je ne souhaite pas qu'on élimine cette mesure. Je crois que nous pourrions utiliser à d'autres fins les sommes destinées aux réductions d'impôt et à l'achat d'avions de chasse; nous pourrions remettre cet argent aux Canadiens et faire ainsi en sorte qu'ils jouissent de la qualité de vie qu'ils méritent. Ceux-ci ont travaillé durant de très nombreuses années et ils ont versé des cotisations tout au long de celles-ci. Après tout ce qu'ils ont fait, ils ne devraient pas être constamment inquiets et se demander s'ils pourront acheter les médicaments dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin.

● (1210)

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, je suis content d'entendre les observations de ma collègue. Je sais que le sujet des personnes âgées la passionne beaucoup. Elle cherche constamment à leur donner les moyens financiers de vivre. Et c'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles j'ai présenté une pétition réclamant un revenu annuel garanti. C'était une pétition plutôt simple. Au moment où un électeur me l'avait apportée, elle était constituée de quelques pages écrites à la main qu'il s'agissait de faire signer par les gens.

*Travaux des subsides*

Ma collègue pourrait-elle nous parler de ce que ses électeurs lui disent à propos du manque d'argent pour répondre à leurs besoins? J'ai pu constater, en particulier au cours des six ou sept derniers mois, que c'était un problème assez courant auquel les personnes âgées attachent la plus grande importance, jugeant que le gouvernement n'en fait pas assez.

Dans quelle mesure les électeurs qu'elle a pu rencontrer lors de la récente campagne électorale lui ont-ils fait sentir que c'était une question prioritaire?

**L'hon. Judy Sgro:** Monsieur le Président, je félicite mon collègue de Winnipeg-Nord pour sa victoire électorale. Je sais que la bataille a été vraiment dure. C'était sa deuxième campagne. Je l'ai suivie très attentivement. C'est un homme extrêmement compétent, et je suis très heureuse qu'il ait été réélu. Il défend certainement sa circonscription et l'ensemble des Canadiens avec beaucoup de vigueur. Il représente un véritable atout pour nous, au Parti libéral.

Au cours de la dernière campagne électorale, nos rencontres avec les électeurs nous ont permis de constater que les problèmes des personnes âgées étaient au sommet de l'échelle des priorités. Enfin, après de nombreuses années de discours, nous avons l'occasion de passer à l'action.

Je me souviens de la conversation que j'ai eue avec deux personnes très frêles chez elles. Celles-ci reçoivent un peu de soins à domicile, et une popote roulante leur apporte de temps en temps des repas, mais, une fois qu'elles ont payé les impôts fonciers, la facture d'électricité et les autres dépenses du genre, il leur reste à peine assez d'argent pour entretenir leur maison. Leur histoire m'a attristée. Nous sommes au Canada. Que faisons-nous pour améliorer leur qualité de vie? Il y a beaucoup de problèmes et, pour arriver à les résoudre, il nous faut un effort concerté dans une perspective nationale. Nous pouvons certainement tous nous concentrer sur le problème de la pauvreté au Canada et tâcher de l'éliminer.

**M. Ryan Leef (Yukon, PCC):** Monsieur le Président, j'apprécie la position de la députée d'en face, qui siège maintenant à côté de moi, en ce qui concerne les soins aux aînés. Je suis d'accord avec elle quand elle affirme qu'il faut mettre de côté la partisanerie politique et chercher des solutions au problème.

La députée a affirmé que les phrases toutes faites n'étaient pas la solution au problème. Toutefois, j'ai remarqué qu'elle en avait insérées un grand nombre dans son intervention lorsqu'elle a critiqué les plans du parti de l'opposition et du gouvernement.

Si la députée s'en fait vraiment tant pour les aînés, pourquoi son parti a-t-il voté par le passé contre le fractionnement du revenu de pension, contre l'augmentation du crédit en raison de l'âge, contre la hausse de l'exemption du SRG de 500 \$ à 3 500 \$ et contre l'octroi de fonds supplémentaires pour le programme Nouveaux Horizons, y compris des fonds visant à sensibiliser les gens à l'exploitation financière des aînés?

J'aimerais que la députée réponde à cette question et reconnaisse que le plan des libéraux n'est pas le seul bon plan qui existe.

**L'hon. Judy Sgro:** Monsieur le Président, de toute évidence, c'est parce qu'il n'y a aucun plan. C'est une approche fragmentée, qui prévoit des miettes ici et là, juste assez pour satisfaire les électeurs, obtenir leurs votes et les convaincre qu'ils y gagneront quelques chose, alors que ce ne sera pas le cas.

Lorsque la députée de London—Fanshawe et nous parlons d'un plan national, nous parlons d'un plan national, pas d'un plan fragmentaire.

Je le répète, ce sont les libéraux qui ont créé le Supplément de revenu garanti, la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada. N'eût été des libéraux, nous n'aurions même pas ces programmes. Il est fort heureux que les libéraux aient créé ces programmes, mais il y a encore beaucoup à faire.

Je propose aujourd'hui que nous tentions d'en faire plus en concertant nos efforts. Nous disposons de quatre années et demie. Nous pouvons collaborer avec le gouvernement et laisser la politique de côté de sorte que, au bout du compte, nous puissions au moins être fiers du travail accompli dans le dossier des aînés.

En outre, nous n'aurions pas à nous préoccuper de cette question si nous disposions de meilleurs programmes pour économiser. Quand des femmes, plus particulièrement, restent à la maison pour élever leurs enfants et s'occuper de leur famille, elles n'ont pas la possibilité d'économiser. C'est d'ailleurs pourquoi elles sont si nombreuses à vivre dans la pauvreté. Elles ont pris du temps pour avoir des enfants; elles n'ont donc pas été en mesure de contribuer à un régime, même si elles avaient un peu d'argent.

• (1215)

**Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD):** Monsieur le Président, il est vraiment intéressant que la députée ait mentionné que c'est son parti qui a instauré le régime de pensions. Je dois lui faire un petit rappel historique parce que la sécurité de la retraite constitue depuis longtemps une des priorités des néo-démocrates. En effet, en 1927, le Parti travailliste indépendant, le prédécesseur du NPD, a proposé la première mesure législative sur les pensions. Cette mesure a été adoptée grâce aux efforts du Parti travailliste indépendant qui détenait la balance du pouvoir sous le gouvernement minoritaire dirigé par King. Je tenais à faire cette précision.

Par ailleurs, les députés libéraux ne cessent de parler des réalisations des gouvernements libéraux et du fait que ceux-ci ont mis les pensions à l'avant-plan de leurs programmes.

Je demande donc à la députée comment il se fait que lorsque les libéraux étaient au pouvoir et qu'ils affichaient un excédent budgétaire fort considérable ils n'ont pas bonifié les pensions versées aux aînés.

**L'hon. Judy Sgro:** Monsieur le Président, je suggère à la députée de ne pas tenter de réécrire l'histoire. Ce sont des premiers ministres libéraux qui ont mis en oeuvre tous ces programmes. De plus, lorsqu'ils étaient au pouvoir, les libéraux ont toujours bonifié le SRG de même que les autres programmes qu'ils ont mis en oeuvre.

[Français]

**Mme Lysane Blanchette-Lamothe (Pierrefonds—Dollard, NPD):** Monsieur le Président, j'aimerais d'abord dire que je vais partager mon temps avec le député de Beaches—East York.

C'est avec grand plaisir que je me lève aujourd'hui pour prononcer mon premier discours à la Chambre. Comme plusieurs, je vais en profiter pour offrir des remerciements à des personnes qui m'ont beaucoup aidée et appuyée, dont ma famille, bien sûr. Certains membres de ma famille ont même fait campagne pour moi à l'extérieur de ma circonscription. Ils étaient à 100 p. 100 avec moi. Ce sont des personnes qui ont cru au changement et qui, cette année, ne se sont pas laissées atteindre par l'impression que leur vote ne changerait pas les choses. À Pierrefonds—Dollard, le même parti est là depuis très longtemps. Cette année, ils y ont cru et ils ont bien fait parce que cette fois-ci, chaque vote a pu faire une différence à Pierrefonds—Dollard.

*Travaux des subsides*

Je remercie tous les groupes et organisations communautaires qui m'ont accueillie. Au Collège Gérald-Godin, on a démontré que ce n'est pas vrai que les jeunes ne s'impliquent pas en politique. On a eu des discussions très animées avec des gens de tous les âges et de tous les groupes culturels de la circonscription. Je remercie tous ceux qui ont eu des discussions animées au sujet de la politique avec leurs proches et leurs amis. Au Québec, tout le monde s'entend pour dire qu'on a eu une campagne électorale palpitante. C'est toujours agréable de voir qu'il y a une belle participation à cet égard.

Finalement, je tiens à remercier les résidants de la circonscription de Pierrefonds—Dollard de la confiance qu'ils m'ont accordée, à moi, mais aussi au député de Toronto—Danforth et à l'équipe du NPD. Je les remercie de leur confiance, bien sûr, mais je les remercie aussi pour la source d'inspiration qu'ils sont pour moi.

Merci à Véro, mère de famille, qui attend que son petit dernier soit en deuxième année pour retourner sur le marché du travail. En attendant, comme elle est mère de famille monoparentale, elle calcule son budget d'une façon rigoureuse et assez impressionnante. Puis elle s'est demandé pourquoi elle ne retournerait pas dans ses livres pour essayer d'obtenir un diplôme de secondaire.

Merci à André, le jeune homme de 72 ans qui fait rouler son groupe social pour personnes âgées. Il met toute son énergie là-dedans. Il m'a confié, entre autres, qu'il était heureux d'être encore chez lui et d'avoir une mobilité lui permettant de s'impliquer dans sa communauté. En fait, il essayait d'y penser le moins possible, mais il avait peur du jour où il aurait besoin de façon importante de notre système de santé.

Merci à Samina, qui s'occupe de sa mère malade et qui espère depuis plusieurs années que quelqu'un de sa famille puisse venir la rejoindre au Québec, à Pierrefonds, pour l'aider à soutenir sa famille. Merci donc à tous ceux qui m'ont raconté leur histoire, qui m'ont fait part de leurs préoccupations et de leurs priorités. C'est grâce à eux que je serai motivée tous les jours à me présenter ici et à parler en leur nom.

Gens de Pierrefonds, de l'Île-Bizard, de Dollard-des-Ormeaux, de Roxboro, soyez assurés que vous ne serez pas déçus. Je vais travailler avec sérieux et dévouement pour m'acquitter du mandat que vous m'avez donné le 2 mai, et je vais porter votre voix jusqu'ici, à Ottawa.

Aujourd'hui, je commence en demandant au gouvernement de faire plus pour sortir les âgés de la pauvreté. Cette année même, en février 2011, le gouvernement s'est assis avec le Conseil national des âgés pour permettre aux âgés de s'exprimer sur les enjeux qui leur tiennent à coeur, en disant que ce serait un bon moyen de travailler avec les gens de la communauté pour trouver des solutions aux préoccupations et aux besoins des âgés. Pourtant, les mesures annoncées dans le budget sont loin d'être suffisantes. Autrement dit, d'un côté, le gouvernement fait de belles mises en scène pour redorer son image et donner l'illusion qu'il a à coeur le sort de nos âgés, mais d'un autre côté, les mesures qu'il entreprend ne démontrent aucun intérêt de travailler de façon réelle au mieux-être des âgés. Le Conseil national des âgés a de quoi se sentir trahi, manipulé et insulté.

Les recommandations du Conseil national des âgés sont pourtant claires. Après avoir consulté la population et avoir fait plusieurs études, il en est arrivé à proposer au gouvernement cinq champs d'intervention qui pourraient aider significativement les âgés qui ont un faible revenu.

● (1220)

Premièrement, il propose de s'attaquer aux répercussions du coût de la vie sur les âgés à faible revenu, plus précisément le prix de l'énergie et de la nourriture — ce sont des propositions que je cite et que le conseil a formulées —; d'offrir plus de logements accessibles et abordables; d'aider un plus grand nombre d'âgés à conserver leur autonomie; d'assurer l'accès aux services de soins de santé et aux fournitures médicales dont les âgés à faible revenu ont besoin, sans répercussions sur leur revenu.

Bref, on reconnaît dans ces domaines d'intervention des enjeux importants pour le NPD.

Tout au long de notre campagne, on a proposé, entre autres, la réduction du coût du chauffage. On a prôné de favoriser les soins à domicile et l'aménagement de maisons multigénérationnelles. On a parlé d'augmenter le nombre de logements accessibles et abordables. Ce sont des enjeux qu'on défend.

Malheureusement, ces enjeux ne sont pas défendus par tous les partis parce que de son côté, le gouvernement compte investir 300 millions de dollars pour la bonification du revenu des âgés. Hors contexte, bien sûr — et là je pense à ma Véro, à mon André, à ma Samina —, ce chiffre peut sembler énorme. Le gouvernement le sait et il en profite. Il se vante de cette mesure comme si c'était un cadeau généreux. Pourtant, les apparences sont trompeuses et ce qui est promis est en réalité quelque chose qui est bien loin d'être généreux.

Observons ces 300 millions de dollars dans une autre perspective. Ce sont environ le tiers des âgés dans la pauvreté qui pourront recevoir cette aide supplémentaire. Cela veut dire que les deux tiers des personnes de 65 ans et plus qui vivent dans la pauvreté ne recevront pas d'aide. Je ne sais pas si vous avez parlé aux personnes comme je l'ai fait pendant ma campagne, mais je les ai souvent entendu demander ce que cela changerait dans leur vie de tous les jours. J'ai rencontré des gens désillusionnés de la politique parce qu'ils pensaient que peu importe pour qui ils voteraient, cela n'aurait aucune influence sur leurs problèmes réels et leur vie de tous les jours. Avec cette mesure, le gouvernement leur donne raison et leur dit qu'en effet, c'est bien possible qu'ils ne voient pas de changement du côté du revenu s'ils sont des âgés dans la pauvreté.

Il existe une autre façon de regarder le 300 millions de dollars. Le maximum que peut recevoir une personne — on parle des âgés le plus profondément touchés par la pauvreté — est d'environ 70 \$ par mois, ce qui est environ moins de 2 \$ par jour pour les âgés les plus durement touchés par la pauvreté.

Est-ce que les gens sont rassurés de savoir que ces âgés auront 2 \$ de plus par jour? Moi, je ne le suis pas. Comment le gouvernement peut-il être fier de cette mesure? Je me demande qui serait prêt, de l'autre côté, à aller voir les âgés qui vivent dans la pauvreté et à leur annoncer ce à quoi ils auront droit?

J'ai moi-même travaillé dans un organisme communautaire qui lutte pour aider les gens qui vivent dans la pauvreté à améliorer leur qualité de vie. Eh bien, si des personnes ont envie de tenter l'exercice aujourd'hui, qu'elles viennent me voir et je leur donnerai des numéros de téléphone. Je leur organiserai des rencontres pour qu'elles aient l'opportunité d'aller annoncer à ces âgés ce que le gouvernement va faire pour eux. Je ne serais pas à l'aise de leur annoncer tout cela.

Selon les calculs du NPD, il faudrait investir environ 700 millions de dollars par année pour réduire significativement la pauvreté chez les aînés. Encore une fois, ce montant peut sembler énorme, mais pensons aux millions de dollars donnés aux entreprises les plus rentables et aux banques. Le gouvernement se justifie de limiter ses dépenses en citant l'équilibre budgétaire qu'il veut atteindre, mais rappelons-nous qu'il n'est pas ici question de dépenser plus, mais de dépenser différemment et d'investir l'argent pour les gens, là où cela peut vraiment faire une différence.

Bref, on présente aujourd'hui une proposition qui permettrait de réduire significativement la pauvreté chez les personnes aînées.

J'espère que ce sera quelque chose qui va résonner dans les oreilles de tous.

•(1225)

[Traduction]

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-sor, Lib.):** Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue à ma collègue à la Chambre des communes. Elle a prononcé probablement l'un des meilleurs discours que j'ai entendus depuis que je suis ici. Je veux la féliciter car ses propos étaient très sentis. Elle connaît certainement les réalités politiques car elle nous a raconté comment les politiques touchent les gens. C'est ainsi que nous débattons à la Chambre, du moins c'est ainsi que j'aime débattre des enjeux.

Elle représente également une belle circonscription. J'ai vécu là-bas en 1995 et j'ai pu voter lors du référendum au Québec. J'ai voté non, soit dit en passant.

Ma collègue a invoqué un bon argument au sujet des mesures des services publics et des coûts de chauffage. Elle a également évoqué les soins à domicile, qui constituent un enjeu important dans ma région ainsi que dans la sienne pour les aînés qui vivent dans la pauvreté.

Récemment, nous avons été submergés de demandes d'aide en raison de la couverture des médicaments onéreux. Il y a très peu de ressources pour la couverture des médicaments à l'heure actuelle. Les coûts des médicaments sont bien plus élevés. Ma collègue pourrait peut-être nous faire part de certaines histoires survenues dans sa circonscription pour montrer à quel point la santé est importante, surtout pour ce qui est de la couverture des médicaments onéreux.

[Français]

**Mme Lysane Blanchette-Lamothe:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

En effet, dans Pierrefonds—Dollard, on ressent des lacunes dans le domaine de la santé. On n'a pas de gros hôpitaux, mais on a beaucoup de centres de soins et de services sociaux, et on y voit des files d'attente incroyables. Quand mon collègue député a parlé du coût des médicaments, j'ai tout de suite pensé à cette mère qui doit se défendre pour avoir des médicaments, car elle a appris qu'elle a le cancer, et qui doit en même temps se battre pour sa fille qui s'implique dans son quartier. On pourrait croire que, dans cette situation, le gouvernement donnerait de l'aide, mais les gens doivent encore se battre pour avoir des services et la qualité de vie à laquelle ils ont droit dans un pays comme le Canada.

[Traduction]

**M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD):** Monsieur le Président, des organismes et des bénévoles dans ma circonscription, Dartmouth—Cole Harbour, et d'autres communautés partout en Nouvelle-Écosse déploient des efforts pour venir en aide aux aînés. Ils aident bon nombre de nos aînés à subsister au jour le

### Travaux des subsides

jour. Pour de nombreux aînés, il est énormément difficile de gérer les pressions et les contraintes associées à la pauvreté. Le Campbell's Cole Harbour Senior Citizen Club, par exemple, offre des repas subventionnés. Les bénévoles achètent de la nourriture et fournissent un repas sain aux aînés.

Ma collègue pourrait-elle en dire un peu plus long sur son expérience auprès des organismes dans sa communauté qui viennent en aide aux aînés?

•(1230)

[Français]

**Mme Lysane Blanchette-Lamothe:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de me donner l'occasion de puiser dans mon expérience sur le terrain pour parler de ce qui se fait pour les aînés sur le plan communautaire.

En effet, à Pierrefonds—Dollard, il y a beaucoup de regroupements d'aînés. Il n'y a donc pas seulement des interventions qui visent à aider les aînés, ce sont les aînés eux-mêmes qui s'organisent entre eux pour créer leurs propres réseaux sociaux afin de s'entraider les uns les autres et de briser l'isolement. Bref, les personnes elles-mêmes se prennent en main, et si on leur en donne les moyens, elles peuvent retrouver le pouvoir sur leur propre vie et améliorer de façon considérable la société. Il y a aussi tous les bénévoles qui font un travail incroyable, mais ces gens sont épuisés. Ils ne peuvent pas faire tout ça seuls. Ils ont besoin de nous. Or nous sommes là pour eux. Il faudrait simplement s'en rappeler.

[Traduction]

**M. Matthew Kellway (Beaches—East York, NPD):** Monsieur le Président, je prends la parole pour appuyer la motion de la députée de London—Fanshawe et pour exprimer l'admiration que j'ai pour son dévouement à la cause des quelque deux-cent cinquante mille aînés canadiens qui vivent dans la pauvreté.

Je manifeste aujourd'hui mon appui pour la motion, par respect pour les aînés du pays; après tout, c'est sur le respect que porte cette motion. Elle nous demande de reconnaître que, si les Canadiens sont si privilégiés, ce n'est pas par hasard, parce que c'était inévitable, mais bien grâce au travail et aux nombreux sacrifices des générations précédentes.

Ce sont nos parents et nos grands-parents — et notamment, disons-le, nos mères et nos grands-mères — qui sont visés par la présente motion. Nous connaissons intimement les efforts qu'ils ont consentis pour nous donner la vie dont nous profitons aujourd'hui.

La motion propose que nous démontrions notre respect pour les aînés du pays d'une façon vraiment modeste, c'est-à-dire en veillant à ce qu'ils ne vivent pas dans la pauvreté. C'est tout.

Pourtant, c'est beaucoup, parce que c'est un immense soulagement pour une personne pauvre de pouvoir cesser de s'en faire pour des questions d'argent. Cela signifie qu'elle peut manger à sa faim, vivre dans un endroit décent, payer ses produits essentiels et prendre sa retraite avec un peu moins d'inquiétude et peut-être même un peu plus de plaisir. C'est aussi une question de dignité, à une époque de la vie où il est si facile de perdre sa dignité et si difficile de la rétablir.

On pourrait croire que ce n'est pas la mer à boire qu'on nous demande là, et c'est effectivement peu de chose. La motion dont nous sommes saisis nous demande de confirmer que mettre fin à la pauvreté des aînés au Canada est possible du point de vue financier. C'est certainement le cas. Nous avons la chance de pouvoir nous acquitter de ce devoir moral de mettre fin à la pauvreté des aînés. C'est abordable et ce serait facile à faire.

*Travaux des subsides*

Le budget du gouvernement prévoit des dépenses de plus de 280 milliards de dollars pour l'année à venir. Cette motion ne représente qu'une petite fraction de cette somme, quelque chose comme un dixième de 1 p. 100 des dépenses totales. En fait, les dépenses exigées pour tirer les personnes âgées de la pauvreté ne sont qu'une fraction de l'ajustement pour le risque établi dans les prévisions du gouvernement. Tirer tous les aînés de la pauvreté représente environ 20 p. 100 du coussin annuel de 1,5 milliard de dollars déjà prévu dans le budget.

En outre, je fais remarquer que, depuis le premier dépôt de ce budget, en mars dernier, le gouvernement a révisé à la baisse ses projections concernant le déficit, qui diminuerait de 4,3 milliards de dollars en 2010-2011, et les a révisées à la hausse, pour une augmentation de 2,7 milliards l'année suivante, ce qui représente une réduction nette du déficit de 1,6 milliard de dollars. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a des marges d'erreur prévues dans le processus budgétaire qui montrent bien à quel point l'initiative que nous proposons pour tirer les aînés de la pauvreté représente un montant modeste, et que nous sommes en mesure de le faire financièrement.

Il n'est toutefois pas difficile de prévoir quelle sera la réponse à la motion. Nous l'avons déjà entendue. Notre économie serait encore fragile en raison de l'incertitude mondiale sur le plan économique, certaines menaces pèsent sur la reprise et nous ne pouvons pas présumer que nous aurons les recettes voulues pour payer les coûts qu'occasionnerait cette motion.

Pourtant, la plus grande menace, tant pour le rythme de la reprise au Canada que pour sa portée, c'est l'adoption des mesures économiques proposées dans le budget. Il est passablement curieux que le gouvernement ait admis la nécessité de stimuler l'économie en réaction à la récession, même si ce n'était que provisoirement, mais qu'il considère déjà qu'il est temps d'imposer des restrictions alors que l'économie n'est pas complètement rétablie et que bien des dangers la guettent, comme le gouvernement le fait savoir un peu partout dans le document budgétaire. On peut s'attendre à une réduction des services et, partant, à des licenciements au sein de la fonction publique.

Même si les députés se vantent presque tous les jours du nombre d'emplois créés, cette motion permet de rappeler à la Chambre et à tous les Canadiens qu'il manque toujours 300 000 emplois pour revenir au niveau d'avant la récession.

La motion dont nous sommes saisis nous permet non seulement de rembourser la dette extrêmement importante que nous avons à l'égard des aînés du pays, mais aussi de contribuer de manière très efficace à la reprise économique.

• (1235)

J'invite tous ceux qui se demandent si la motion est réalisable sur le plan financier à consulter l'annexe du Septième rapport aux Canadiens que le gouvernement a publié au sujet de la mise en oeuvre du Plan d'action économique. Cette annexe présente les multiplicateurs de l'activité économique en regard de diverses mesures de stimulation budgétaires. Fait intéressant, elle indique que les mesures de stimulation budgétaires visant les ménages à faible revenu, par exemple les aînés vivant dans la pauvreté, sont celles qui ont le meilleur effet multiplicateur. Cela signifie que, dans toutes les mesures examinées, ce sont celles qui sont les plus susceptibles d'entraîner la création d'emplois.

Nous n'avons évidemment pas besoin d'économistes pour nous dire cela. C'est une question de bon sens. Si nous donnons de l'argent à des gens pauvres, ils l'utiliseront pour répondre à leurs besoins

essentiels. Je le répète, il y a actuellement près d'un quart de million d'aînés au Canada dont les besoins essentiels ne sont pas comblés.

Cette motion nous donne l'occasion de prendre les mesures qui s'imposent pour aider les aînés canadiens tout en stimulant notre économie chancelante et en créant des emplois pour les Canadiens qui ont de la difficulté à trouver du travail.

De nombreuses options s'offrent à nous pour soutenir financièrement la mise en oeuvre de cette motion. Par exemple, à l'heure actuelle, le gouvernement semble déterminé à aller de l'avant avec son programme de réduction de l'impôt des sociétés, dont le taux d'imposition sera réduit à 15 p. 100 d'ici à 2012. Ces allègements auront pour effet de réduire les recettes du gouvernement de milliards de dollars pour l'exercice en cours. Ce manque à gagner financier continuera de s'amplifier avec les années. Une étude récente a pourtant démontré qu'au Canada, les réductions de l'impôt des sociétés sont inefficaces lorsqu'il s'agit de stimuler la croissance économique et la création d'emplois au pays. L'étude démontre également que les dépenses en capital des grandes sociétés n'ont cessé de décroître au cours des 25 dernières années au Canada, indépendamment des réductions radicales de l'impôt des sociétés pendant la même période.

Il est intéressant de noter que même l'annexe du Plan d'action économique dont je viens de parler illustre l'impact timide et à retardement des réductions de l'impôt des sociétés. Il ressort clairement des données de l'annexe que les baisses d'impôt consenties aux sociétés n'ont en fait qu'une fraction de l'impact de mesures de stimulation budgétaires comme celle visée dans la motion à l'étude. En outre, les baisses d'impôt accordées aux sociétés entraînent en fait le transfert de milliards de dollars vers le Trésor américain en raison de l'écart entre les taux respectifs d'imposition des sociétés dans nos deux pays, des milliards de dollars qui pourraient être utilisés pour faire sortir les aînés et bien d'autres Canadiens de la pauvreté.

Cependant, si le gouvernement n'a pas envie de sortir les aînés de la pauvreté en éliminant ou même en reportant son programme de réduction de l'impôt des grandes sociétés et, dans bien des cas, des sociétés extrêmement rentables, je ferai remarquer que les plans d'acquisitions militaires pourraient être une autre source pour financer les nouvelles mesures destinées à réduire la pauvreté des aînés au Canada. La stratégie de défense Le Canada d'abord prévoit au total 490 milliards de dollars de dépenses au cours des 20 prochaines années au titre de toute une série d'investissements dans l'infrastructure et l'équipement militaires, y compris bien entendu, les avions de chasse F-35. Selon les estimations du gouvernement, aussi controversées et contestées puissent-elles être, les 65 appareils F-35 que le gouvernement compte acquérir coûteront 9 milliards de dollars aux contribuables, soit de 75 à 85 millions de dollars pièce.

C'est un euphémisme de dire qu'il y aurait à ce poste toute la latitude financière nécessaire pour sortir les aînés de la pauvreté sans compromettre notre sécurité nationale. Il s'agit en l'occurrence d'une question de priorité et non pas de faisabilité financière.

À mon avis, toute politique sensée doit s'appuyer sur un principe valable. Le principe sous-jacent de la motion à l'étude est évident et incontestable. Nous devons respecter ce que d'autres ont bâti pour nous à force de travail et reconnaître la dette que nous avons envers eux pour le pays qu'ils nous ont légué. Non seulement nous pouvons, mais nous devons le faire.

Par conséquent, j'exhorte tous les députés à appuyer la motion dont ils sont saisis.



*Travaux des subsides*

•(1240)

**Mme Irene Mathyssen (London—Fanshawe, NDP):** Monsieur le Président, on dit que les économistes et le sujet de l'économie sont sans intérêt, mais je dirais que mon collègue a jeté un éclairage fascinant sur ce que le gouvernement considère comme un coût modeste en parlant des 700 millions de dollars qu'il faudrait pour sortir toutes les personnes âgées de la pauvreté et pas seulement quelques-unes, comme il en a l'intention.

J'ai quelques questions à poser à mon collègue au sujet du budget et des perspectives budgétaires. C'est intéressant parce qu'il y est dit qu'en 2009-2010, l'impôt sur le revenu des particuliers atteindra environ 103 milliards de dollars et qu'en 2015, il sera de 151 milliards de dollars. C'est une hausse importante pour les particuliers, les travailleurs de notre pays.

Toutefois, pour 2009-2010, la somme pour le secteur des entreprises est d'environ 30 milliards de dollars, et elle devrait atteindre environ 39 milliards de dollars d'ici 2015. Une comparaison fait nettement ressortir que ce sont les travailleurs qui écopent.

Quels changements fiscaux le député apporterait-il et où trouverait-il l'argent pour les personnes âgées?

**M. Matthew Kellway:** Monsieur le Président, il existe de nombreuses sources d'argent qui pourraient servir à aider les personnes âgées du Canada qui vivent dans la pauvreté et à leur témoigner notre respect.

Il y a une chose que nous devons faire, et c'est de régler la question des réductions d'impôt accordées aux entreprises. Je trouve très intéressant qu'un gouvernement qui a rédigé ce budget et qui se vante d'être financièrement responsable baisse les taux d'imposition des sociétés avec l'aide du Parti libéral du Canada au point où nous transférons rien de moins que 6 milliards de dollars d'impôt au trésor américain chaque année. Les revenus auxquels notre pays renonce en accordant ces réductions d'impôt aux entreprises pourraient très facilement servir à aider les personnes âgées et à sortir de la pauvreté un grand nombre de citoyens, y compris des enfants.

**Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NDP):** Monsieur le Président, on trouve des aînés dans la circonscription de chaque député à la Chambre. Dans ma circonscription, le logement n'est pas aussi abordable que dans d'autres coins du pays. À la dernière législature, la députée de Vancouver-Est a présenté un projet de loi à la Chambre sur une stratégie nationale relative au logement abordable, qui aurait aidé directement les aînés.

Dans ma propre circonscription, il est très difficile d'obtenir des soins à domicile. Comme on le sait, les aînés qui restent chez eux comptent sur ces services.

Le député pourrait-il nous donner son avis sur ce qu'il considère comme un aspect important de la contribution destinée aux aînés afin de leur permettre de vieillir chez eux, d'avoir accès à des logements abordables et, par le fait même, de préserver leur santé et leur bien-être?

•(1245)

**M. Matthew Kellway:** Monsieur le Président, il va de soi que le pays a besoin d'une stratégie nationale relative au logement abordable. Comme bon nombre de députés le savent, la circonscription de Beaches—East York se trouve à Toronto, une ville où la vie est très chère. De nombreux aînés dans la ville de Toronto vivent maintenant dans la pauvreté et ont beaucoup de mal à payer leur hypothèque ou leur loyer.

Dans notre ville, on constate que de plus en plus d'aînés sont forcés de quitter leur domicile et leur collectivité, où ils ont

facilement accès à bon nombre des services dont ils ont besoin, simplement parce que les logements dans leur secteur sont devenus si chers. À Toronto et partout ailleurs au pays, de nombreux aînés se voient obligés de vivre dans des collectivités loin des services dont ils ont besoin, ce qui accroît également leur isolement économique et social.

**M. Bryan Hayes (Sault Ste. Marie, PCC):** Monsieur le Président, le député de Beaches—East York parle de mettre fin à la pauvreté des aînés...

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** À l'ordre, s'il vous plaît. Je croyais que le député voulait intervenir dans le débat. Souhaite-t-il poser une question?

**M. Bryan Hayes:** Monsieur le Président, je voulais répondre au député d'en face.

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** La période de questions et observations allouée au député de Beaches—East York est maintenant terminée. Nous passons maintenant au prochain intervenant, en l'occurrence le député de Huron—Bruce.

**M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC):** Monsieur le Président, je suis ravi d'intervenir à la Chambre aujourd'hui au sujet de la motion qu'a présentée la députée de London—Fanshawe, qui ne sait vraisemblablement pas que ma grand-mère de 85 ans vit dans sa circonscription. Je ne crois pas qu'elle a voté pour la députée, mais j'ai cru bon donner un peu de rétroaction.

Il s'agit d'une question importante. Comme bien des gens le savent déjà, un grand nombre d'aînés vivent dans la circonscription de Huron—Bruce, qui se trouve dans le Sud-Ouest de l'Ontario. La région est dotée de magnifiques zones riveraines, au nord et au sud du lac Huron, immédiatement au nord de Grand Bend et de Southampton. De nombreux aînés qui ont travaillé dur toute leur vie profitent maintenant d'une retraite bien méritée dans cette magnifique région qui comprend les comtés de Huron et de Bruce.

Quand je songe aux mesures que le gouvernement a prises pour les aînés, c'est un programme qui a aidé énormément d'aînés qui me vient immédiatement à l'esprit, en l'occurrence le programme Nouveaux Horizons. Cette initiative sert un grand nombre d'aînés dans les collectivités, que ce soit dans le cadre d'un volet santé pour rendre ce segment de la population plus actif ou, par exemple, dans le cadre d'un programme pour rendre un édifice plus accessible. Le programme Nouveaux Horizons répond véritablement aux besoins des collectivités et il a eu une incidence considérable dans la circonscription de Huron—Bruce et, bien sûr, dans toutes les circonscriptions du pays.

Le gouvernement a également consacré énormément d'efforts au dossier du logement abordable, en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario et avec les administrations municipales et des comtés. Il s'agit d'un réel égalisateur social pour les aînés. Je songe notamment à un projet de logement abordable mené en collaboration avec la province dans la municipalité de Huron East, qui se trouve dans la circonscription de Huron—Bruce. Il s'agit d'un excellent programme de logement abordable pour les aînés.

Effectivement, il est important que les aînés à risque reçoivent des prestations sûres et encaissables du Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse et, s'ils y sont admissibles, du Supplément de revenu garanti pour bonifier leur revenu. D'autre part, il est également vital de disposer de logements sûrs et abordables pour les aînés.

### *Travaux des subsides*

Je sais que notre gouvernement n'a pas ménagé les efforts de collaboration avec toutes les provinces pour réaliser des projets de logement abordable. Au risque de surprendre ceux qui nous regardent aujourd'hui et même certains députés de l'opposition, je tiens à souligner que l'opposition a voté contre des enveloppes importantes consacrées, dans les budgets antérieurs, à la construction et à la rénovation des logements abordables. Nous avions espéré qu'ils appuieraient ces projets, mais ils ont voté contre. Ils ont aussi voté contre le programme Nouveaux Horizons pour les aînés. C'est malheureux, mais c'est bel et bien ce qui est arrivé.

Lorsqu'on jette un coup d'oeil à nos mesures pour le logement abordable, on s'aperçoit que le gouvernement est présent pour les personnes âgées. L'argent frais contenu dans le budget actuel pour le Supplément de revenu garanti, soit 300 millions de dollars, est certainement bien accueilli. L'opposition a eu l'occasion, en mars, d'indiquer sa préférence aux personnes âgées à risque: soit leur allouer 300 millions de dollars de plus au moyen du Supplément de revenu garanti, soit dépenser cet argent pour des élections. Curieusement, l'opposition a voté pour que se tiennent des élections et elle est de retour aux Communes pour demander davantage d'argent. C'est un comportement passablement étrange, mais nous commençons à nous y habituer. J'en suis presque à ma troisième année aux Communes et je commence certainement à m'y faire.

● (1250)

Je me rappelle de mon arrivée dans cette enceinte en octobre 2008. En 2009, lorsque les comités ont été formés, j'ai eu le grand privilège d'être intégré au Comité des ressources humaines, qui se trouvait au beau milieu d'une étude importante sur la pauvreté au Canada. Le comité s'est rendu dans tout le pays pour examiner les diverses formes de pauvreté et de situations de faible revenu, les origines de ces problèmes ainsi que le rendement des programmes communautaires, dans le but de concevoir un plan visant à éradiquer la pauvreté parmi les personnes âgées et le reste des Canadiens.

En me remémorant ces travaux aujourd'hui, je me suis aperçu que certains députés de l'opposition qui faisaient partie de ce comité n'avaient pas été réélus. C'est un fait incontestable. On peut considérer que c'est une sorte de référendum permettant aux Canadiens de se prononcer sur ce que nous avons prévu comme financement pour aider les personnes à risque. Qu'il s'agisse des transferts sociaux, des transferts pour la santé ou des accords avec les provinces sur le logement abordable, notre gouvernement a répondu présent.

Ceux qui cherchent d'autres mesures pour aider les personnes les plus à risque à améliorer leur situation et à donner un sens à leur vie n'ont qu'à jeter un coup d'oeil aux transferts sociaux et aux transferts pour la santé. Le gouvernement a constamment augmenté les sommes transférées aux provinces pour les soins de santé, au rythme de 6 p. 100 par année depuis 2006, et il en va de même pour les transferts sociaux. Ce sont des investissements formidables qui aident les personnes les plus à risque en répartissant la richesse.

Ce qui est paradoxal pour les gens qui nous écoutent, c'est qu'ils commenceront à constater une tendance. L'opposition a voté contre cette mesure. L'opposition qui siège actuellement à la Chambre s'est opposée au moindre dollar affecté à cette fin.

Le gouvernement et le Parti conservateur du Canada agissent dans l'intérêt de tous les Canadiens. Nous siégeons à la Chambre pour aider les personnes à faible revenu et les gens qui sont dans la pauvreté. Nous continuerons d'agir dans leur intérêt.

Par ailleurs, en ce qui concerne les faibles revenus et la pauvreté, il ne s'agit peut-être pas de considérer la situation des gens pendant

leur retraite, mais plutôt les 40 années qui mènent à cette situation. En fait, le gouvernement a pris des mesures visant à aider les Canadiens à éviter la pauvreté.

Le gouvernement, d'abord par l'intermédiaire de Condition féminine Canada, puis de Ressources humaines, a financé un programme de l'organisme Rural Response for Healthy Children visant à cibler les jeunes à risque de ma circonscription. L'organisme a aidé ces jeunes, notamment ceux qui ont eu un enfant en bas âge et les jeunes familles en difficulté financière, à apprendre les rudiments de la gestion d'un budget. Ce programme a été extrêmement populaire dans la partie Huron de la circonscription de Huron—Bruce, puis il s'est répandu dans d'autres régions.

Les autres comtés ont voulu adopter ce programme dès qu'il existait. Grâce au financement de Condition féminine Canada, l'organisme a mis en oeuvre des programmes semblables dans les comtés de Perth, Middlesex et Bruce. Une demi-douzaine de comtés ont organisé des séances d'information à l'intention des formateurs pour que les jeunes les plus à risque, qui ne savent peut-être pas écrire un chèque ou ouvrir un compte bancaire, apprennent les choses les plus élémentaires, comme dresser le budget d'un ménage afin de pouvoir vivre selon ses moyens.

● (1255)

Certes, nous offrons des programmes d'aide financière aux aînés, mais nous prenons également des mesures proactives visant à aider les gens à disposer d'un peu plus d'argent.

J'ai ici une citation d'une jeune femme qui est très représentative des personnes que nous tentons de rejoindre. Voici ses propos:

En arrivant à cette séance, j'étais terrifiée. Mon mari gérait les cordons de la bourse et ne m'avait jamais parlé de notre situation financière. Comme les créanciers nous harcelaient, nous avons cessé de répondre au téléphone. J'étais toujours à court d'argent pour acheter de la nourriture, du lait maternisé et des couches. J'étais enceinte de notre deuxième enfant et j'ignorais ce qui se passait ou comment nous allions pouvoir survivre. Puis, j'ai suivi cette formation et j'ai commencé à questionner mon mari sur notre situation financière et à lui demander où allait notre argent. Au début, il était furieux, mais, après lui avoir expliqué que j'avais suivi ce cours et ce que j'y avais appris, il a voulu voir de quoi il en retournait et il m'a accompagnée à certaines séances. Maintenant, nous faisons tous les deux le budget de la famille et pouvons maintenant dire que nous n'avons plus de dette. Deux ans plus tard, nous pouvons payer toutes nos factures à temps, nous sommes de meilleurs partenaires et de meilleurs parents, nous nous aimons davantage et sommes plus aimables l'un envers l'autre. Il y a deux mois, nous avons ouvert un compte d'épargne. Nous n'y déposons peut-être que dix dollars par mois, mais, pour nous, c'est énorme. Nous vous remercions infiniment de nous avoir offert cette formation, à moi et à ma famille, et de nous avoir aidés. Les choses n'iront plus jamais aussi mal, et ce, grâce à Rural Response for Healthy Children.

Voilà une histoire qui fait plaisir. Il s'agit ici d'être proactif, de travailler avec les personnes à risque et de les aider à se préparer un excellent avenir. Oui, ce n'est pour l'instant que 10 \$ par mois, mais, un jour, les économies passeront à 50 \$, puis à 100 \$ par mois, et elles feront fructifier leur argent. Ce programme a été offert par l'entremise de Condition féminine Canada. Nous avons aussi eu la chance de mettre en oeuvre un programme par l'entremise de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Nous l'appelions « établissement du budget 2.0 ou 102 ». Il s'agit d'un programme qui vise à aider les personnes à gérer leur situation financière, qu'elles soient riches ou pauvres.

Une des techniques principales consistait à amener ces jeunes familles à commencer à réfléchir à l'éducation de leurs enfants, 15 ou 20 ans à l'avance. On souhaitait qu'elles se familiarisent avec les régimes enregistrés d'épargne-études et les programmes mis à leur disposition pour faire fructifier leurs économies.

*Travaux des subsides*

Ce ne sont là que quelques-unes des initiatives qui font honneur au gouvernement, initiatives qui font rarement les manchettes et dont on n'entend pas parler. Ces investissements ne se chiffrent pas en centaines de millions de dollars. Dans le cas de ces deux programmes, on parle d'un investissement d'environ 200 000 \$ sur trois ans.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il n'existe pas de solution miracle au problème de la pauvreté chez les aînés et les jeunes familles, mais les personnes pauvres peuvent bénéficier d'un large éventail de programmes et de partenariats pour se sortir de l'impasse.

Permettez-moi de vous glisser un mot sur certains faits impressionnants au sujet du Canada. Nous avons le taux de pauvreté chez les aînés le plus faible de tous les pays développés. Nous pouvons être fiers de cela. Évidemment, nous souhaitons de tout coeur qu'aucun aîné ne vive dans la pauvreté, mais nous n'avons pas encore atteint cet objectif. Le gouvernement ne ménage aucun effort pour améliorer la situation. Parfois, nous devons ramer à contre-courant à cause des habitudes de vote de l'opposition, mais nous sommes résolus à faire avancer les choses.

Les derniers budgets comprenaient également d'autres programmes. Nous avons mis en place l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés. Il s'agit d'un programme exceptionnel. Il existe même un programme de travail partagé. Dans ma circonscription, Huron—Bruce, de petites entreprises de fabrication dont les effectifs sont âgés ont recours au programme de travail partagé. Ce programme permet aux travailleurs âgés de continuer à occuper un emploi et à être aptes à l'emploi. Alors que nous nous remettons de la récession, ce programme leur a permis de conserver leur emploi, et ce, même s'ils ont 60 ou 65 ans, voire plus, s'ils souhaitent travailler encore quelques années.

• (1300)

Le gouvernement mériterait d'être félicité pour tout ce qu'il a fait. Je repense notamment à l'étude du Comité des ressources humaines et aux nombreux témoignages que nous avons entendus. L'objectif du gouvernement consiste à tirer tous les aînés de la pauvreté.

Il faut également continuer de favoriser la croissance économique si nous voulons continuer de faire croître les transferts en santé aux provinces afin que celles-ci puissent fournir les programmes sociaux dont nous avons tant besoin.

Il me vient à l'esprit un autre programme extraordinaire qui vient de voir le jour dans notre collectivité, et qui paye les soins dentaires des jeunes parents à faible revenu afin qu'ils puissent adopter un style de vie sain. Et nous savons tous qu'une bonne hygiène dentaire est synonyme de bonne santé.

Le gouvernement fédéral a instauré un grand nombre de programmes, et à cause des transferts sociaux, les MRC et les comtés profitent de leurs retombées. Ces programmes jouent un rôle essentiel. Nous allons continuer à faire ces investissements.

De nombreux programmes ont eu des répercussions positives, notamment sur les résidences pour personnes âgées. Nous avons financé ces programmes grâce au Plan d'action économique. Nous avons eu la chance de pouvoir financer, conjointement avec la province et le comté, une de ces résidences dans la municipalité de Bluewater. Résultat: les aînés, même ceux à faible revenu, pourront écouler leurs vieux jours dignement, dans un endroit magnifique.

Les députés devraient prendre conscience de tout ce que le gouvernement a fait depuis cinq ans et de tout ce qu'il continue de faire. Il n'y a pas si longtemps, nos prédécesseurs ont sabré les transferts aux provinces, augmentant du coup la pression, sur ces

dernières, évidemment, mais aussi sur les municipalités et sur les comtés, qui ne pouvaient plus offrir leurs services.

Nous venons de traverser la pire crise et la pire récession depuis que je suis né. Le gouvernement a choisi de ne pas couper les vivres aux provinces et aux municipalités, car il ne voulait pas que les citoyens à risque soient laissés pour compte. Par conséquent, les services ont été maintenus, et au fond, c'est ce qui compte.

Dans les années 1990, le gouvernement au pouvoir a mis la hache dans les programmes, et ce sont les citoyens les plus à risque, les plus vulnérables, qui en ont le plus souffert.

Nous allons poursuivre nos programmes. Grâce à nos programmes de relance, grâce au Plan d'action économique, nous avons beaucoup investi dans les municipalités, ce qui permettra d'améliorer la qualité de vie des Canadiens à risque et à faible revenu.

Je tiens à remercier la Chambre de m'avoir permis de m'exprimer sur ce sujet, qui me tient vraiment à coeur. Si tous les députés travaillent ensemble, ils pourront faire bouger les choses et venir en aide aux aînés et aux citoyens à risque.

• (1305)

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, mon collègue de Huron—Bruce dit que cette question lui tient à coeur. Cependant, ce n'est pas l'impression qu'il m'a donnée. Il semble ne pas reconnaître le fait que nous sommes aux prises avec une crise démographique au Canada et que les aînés du pays n'ont pas suffisamment de ressources pour profiter de leurs vieux jours, dont le député parlait avec tant d'éloquence il y a quelques minutes.

J'aimerais le questionner à propos du double problème auquel nous devons faire face.

Dans les années qui ont suivi la guerre, nous avons tenté d'aborder le problème de la pauvreté chez les aînés, et nous avons mis en place des mesures qui ont grandement atténué le problème. Cependant, la situation a changé. Après avoir beaucoup chuté, le taux de pauvreté est en train de remonter. À une période où nous avons une explosion démographique de baby-boomers qui atteignent l'âge de retraite, nous observons une attaque contre les pensions. Je ne parle pas seulement du refus d'augmenter les pensions parrainées par l'État, mais aussi du fait que, il y a 10 ans, Thomas d'Aquino, dans toute sa sagesse, a décidé de déclarer la guerre au régime de pension à prestations déterminées. Puis, il s'est mis à l'attaquer systématiquement. Maintenant, on impute le manque de productivité au coût des avantages sociaux des retraités et on attaque les pensions au moment même où les données démographiques canadiennes indiquent que nous devrions les augmenter et les améliorer.

Comment le député explique-t-il cette contradiction et l'inaction du gouvernement sur ces deux fronts?

**M. Ben Lobb:** Monsieur le Président, il importe de souligner que tout prestataire d'un régime de pension à prestations déterminées ne serait pas admissible au Supplément de revenu garanti. La possibilité que cela se produise est, pour ainsi dire, inexistante. Établissons clairement ce dont il est question.

Le député siège à la Chambre depuis beaucoup plus longtemps que moi. Toutefois, à chaque fois, lors des trois derniers budgets, alors qu'il était assis à l'autre bout, il a voté contre des montants destinés aux aînés.

*Travaux des subsides*

Il vient un temps où les belles paroles sonnent creux. Il peut bien se répandre en critiques toute la journée. Toutefois, au bout du compte, ce sont ses votes qui comptent. Le fait qu'à chaque année il vote contre de nouveaux montants destinés aux aînés et au logement abordable est éloquent. Voilà le bilan dont il devrait se préoccuper.

• (1310)

**M. Chris Warkentin (Peace River, PCC):** Monsieur le Président, je remercie le député de son intervention et d'avoir soulevé le bilan des conservateurs à la Chambre. Il est important que les gens qui nous écoutent, surtout les aînés, soient au fait des mesures importantes auxquelles ils ont droit, dont un grand nombre sont le fait du gouvernement conservateur.

Le député de Winnipeg-Centre parle souvent de la nécessité d'examiner les faits et les statistiques. À l'heure actuelle, nous savons que seulement 5,8 p. 100 des aînés vivent dans la pauvreté. Bien que ce taux reste inacceptable, c'est le meilleur du monde développé.

Toutefois, examinons les faits. À quoi comparons-nous ce 5,8 p. 100? À ce qu'il était en 2003, quand le taux était de 6,8 p. 100. En remontant encore plus loin, en 1999, on voit qu'il était de 7,9 p. 100. De toute évidence, les mesures instaurées par le gouvernement conservateur répondent véritablement aux besoins. Voilà ce que nous devons continuer à observer.

Le député a-t-il des observations à l'égard de ces statistiques?

**M. Ben Lobb:** Monsieur le Président, nous savons tous que le Supplément de revenu garanti est recalculé en juillet. C'est à ce moment que nos aînés peuvent espérer un changement, soit une augmentation de leurs prestations. Nous sommes presque à la fin du mois de juin. Beaucoup de pressions s'exercent sur nos fonctionnaires pour qu'ils soient en mesure de faire le travail qu'on attend d'eux, à cause des élections déclenchées inutilement. Deux mois se sont écoulés depuis. Si ce budget et sa loi d'exécution avaient été adoptés au moment voulu, les aînés à faible revenu connaîtraient le montant de leur chèque et sauraient à quel moment ils le recevraient.

En déclenchant ces élections, et il ne fait aucun doute qu'il voulait ces élections, le député de Winnipeg-Centre a fait en sorte que les aînés à faible revenu, qui sont les plus vulnérables, ne savent pas quel sera le montant de leurs prestations ni quand ils vont les recevoir.

Encore une fois, entre ce que les néo-démocrates disent et la façon dont leur parti vote, il y a une marge.

**Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.):** Monsieur le Président, j'aurais énormément de choses à redire à propos du discours du député.

Par exemple, lorsqu'il a parlé du faible taux de pauvreté des aînés du Canada, je me serais attendue à ce qu'il reconnaisse la contribution du Parti libéral, qui a instauré le SRG. Or, selon lui, c'est en dépit des partis de l'opposition que ce taux est faible.

Je dois dire qu'au lieu d'être là pour les Canadiens à faible revenu, le gouvernement met en place des crédits d'impôt régressifs qui les excluent.

Prenons par exemple une ville comme Vancouver, où les loyers, les coûts d'habitation et l'impôt foncier sont faramineux et ne cessent d'augmenter. Il y a de nombreux aînés dans ma circonscription, Vancouver Quadra, qui peuvent à peine conserver leur maison ou leur appartement, car ces coûts sont trop élevés. J'aimerais poser une question au député. En quoi le fait d'augmenter le SRG de moins de deux dollars par jour pourrait aider ces aînés à se sortir de la pauvreté, étant donné que les autres coûts, notamment le coût des aliments, ne cessent de grimper?

**M. Ben Lobb:** Monsieur le Président, je dirai d'abord à la députée de Vancouver Quadra que la somme de 300 millions de dollars ajoutée au Supplément de revenu garanti est un bien meilleur investissement que le montant de 300 millions de dollars dépensé en affiches et en publicités électorales, des dépenses qu'elle a pourtant appuyées.

La députée peut bien parler, elle a voté en faveur d'élections qui ont coûté 300 millions de dollars.

Grâce aux mesures budgétaires que nous avons prises, 85 000 personnes âgées ne paient plus d'impôt. Nous avons dû tordre le bras à l'opposition pour faire adopter ces mesures. Une personne âgée seule peut gagner un peu plus de 19 000 \$ et un couple un peu plus de 38 000 \$ sans payer d'impôt.

Maintenant, il faut tordre le bras aux députés de l'opposition pour les convaincre que c'est une bonne idée. Je ne sais pas ce qu'ils offrent, mais ce n'est pas à la hauteur de ce que nous offrons. Je le répète, ils ont appuyé des élections qui ont coûté 300 millions de dollars. Nous appuyons une dépense de 300 millions de dollars pour les personnes âgées.

• (1315)

[Français]

**M. Marc-André Morin (Laurentides—Labelle, NPD):** Monsieur le Président, en arrivant ici, je me suis rendu compte que, dans cette salle, personne n'est pauvre. On a tous un bon salaire et de bonnes voitures, et on vit dans un confort raisonnable.

Pour ma part, j'ai grandi dans la réalité. Dans ma circonscription, je côtoie des gens qui affrontent la réalité quotidiennement et qui savent ce que c'est que de survivre dans les conditions économiques actuelles. La chose la plus insultante pour eux, c'est se faire dire par quelqu'un qui fait 160 000 \$ par année que, si on est pauvre, c'est parce qu'on administre mal son budget. Je trouve cela un peu méprisant envers la population.

J'aimerais que mes collègues de l'autre côté de la Chambre soient un peu plus sensibles à la réalité quotidienne des citoyens. Alors que ma collègue témoignait plus tôt de la misère la plus triste que des retraités peuvent vivre, tous les députés de l'autre côté de la Chambre jasaient et ricanaient. Je trouve que c'est une insulte à la population.

[Traduction]

**M. Ben Lobb:** Monsieur le Président, je ne sais pas ce qu'écoutait le député d'en face. Il a dû se tromper de canal.

Je racontais l'histoire d'une jeune femme du comté de Huron qui a participé à un programme et a appris à faire un budget. Je n'ai jamais dit que les gens qui étaient pauvres l'étaient parce qu'ils ne savaient pas administrer leur argent. Je dis qu'il existe un programme financé par le gouvernement fédéral et offert par Condition féminine pour aider les femmes à mieux s'outiller pour la vie. N'est-ce pas formidable? N'est-ce pas la meilleure chose que vous ayez entendue?

*Travaux des subsides*

La mauvaise chose pour ce nouveau député est que son parti a voté contre cette initiative. Sauf votre respect, c'est vous qui devriez présenter des excuses à la Chambre pour avoir voté contre.

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Avant de reprendre le débat, je tiens à rappeler aux députés que lorsqu'ils interviennent, posent une question ou répondent, ils doivent le faire par l'entremise de la présidence. À quelques occasions ce matin, des députés ont semblé l'oublier.

Reprise du débat. La députée de Gatineau a la parole.

[Français]

**Mme Françoise Boivin (Gatineau, NPD):** Monsieur le Président, j'écoutais les commentaires de mon collègue de Laurentides—Labelle, qui a tout à fait raison. À mon point de vue, on devrait se réunir ici avec un seul objectif: représenter les gens qui nous ont élus. Les gens qui nous ont élus, c'est du monde en chair et en os. De plus en plus, il s'agit de gens vieillissants. Je ne peux pas croire que quelqu'un ici, aujourd'hui, va voter contre une motion qui dit ceci:

Que, de l'avis de la Chambre, mettre fin à la pauvreté des aînés au Canada est possible du point de vue financier et, par conséquent, elle demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour augmenter suffisamment le Supplément du revenu garanti pour atteindre cet objectif.

On parle des aînés, mais je pense aux enfants qu'on s'était engagé à sortir de la pauvreté d'ici l'an 2000. On est en 2011 et ce n'est pas fait. Je pense aux gens les plus vulnérables, aux aînés. Le NPD a fait sa campagne là-dessus. Je ne laisserai pas les députés d'en face nous dire qu'on a voté contre une mesure qui aurait sorti les aînés de la pauvreté, car ce qu'offre le gouvernement, ce sont des *peanuts*. En notre âme et conscience, on était dans l'impossibilité d'accepter ces *peanuts*. Appuyer ce genre de mesures aurait été une insulte aux aînés que l'on représente. On me dit de retourner dans ma circonscription de Gatineau aujourd'hui et de dire que je suis fière d'offrir un dollar et quelques sous aux aînés de Gatineau qui sont sous le seuil de la pauvreté. *Shame on us all. That's what I'm saying.*

• (1320)

On a été élus et on entend souvent parler du mandat fort du gouvernement conservateur. Or, le mandat fort, il est à 40 p. 100. Dans mon livre à moi, je n'aurais pas passé mes études en droit si j'avais eu des notes de 40 p. 100. Alors, quelque part, notre système électoral fait en sorte — et je m'incline devant cela — que les conservateurs sont le gouvernement. Mais cela étant dit, il faut quand même être respectueux du fait que 60 p. 100 de la population ont dit « non » à ces politiques rétrogrades qui ne fonctionnent pas pour les gens qu'on est censés représenter ici.

Mon collègue de Laurentides—Labelle a tout à fait raison. Nous sommes tous maintenant ici des gens qui ont des salaires décentes, qui n'ont pas à s'inquiéter d'une pension, sauf si on ne se fait pas réélire, et qui ont des avantages que bien des gens aimeraient avoir. Alors, d'offrir une piastre et quelques sous, je trouve cela tellement épouvantable, alors que ce qu'on devrait faire, c'est arrêter de faire de la petite politique sur le dos des plus démunis au Canada. Il faudrait s'organiser. Certains me poseront la question à savoir combien d'argent de plus est nécessaire? Il faut qu'on trouve le nombre d'aînés qui sont en-dessous du seuil de la pauvreté et qu'on offre à ces gens les moyens de se payer un endroit où demeurer.

Je regardais la Charte des aînés du NPD. Dans mon comté, j'ai gagné avec 62 p. 100 du vote de la population, parce que mes priorités étaient les aînés, la santé et les choses qui nous touchent tous dans le quotidien. Quand je me présenterai devant eux, je leur dirai que je suis là pour les représenter.

Il y a des personnes qui ne sont pas capables d'avoir plus de deux bains par semaine. Ce sont des aînés qu'on a stationnés dans un centre pour personnes âgées en se disant que puisque l'État s'en occupe, on ne s'en occupe plus. Mais l'État s'en occupe en leur donnant un bain par semaine et ainsi de suite. C'est comme cela qu'on traite nos aînés. Ces gens ont donné tout ce qu'ils avaient à donner à notre pays. Je trouve cela épouvantable. Quand on aborde ce genre de dossiers, cela me met hors de moi de voir qu'on fait de la petite politique avec cela.

C'est vrai et c'est immanquable, j'étais pareille en 2004. J'ai oublié de dire, monsieur le Président, que je partagerai mon temps avec le très honorable député de Thunder Bay—Rainy River. Il n'y a pas à dire, je me l'étais de plus indiqué en premier.

J'ai oublié de le mentionner car j'ai été frappée par les propos du collègue d'en face. Il osait dire au député de Winnipeg-Centre qu'il avait voté contre une mesure pour les aînés. C'est presque une insulte à l'intelligence. J'ose espérer que ceux qui nous regardent à la télévision sont en mesure de bien comprendre que les gens de ce côté-ci de la Chambre travaillent à une seule chose, c'est-à-dire de leur assurer des mesures décentes et humaines. On ne se laissera pas dire par les gens d'en face que ce n'est pas le cas. Et quand les conservateurs ont perdu la dernière fois, ce n'était pas, en passant, sur leur budget, c'était sur des mesures d'éthique, sur des mesures de bris de confiance à la Chambre. On va replacer les choses en perspective.

Il semble qu'adopter des mesures au Parlement canadien, cela ne vaut pas grand-chose, parce qu'en 2006, on a adopté une charte des aînés à l'initiative du NPD. Sauf qu'on n'a jamais donné la sanction royale à cette charte. Que disait cette charte? Je trouve épouvantable qu'on ne l'ait pas mise en vigueur. Elle demandait que le gouvernement travaille en collaboration avec les provinces et disait ceci: « Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait remédier à des décennies de sous-financement des programmes destinés aux personnes âgées [...]. On demandait de créer une Charte des aînés qui reconnaissait que les personnes âgées sont des membres créatifs, actifs et appréciés de notre société et on demandait que cette charte protège le droit de toute personne âgée vivant au Canada en adoptant les mesures suivantes.

Imaginez! On n'a pas encore réussi à mettre cela en place.

On leur garantissait ceci: la sécurité du revenu au moyen de pensions protégées et d'un soutien du revenu public indexé permettant un bien-être économique raisonnable — je ne vois pas pourquoi on s'y oppose —; le logement au moyen de logements sûrs, abordables et accessibles; un mieux-être au moyen d'une promotion de la santé et des soins préventifs; des soins de santé grâce à un système de santé universel, sûr, public et accessible comprenant des soins primaires, des soins dentaires, des soins à domicile, des soins palliatifs et gériatriques et un régime d'assurance-médicaments; un épanouissement personnel grâce à un accès permanent à des loisirs, à l'éducation et à de la formation abordable.

Ce sont des choses normales qu'on devrait offrir à tout être humain. Cela me dépasse qu'on puisse être contre cela. Mais ce qui me dépasse encore plus — et là je mets mon chapeau de porte-parole en matière de condition féminine —, c'est que la plupart des aînés qui vivent sous le seuil de la pauvreté sont des femmes qu'on ignore jour après jour.

*Travaux des subsides*

● (1325)

Il faut aller se promener dans les centres de soins de longue durée et dans les appartements à loyer modique pour voir dans quelles conditions ces gens vivent. Que le gouvernement conservateur, année après année, coupe les fonds aux groupes qui travaillent à sortir ces gens de la pauvreté avec des montants minimes pour les empêcher de fonctionner, cela me dépasse.

Ce soir, qui va se lever pour voter contre une motion qui demande simplement au gouvernement de prendre immédiatement des mesures afin d'augmenter suffisamment le Supplément de revenu garanti pour sortir ces personnes de la pauvreté? J'ai bien hâte de voir le résultat de ce vote.

[Traduction]

**M. Brian Jean (Fort McMurray—Athabasca, PCC):** J'ai écouté attentivement ce que la députée a dit, et plus particulièrement lorsqu'elle a parlé des votes antérieurs. Le parti de la députée a voté contre le Plan d'action économique, qui a évidemment sauvé le pays du ralentissement économique de même que plusieurs milliers d'emplois. En fait, nous avons créé plus d'un demi-million d'emplois depuis la mise en oeuvre du plan et nous avons enregistré plusieurs trimestres consécutifs de croissance soutenue.

Comment la députée peut-elle siéger au sein d'un parti qui a voté contre les Québécois, contre des projets d'amélioration du réseau routier et des ponts et contre les multiplexes? Plus particulièrement, il a voté contre l'allocation d'un milliard de dollars pour l'établissement d'un Fonds pour l'infrastructure verte au pays. Il a voté contre l'affectation d'un milliard de dollars à des projets d'énergie propre. Voilà ce que je ne comprends pas.

En fait, il y a de nombreux sites contaminés au Québec et le Plan d'action économique visait à effectuer des investissements à cet égard également, et son parti a voté contre l'idée.

Comment justifie-t-elle cette décision maintenant, d'autant plus que l'infrastructure est utilisée par les aînés de partout au pays et qu'il s'agissait du plus gros investissement dans l'infrastructure de l'histoire du Canada en dollars réels? Comment justifie-t-elle le fait qu'elle siége de ce côté-là, alors que son parti a voté contre ces initiatives?

**Mme Françoise Boivin:** Monsieur le Président, j'ai toujours du mal à écouter un député conservateur qui prononce le mot « vert » dans son discours.

[Français]

Seulement avec l'argent investi dans les pancartes du plan d'action du gouvernement conservateur, qu'on s'est fait fort d'afficher un peu partout au cours de la dernière année, on aurait pu sortir beaucoup d'aînés de la pauvreté. Cela aurait déjà été quelque chose.

Le député me demande comment je fais pour être de ce côté de la Chambre. C'est très facile, parce qu'ici, on pense qu'au lieu du mortier et du béton, les gens devraient être la priorité.

C'est bien beau d'avoir de belles routes, et je suis en faveur des belles routes et des ponts, mais si les gens ne peuvent même pas les utiliser parce qu'ils ne peuvent pas se payer une voiture ou le transport en commun, le béton ne sert pas à grand-chose. C'est donc une question de priorité et de gestion des budgets que l'on a. Il ne s'agit pas d'investir plus d'argent. Le NPD ne mettra pas le pays en faillite, mais plutôt qu'un dirigeant de grande entreprise reçoive 1 million de dollars en profits, il pourrait en recevoir 500 000 \$, et le reste pourrait aller à un autre.

[Traduction]

**L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.):** Monsieur le Président, je veux demander à la députée du Nouveau Parti démocratique, ainsi qu'à tous les députés de ce parti, s'ils se joindront à moi et au Parti libéral du Canada pour protéger les droits des aînés et leur capacité de subvenir à leurs besoins à la suite des modifications apportées au Supplément de revenu garanti.

Ces modifications ont été apportées le 17 mai 2010, quand les aînés ont perdu la capacité ou le droit de retirer de l'argent de leur fonds enregistré de revenu de retraite sans que cela modifie le calcul de leur revenu total aux fins du Supplément de revenu garanti.

Une décision a été prise en raison de la décision Ward, qui a été rendue en 2007 à la suite d'une poursuite du gouvernement du Canada contre un prestataire du SRG parce que ce dernier avait touché des sommes d'argent auxquelles il n'avait pas droit. La cour a invalidé certaines dispositions qui permettaient aux personnes âgées de soustraire certaines sources de revenu du calcul de leur revenu total. Le gouvernement n'a jamais réagi en modifiant la loi. La cour a demandé au gouvernement de modifier la loi pour édicter des dispositions valides à cette fin parce que le libellé de la Loi sur la sécurité de la vieillesse en vigueur à l'époque rendait la disposition invalide.

● (1330)

[Français]

**Mme Françoise Boivin:** Monsieur le Président, ce dont parlait mon collègue dans son premier commentaire est intéressant.

[Traduction]

Il a demandé si allions nous joindre à lui. Nous avons eu une longue discussion à ce sujet la fin de semaine dernière. Nous étions disposés à en discuter, mais cela s'est arrêté là.

Cela dit, concernant la décision de la cour et le fait qu'il faille beaucoup de temps pour corriger la situation, je ne pense pas que le NPD considère que le gouvernement respecte le sens de la décision.

[Français]

Par contre, ce que j'aimerais bien dire au Parti libéral du Canada, c'est qu'il va probablement se faire fort de voter avec nous sur cette motion, mais cela aurait été tellement agréable si, quand il était majoritaire et qu'il avait beaucoup d'argent en banque, il avait réglé le problème de la pauvreté chez les enfants et les aînés.

[Traduction]

**M. John Rafferty (Thunder Bay—Rainy River, NPD):** Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre part au débat, d'autant plus que les personnes âgées de Thunder Bay—Rainy River souffrent terriblement. Je vais vous raconter au moins deux cas. Ces histoires me fendent le coeur rien que d'y penser, mais je tiens à les raconter.

Il n'est pas question ici de trouver une aiguille dans une botte de foin, mais je dirais plutôt de trouver du foin dans une meule de foin, ce que nous pouvons faire. Dans leur plate-forme électorale, les néo-démocrates déclaraient ce qu'ils ont toujours préconisé et c'est ceci:

Le NPD s'engage à augmenter le Supplément de revenu garanti annuel à un niveau suffisant dans le premier budget pour que tous les aînés du pays puissent immédiatement vivre dans la dignité.

*Travaux des subsides*

Nous pouvons le faire. La sécurité à la retraite a toujours été une priorité du Nouveau Parti démocratique. Cela a toujours été une priorité des partis qui l'ont précédé. En 1927, le Canada a adopté sa toute première loi sur les pensions, et elle avait été présentée par le Parti travailliste indépendant, un des précurseurs du NPD. Lorsque les néo-démocrates parlent de la motion à l'étude aujourd'hui, ils parlent en connaissance de cause, en raison de leur histoire et de décennies d'efforts pour sortir les personnes âgées de la pauvreté.

Il y a aujourd'hui environ 250 000 personnes âgées vivant dans la pauvreté. Le débat ne porte pas tant sur le SRG et le RPC que sur le respect et la dignité. Ce sont deux choses dont nous, les néo-démocrates, voulons parler parce que beaucoup de personnes âgées ne reçoivent pas le respect qui leur est dû et ne vivent pas dans la dignité.

J'ai fait une assemblée publique par téléphone avant les élections et plus de 8 500 électeurs de ma circonscription y ont participé. Les deux choses qui ont été mentionnées le plus souvent, et de loin, comme étant les plus importantes, sont les moyens financiers et la sécurité à la retraite. Je soupçonne que c'est le cas dans toutes les circonscriptions du Canada, tant rurales qu'urbaines.

Dans le budget, les conservateurs parlent de 1,64 \$ par jour pour les personnes âgées. Tout le monde ici se souviendra que le gouvernement actuel a conspiré avec les gouvernements de l'Ontario et de la Colombie-Britannique pour faire payer aux personnes âgées 3 \$ en moyenne par jour en TVH. C'est ce que les personnes âgées paient en moyenne en TVH. Ils obtiennent 1,64 \$ dans le budget, ce que le gouvernement dit être fabuleux, mais il leur enlève 3 \$, peut-être plus, en TVH.

Tout à l'heure, un député a parlé d'excuses. Je crois que c'est le gouvernement qui devrait présenter des excuses. Il devrait s'excuser d'offrir 1,64 \$ par jour en affirmant que cela suffit pour le respect et la dignité des personnes âgées. Ce n'est pas le cas.

Les plus vulnérables des personnes âgées sont les femmes. En effet, au Canada, 70 p. 100 des aînés pauvres sont des femmes. En 2008, le taux de pauvreté chez les femmes était deux fois supérieur à celui des hommes. Le gouvernement fournit près de la totalité du revenu des aînés qui vivent dans la pauvreté. C'est pourquoi le montant de 1,64 \$ par jour m'attriste.

Si le gouvernement ne tenait compte que de l'aspect économique, sans tenir compte de l'aspect humain, sortir tous les aînés du Canada de la pauvreté est bon pour le pays. C'est bon pour l'économie. En effet, où les aînés dépensent-ils leur argent? Ils le dépensent dans leurs collectivités locales, là où ils vivent, et tout ce qu'ils veulent, c'est pouvoir acheter un cadeau à leurs petits-enfants pour leur anniversaire. C'est tout ce qu'ils veulent. Ils dépensent leur argent dans leur collectivité. Par conséquent, 700 millions de dollars pour sortir tous les aînés de la pauvreté, c'est 700 millions de dollars injectés directement dans les économies locales.

● (1335)

J'aimerais parler brièvement de certains aînés que j'ai rencontrés dans ma circonscription. Si les gens ont besoin de soins de santé dans ma circonscription, ils ont deux choix: ceux qui vivent dans l'ouest de ma circonscription peuvent aller à Winnipeg; ceux qui vivent dans l'est peuvent aller à Thunder Bay. Je ne sais pas comment le système fonctionne dans les autres provinces, mais en Ontario, il existe des subventions de voyage. Cependant, les gens doivent déboursier les frais, puis demander un remboursement.

Un aller-retour d'Atikokan à Thunder Bay coûte 300 \$. La région n'est pas desservie par le chemin de fer. L'autobus ne dessert qu'occasionnellement la collectivité. Il faut donc y aller en voiture ou

en taxi. En taxi, un aller simple coûte 160 \$ et les gens doivent déboursier les frais, puis demander un remboursement.

Je connais des aînés qui ne vont pas à l'hôpital pour se faire soigner et qui ne vont pas à leurs rendez-vous de suivi, parce qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire pour s'y rendre. Je connais des aînés qui ne prennent pas leurs médicaments. Ils n'achètent pas leurs médicaments, car ils n'en ont pas les moyens. Certains ne prennent qu'une demi-dose par jour ou utilisent une autre stratégie pour essayer d'économiser de l'argent.

J'aimerais brosser le portrait d'un visage de la pauvreté dans ma circonscription. Il n'y a pas si longtemps, à Atikokan, je me suis entretenu avec un aîné, un octogénaire. Sa femme est décédée. Il a élevé quatre enfants, qui ont tous quitté la localité. Il est venu me voir un jour pour me dire qu'il ne pouvait payer son compte d'électricité. Je lui ai demandé s'il avait adopté des stratégies de conservation d'énergie. Il m'a répondu qu'il n'utilise qu'une seule ampoule et qu'il débranche son réfrigérateur un jour sur deux.

Pour cet homme et son compte d'électricité, la TVH du gouvernement est la goutte qui a fait déborder le vase. Pour les aînés de ma circonscription, c'est la réalité.

Peu importe combien de députés ne sont pas d'accord et ne voient pas la chose de la même façon, cette situation existe dans toutes les circonscriptions.

Comment se manifeste cette situation dans ma circonscription? À propos de la longévité des aînés, il nous arrive à tous d'aller à des funérailles ou de lire dans les journaux qu'un aîné est mort. Dans ces moments, nous nous disons que cet aîné n'aurait pas dû mourir, qu'il était trop tôt. Pour les aînés qui vivent sous le seuil de la pauvreté, la malnutrition, la dépression et le suicide sont choses communes.

Le meilleur indicateur de la longévité d'un aîné, c'est le nombre d'amis qu'il a. J'ignore si les députés savaient cela. Le nombre d'amis que compte un aîné détermine sa durée de vie. Cependant, je parle sans cesse à des aînés qui ont peu d'amis, voire aucun. S'ils n'ont pas d'amis, c'est parce qu'ils sont pauvres et en ont honte. Pourquoi inviteraient-ils donc des amis à la maison? Que pourraient-ils leur offrir? De quoi pourraient-ils bien parler? C'est ainsi qu'ils perdent petit à petit leurs amis. Ce ne sont pas leurs amis qui ne veulent pas les fréquenter, ce sont les aînés qui ont honte de fréquenter leurs amis. C'est affligeant, parce que ces aînés-là seront criblés de problèmes de santé et mourront prématurément.

Que pouvons-nous faire? Quels sont nos choix? Si nous achetons un F-35 de moins, nous pourrions sortir tous les aînés de la pauvreté pendant deux ans. Si nous cessons de faire des cadeaux aux grandes pétrolières et aux banques, nous aurons plus qu'assez d'argent pour sortir tous les aînés de la pauvreté au Canada indéfiniment.

● (1340)

**M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Monsieur le Président, comme nous l'avons entendu un peu plus tôt, nous sortons tout juste de l'une des pires récessions mondiales depuis la Crise de 1929 et le taux de pauvreté chez les aînés, qui était de 7,9 p. 100 il y a environ 10 ans, est passé à 5,8 p. 100. Voilà un changement non négligeable, et il est en grande partie attribuable aux mesures prises par le gouvernement. J'estime toutefois que 5,8 p. 100 est trop élevé.

*Travaux des subsides*

Au cours de la dernière session, le gouvernement a présenté un projet de loi en vue de bonifier le SRG, d'accroître les fonds alloués aux aînés. Les députés d'en face se sont tous systématiquement opposés à chacune des initiatives proposées par le gouvernement pour venir en aide aux aînés. Je me demande ce que le député a à dire à cet égard.

**M. John Rafferty:** Monsieur le Président, je suis reconnaissant de cette observation, car elle me donne l'occasion de déclarer qu'il est inacceptable que des aînés vivent dans la pauvreté au Canada. Il est inacceptable que qui que ce soit vive dans la pauvreté dans un pays comme le nôtre.

Les ministériels disent que les néo-démocrates n'appuient pas le programme conservateur. Permettez-moi de parler de leur accord tacite avec le premier ministre de l'Ontario, M. McGuinty, au sujet de la TVH. S'ils veulent savoir pourquoi les députés de l'opposition ne les appuient pas à cet égard, c'est parce que cette mesure fait écopier non seulement tous les Ontariens, mais particulièrement les aînés de l'Ontario qui vivent dans la pauvreté. Le gouvernement conservateur les appauvrit davantage. Pourquoi l'opposition déclarerait-elle son appui au gouvernement alors qu'il aggrave la situation des aînés pauvres du Canada?

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à souligner deux ou trois petits points, après quoi je poserai une question.

Les néo-démocrates semblent mettre l'accent sur l'augmentation des revenus. Pourtant, il y a de nombreuses autres façons de sortir les aînés de la pauvreté. Nous devons adopter une approche globale. Beaucoup de facteurs permettraient largement d'atteindre cet objectif.

Vers la fin de son intervention, mon collègue a fait allusion à l'annulation de l'achat d'un avion à réaction. Il a dit que cela permettrait de payer le coût de la stratégie proposée par les néo-démocrates.

Je n'ai pas de question sur les priorités. Nous, les libéraux, croyons que les priorités du gouvernement ne sont pas les bonnes, qu'il s'agisse des allègements fiscaux accordés aux grandes entreprises ou des millions de dollars consacrés à l'achat de quelques chasseurs. Le Canada est un pays qui abonde de richesses, alors pourquoi ne traitons-nous pas mieux les aînés et pourquoi ne les aidons-nous pas à sortir de la pauvreté?

Les néo-démocrates croient-ils vraiment que l'annulation de l'achat d'un avion permettrait sans problème de couvrir le coût des efforts visant à sortir les aînés de la pauvreté?

• (1345)

**M. John Rafferty:** Monsieur le Président, cette question comporte en fait plusieurs parties.

Je suis d'accord avec mon collègue: oui, nous devons adopter une approche à volets multiples pour lutter contre la pauvreté, surtout la pauvreté qui touche les aînés. Mais il y a une mesure que nous pouvons prendre immédiatement: doubler le RPC au cours des 7 à 10 prochaines années. Nous recommandons plusieurs autres stratégies pour faire en sorte que les aînés puissent économiser suffisamment pour pouvoir acheter un cadeau d'anniversaire à leurs petits-enfants. La hausse du RPC fournirait une aide immédiate aux aînés. Je sais que les députés de l'autre côté sont d'accord avec moi.

Le gouvernement a dit qu'il ferait quelque chose dans le budget, mais il s'agit toujours de quarts de mesures, voire de dixièmes de mesures. Ce ne sont pas les mesures qui s'imposent. Le

gouvernement n'a pris aucun engagement réel pour s'assurer que les aînés canadiens ne vivent pas dans la pauvreté.

**M. Chris Warkentin (Peace River, PCC):** Monsieur le Président, cette question est importante car les aînés nous tiennent tous à coeur. Chacun d'entre nous a dans sa vie des personnes du troisième âge qui occupent une place spéciale. Personnellement, j'ai passé la journée d'hier avec des aînés qui comptent beaucoup pour moi, en l'occurrence mes grands-parents paternels ainsi que ma grand-mère maternelle. Ils m'ont fait part de leurs préoccupations à l'égard de ce que le gouvernement peut faire. Ma grand-mère veut simplement que tout le monde sache qu'elle a besoin de son courrier. J'ose espérer que les députés feront de leur mieux pour que la mesure à cet égard soit adoptée. Je sais que mon grand-père appréciera grandement qu'on aborde cette question à la Chambre aujourd'hui.

Le débat d'aujourd'hui est important et nous devrions discuter à la lumière d'un certain nombre de faits dont je parlerai plus avant. D'emblée, il importe de reconnaître que les aînés sont tous différents. On ne peut pas leur appliquer une approche universelle, comme on ne peut pas le faire pour ce qui est de la garde des enfants ou d'un autre enjeu auquel le gouvernement est actuellement confronté.

Il faut tenir compte du fait que, à l'échelle du Canada, la situation des aînés est très diversifiée. Voilà pourquoi, il importe d'offrir une grande diversité de mesures pour répondre aux préoccupations de ce segment de la population.

Il faut notamment reconnaître que certains aînés sont encore sur le marché du travail. Ils travaillent encore et font une contribution sociale en occupant un emploi rémunéré. Le fait d'être sur le marché du travail ne signifie pas nécessairement qu'on est à l'aise financièrement. Je connais bien des gens qui travaillent encore simplement par nécessité.

On sait également que si certains aînés éprouvent des problèmes de santé et certaines difficultés à l'égard des soins de santé, d'autres débordent de vitalité. Aujourd'hui, les Canadiens du troisième âge vivent plus vieux et sont en meilleure santé que les générations qui les ont précédés.

Je suis ravi d'intervenir à la Chambre aujourd'hui pour parler des nombreuses mesures que prend le gouvernement pour répondre aux préoccupations des aînés, notamment le versement de 300 millions de dollars additionnels pour bonifier le Supplément de revenu garanti. Voilà une importante initiative.

Dans les deux budgets de 2011, celui présenté avant les élections et celui présenté après, et durant la campagne électorale, le gouvernement a déclaré qu'il bonifierait le Supplément de revenu garanti à hauteur de 300 millions de dollars. Nous devons tous reconnaître que c'est une mesure importante que le gouvernement s'est engagé à prendre.



*Travaux des subsides*

Durant la campagne électorale, j'ai rencontré, dans ma circonscription, Peace River, un grand nombre de personnes âgées qui étaient très inquiètes et perplexes. D'une part, le gouvernement avait présenté un budget prévoyant des mesures d'une grande importance pour elles, et je ne parle pas uniquement des 300 millions de dollars qui allaient être consacrés au Supplément de revenu garanti. Le budget prévoyait toute une série d'autres mesures importantes pour les personnes âgées. Elles ne comprenaient pas comment les partis de l'opposition pouvaient justifier le déclenchement d'élections opportunistes et inutiles qui coûteraient plus de 300 millions de dollars en période d'austérité budgétaire. Elles savaient qu'elles pourraient bénéficier des mesures qui étaient proposées et qui avaient été retardées parce que les partis de l'opposition venaient de torpiller le budget et les mesures qu'il contenait.

Les Canadiens vivent plus longtemps en meilleure santé. C'est une situation différente que celle qu'ont connue presque toutes les générations précédentes. Cela signifie que les personnes âgées doivent pouvoir compter sur leur revenu de retraite plus longtemps.

Alors que nous aidons les Canadiens à assurer leur sécurité financière, il est important que le gouvernement et tous les députés reconnaissent que les temps changent, que les personnes âgées vivent plus longtemps et que nous devons prendre ces deux réalités en considération.

La chose la plus importante que le gouvernement puisse faire ou fait, à mon avis, est d'aider les personnes âgées au moyen du régime de pensions public. Ce régime est très efficace. Il est reconnu internationalement, et pour cause.

Cette année, des Canadiens recevront près de 70 milliards de dollars en prestations dans le cadre du Régime de pensions du Canada, du programme de Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Le Supplément de revenu garanti, qui offre de l'aide supplémentaire aux personnes âgées qui ont peu ou pas de revenu, a beaucoup contribué à réduire la pauvreté chez les personnes âgées.

• (1350)

Il importe de reconnaître les faits, et le débat d'aujourd'hui doit s'appuyer sur des faits. Les anecdotes fusent de toutes parts. Or, il importe d'examiner les faits, car si l'on creuse les faits, ceux-ci nous révèlent des choses qu'il est important pour nous tous de prendre en considération.

Il est important que les Canadiens et que tous les députés reconnaissent que, au Canada, le taux de pauvreté chez les aînés, qui est de 5,8 p. 100, est parmi les plus bas des pays industrialisés. Certes, un taux de 5,8 p. 100 est encore trop élevé, car personne à la Chambre ne veut voir un seul aîné vivre sous le seuil de la pauvreté, mais nous devons reconnaître qu'il s'agit d'une amélioration considérable par rapport aux années précédentes. Ce taux est plus bas qu'il ne l'a jamais été sous les gouvernements précédents. En 2003, il était de 6,8 p. 100, et même quelques années plus tôt, en 1999, il avait atteint 7,9 p. 100.

En reconnaissant que le Canada affiche l'un des taux de pauvreté des aînés les plus bas dans le monde, il est important que nous reconnaissions en même temps à quelle période et dans quelles circonstances une telle chose se produit. Nous venons à peine d'assister à la grande récession, l'une des pires débâcles économiques des dernières générations, et c'est dans ce contexte que le Canada affiche à ce jour l'un des taux les plus bas de pauvreté parmi les aînés.

À l'instar des députés d'en face, je regarde les nouvelles. Nous pouvons constater que, dans d'autres pays, on se contente de maintenir les prestations aux niveaux où elles sont depuis les dernières années. C'est la norme. Tandis que nous voyons des gouvernements contraints à retirer aux aînés des prestations qu'ils leur ont consenties, au Canada, non seulement nous maintenons toutes les prestations que nous avons versées aux aînés au cours des dernières années, mais, en outre, nous les bonifions. En plus d'avoir l'un des taux de pauvreté chez les aînés les plus bas de toute l'histoire de notre pays et dans le monde, nous nous employons à le réduire encore davantage.

L'approche économique du gouvernement, qui est fondée sur la prudence et la responsabilité financière, fonctionne. C'est ce qui explique que les Canadiens âgés aient voté très majoritairement en faveur des initiatives du gouvernement aux dernières élections. La nouvelle prestation complémentaire au Supplément de revenu garanti donnera aux personnes âgées les plus pauvres et les plus vulnérables une prestation supplémentaire annuelle allant jusqu'à 600 \$ pour les personnes âgées vivant seules et jusqu'à 840 \$ par année pour les couples. Cette mesure, qui constitue un investissement de plus de 300 millions de dollars par année, permettra d'accroître la sécurité financière de plus de 680 000 personnes âgées d'un bout à l'autre de notre merveilleux pays et d'améliorer leur bien-être.

Il s'agit également de la plus forte augmentation du Supplément de revenu garanti en plus de 25 ans. De plus, cette mesure est abordable et ne fait pas augmenter les impôts. Je fais ici une distinction importante. Les partis de l'opposition ont proposé toutes sortes de programmes qui coûteraient plusieurs milliards de dollars, mais ils se sont aussi engagés à hausser les impôts des Canadiens, y compris ceux des Canadiens âgés.

Compte tenu des différences qu'on constate entre ce que proposent les différents partis, je me demande pourquoi les partis de l'opposition ont voté contre le budget de 2011 et pourquoi ils ont obligé les Canadiens à subir une campagne électorale inutile et opportuniste qui a gaspillé plus de 300 millions de dollars de fonds publics qui auraient pu servir à aider les personnes âgées.

Je ne peux pas me plaindre du résultat des élections, mais je dois m'interroger quant à ce qui a motivé des partis de l'opposition à en forcer le déclenchement. Force est de se demander pourquoi les Canadiens d'un bout à l'autre du pays ont élu un gouvernement conservateur majoritaire.

• (1355)

Après avoir discuté avec des résidents de ma circonscription, et plus précisément avec des aînés, il me paraît très clair qu'ils croient au plan que le gouvernement a présenté. Ils reconnaissent que c'est un plan prudent et financièrement responsable.

Notre gouvernement a pris toutes sortes de mesures depuis son élection en 2006 et il est important de se pencher sur certaines d'entre elles. Lorsqu'on examine les statistiques, on constate que le taux de pauvreté chez les aînés n'a jamais été aussi bas, et ce grâce aux mesures adoptées par notre gouvernement.

*Déclarations de députés*

Il convient de reconnaître qu'il n'existe aucune solution universelle aux problèmes qui touchent les aînés, et c'est la raison pour laquelle nous avons présenté une série de mesures différentes. Citons notamment l'augmentation de 1 000 \$ à deux reprises du crédit en raison de l'âge, qui profitera à 2,2 millions d'aînés; le doublement du crédit pour revenu de pension, qui est passé à 2 000 \$; le fractionnement du revenu de pension; le relèvement de l'âge limite pour convertir les régimes enregistrés d'épargne-retraite, qui est passée de 69 à 71 ans; et la réduction de 25 p. 100 du retrait minimum obligatoire des fonds enregistrés de revenu de retraite, ce qui offre ainsi un allègement fiscal de l'ordre de 200 millions de dollars aux aînés.

Avant que ces mesures soient mises en place, ces gens payaient des impôts. Maintenant, grâce à ces mesures, 85 000 aînés canadiens ne paient plus d'impôt fédéral sur le revenu. En 2011, une personne âgée qui gagnait environ 19 000 \$ et un couple âgé qui touchait 38 000 \$ n'avaient pas à payer d'impôt sur le revenu fédéral. Je peux dire que ces mesures sont grandement appréciées par les aînés dans ma circonscription.

Quand je discute avec des aînés, bon nombre d'entre eux affirment vouloir continuer à jouer un rôle important sur le marché du travail. Il importe que les gouvernements continuent d'encourager les gens qui ont atteint l'âge de 65 ans, ou l'âge où ils sont reconnus comme étant une personne âgée, à demeurer sur le marché du travail et qu'il leur permette de le faire. Nous bénéficions tous, en tant que Canadiens, de la participation dans la population active des aînés, dont les contributions sont uniques et importantes.

• (1400)

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** À l'ordre, s'il vous plaît. Je dois interrompre le député. Il restera sept minutes au député de Peace River lorsque la Chambre reprendra le débat sur cette question.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

**M. Royal Galipeau (Ottawa—Orléans, PCC):** Monsieur le Président, cette année, le Conseil national de recherches fête avec fierté ses 95 ans d'histoire. Au nombre de ses réalisations, mentionnons le stimulateur cardiaque, l'animation informatique et le bras canadien.

[Français]

Il a compté sur de grands leaders comme Jack Mackenzie, Larkin Kerwin et aujourd'hui, John McDougall. Pendant plus de 30 ans, j'ai défendu les intérêts du CNRC et sa science de pointe.

[Traduction]

Depuis cinq ans, à la Chambre et ailleurs, je préconise la création d'un centre de transfert technologique, qui permettra de mieux commercialiser la propriété intellectuelle du CNR.

[Français]

Voilà pourquoi je suis fier que ce gouvernement ait octroyé au CNRC un financement stable qui a augmenté de 17 p. 100 au cours des cinq dernières années afin de financer la recherche, d'aider les entreprises et de stimuler l'économie.

[Traduction]

Qui plus est, il y a deux ans, j'ai été heureux d'annoncer un fonds de relance temporaire de deux ans destiné au CNRC, dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.

[Français]

Principal organisme de recherche au Canada, le CNRC continue de jouir du soutien financier énergique du gouvernement.

\* \* \*

### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

**Mme Lise St-Denis (Saint-Maurice—Champlain, NPD):** Monsieur le Président, je désire d'abord remercier les électeurs de ma circonscription de Saint-Maurice—Champlain pour la confiance exprimée à mon endroit lors des élections du 2 mai dernier.

J'aimerais souligner devant cette Chambre que les résidents de La Tuque, lieu de naissance de Félix Leclerc, célèbrent cette année le 100<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de leur ville. À cette occasion, de multiples activités seront organisées tout au cours de l'été.

Je voudrais aussi attirer l'attention sur les efforts de la ville de Shawinigan pour créer de nouvelles industries originales et dynamiques afin de faire face aux multiples secousses économiques qu'a vécues l'industrie de la transformation du bois.

Je tiens à souligner le courage et la détermination des gens de ma circonscription qui font face, non sans heurts, à la restructuration de l'économie mondiale. Je profite donc de cet instant pour leur témoigner mon appui indéfectible dans la recherche de solutions économiques viables pour les régions.

\* \* \*

[Traduction]

### L'AFGHANISTAN

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Monsieur le Président, on peut dire mission accomplie. Alors que l'opération Athena — soit la participation du Canada à la Force internationale d'assistance à la sécurité — tire à sa fin en Afghanistan, je suis très fière de rendre hommage aux plus de 8 500 militaires de la BFC Petawawa qui ont servi en Afghanistan. Il s'en est passé des choses depuis l'arrivée sur le terrain des premiers militaires canadiens en 2002.

Nos hommes et nos femmes en uniforme sont animés d'un grand esprit de camaraderie et motivés par le désir de servir notre pays. Nous n'oublierons jamais les soldats qui ont fait le sacrifice ultime pour le Canada.

Les Canadiens reconnaissent les efforts déployés pour apporter stabilité et primauté du droit en Afghanistan. Notre mission en Afghanistan a profondément transformé la façon de voir les choses au Canada.

Il y a dix ans, de nombreux commentateurs avaient fait une croix sur nos forces armées. Autrefois le pire parasite de l'OTAN, le Canada est désormais un membre respecté de l'alliance occidentale.

Notre pays tout entier remercie sincèrement ses militaires.

*Déclarations de députés***LA PROMENADE DES DROITS DE LA PERSONNE**

**L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.):** Monsieur le Président, le 1<sup>er</sup> juillet, à l'occasion de la Fête du Canada, la municipalité de Côte Saint-Luc, située dans ma circonscription, Mont-Royal, ajoutera le nom de Aung San Suu Kyi, chef du mouvement démocratique birman, citoyenne honoraire du Canada, prix Nobel de la paix et grande héroïne de notre temps à la Promenade des droits de la personne de la municipalité.

Aung San Suu Kyi se joindra au panthéon des défenseurs des droits de la personne parmi lesquels figurent: Raoul Wallenberg, le premier citoyen honoraire du Canada; les anciens juges Antonio Lamer et Gilles Deschênes, respectivement de la Cour suprême du Canada et de la Cour supérieure du Québec; les juristes internationaux René Cassin et John Humphrey, ainsi que l'héroïne autochtone Mary Two-Axe Early.

[Français]

Je désire saluer le maire de Côte Saint-Luc, M. Anthony Housefather, ainsi que les membres du conseil municipal, qui ont fait de la promotion et de la protection des droits de la personne une priorité dans le cadre de leur travail.

\* \* \*

• (1405)

**LE PATRIMOINE CANADIEN**

**M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD):** Monsieur le Président, j'aimerais d'abord vous féliciter pour votre élection et, surtout, remercier chaleureusement les électeurs de la grande circonscription de Longueuil—Pierre-Boucher qui ont choisi d'exprimer autrement leurs valeurs sociales-démocrates en me confiant le mandat de les représenter. C'est un privilège et une responsabilité que j'honorerai avec dévouement et fierté.

Je veux aussi remercier tous les bénévoles sans qui, on le sait tous, l'action politique serait très difficile. Merci aux trois femmes de ma vie qui m'ont soutenu dans ce beau projet: mes filles Marilou et Rose ainsi que leur mère, Johanne. Je veux aussi remercier une quatrième femme, ma mère, qui a 80 ans et qui compte plus de 20 ans de militantisme pour le NPD. Elle aussi a su mettre le temps et pousser à la roue.

À titre de porte-parole en matière de sport et de porte-parole adjoint en matière de patrimoine canadien, je veillerai, entre autres, à ce que le projet d'aménagement de la Pointe-de-Longueuil se fasse au bénéfice de tous dans Longueuil—Pierre-Boucher, améliorant d'autant le réseau cyclable et son accès au métro Longueuil. Je veillerai surtout à redonner aux gens de la circonscription un accès naturel aux berges du fleuve Saint-Laurent.

\* \* \*

[Traduction]

**LA VILLE DE BRAMPTON**

**M. Parm Gill (Brampton—Springdale, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais féliciter la ville de Brampton, aussi appelée « la ville des fleurs », et ses habitants, qui ont organisé le sixième défilé des fleurs, lequel a connu un succès retentissant. Le défilé marque le coup d'envoi de l'été et donne à tous les habitants de Brampton l'occasion de se réunir, de mieux connaître le patrimoine de la ville et de s'amuser. Des milliers de personnes se sont rendues au centre-ville pour y voir défiler les chars et les amuseurs.

Le thème du défilé de cette année, « Brampton Welcomes Bollywood », revêtait une signification particulière. Comme les prix

de l'International Indian Film Academy seront remis cette semaine dans la région du Grand Toronto, de nombreuses stars de Bollywood ont aussi participé au défilé de Brampton.

Cette activité a connu un immense succès. Je désire souligner le travail acharné des centaines de bénévoles, qui ont planifié et organisé cette merveilleuse activité dont tous les habitants de Brampton ont pu profiter.

\* \* \*

**DES SOUHAITS D'ANNIVERSAIRE**

**Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais rendre hommage à M. Alex Sim, de Kamloops, qui célèbre aujourd'hui son 86<sup>e</sup> anniversaire entouré des membres du 419<sup>e</sup> Escadron de Cold Lake, en Alberta.

À l'âge de 16 ans, M. Sims a tenté de se joindre à l'Aviation royale du Canada durant la Seconde Guerre mondiale, mais il a été refusé à cause de son âge. M. Sims ne s'est pas laissé décourager. Il s'est joint à l'armée canadienne et il a participé à la campagne de Normandie. Plus tard, il a servi dans la guerre de Corée.

Bien qu'il ait eu une belle carrière dans l'armée, l'aviation a toujours été sa véritable passion. Il a été président du groupe du Pacifique de l'Association de la Force aérienne du Canada et membre de la 886<sup>e</sup> Escadre (Overlander) à Kamloops.

Au fil des années, il a été officier de liaison entre le 419<sup>e</sup> Escadron et la 886<sup>e</sup> Escadre. L'année dernière, il a été reconnu pour ses années de service, et on lui a donné le titre honorifique de commandant du 419<sup>e</sup> Escadron.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour souhaiter un bon anniversaire à M. Sims, qui est reconnu pour sa fougue, sa voix autoritaire et ses connaissances historiques impressionnantes, et pour le remercier de son dévouement envers les forces armées et le Canada.

\* \* \*

[Français]

**LE RELAIS POUR LA VIE DE REPENTIGNY**

**M. Jean-François Larose (Repentigny, NPD):** Monsieur le Président, tout d'abord, j'aimerais remercier les citoyens de la circonscription de Repentigny de m'avoir fait confiance le 2 mai dernier.

Ma circonscription en est une où il fait bon vivre. La preuve en est que, malgré qu'une multinationale comme Electrolux ferme, l'appauvrissement des familles et des aînés et la surtaxation des PME, ces mêmes citoyens se sont mobilisés, ont ouvert leur cœur et donné leur temps et même leur fond de tiroir pour un événement majeur: le combat contre le cancer. Le Relais pour la vie de Repentigny, qui a eu lieu vendredi dernier, est devenu l'un des plus gros au Canada. Ensemble, ils ont permis d'amasser un montant historique d'un peu plus d'un demi-million de dollars et de créer une soirée inoubliable.

Je demande à ce gouvernement de repenser son budget, de gratter les fonds de tiroir et de redonner plus aux citoyens qui sont les héros de tous les jours.

*Déclarations de députés***LES FESTIVALS D'ÉTÉ DANS MONCTON-RIVERVIEW-DIEPPE**

**M. Robert Goguen (Moncton—Riverview—Dieppe, PCC):** Monsieur le Président, dans un premier temps, j'aimerais vous féliciter pour votre élection comme Président de la Chambre. J'aimerais également remercier les électeurs de ma circonscription de m'avoir fait confiance et de m'avoir donné la possibilité de siéger ici, au Parlement.

[Traduction]

Comme le savent les députés, la saison des festivals estivaux approche à grands pas. C'est la saison des célébrations et de la joie. Les élèves du secondaire obtiendront bientôt leur diplôme de douzième année. J'aimerais saluer les diplômés qui ont fait leurs études dans l'une des écoles suivantes de ma circonscription: l'École Mathieu-Martin; l'École L'Odyssee; Moncton High; Harrison Trimble; Bernice MacNaughton High School; et Riverview High School.

Il convient de souligner quelques autres célébrations: demain, le 21 juin, la Journée nationale des Autochtones; le 24 juin, la Saint-Jean Baptiste; le 26 juin, la Journée du multiculturalisme; la fête du Canada et la Fête nationale des Acadiens, le 15 août.

Cependant, pour chacun d'entre nous des deux côtés de l'enceinte, la célébration la plus importante se fera autour d'un barbecue, avec nos électeurs, pour marquer le plus important événement de l'année: le 2 mai, jour de l'élection d'un gouvernement conservateur national stable.

\* \* \*

• (1410)

**LA SÉCURITÉ DES PRODUITS**

**M. Wladyslaw Lizon (Mississauga—Est—Cooksville, PCC):** Monsieur le Président, comme il s'agit de ma première intervention à la Chambre, j'aimerais remercier les bons gens de Mississauga—Est—Cooksville de m'avoir accordé leur confiance.

J'aimerais également souligner l'entrée en vigueur de la loi sur la sécurité des produits de consommation. Adoptée à l'unanimité à la Chambre, la nouvelle loi reflète l'engagement de notre gouvernement envers la santé et la sécurité des Canadiens. Les parents canadiens tiennent à ce que les produits auxquels sont exposés leurs enfants soient sans danger; la nouvelle loi sur la protection des consommateurs donne au gouvernement la capacité de prendre des mesures lorsque des produits dangereux sont vendus au Canada.

Je suis heureux d'annoncer que, à compter d'aujourd'hui, les nouvelles règles, qui ont joui de l'appui de tous les députés, sont en vigueur.

Voilà un exemple de plus de l'engagement du gouvernement conservateur envers les Canadiens, engagement qui se traduit en mesures positives qui, en l'occurrence, ont été bien accueillies par les groupes de protection des consommateurs et les parents de l'ensemble du pays.

\* \* \*

**LA JOURNÉE NATIONALE DES AUTOCHTONES**

**Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NDP):** Monsieur le Président, demain sera la Journée nationale des Autochtones. Sous la direction de KAIROS, plus de 200 représentants de congrégations confessionnelles canadiennes se joignent aujourd'hui à des représentants autochtones pour manifester en grand leur appui national à la prise de mesures, par le gouvernement, en vue de

défendre les droits et les intérêts de tous les peuples autochtones du Canada. Les représentants des diverses Églises et les chefs autochtones nous rappellent qu'il faut agir maintenant pour réaliser les engagements remarquables que nous avons pris sur la scène internationale concernant les droits des peuples autochtones.

Selon un rapport de la vérificatrice générale, non seulement le gouvernement n'a pas donné suite à la majorité des recommandations qu'elle lui a adressées en la matière au cours des dix dernières années, mais les conditions de vie des Premières nations se sont détériorées sur le plan du logement, de l'éducation et de la satisfaction des besoins essentiels, un contraste qu'elle juge inacceptable dans un pays aussi riche que le Canada.

Cependant, j'ai bon espoir que, de concert avec la Commission autochtone du Nouveau Parti démocratique, nous accroîtrons la sensibilisation de la population aux grands défis que doivent relever les Premières nations, les Inuits et les Métis du Canada et contribuerons avec encore plus d'énergie à tous leurs efforts.

J'invite tous les députés à se joindre à nous à l'occasion des célébrations de demain.

\* \* \*

**LA JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS**

**Mme Roxanne James (Scarborough-Centre, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour souligner la Journée mondiale des réfugiés.

Depuis longtemps, le Canada offre sa protection à ceux qui en ont besoin. En tant que Canadienne, je suis fière de notre tradition de compassion. Les programmes du Canada pour les réfugiés sont renommés partout dans le monde pour leur équité et leur générosité. En fait, l'an dernier, le Canada a accueilli, au prorata de sa population, plus de réfugiés que tout autre pays dans le monde, dans le cadre du programme de réinstallation de l'ONU.

Par exemple, nous avons accueilli plus de 2 300 Bhoutanais, dans différentes localités un peu partout au Canada, et nous prévoyons accueillir jusqu'à 5 000 autres réfugiés bhoutanais du Népal au cours des prochaines années. En outre, nous avons presque terminé la réinstallation de plus de 3 900 Karens de la Thaïlande.

Aujourd'hui, j'exhorte tous les Canadiens à penser au courage des millions de réfugiés et personnes déplacées, partout dans le monde, qui fuient la persécution, la tyrannie et l'oppression.

\* \* \*

**LA JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA DRÉPANOCYTOSE**

**Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, c'était hier la Journée mondiale de sensibilisation à la drépanocytose, une journée dont le but était de faire connaître une maladie identifiée depuis un siècle dans le monde occidental, de même que de reconnaître et célébrer le courage de ceux qui doivent vivre avec la drépanocytose, une maladie de nature génétique qui touche le système sanguin.

La drépanocytose atteint les cellules sanguines qui transportent l'oxygène dans le corps. Chez un patient touché de la drépanocytose, les globules rouges durcissent pour former de longs rubans qui obstruent les veines et les artères, causant des dommages aux vaisseaux sanguins des organes, y compris le cerveau et les poumons. Environ 10 p. 100 des enfants atteints subissent des accidents vasculaires cérébraux. Les enfants touchés par la drépanocytose sont extrêmement vulnérables aux infections et souffrent de crises périodiques qui leur causent des douleurs terribles et rendent leur respiration difficile.

La semaine dernière, j'ai déposé le projet de loi C-221, Loi concernant une stratégie nationale globale sur la drépanocytose et les thalassémies. J'espère que tous les députés se renseigneront sur cette maladie dévastatrice et qu'ils apporteront leur soutien aux familles touchées.

\* \* \*

•(1415)

#### LE NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA

**M. Blake Richards (Wild Rose, PCC):** Monsieur le Président, le NPD a clairement démontré en fin de semaine qu'il était complètement déconnecté des familles, des travailleurs et des personnes âgées du Canada.

Avec ses idées de fiscalité lourde, le NPD n'est pas apte à gouverner le Canada. Il ne pourrait pas tenir la barre en cette ère de reprise économique fragile à l'échelle mondiale.

Il nous montre en outre qu'il n'hésiterait pas à mettre en péril l'unité nationale en promettant de rouvrir la Constitution et en permettant à de nombreux députés souverainistes de siéger au sein de son caucus. L'imprudence du NPD créerait des conditions propices à la tenue d'un troisième référendum sur la souveraineté du Québec.

Le NPD fait semblant qu'il est en train de se moderniser et d'abandonner son idéologie radicale, mais l'impression qu'il donne est trompeuse. En réalité, il ne change pas et conserve bon nombre de ses politiques dangereuses.

Notre gouvernement conservateur représente les familles, les travailleurs et les personnes âgées. Il a reçu un mandat fort pour défendre les intérêts des vaillants Canadiens de tout le pays, contrairement au NPD, qui préfère écouter les groupes d'intérêts et les grands syndicats.

\* \* \*

[Français]

#### LES MI'GMAQ DE LISTUGUJ

**M. Philip Toone (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, NPD):** Monsieur le Président, aujourd'hui marque le 30<sup>e</sup> anniversaire de la résistance de la communauté mi'gmaq de Listuguj à un raid auquel elle a été soumise. Le 11 juin 1981, des policiers provinciaux armés et des agents de pêche ont envahi la communauté, arrêtant des résidents et saisissant leurs bateaux afin d'interdire leur pêche commerciale au saumon.

Il y a 30 ans aujourd'hui, le 20 juin 1981, le gouvernement provincial ordonna un deuxième raid, mais cette fois-là, les résidents de Listuguj ont barricadé l'accès. Par la suite, en 1993, le gouvernement mi'gmaq a rédigé la loi sur les pêches des Mi'gmaq de Listuguj.

Nous célébrons cet acte d'autonomie gouvernementale. Aujourd'hui, la rivière Restigouche est reconnue comme une des rivières à

saumon les mieux gérées au pays. Ça démontre qu'il est possible que des gouvernements canadiens et autochtones développent et maintiennent des relations réciproques non violentes qui bénéficient aux deux parties.

\* \* \*

[Traduction]

#### BETTY FOX

**M. Ed Holder (London-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, nous célébrons aujourd'hui une vie bien remplie, marquée par le chagrin, mais habitée par l'espoir.

Betty Fox, épouse de Rolly et mère de Fred, Darrell, Judy et Terry, est décédée vendredi matin. Nous accueillons l'annonce de sa disparition avec tristesse parce qu'aucun parent n'est censé survivre à ses enfants, mais aussi avec espoir parce qu'elle était animée d'une détermination farouche pour faire en sorte que la cause de Terry — c'est-à-dire la lutte contre le cancer — reste profondément ancrée dans l'esprit des Canadiens et que la mémoire de son fils reste toujours vivante dans son cœur. Voilà à quel point l'amour d'un parent peut être fort.

Le grand héritage que Betty Fox nous a laissé, c'est l'engagement passionné de poursuivre le rêve de Terry, son Marathon de l'espoir, comme elle seule le pouvait. Championne malgré elle, Betty Fox a compris l'importance de son rôle lorsqu'elle s'est retrouvée dans cette situation exceptionnelle.

Pourtant, cette femme dévouée, déterminée et convaincante nous a donné de l'espoir — le marathon de l'espoir. Elle dégageait une grande générosité, mais rien ne pouvait l'arrêter quand venait le temps de rendre hommage à l'héritage laissé par Terry. Aujourd'hui, on court pour Terry dans le monde entier et on se souviendra toujours de la mère qui a su faire vivre son rêve.

Betty nous a rendus très fiers. Elle a fait son travail. Elle a terminé son marathon. C'est maintenant à nous de porter le flambeau.

## QUESTIONS ORALES

[Français]

#### LE BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

**M. Thomas Mulcair (Outremont, NPD):** Monsieur le Président, on apprend que le personnel du premier ministre, que ce soit au Bureau du Conseil privé ou dans son bureau, ne respecte pas les règles du Conseil du Trésor concernant les frais de représentation.

Ces règles exigent une autorisation préalable, et ni le Cabinet du premier ministre ni son ministère ne les respectent. Le premier ministre et son gouvernement aiment faire grand cas de l'importance de la loi et l'ordre.

Comment se fait-il, alors, que le premier ministre se croie au-dessus de la loi lorsqu'il s'agit de ses propres dépenses?

[Traduction]

**M. Dean Del Mastro (secrétaire parlementaire du Premier ministre et du ministre des Affaires intergouvernementales, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement actuel a réduit les frais de représentation de plus de 30 p. 100 par rapport au gouvernement précédent.

Pour être clair, des mesures ont été mises en place il y a quelque temps pour faire approuver à l'avance les dépenses nécessaires en café ou certains frais de représentation.

*Questions orales*

● (1420)

**M. Thomas Mulcair (Outremont, NPD):** Monsieur le Président, comme le président du Conseil du Trésor, qui a enfreint toutes les règles, le premier ministre ne semble pas comprendre que s'il veut prêcher la frugalité, il aurait intérêt à donner l'exemple.

Un voyage avec ses amis et sa famille à une partie de hockey à Boston a coûté 100 000 \$. Voir le gouvernement éviter de répondre à la question, ça n'a pas de prix.

Pourquoi le premier ministre vient-il juste d'écrire à ses ministres pour leur demander de respecter les règles et de limiter leur budget alors que son propre bureau enfreint ces règles et que son propre budget défonce toutes les limites?

**M. Dean Del Mastro (secrétaire parlementaire du Premier ministre et du ministre des Affaires intergouvernementales, PCC):** Monsieur le Président, je ne vois pas exactement où veut en venir le député.

Je le répète, le gouvernement actuel a réduit les frais de représentation d'environ 30 p. 100. Nous avons amélioré le processus d'approbation.

Le seul fait de réduire les frais de représentation ne nous rend pas désagréables pour autant. Nous sommes des gens très chaleureux de ce côté-ci.

\* \* \*

[Français]

**POSTES CANADA**

**M. Thomas Mulcair (Outremont, NPD):** Monsieur le Président, le gouvernement prétend être de bonne foi. Voyons voir. Notre système de négociation collective est basé sur la bonne foi. Dans le cas de Postes Canada, c'est le gouvernement lui-même, par le biais d'une société de la Couronne, qui a procédé au lock-out des employés de Postes Canada. Ce même gouvernement se tourne maintenant de bord, pointe du doigt la situation qu'il a lui-même créée, dit qu'il faut mettre fin au lock-out qu'il a créé et va proposer une loi spéciale pour briser les droits des travailleurs.

C'est cela, sa bonne foi?

[Traduction]

**L'hon. Lisa Raitt (ministre du Travail, PCC):** Monsieur le Président, la Société canadienne des postes et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes ont eu amplement le temps de discuter de leurs différends à la table des négociations et de faire jouer le processus des négociations collectives.

Nous avons aussi été de la partie. Nous avons joué un rôle de facilitateur, soit par la conciliation, soit par la médiation ou par mes efforts pour amener les parties à concentrer leur attention sur les enjeux, parce qu'au bout du compte, l'arrêt de travail touche tous les Canadiens, les PME et les organismes de charité et il faut que cela cesse.

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Monsieur le Président, le gouvernement menace de présenter un projet de loi pour forcer le retour au travail des employés de Postes Canada.

Cependant, ce n'est pas la grève tournante limitée qui a interrompu la distribution du courrier au Canada. C'est le lock-out décrété par Postes Canada qui a causé cette interruption, puisqu'il vise 9 000 facteurs. Plusieurs éléments sont en jeu dans ce conflit: le régime de retraite, les conditions relatives à la santé et à la sécurité au travail et le versement de justes salaires pour la prochaine génération de travailleurs.

Pourquoi le gouvernement s'immisce-t-il dans ces négociations et bafoue-t-il le droit à la libre négociation collective?

**L'hon. Lisa Raitt (ministre du Travail, PCC):** Monsieur le Président, comme nous l'avons déjà dit, jusqu'à maintenant, les parties n'ont pas été en mesure de parvenir à une entente.

C'est pour cette raison que le gouvernement du Canada entend présenter un projet de loi forçant le retour au travail. C'est exactement ce que nous ferons aujourd'hui, à 15 heures.

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Monsieur le Président, en procédant ainsi, on retirera des droits aux travailleurs.

[Français]

Les employés de Postes Canada avaient recours à des moyens de pression légitimes pour faire valoir leurs droits. Les employés avaient décidé de faire valoir leurs droits, mais ils avaient aussi décidé de continuer à servir la population. L'employeur en a décidé autrement. Postes Canada a décidé qu'elle se foutait de la population canadienne et du service qu'elle doit donner.

Pourquoi ne pas dénoncer cette position de l'employeur? Pourquoi le gouvernement va-t-il récompenser cette attitude avec une loi forçant le retour au travail?

[Traduction]

**L'hon. Lisa Raitt (ministre du Travail, PCC):** Monsieur le Président, ce sont les deux parties qui négocient et qui n'ont pas été en mesure de parvenir à une entente.

C'est pour cette raison que nous prenons ces mesures au nom des Canadiens, des petites entreprises et des organismes de charité de l'ensemble du pays, qui sont touchés par cet arrêt de travail. Comme je l'ai dit, c'est précisément pour cette raison que nous présenterons aujourd'hui un projet de loi forçant le retour au travail.

\* \* \*

**LES PENSIONS**

**L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, la ministre vient de dire, entre autres, qu'elle essayait d'amener les parties à concentrer leur attention sur les enjeux.

C'est très clair que l'un des principaux enjeux a trait au fait que les travailleurs qui avaient un régime de pension à prestations déterminées leur assurant un certain degré de sécurité ne peuvent plus compter sur une telle sécurité chez les grands employeurs du pays. C'est de plus en plus souvent le cas. Le fait demeure que les régimes à prestations déterminées sont l'une des principales caractéristiques du système de pensions du Canada.

Que fait le gouvernement pour faire en sorte que cette caractéristique ne disparaîtra pas?

**L'hon. Lisa Raitt (ministre du Travail, PCC):** Monsieur le Président, à la table, les parties ont pu en arriver à définir précisément trois ou quatre enjeux litigieux. Malheureusement, elles ne sont pas parvenues à établir une procédure ou à s'entendre elles-mêmes sur ces questions. Je les encourage à trouver leur propre façon de faire, à s'entendre sur une procédure et à en arriver à une entente, mais si elles ne parviennent pas à le faire, nous déposerons un projet de loi de retour au travail aujourd'hui à 15 heures.

*Questions orales*

●(1425)

*[Français]*

**L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, je n'ai pas entendu de réponse à ma question, qui porte sur les pensions. Cette question ne touche pas seulement les travailleurs de Postes Canada, mais également tous les travailleurs au pays. C'est clair qu'il y aura encore beaucoup plus de grèves cette année et l'année prochaine, si on ne trouve pas une solution garantissant plutôt la sécurité des travailleurs au Canada.

*[Traduction]*

**L'hon. Ted Menzies (ministre d'État (Finances), PCC):** Monsieur le Président, en fait, c'est notre parti qui a admis le premier les incohérences dans le système de revenus de retraite, au Canada.

Nous travaillons avec nos partenaires, les provinces et les territoires. Plus de 63 p. 100 des Canadiens n'ont ni régime à prestations déterminées ni régime à cotisations déterminées. Nous tâchons de faire en sorte que la situation soit juste et équitable pour tous les Canadiens.

**L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, les conservateurs ont encore une fois manqué à leur obligation de se pencher sérieusement sur la crise qui risque de balayer le Canada au chapitre des pensions de retraite.

La semaine dernière, le ministre des Finances s'est contenté d'essayer de nous faire avaler une proposition copiée sur le régime de pension de retraite collectif expérimental de l'Australie. Toutefois, l'Australie a déjà constaté que ce plan n'a fait qu'entraîner une hausse des cotisations et des coûts du programme sans aider l'Australien moyen.

Quand le gouvernement apprendra-t-il des erreurs des autres et commencera-t-il à chercher vraiment le moyen d'aider les Canadiens à préparer leur retraite?

**L'hon. Ted Menzies (ministre d'État (Finances), PCC):** Monsieur le Président, la seule erreur que nous ne ferons certainement pas, c'est celle du gouvernement libéral, qui a choisi de ne rien faire à cet égard. La situation ne date pas d'hier. Ce problème se préparait depuis des années.

Nous avons réduit les impôts des aînés de 2 milliards de dollars. C'est un gros avantage pour eux, mais cela ne suffit pas. Ils ont besoin d'aide pour épargner en vue de leur retraite. C'est ce que nous sommes en train de préparer en collaboration avec les provinces. Nous allons très bientôt présenter cette idée à la Chambre, une proposition de régime partagé avec nos partenaires des provinces.

\* \* \*

*[Français]***L'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE**

**Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD):** Monsieur le Président, juste avant la récession, ce gouvernement a déroulé le tapis rouge à des compagnies américaines spécialisées dans l'assurance hypothécaire. On a fait venir les compagnies responsables du krach immobilier aux États-Unis. Dans le projet de loi C-3, le gouvernement va pousser encore plus loin cette politique risquée.

Pourquoi les contribuables doivent-ils eux-mêmes garantir les risques encourus par ces compagnies américaines?

*[Traduction]*

**L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, je me demande bien où la députée va chercher tous ces faits théoriques.

Au Canada, le marché immobilier est solide. Dieu merci, nous n'avons pas eu à faire face aux mêmes difficultés que celles éprouvées par les États-Unis, l'Irlande et d'autres pays.

Comment cela se fait-il? C'est parce que nous avons un système bien géré, des prêts hypothécaires assortis de garanties et des périodes d'amortissement réduites. C'est parce que nous surveillons le système et que nous intervenons au besoin, comme nous l'avons fait trois fois au cours des trois dernières années.

**Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD):** Monsieur le Président, la Société canadienne d'hypothèques et de logement faisait de l'excellent travail en matière d'assurance-prêt hypothécaire et a même dégagé des bénéfices pour les Canadiens. Pourtant, le gouvernement a ouvert la porte aux assureurs américains, puis a exercé des pressions pour assouplir les règles afin que ces assureurs puissent offrir des hypothèques plus risquées, ce qu'ils ont fait. Ils ont encouragé des gens à contracter des hypothèques qui dépassaient leurs moyens.

Pourquoi le gouvernement demande-t-il aux contribuables de mettre en péril des milliards de dollars au profit de ces entreprises privées, alors que la SCHL constitue un moyen beaucoup plus sûr et plus stable d'aider les Canadiens qui font l'achat d'une maison? Pourquoi agit-il ainsi?

**L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, je pensais que la question portait sur le bilan du gouvernement en matière d'habitation. Il semble que la députée s'inquiète simplement du fait que l'entreprise privée puisse faire des affaires au Canada.

En fait, nous croyons dans l'entreprise privée. Nous ne pensons pas que le public devrait assumer tous les risques liés à l'assurance-prêt hypothécaire au Canada.

La députée devrait peut-être aussi réfléchir à l'importance de la concurrence dans ce secteur, comme d'ailleurs dans n'importe quel autre secteur de notre économie. Dans ce secteur, tous les intervenants, qu'ils soient publics ou privés, suivent les mêmes règles, et c'est nous qui les fixons.

\* \* \*

*[Français]***LE SÉNAT**

**Mme Alexandrine Latendresse (Louis-Saint-Laurent, NPD):** Monsieur le Président, ça fait des années que le premier ministre promet de réformer le Sénat, mais il a brisé sa promesse d'avoir un Sénat élu et de limiter la durée des mandats. Son bilan est clair. Comme les gouvernements précédents qu'il a tant critiqués, il a nommé ses amis à la Chambre haute. Et quelle ironie de voir que ceux-là mêmes qu'il a nommés ne veulent plus abandonner leurs privilèges.

Si la crédibilité du gouvernement est en doute dans son propre caucus, comment peut-il s'attendre à avoir l'appui de cette Chambre?

*Questions orales*

●(1430)

*[Traduction]*

**L'hon. Tim Uppal (ministre d'État (Réforme démocratique), PCC):** Monsieur le Président, nous estimons que le Sénat doit changer pour que cette institution puisse devenir pleinement démocratique et redevable aux citoyens, comme elle pourrait l'être. Le Sénat souffre d'un problème d'efficacité et de légitimité parce que ses membres n'ont pas reçu de mandat démocratique de la part des Canadiens. En outre, les sénateurs peuvent y siéger pendant 45 ans.

Le gouvernement a obtenu un mandat fort. Les conservateurs sont déterminés à prendre rapidement des mesures de réforme du Sénat pour que cette institution reflète davantage les valeurs des Canadiens et du Canada au XXI<sup>e</sup> siècle.

**M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD):** Monsieur le Président, il est temps que le gouvernement fasse clairement connaître aux Canadiens les plans du premier ministre en matière de réforme du Sénat. Quels que soient les changements envisagés, nous savons que ce sera compliqué. Le gouvernement reprend souvent cette idée de réforme. Or, le premier ministre ne réussit même pas à rallier les sénateurs de son parti.

Ma question est très simple. Pourquoi le gouvernement n'est-il pas en faveur, tout simplement, d'un référendum demandant directement aux Canadiens s'ils sont ou non en faveur de l'abolition du Sénat?

**L'hon. Tim Uppal (ministre d'État (Réforme démocratique), PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement a reçu le mandat clair de réformer le Sénat et de mettre en oeuvre son plan visant à ce que cette institution rende davantage de comptes à la population. Nous estimons que la réforme du Sénat est la meilleure façon de répondre aux préoccupations des Canadiens en ce qui concerne les sénateurs qui peuvent y siéger pendant 45 ans sans s'être vu confier un mandat démocratique. Nous sommes résolus à réformer le Sénat pour que cette institution reflète davantage les valeurs des Canadiens et du Canada au XXI<sup>e</sup> siècle.

\* \* \*

*[Français]***LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES**

**M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD):** Monsieur le Président, ça fait presque deux semaines déjà que le vérificateur général a dénoncé les abus de l'ancien ministre de l'Industrie et le gaspillage des fonds publics au profit de ses amis. Pourtant, il ne s'est toujours pas excusé, pas plus qu'il n'a fourni de détails sur les projets qui ont été choisis. Ça devient une habitude: il n'a pas donné de détails non plus sur son plan de coupes budgétaires. On apprend des choses, notamment des coupes de 40 p. 100 à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de 20 p. 100 à Environnement Canada et de millions de dollars à l'Agence du revenu du Canada.

Quand le ministre va-t-il enfin se comporter comme un vrai ministre?

*[Traduction]*

**L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC):** Monsieur le Président, je suis ravi de pouvoir décrire certains des projets auxquels le député fait allusion et ce qui a été fait dans le cadre de ces projets. À North Bay, le gouvernement a aidé à refaire la surface de la piste d'atterrissage de l'aéroport de sorte que les avions puissent y atterrir.

L'asphaltage d'une route provinciale de cette partie de cette région rurale de l'Ontario a été refait. Voilà une réalisation importante. Un

centre communautaire a également été construit et est maintenant accessible aux résidents de la municipalité. Je pourrais poursuivre ainsi encore et encore.

*[Français]*

**M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD):** Monsieur le Président, le Budget principal des dépenses de 2011-2012 sera bientôt à l'étude en comité parlementaire. Le président du Conseil du Trésor a bien accepté de venir témoigner, mais seulement pour une heure. On est convaincus pourtant que son plan de récompense de 50 millions de dollars au profit de ses amis, dans le cadre du sommet du G8, a dû prendre beaucoup plus qu'une heure à mettre en marche.

Est-ce que le ministre lui-même, ou son porte-parole en matière d'affaires étrangères, peut nous expliquer pourquoi on n'a droit qu'à une heure de discussions pour gérer 250 milliards de dollars?

*[Traduction]*

**L'hon. Tony Clement (président du Conseil du Trésor et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC):** Monsieur le Président, voilà une question qui s'adresse à moi et qui concerne mon portefeuille. Je tiens à dire à la Chambre que je suis impatient de comparaître devant le Comité des opérations gouvernementales pour défendre nos prévisions budgétaires. Nous avons reçu un mandat fort de la population canadienne afin de mettre en oeuvre la bonne stratégie, le bon programme, pour le Canada et les Canadiens, et nous en sommes très fiers.

\* \* \*

**L'ÉTHIQUE**

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, en lisant l'édition 2011 du guide en matière d'éthique des ministres du Cabinet, j'ai remarqué que le gouvernement l'avait révisé pour y indiquer que les ministres doivent respecter la loi. Je trouve stupéfiant qu'il faille dire à des ministres « Tu ne te livreras point à la collusion ou à la conspiration pour créer une kleptocratie au Canada. »

Le ministre a dépensé 50 millions de dollars sans aucun document. Les conservateurs ont-ils révisé les règles afin qu'aucun autre ministre ne traite de façon aussi cavalière la confiance du public?

●(1435)

**L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC):** En aucun cas, monsieur le Président.

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, un autre changement dans le guide m'a sauté aux yeux. On dit maintenant aux fonctionnaires qu'ils doivent suivre les règles, quelque soient les exigences du ministre. Est-ce la raison pour laquelle le député de Muskoka a tenu à distance les bureaucrates? Autrement, comment aurait-il pu se faire passer pour le Daddy Warbucks de la région des chalets?

Comment aurait-il pu s'y prendre pour obtenir que les trois amigos, le maire, le directeur de l'hôtel et le ministre, se partagent 50 millions de dollars en toilettes, tables de pique-nique et supports à vélo sans aucun document? Comment aurait-il pu s'en tirer autrement?

**L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC):** Monsieur le Président, le député a beau faire, il n'est pas le député de Winnipeg-Nord-Centre.

**Une voix:** Il ne le sera jamais.



*Questions orales*

**L'hon. John Baird:** Et il ne le sera jamais. Voilà ce qu'il en est. J'aime le député de Winnipeg-Nord-Centre et il n'est pas ce député.

Je suis heureux de confirmer au député d'en face et à la Chambre qu'aucune des trois personnes qu'il a mentionnées n'a approuvé l'un ou l'autre des 32 projets.

\* \* \*

**LE SOMMET DU G20**

**M. Andrew Cash (Davenport, NPD):** Monsieur le Président, le gouvernement croit que, s'il continue de multiplier les formalités administratives, les entreprises de Toronto vont arrêter de réclamer des indemnités pour le sommet du G20 et ne persisteront pas. Les entreprises torontoises qui se trouvaient à l'intérieur de la zone du sommet du G20 ou dans les alentours ont subi des millions de dollars de dommages, et elles ne vont pas baisser les bras. Cela fait un an qu'elles réclament des indemnités, mais en vain, et leur situation est précaire.

Le ministre affirme qu'il est prêt à accélérer le processus. Cependant, après un an d'attente, on peut se demander quand il agira.

**L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC):** Monsieur le Président, je partage les préoccupations du député d'en face. Beaucoup de petites entreprises ont été grandement touchées par les problèmes de sécurité relatifs à la tenue du sommet à Toronto.

Le député d'en face a soulevé cette question il y a deux semaines, puis de nouveau la semaine dernière. Je lui ai demandé s'il voulait que je me penche sur le dossier de certaines entreprises en particulier. Je suis disposé à le faire. Je crois que les préoccupations du député et de notre collègue de Parkdale—High Park concernant l'insuffisance des fonds et le fait que les règles sont trop restrictives sont légitimes. Je suis certainement prêt à examiner la situation.

\* \* \*

**LE BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ**

**L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.):** Monsieur le Président, nous savons que le principal agent anti-gaspillage du gouvernement a distribué 50 millions de dollars dans sa circonscription sans surveillance et sans documentation. Maintenant, nous apprenons que le ministre du premier ministre lui-même a contrevenu aux règles régissant les frais de représentation.

Si le président du Conseil du Trésor est le loup qui garde la bergerie, en l'occurrence l'argent des contribuables, et si le patron du loup contrevient lui-même aux règles, comment les Canadiens peuvent-ils possiblement croire que cette équipe est compétente pour couper dans le gras de l'appareil gouvernemental de façon juste?

**M. Dean Del Mastro (secrétaire parlementaire du Premier ministre et du ministre des Affaires intergouvernementales, PCC):** Monsieur le Président, je le répète, le gouvernement a réduit les frais de représentation de plus de 30 p. 100 par rapport à ce qu'elles étaient sous la direction du gouvernement dont a fait partie le député. Nous avons mis des mesures en place. En fait, elles sont là depuis un bout de temps pour faire en sorte que les dépenses nécessaires en café ou certains frais de représentation soient approuvés au préalable.

Le gouvernement respecte l'argent des contribuables et fait bien attention à la façon dont il dépense chaque dollar.

[Français]

**LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES**

**L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.):** Monsieur le Président, dans toute cette question du cafouillage majeur au sujet des ponts de la Rive-Sud de Montréal, le gouvernement conservateur est totalement muet.

Le pont Mercier est bloqué, quand il ne tombe pas en pièces détachées, ou quand ce n'est pas le pont Champlain. Les gens ont toute la misère du monde à pouvoir aller travailler et, en plus, on va leur dire qu'on a besoin d'un comité d'urgence parce que le monde ne se parle pas. Montréal est prise en otage à cause d'un manque de transparence, de leadership et de communication.

Qu'est-ce que le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités fait présentement pour Montréal? Pourquoi ne rend-il pas publiques les études sur le pont Champlain? Qu'a-t-il à cacher?

**L'hon. Denis Lebel (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC):** Monsieur le Président, je remercie mon confrère de son grand intérêt à nous aider à améliorer le sort du réseau routier de la grande région de Montréal.

Comme toujours, le respect des compétences de nos partenaires est immensément important pour notre gouvernement, que la responsabilité soit municipale, ou provinciale pour ce qui est des routes provinciales. Or le pont Mercier appartient à 50 p. 100 au gouvernement du Québec et à 50 p. 100 au gouvernement fédéral. Cela me fera plaisir de continuer à travailler avec mon confrère pour améliorer le sort de la population de Montréal.

\* \* \*

[Traduction]

**L'AIDE AUX SINISTRÉS**

**L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.):** Monsieur le Président, pour la deuxième année consécutive, des inondations massives affligent la Saskatchewan et le Manitoba. Cinq pouces de pluie viennent de tomber encore la fin de semaine dernière à des endroits comme Yellow Grass, Radville, Weyburn, Estevan et Roche Percee. Les infrastructures sont de nouveau endommagées par l'érosion, et des millions d'acres de terres agricoles ne pourront pas être ensemencées. Les premiers ministres des provinces de l'Ouest souhaitent une meilleure intervention fédérale dans le cas de pareils sinistres.

Les premiers ministres Wall et Selinger peuvent-ils compter sur l'appui du gouvernement fédéral à l'égard d'une nouvelle stratégie nationale concernant les sinistres prévoyant une indemnisation plus généreuse des victimes et des investissements accrus dans la prévention?

● (1440)

**Mme Candice Hoepfner (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, nous éprouvons les mêmes inquiétudes que les provinces qui subissent les inondations. Notre gouvernement a la ferme intention d'aider les provinces, qu'il s'agisse du Manitoba, de la Saskatchewan ou du Québec, en vue d'atténuer les effets des sinistres et d'aider les gens par la suite. Nous aiderons toutes les provinces qui subissent des inondations.

*Questions orales*

[Français]

**L'ENVIRONNEMENT**

**Mme Megan Leslie (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, depuis deux ans, ce gouvernement a dépensé 1 million de dollars pour vendre à l'international une idée que personne ne veut acheter, soit la captation et l'entreposage du carbone. Nos partenaires savent que cette technologie n'est pas adéquate.

Comment le ministre peut-il justifier cette dépense de 1 million de dollars pour vendre une technologie qui n'a pas fait ses preuves? Ne voit-il pas qu'il continue ainsi à nuire à notre réputation internationale?

[Traduction]

**L'hon. Peter Kent (ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, j'invite ma collègue à prendre connaissance du cas de la Saskatchewan, où, après un investissement judicieux de 242 millions de dollars et un projet pilote sur la captation du carbone, le gouvernement a constaté que la technologie fonctionnait bel et bien et a annoncé un investissement de 1 milliard de dollars dans un projet de captation du carbone.

**Mme Megan Leslie (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, nous savons ce qui fonctionne ou pas, et le gouvernement fait constamment des promesses sur l'efficacité énergétique, mais il ne livre pas la marchandise. Il a prétendu que le programme écoÉNERGIE Rénovation et le programme sur les énergies renouvelables engendreraient des réductions des émissions de gaz à effet de serre, mais il a décidé de laisser ces programmes prendre fin. Au lieu d'augmenter les investissements dans les énergies renouvelables, le gouvernement dépense 1 milliard de dollars à faire du lobbying aux États-Unis.

Pourquoi le ministre ne se rend-il pas compte que le Canada a besoin de vrais investissements dans des technologies qui fonctionnent, plutôt que des investissements accrus dans l'industrie du lobbying?

**L'hon. Peter Kent (ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, pour ce qui est de notre plan de réduction des émissions des gaz à effet de serre en vue d'atteindre notre objectif de 2020, nous sommes sur la bonne voie et nous maintenons le cap.

Pour ce qui est de nos communications avec Washington, il revient au ministère des Affaires étrangères de communiquer au besoin avec les gens qui manquent d'information ou qui sont mal informés.

\* \* \*

**L'AMIANTE**

**M. Romeo Saganash (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, NPD):** Monsieur le Président, la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur les matières dangereuses commence aujourd'hui à Genève.

En 2006 et 2008, le gouvernement a empêché l'ajout du chrysotile à la liste en dépit des recommandations de Santé Canada. Les yeux du monde sont une fois de plus rivés sur le gouvernement du Canada pour voir s'il prendra enfin la bonne décision.

Ma question est simple. Le gouvernement permettra-t-il l'ajout du chrysotile à la liste des produits visés par la Convention de Rotterdam?

**L'hon. Joe Oliver (ministre des Ressources naturelles, PCC):** Monsieur le Président, notre position à Rotterdam sera la même qu'au Canada. Depuis plus de 30 ans, le gouvernement du Canada promeut l'utilisation sécuritaire et contrôlée du chrysotile, autant au

pays qu'à l'étranger. Tous les examens scientifiques confirment sans équivoque que la fibre chrysotile peut être utilisée sans danger dans des conditions contrôlées.

[Français]

**M. Romeo Saganash (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, NPD):** Monsieur le Président, le député ne comprend pas que la convention de Rotterdam vise justement à s'assurer que les matériaux toxiques sont manipulés de façon sécuritaire. En s'opposant à cette classification, les conservateurs mettent en danger la vie de plusieurs travailleurs dans d'autres pays du monde. Même l'ancien ministre conservateur Chuck Strahl dénonce cette position. Il a eu le courage de prendre position.

Les députés conservateurs qui siègent actuellement vont-ils faire la même chose et accepter la classification de l'amiante comme matériau toxique?

● (1445)

**L'hon. Joe Oliver (ministre des Ressources naturelles, PCC):** Monsieur le Président, l'Institut du chrysotile est mandaté par le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec ainsi que par les syndicats des travailleurs du chrysotile pour soutenir les efforts de promotion de l'usage sécuritaire et contrôlé du chrysotile au Canada et dans le monde.

\* \* \*

[Traduction]

**LES JEUX OLYMPIQUES SPÉCIAUX**

**M. Chris Warkentin (Peace River, PCC):** Monsieur le Président, en fin de semaine, Équipe Canada s'est rendue à Athènes, en Grèce, où elle présentera le talent exceptionnel de nos athlètes et entraîneurs aux Jeux olympiques spéciaux mondiaux d'été.

J'aimerais demander au ministre d'État aux Sports ce que le gouvernement fait pour soutenir les athlètes qui nous représentent fièrement à l'étranger aux Jeux olympiques spéciaux?

**L'hon. Bal Gosal (ministre d'État (Sports), PCC):** Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre, j'aimerais remercier les citoyens de Bramalea—Gore—Malton de m'avoir élu pour les représenter à Ottawa.

Comme nous le savons, le Canada compte certains des plus grands athlètes du monde. La semaine dernière, M. Flaherty et moi avons pu souhaiter bonne chance aux athlètes d'Équipe Canada dans leur quête d'excellence athlétique.

Le gouvernement est fier d'aider Olympiques spéciaux Canada en prévoyant un financement régional dans le budget de 2011 afin de donner des possibilités aux athlètes canadiens ayant un handicap intellectuel.

Le gouvernement félicite Équipe Canada et lui souhaite un franc succès aux Jeux mondiaux d'été.

**Le Président:** À l'ordre. Je rappelle au ministre qu'il ne faut pas désigner les députés par leur nom, mais par leur circonscription ou leur titre.

La députée de Hull—Aylmer a la parole.

*Questions orales*

[Français]

**LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE**

**Mme Nycole Turmel (Hull—Aylmer, NPD):** Monsieur le Président, établissons les faits: le Conseil national de recherches et de développement du Canada est le principal organe de recherches et de développement du gouvernement canadien. Or, nous avons appris que les conservateurs allaient couper 20 p. 100 de son budget. Le dogmatisme fiscal du gouvernement est en train de ruiner l'avenir de la recherche au Canada.

Ce gouvernement se rend-il compte qu'avec ce genre de politiques, il ne fait qu'encourager la fuite des cerveaux vers des pays qui ont une vision d'avenir?

[Traduction]

**M. Mike Lake (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC):** Monsieur le Président, l'économie est la principale priorité du gouvernement. C'est pourquoi nous avons augmenté de 17 p. 100 les fonds alloués au CNRC, afin d'appuyer la recherche, d'aider les entreprises à croître et de produire des résultats pour les Canadiens.

Qui plus est, dans le Plan d'action économique du Canada, nous avons accordé un financement de relance temporaire sur deux ans au CNRC, lequel a pris fin le 31 mars.

[Français]

**Mme Nycole Turmel (Hull—Aylmer, NPD):** Monsieur le Président, le ministre d'État (Sciences et Technologie) est un créationniste. Ne serait-ce pas plutôt ces tendances-là qui expliquent les coupures au Conseil national de recherches du Canada?

Cette décision s'inscrit dans la même lignée que l'abolition du formulaire long pour le recensement: moins de recherches, moins de données, moins d'informations, moins de comptes à rendre à la population.

Qu'est-ce que ce gouvernement a contre la vérité et le savoir?

[Traduction]

**M. Mike Lake (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC):** Monsieur le Président, j'ai répondu à la question concernant le Conseil national de recherches du Canada.

Pour ce qui est de la question du recensement, que soulève la députée, le gouvernement a décidé d'instaurer un système qui ne menace pas d'incarcérer les Canadiens ou de leur imposer des amendes pour le simple fait qu'ils refusent de révéler au gouvernement quelle est leur religion, combien il y a de chambres dans leur résidence ou combien d'heures ils passent avec leurs enfants. Les Canadiens trouvent que c'est raisonnable, bien évidemment. Nous venons de tenir des élections et les Canadiens ont donné un mandat fort à ce gouvernement, afin qu'il poursuive dans la voie dans laquelle il s'est engagé.

\* \* \*

[Français]

**L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ**

**Mme Marie-Claude Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD):** Monsieur le Président, le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, déclarait la semaine dernière que l'accès à la propriété était difficilement réalisable pour la majorité des ménages des grandes villes canadiennes. L'hypothèque d'une maison moyenne monopolise 43 p. 100 des revenus d'un ménage avant impôt.

Comment une famille peut-elle subvenir à ses besoins sans s'endetter quand autant d'argent va pour payer l'hypothèque? Jusqu'à

quel point l'étranglement devra-t-il aller pour que le gouvernement se décide enfin à agir?

[Traduction]

**L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, je rassure tout de suite les députés: ce n'est pas ce que le gouverneur de la Banque du Canada a dit la semaine dernière. Il a plutôt affirmé que certains secteurs de l'économie le préoccupaient, notamment le marché des condos de Vancouver, dont les prix seraient trop élevés, ce qui est un fait.

Toutefois, si on regarde le marché immobilier canadien dans son ensemble, il y a de quoi être rassuré. Cette année, nous sommes intervenus, encore une fois, afin de réduire les périodes d'amortissement et rehausser la mise de fonds initiale. Les résultats sont là, car le marché immobilier canadien a déjà commencé à se calmer. C'était le but recherché, mais les propriétaires ne doivent pas oublier pour autant que les taux d'intérêt ne peuvent que croître, et ils ont tout avantage à planifier en conséquence.

• (1450)

[Français]

**Mme Marie-Claude Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD):** Monsieur le Président, le gouvernement dit encore une fois aux gens de se débrouiller seuls. M. Carney dit que les propriétaires d'une maison sont encore plus vulnérables devant les crises aujourd'hui qu'il y a 10 ans. De nos jours, ou on n'a pas les moyens de se payer une maison, ou on risque de perdre celle qu'on a.

Le gouvernement comprend-il que son rôle consiste aussi à ce que les Canadiens aient accès à un logement abordable et sécuritaire?

[Traduction]

**L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, si c'est une crise immobilière que cherche la députée, elle devrait regarder au sud de la frontière.

Nous ne voulons bien sûr aucun mal à nos voisins américains, mais il n'en demeure pas moins qu'ils sont encore et toujours aux prises avec une crise immobilière, laquelle risque de se prolonger.

Ce n'est cependant pas le cas au Canada, pour la simple et bonne raison que nous réglementons le marché et que nous le surveillons, et parce qu'au Canada, le principe de la responsabilité financière s'applique aussi au secteur immobilier, ce qui fait toute la différence.

\* \* \*

[Français]

**LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**L'hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.):** Monsieur le Président, plus le temps passe, plus longtemps Henk Tepper, un fermier du Nouveau-Brunswick, demeure emprisonné au Liban à cause d'une dispute commerciale en Algérie.

Plus le temps passe, plus longtemps les ministres conservateurs demeurent coupables d'inaction envers M. Tepper. Hier, c'était la fête des Pères, mais aucun membre de la famille Tepper n'a pu le voir.

Quand le ministre des Affaires étrangères va-t-il finalement agir et entrer en contact directement avec le ministre libanais et assurer le retour au Canada de M. Tepper?

*Questions orales*

[Traduction]

**L'hon. Diane Ablonczy (ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires), PCC):** Monsieur le Président, nous sommes très préoccupés par le cas de M. Tepper et nous nous soucions de sa famille qui est ici au Canada. Nous savons que ces concitoyens traversent des moments très difficiles.

Les agents consulaires canadiens au Liban fournissent un appui soutenu à M. Tepper et à sa famille. Ils rendent régulièrement visite à M. Tepper depuis son arrestation, pour s'assurer de son bien-être et prendre connaissance de son état de santé.

Les agents consulaires continueront de traiter avec les autorités libanaises à ce sujet.

**L'hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.):** Monsieur le Président, hier, nous avons célébré la fête des Pères, mais Henk Tepper, un producteur de pommes de terre du Nouveau-Brunswick, n'a pas pu voir ses enfants parce qu'il est détenu dans une prison libanaise depuis près de trois mois à cause d'un différend commercial qui serait survenu en Algérie.

La famille de M. Tepper n'est pas intéressée à entendre la ministre discourir sur le droit international. Elle souhaite que le gouvernement assume la responsabilité qui lui incombe d'intervenir, de protéger ses citoyens et de faire le nécessaire pour que M. Tepper rentre chez lui au Canada.

Le ministre des Affaires étrangères sera dans cette région dans les prochains jours. Pourquoi ne fait-il pas un arrêt au Liban pour que M. Tepper rentre au Canada à temps pour assister, la fin de semaine prochaine, à la cérémonie où sa fille recevra son diplôme d'études secondaires?

**L'hon. Diane Ablonczy (ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires), PCC):** Monsieur le Président, j'assure au député que les autorités consulaires canadiennes soutiennent activement M. Tepper et sa famille depuis l'arrestation.

Les agents consulaires effectuent des visites régulières et entretiennent des contacts soutenus. J'assure au député que nous maintiendrons nos communications avec les autorités libanaises dans ce dossier.

\* \* \*

**LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ**

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, j'ai tout compris, d'une certaine façon, lorsque j'ai appris la semaine dernière que le ministre de l'Agriculture est un éleveur d'autruches. C'est sûrement la raison pour laquelle il se cache ainsi la tête dans le sable quand il est question de la Commission canadienne du blé.

Il se montre délibérément insensible à tout argument, à toute logique, à la démocratie et même aux considérations économiques lorsqu'il est question de sa croisade irrationnelle et idéologique pour légiférer et faire en sorte que la plus grosse et la plus prospère entreprise de mise en marché du grain au monde cesse ses activités.

Si le gouvernement est aussi déterminé qu'il le dit à détruire cette grande institution canadienne, peut-être pourrait-il fournir une raison valable de le faire? Où est son analyse coûts-avantages? Où est son étude d'impact? Où est son examen de la responsabilité?

**M. David Anderson (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé, PCC):** Monsieur le Président, je vais tenter d'expliquer au député d'en face les raisons et la logique de tout cela. Notre gouvernement a

toujours appuyé les agriculteurs et c'est pourquoi les agriculteurs nous appuient.

Ils nous ont donné un mandat clair. Ils s'attendent à ce que nous respections nos engagements. L'un de ces engagements consistait à donner le choix aux agriculteurs de l'Ouest canadien en matière de commercialisation, le choix dont disposent déjà les autres agriculteurs d'un bout à l'autre du Canada. C'est ce que nous comptons faire.

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, des producteurs de grain des Prairies m'ont appelé. Ils m'ont avoué avoir voté pour les conservateurs, mais ils m'ont également dit qu'ils étaient furieux à l'idée que ceux-ci s'approprient à démanteler la Commission canadienne du blé.

Les producteurs de grain m'ont dit qu'on leur avait toujours laissé croire que le ministre leur permettrait de voter, comme le prévoit la loi, sur la façon dont ils voudraient commercialiser leur grain à l'avenir.

Si le gouvernement compte donner une plus grande latitude de choix aux agriculteurs des Prairies, pourquoi ne leur permet-il pas d'exercer le droit de vote démocratique qui leur est conféré par la loi?

• (1455)

**M. David Anderson (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé, PCC):** Monsieur le Président, le député d'en face vient en fait de dire quelque chose au sujet des monopoles. Il a dit qu'ils avaient un monopole. Un monopole doit être réglementé ou mis au pas, sinon, il ne peut continuer d'exister. N'est-ce pas là le refrain socialiste: réglementer, mettre au pas ou faire disparaître?

Nous avons une meilleure façon de faire. Nous allons donner aux agriculteurs de l'Ouest canadien la liberté de prendre leurs propres décisions, la liberté de saisir les occasions, la liberté de réussir et la liberté de commercialiser leurs propres produits.

\* \* \*

**LE COMMERCE INTERNATIONAL**

**Mme Tilly O'Neill Gordon (Miramichi, PCC):** Monsieur le Président, l'OMC a rendu public l'examen des politiques commerciales canadiennes. Le rapport fait l'éloge de la vigueur de l'économie du Canada pendant la récession mondiale et salue son plan dynamique favorable au commerce.

Selon le rapport, le programme d'accords de libre-échange considérablement élargi prouve que le Canada délaisse la pratique qui était la sienne par le passé. Nous savons tous que le NPD s'oppose fermement au libre-échange pour des raisons idéologiques, comme nous l'avons entendu lors du congrès du parti. Malgré cette opposition, le ministre pourrait-il expliquer pourquoi nous continuerons de favoriser énergiquement un programme de libre-échange?

**L'hon. Ed Fast (ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais remercier la députée de Miramichi de cette excellente question et de tout le travail qu'elle a fait dans le dossier du commerce.

*Questions orales*

Contrairement au NPD, nous reconnaissons qu'un emploi sur cinq au Canada est directement ou indirectement lié au commerce et aux exportations. Afin de protéger et de renforcer la sécurité financière des travailleurs canadiens, nous continuerons d'adhérer à un plan de libre-échange assorti d'un taux d'imposition faible car nous savons qu'il permettra de créer des emplois. Les Canadiens comprennent qu'il s'agit d'un enjeu qui nous touche tous autant que nous sommes et nous sommes ravis que l'Organisation mondiale du commerce ait reconnu les mérites de notre plan favorable au commerce et axé sur la création d'emplois.

\* \* \*

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.):** Monsieur le Président, les Autochtones du Canada ont enfin le droit d'invoquer la Loi canadienne sur les droits de la personne pour contester les traitements discriminatoires dont ils pourraient être victimes. Or, leur chef national a clairement dit que les Premières nations n'avaient ni les capacités ni les ressources pour donner suite à ces changements. La Commission canadienne des droits de la personne elle-même a déclaré que, loin d'y mettre fin, l'approche du gouvernement pourrait au contraire perpétuer la discrimination.

Quand le gouvernement cessera-t-il de faire de l'obstruction et débloquentera-t-il les ressources afin que la totalité des Autochtones puissent jouir d'une égalité pleine et entière?

**L'hon. John Duncan (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC):** Monsieur le Président, nous sommes en pleine Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones, à laquelle j'incite tous les députés à participer. De nombreuses activités auront lieu toute la semaine, autant dans la région de la capitale nationale que dans le reste du pays.

Je remercie la députée d'avoir reconnu que la Loi canadienne sur les droits de la personne s'appliquait depuis samedi aux membres des Premières nations vivant hors réserve, car il s'agit d'un événement important qui mérite d'être souligné. Nous sommes convaincus que les gouvernements des Premières nations s'adapteront très facilement à la situation.

\* \* \*

[Français]

**LA DÉFENSE NATIONALE**

**Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD):** Monsieur le Président, le Canada attend 28 hélicoptères Cyclone CH-148 depuis 2004. Ces délais ont coûté au Canada 6,2 milliards de dollars. Le ministre de la Défense nationale a décrit l'entente pour les hélicoptères Sikorsky comme l'un des pires exemples d'acquisition militaire, mais il ne mentionne pas que Sikorsky doit encore des frais de pénalité en raison de ce retard.

Comment, pendant que les familles canadiennes se serrent la ceinture, ce gouvernement peut-il permettre à de grandes entreprises militaires de profiter de nous en ne recouvrant pas l'argent qui nous est dû?

[Traduction]

**L'hon. Rona Ambrose (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine, PCC):** Monsieur le Président, quand nous signons un contrat avec un fournisseur d'équipement militaire, nous nous attendons à ce que celui-ci honore les obligations contractuelles. Le premier hélicoptère maritime de transition a été livré à la 12<sup>e</sup> Escadre Shearwater, où il sert à la formation des membres d'équipage et des techniciens des

Forces canadiennes qui prennent part au projet des hélicoptères maritimes. Je tiens d'ailleurs à souligner que la société Sikorsky a confirmé que la livraison des 28 hélicoptères maritimes dotés de toutes les caractéristiques voulues se ferait selon le calendrier établi et débuterait en juin de cette année.

\* \* \*

**LA BANQUE DU CANADA**

**M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River, PCC):** Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les citoyens de Prince George—Peace River de m'avoir donné l'honneur de les représenter.

Je crois comprendre que le ministre des Finances a pris part aujourd'hui au dévoilement de la nouvelle série de billets de banque mis en circulation par la Banque du Canada. Le ministre des Finances peut-il prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour parler de l'importance de ces nouveaux billets?

● (1500)

**L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, je souhaite au député de Prince George—Peace River la bienvenue à la Chambre. Il ne lui sera certainement pas aisé de remplacer le député qui l'a précédé.

Les nouveaux billets de banque dont il est question sont innovateurs sur le plan de la technologie. Ils ont été mis en circulation aujourd'hui par la Banque du Canada. Les Canadiens verront leur histoire sur les nouveaux billets de banque. Ces billets évoquent l'esprit d'innovation du Canada et les réalisations canadiennes au pays, dans le monde et même dans l'espace. En particulier, le billet de 100 \$ que nous avons dévoilé aujourd'hui met l'accent sur les innovations canadiennes dans le domaine médical, alors que le billet de 50 \$ montre le navire de la Garde côtière, *Amundsen*, qui symbolise le rôle de chef de file que joue le Canada dans les recherches menées dans l'Arctique.

\* \* \*

**LES TRAVAUX PUBLICS ET LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX**

**Mme Nycole Turmel (Hull—Aylmer, NPD):** Monsieur le Président, la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux peut-elle confirmer la nouvelle suivante, que vient juste de publier le *Globe and Mail*:

Les gestionnaires de Travaux publics ont informé leurs employés lundi que le ministère allait couper environ 700 postes au cours des trois prochaines années [...] y compris 92 postes de vérificateurs.

L'élimination de postes de vérificateurs à Travaux publics arrive juste au moment où le ministère doit surveiller des achats militaires massifs de 35 milliards de dollars [...] qui ont des incidences politiques puisque les régions du Canada se font la bataille pour remporter les contrats.

Est-ce vrai?

**L'hon. Rona Ambrose (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine, PCC):** Monsieur le Président, dans le cadre de nos efforts pour devenir plus efficaces, Travaux publics a atteint les objectifs de l'examen stratégique fixés par le Conseil du Trésor. Cela a été fait avec la supervision de l'ancienne conseillère en sécurité nationale, Margaret Bloodworth, et de l'ancien vérificateur général, Denis Desautels.

Les économies donneront la marge voulue pour continuer de rembourser la dette et d'investir dans les priorités des Canadiens, y compris les réductions d'impôt consenties aux familles.

*Affaires courantes*

Les départs à la retraite et l'attrition donneront à la fonction publique la souplesse voulue pour donner suite aux décisions sans pertes d'emplois importantes.

\* \* \*

[Français]

**LES RELATIONS DE TRAVAIL**

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Monsieur le Président, avec leur menace de loi spéciale, les conservateurs causent du tort aux travailleuses et travailleurs des postes en empêchant une entente négociée de bonne foi. Sachant que le gouvernement déposera une loi spéciale dès le début d'un conflit de travail, l'employeur n'a aucun intérêt à prendre en compte les demandes légitimes des employés. Au contraire, il accélère le dépot de la loi spéciale en déclenchant un lock-out.

N'est-ce pas là la véritable stratégie de la ministre du Travail, voler au secours des employeurs qui adoptent la ligne dure dès qu'un conflit de travail qu'ils ont eux-mêmes provoqué survient?

[Traduction]

**L'hon. Lisa Raitt (ministre du Travail, PCC):** Monsieur le Président, à midi quinze cet après-midi, j'ai assisté à une conférence téléphonique avec le président du syndicat et le président de Postes Canada pour les exhorter tous les deux à trouver un moyen de sortir de l'impasse, de trouver un processus qui leur convient, de conclure une convention collective et de parvenir à une entente. À ce point-ci, la situation ne cause de tort à personne sauf à la population canadienne, aux entreprises et aux organismes de bienfaisance. C'est pourquoi, dans quelques brèves minutes, nous présenterons une loi de retour au travail.

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## QUESTIONS ORALES

**L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC):** Monsieur le Président, pendant la période des questions, j'ai par erreur désigné mon collègue comme étant le député de Winnipeg-Nord-Centre alors qu'il est en fait député de Winnipeg-Centre. Je présente mes excuses à la Chambre.

**Le Président:** Je suis persuadé que la Chambre apprécie cette rectification.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**LE BUREAU DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS**

**M. Dean Del Mastro (secrétaire parlementaire du Premier ministre et du ministre des Affaires intergouvernementales, PCC):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 13(3) de la Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, j'ai l'honneur de déposer à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport annuel du Bureau de la sécurité des transports à l'intention du Parlement pour l'exercice 2010-2011.

**LOI SUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA LIVRAISON DU COURRIER AUX CANADIENS**

**L'hon. Lisa Raitt (ministre du Travail, PCC)** demande à présenter le projet de loi C-6, Loi prévoyant la reprise et le maintien des services postaux.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

● (1505)

[Français]

**LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**

## FINANCES

**M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité permanent des finances relatif au projet de loi C-3, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget de 2011 mis à jour le 6 juin 2011.

[Traduction]

Le comité a étudié le projet de loi et en fait rapport à la Chambre sans propositions d'amendement.

\* \* \*

**LOI SUR L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ**

**Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD)** demande à présenter le projet de loi C-233, Loi visant à éliminer la pauvreté au Canada.

— Monsieur le Président, j'aimerais d'abord remercier le député de Burnaby—New Westminster d'appuyer cet important projet de loi.

J'aimerais saluer les efforts de Tony Martin, l'ancien député de Sault Ste. Marie, qui avait présenté ce projet de loi, à l'origine le projet de loi C-545, en juin 2010, lors de la dernière législature. Permettez-moi de le citer, car ses paroles disaient tout. Lorsqu'il a présenté le projet de loi, il a déclaré:

Ce projet de loi a pour objet d'obliger le gouvernement du Canada à éliminer la pauvreté et à favoriser l'inclusion sociale grâce à l'établissement et à la mise en oeuvre d'une stratégie d'élimination de la pauvreté en consultation avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones ainsi qu'avec les administrations municipales et les organisations de la société civile.

Ce projet de loi offre la possibilité d'une réelle édification de la nation dans laquelle personne n'est laissé pour compte, de la création de collectivités dynamiques et d'économies vigoureuses en tirant parti de l'effet d'entraînement créé par les travaux accomplis par le Comité permanent des ressources humaines et du développement social et par la campagne « dignité pour touTEs ».

J'aimerais remercier tous les groupes luttant pour la réduction de la pauvreté qui ont travaillé fort à l'élaboration de ce projet de loi et souligner la contribution de gens d'un océan à l'autre.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

[Français]

**LA LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI**

**M. Jean-François Fortin (Haute-Gaspésie—La Mitis—Matapédia, BQ)** demande à présenter le projet de loi C-234, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (prestations spéciales maximales).

— Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de présenter ce projet de loi visant à faire passer de 15 à 50 semaines le nombre maximal de semaines pendant lesquelles une personne atteinte d'une maladie grave peut recevoir des prestations d'assurance-emploi.

Ce projet de loi a déjà été déposé lors des législatures précédentes, mais il n'a jamais pu être adopté en troisième lecture. Il est important de modifier cette mesure vieille de 40 ans. Cette modification à la loi, par un amendement à l'alinéa 12(3)c), permettrait aux personnes atteintes de maladies graves de recevoir plus que 15 semaines de prestations, comme c'est actuellement le cas. Comme l'a dit Mme Marie-Hélène Dubé, instigatrice d'une pétition à ce sujet déposée en cette Chambre:

Une société qui soutient ses citoyens malades dans une période cruciale de leur vie est une société en santé qui favorise leur rétablissement et leur réintégration sociale en évitant le piège de la pauvreté personnelle et sociale.

Quelques semaines de prestations peuvent faire toute la différence. Afin de donner une chance égale à tous et à toutes de s'en sortir et de vaincre la maladie, il est primordial de prolonger les prestations de congé de maladie de telle sorte que toutes les personnes puissent obtenir une compensation équitable et décente.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

[Traduction]

#### TRAVAUX DES SUBSIDES

**Mme Chris Charlton (Hamilton Mountain, NPD):** Monsieur le Président, je propose:

Que, à la conclusion du débat d'aujourd'hui sur la motion de l'opposition au nom de la députée de London—Fanshawe, toute question nécessaire pour disposer de la motion soit réputée mise aux voix et qu'un vote par appel nominal soit réputé demandé et différé jusqu'au mardi 21 juin 2011, à la fin de la période prévue pour les Initiatives ministérielles pourvu que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, si un vote par appel nominal est demandé sur toute motion pour disposer du projet de loi C-3, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget de 2011 mis à jour le 6 juin 2011, le vote par appel nominal soit réputé différé immédiatement après.

• (1510)

**Le Président:** La députée a-t-elle le consentement unanime de la Chambre pour proposer cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le Président:** La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

#### PÉTITIONS

##### LE DARFOUR

**L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.):** Monsieur le Président, je suis ravi de déposer deux pétitions. La première pétition est signée par plus d'un millier de Canadiens, dont un grand nombre d'électeurs de ma circonscription.

[Français]

Ces derniers demandent que le gouvernement du Canada agisse afin de mettre fin à la catastrophe humanitaire au Darfour. Les électeurs notent que, depuis 2003, plus de 400 000 personnes ont été tuées et 2,5 millions de personnes ont été déplacées. Ils demandent

#### Affaires courantes

que le gouvernement du Canada s'engage avec la communauté internationale à mettre fin à ces atrocités.

[Traduction]

Le temps presse maintenant. À la veille de la déclaration d'indépendance du Sud-Soudan, des atrocités se produisent encore au Darfour.

#### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.):** Monsieur le Président, la deuxième pétition vient des Grands-mères de Gilad Shalit. Celles-ci s'inquiètent du sort de Gilad Shalit qui, en juin 2006, a été enlevé, puis emprisonné illégalement. Depuis bientôt cinq ans, il est détenu en isolement total et est privé de tous ses droits en vertu du droit international. Ses ravisseurs, des membres du Hamas, lui interdisent toute visite, que ce soit d'un particulier, d'un médecin, d'un représentant de la Croix-Rouge internationale ou d'un membre de sa famille.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'insister pour que la Croix-Rouge, les Nations Unies et d'autres organismes humanitaires fassent respecter les règles du droit international humanitaire, comme le droit d'avoir la preuve qu'il est en vie, le droit à des visites et le droit de communiquer avec sa famille et vice-versa. Ils demandent aussi au gouvernement de se servir des bons offices du Canada, que ce soit auprès de ce groupe ou à l'échelle internationale, pour obtenir la libération de Gilad Shalit et son rapatriement.

[Français]

#### L'ENVIRONNEMENT

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui, au nom de mon ancien collègue Luc Malo, une pétition signée par 350 élèves de sixième année du primaire, regroupés dans 15 classes situées dans six écoles de Sainte-Julie, qui expriment le désir que leur génération et celles qui suivront soient assurées de vivre dans un environnement où l'air, l'eau et le sol seront certifiés sans danger.

Je veux féliciter Antoine Vézina, lui-même élève de sixième année à l'école Du Moulin. C'est grâce à son initiative que les jeunes pétitionnaires demandent au gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin que les compagnies et les usines réduisent massivement leurs déchets toxiques dans l'air, l'eau et le sol.

Je profite de l'occasion pour remercier Mme Diane Bernier, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire à la Commission scolaire des Patriotes, qui a accompagné les élèves dans cette démarche citoyenne.

\* \* \*

[Traduction]

#### QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

**Le Président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

*Travaux des subsides***DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE**

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

**M. Frank Valeriote (Guelph, Lib.):** Monsieur le Président, je demande l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre pour débattre de la question mentionnée dans la demande qui vous a été soumise ce matin, et dont je vais maintenant parler. C'est un sujet auquel le ministre responsable de la Commission canadienne du blé doit accorder d'urgence son attention.

Le ministre ne cesse de réclamer la dissolution de la Commission canadienne du blé. Ses réponses lors de la période des questions nous ont appris qu'il va essayer, lors de la prochaine session du Parlement, de le faire sans tenir un plébiscite auprès des membres de la Commission, alors que c'est un droit démocratique légitime que confère aux cultivateurs de blé et d'orge de l'Ouest l'article 47.1 de la Loi sur la commission canadienne du blé.

La Commission est une institution d'importance fondamentale pour des dizaines de milliers d'agriculteurs de l'Ouest et de membres de leurs familles, car c'est grâce au fonctionnement essentiel de cette institution que leur gagne-pain est assuré. Ils sont en droit de s'attendre à ce qu'on respecte la loi et leur opinion à l'occasion d'un vote démocratique sur une question clairement posée, quel que soit le résultat de ce vote.

Cette demande de débat d'urgence doit être accordée car les Canadiens sont en droit, par le biais de leurs représentants, de savoir pourquoi le ministre entend violer l'article 47.1 de la loi et de savoir comment il veut restructurer la Commission canadienne du blé s'il décide effectivement d'outrepasser l'article 47.1. Ils sont en droit de savoir comment s'effectuera cette restructuration.

L'article 52 du Règlement précise que la Chambre peut s'ajourner pour aborder un débat d'urgence si le Président, à sa discrétion, détermine que l'objet du débat: (a) s'inscrit dans le cadre des responsabilités administratives du gouvernement et dans le domaine de l'action ministérielle; (b) ne sera pas discuté à la Chambre dans un délai raisonnable par d'autres moyens; et (c) se rapporte à une véritable urgence, qui requiert une mise à l'étude immédiate et urgente.

Il est clair que les conditions énoncées au point (a) sont remplies, puisque l'article 47.1 de la loi précise clairement que non seulement la Commission relève des responsabilités administratives du gouvernement, mais que toute initiative concernant son mandat vient du ministre et relève par conséquent de son domaine.

Il s'agit d'une affaire véritablement urgente qui doit être mise immédiatement à l'étude comme on le dit au point (c) ci-dessus précisément parce qu'elle correspond au critère (b).

Le ministre a fait connaître son intention de modifier le mandat de la Commission, mais il n'a pas dit aux Canadiens comment il avait l'intention de le faire et il a par conséquent compromis le bon fonctionnement de la Commission tout en semant la confusion, l'incertitude et l'inquiétude chez les producteurs de céréales de l'Ouest du Canada.

Ce débat doit impérativement avoir lieu aujourd'hui, car il n'existe aucun espoir raisonnable que l'affaire soit discutée à la Chambre dans un délai raisonnable ou avant l'ajournement de l'été.

Il n'existe pas non plus d'espoir raisonnable que le vote mentionné à l'alinéa 47.1b) de la loi ait lieu dans un délai raisonnable avant que le ministre présente son projet de loi à l'automne, si tant est même que ce vote ait lieu.

Le débat que je propose visera à déterminer clairement si le ministre est prêt à respecter l'article 47.1 de la loi. S'il refuse de le

faire, nous chercherons à préciser au profit des agriculteurs de l'Ouest comment il entend restructurer la Commission et comment s'effectuera cette restructuration.

Je suggère donc respectueusement que ces problèmes relèvent des responsabilités administratives du gouvernement, ne seront pas soumis à la Chambre dans un délai raisonnable par d'autres moyens et constituent une affaire urgente dont l'étude s'impose immédiatement.

C'est pourquoi je vous demande de tenir un débat d'urgence pour déterminer si le ministre veut contourner l'article 47.1 de la loi et établir ce qui va changer pour la Commission avec le projet de loi du ministre qui n'a pas encore été divulgué.

● (1515)

## DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Le Président:** Je remercie le député d'attirer l'attention de la Chambre sur cette question. Je ne doute pas qu'elle le préoccupe ainsi que certains de ses collègues, mais j'estime qu'elle ne répond pas aux critères d'un débat d'urgence et je rejette donc la demande pour le moment.

Le député de Winnipeg-Nord invoque le Règlement?

**M. Kevin Lamoureux:** Oui, monsieur le Président. Sauf votre respect, je me demande s'il serait possible de demander le consentement unanime de la Chambre afin de permettre la tenue d'un tel débat, compte tenu des répercussions sur l'Ouest du Canada. Pourriez-vous demander à la Chambre si elle appuierait cette façon de faire?

**Le Président:** Je ne suis pas certain du genre de consentement unanime demandé par le député. Est-ce pour tenir un débat plus tard aujourd'hui?

Je n'ai pas l'impression qu'il y a consensus. Par conséquent, nous passons maintenant à l'ordre du jour.

**INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

[Traduction]

**TRAVAUX DES SUBSIDES**

MOTION DE L'OPPOSITION — LA PAUVRETÉ CHEZ LES AÎNÉS

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**Le Président:** Lorsque la période des questions a commencé, il restait sept minutes au député de Peace River.

**M. Chris Warkentin (Peace River, PCC):** Monsieur le Président, depuis ma réélection, j'ai eu l'occasion de prendre la parole plusieurs fois, mais jamais quand vous occupiez le fauteuil. Par conséquent, je profite de l'occasion pour vous féliciter d'avoir été élu à la présidence de la Chambre. Nous constatons déjà que nous avons fait le bon choix. Vous faites de l'excellent travail et nous sommes confiants que vous allez très bien vous acquitter de vos responsabilités au cours des quatre prochaines années.



*Travaux des subsides*

Avant la période des questions, j'étais au milieu de mon discours sur la réponse du gouvernement au problème de la pauvreté chez les aînés. J'étais sur le point de présenter des faits. Un certain nombre de cas ont été présentés au cours du débat mais, à titre de législateurs, il importe que nous nous en tenions toujours aux faits. Il importe d'examiner les faits. Or, l'un de ces faits est que nous vivons dans un pays où le taux de pauvreté parmi les aînés est l'un des plus faibles au monde.

À l'heure actuelle, 5,8 p. 100 des aînés sont sous le seuil de la pauvreté. Évidemment, nous aimerions qu'il n'y en ait aucun, mais il faut reconnaître qu'au Canada le taux de pauvreté des aînés est l'un des plus faibles au monde et qu'il est actuellement l'un des plus faibles de l'histoire de notre pays.

Si nous nous reportons à l'année 2003, nous constatons que le taux était plus élevé, puisqu'il se situait à 6,8 p. 100. Si nous remontons encore plus loin dans le temps, jusqu'en 1999, on constate que le taux de pauvreté chez les aînés frôlait 8 p. 100. Par conséquent, le taux actuel de 5,8 p. 100 confirme que nous faisons des progrès importants. D'ailleurs, plusieurs initiatives présentées par le gouvernement dans le dernier budget, de même qu'un bon nombre d'engagements que nous avons pris, vont contribuer à améliorer la situation encore davantage.

Il ne faut pas non plus oublier que l'augmentation du SRG proposée dans le budget par le gouvernement est la plus forte hausse accordée aux aînés depuis 25 ans. Aujourd'hui, mes collègues qui siègent sur les banquettes de l'opposition ont laissé entendre que s'ils étaient au pouvoir ils s'y prendraient d'une autre façon. Pourtant, lorsque les libéraux formaient le gouvernement, et même lorsqu'ils ont présenté un budget à saveur néo-démocrate, cette mesure n'était pas incluse et ils n'en ont même pas fait mention. La dernière augmentation d'une telle importance date de 25 ans. Il importe de ne pas oublier ces faits.

Juste avant la période des questions, j'ai aussi mentionné que le gouvernement avait pris une foule de mesures afin d'alléger le fardeau fiscal des aînés au Canada. En fait, grâce aux dispositions adoptées par le gouvernement depuis 2006, plus de 85 000 aînés ne paient plus du tout d'impôts. Autrement dit, 85 000 aînés qui versaient des impôts fédéraux en 2005 et en 2006 n'en paient plus du tout. C'est un changement important et c'est aussi la raison pour laquelle le taux de pauvreté continue de diminuer chez les aînés.

Le gouvernement a pris toutes sortes d'autres mesures qui ne sont pas nécessairement liées aux allègements fiscaux. Outre les initiatives que nous avons prises sur le plan fiscal, diverses mesures ont été adoptées afin d'améliorer le sort des aînés. Chaque fois que nous apportons des changements dans un ministère, nous tenons toujours compte de leurs répercussions sur les aînés.

C'est pour cette raison que le gouvernement et le premier ministre ont nommé un ministre d'État aux Aînés. Nous avons actuellement une excellente ministre d'État aux Aînés, mais je tiens à mentionner que, depuis sa création, ce poste a été occupé par deux autres femmes remarquables et très compétentes. J'en profite pour remercier de leur travail les députées qui ont occupé cette fonction dans le passé. Grâce à leur dévouement, le Cabinet continue d'être saisi des dossiers qui touchent les aînés.

Nous avons aussi créé le Conseil national des aînés pour conseiller le gouvernement sur toutes les questions relatives au bien-être des personnes âgées.

Par ailleurs, nous avons fait passer de 500 \$ à 3 500 \$ l'exemption fiscale pour le revenu imposable tiré du Supplément de revenu

garanti. Plus de 1,6 million d'aînés au Canada bénéficient de cette mesure.

• (1520)

Nous avons également mis en place le renouvellement automatique du Supplément de revenu garanti, de sorte que les aînés admissibles qui produisent une déclaration de revenus n'ont plus à présenter une demande chaque année. C'est l'une des initiatives mises en oeuvre par le gouvernement pour veiller à ce que les aînés ne soient pas laissés pour compte et ne perdent pas leur prestation au titre du SRG s'ils ne produisent pas leurs documents à temps. Dans l'ensemble, le gouvernement a pris des mesures pour réduire le fardeau administratif des Canadiens en général et fait des efforts pour protéger les intérêts de nos aînés en particulier.

Nous avons également apporté des modifications au Régime de pensions du Canada, afin que les aînés aient la liberté de continuer à travailler et à contribuer à leur fonds de retraite s'ils le souhaitent. C'est important, car, comme nous le savons tous, la situation démographique du Canada change. Nous savons que les baby-boomers vieillissent et que le Canada est confronté à un défi démographique. Or, nous reconnaissons également la contribution remarquable et importante que les aînés peuvent apporter dans leur milieu de travail, même après avoir fêté leur 65<sup>e</sup> anniversaire, notamment dans le cadre de programmes d'encadrement. En fait, je connais des aînés qui ont fait leur contribution la plus importante alors qu'ils avaient plus de 60 ou 70 ans. À la Chambre aussi, des députés apportent une contribution longtemps après avoir fêté leur 65<sup>e</sup> anniversaire. Nous savons et croyons qu'il est important de laisser la liberté aux aînés de continuer à apporter une contribution dans leur milieu de travail et à cotiser à leur fonds de retraite après avoir atteint 65 ans.

Nous sommes également très préoccupés par le bien-être des aînés et c'est pourquoi nous avons investi plus de 13 millions de dollars dans une campagne visant à lutter contre les mauvais traitements infligés aux aînés et à sensibiliser la population à ce problème. En outre, les aînés applaudissent la panoplie de réformes de la justice pénale que nous présentons, car il est important pour eux de pouvoir vivre en sécurité chez eux lorsqu'ils sont à la retraite.

Monsieur le Président, vous allez m'interrompre, mais je suis ravi d'avoir eu l'occasion de prendre la parole dans ce débat important.

• (1525)

**Mme Irene Mathyssen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, durant son intervention, le député de Peace River a demandé pourquoi les Canadiens et peut-être les gens de ce côté-ci de la Chambre étaient hostiles aux politiques budgétaires et autres des conservateurs.

*Travaux des subsides*

Eh bien, voici une liste partielle de réponses. Que dire des 60 milliards de dégrèvement fiscal pour les grandes sociétés rentables? Que dire de la suppression du financement d'organisations comme KAIROS parce qu'elles ont critiqué la politique environnementale du gouvernement? Que dire du mépris pour les anciens combattants dont on récupère la pension? Que dire des 857 millions de dollars pour des sommets, des faux lacs, des kiosques, des séances de photo et des publicités partisans? Que dire d'un projet qui propose moins de la moitié de ce qu'il faut pour sortir tous les aînés de la pauvreté? Que dire de la réduction de budget des organisations qui travaillaient pour l'égalité des femmes? Que dire d'un gouvernement qui s'est servi du Sénat pour bloquer des projets de loi du NPD comme celui sur les médicaments génériques destinés aux personnes qui souffrent du VIH-sida, de la tuberculose et de la malaria en Afrique, sans parler de la façon dont il s'est servi du sommet pour saper notre projet de loi sur l'environnement?

Comment se peut-il que le gouvernement investisse 35 milliards de dollars dans des avions de chasse au lieu de les consacrer aux aînés alors qu'il en a manifestement les moyens? Le député va-t-il appuyer cette motion qui vise à sortir les aînés de la pauvreté?

**M. Chris Warkentin:** Monsieur le Président, je remercie la députée de présenter cette motion, mais sa question ne va pas au coeur du sujet.

Qu'allons-nous faire pour permettre aux aînés de rester chez eux plus longtemps et de faire des choix qui contribueront à améliorer leur bien-être? C'est ce que veut faire notre gouvernement avec un plan rentable et réalisable qui leur permettra d'avoir plus d'argent en poche pour rester plus longtemps chez eux en continuant à bien vivre au soir de leur vie. Ce plan comporte tout un éventail de mesures.

La députée appartient à un parti dont les membres n'ont même pas lu ce budget ni les précédents. Ils ont même dit aux Canadiens qu'ils en étaient fiers. La députée a voté contre les budgets successifs du gouvernement conservateur qui annonçaient toutes les mesures dont j'ai parlé aujourd'hui, mesures qui ont fait reculer la pauvreté chez les aînés au Canada, notamment un investissement de 300 millions de dollars pour les aînés sous forme de hausse du SRG, le plus gros investissement en 25 ans. Et même quand le NPD discutait avec les libéraux d'un soi-disant budget NPD, il n'en faisait même pas une priorité. C'est manifestement ce qui...

**Le Président:** Questions et observations. Le député de Winnipeg-Nord a la parole.

• (1530)

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, le député parle de questions comme la vie autonome.

Comme lui, je crois que nous devons nous pencher sur cette question et trouver des moyens pour permettre aux aînés de continuer à vivre de manière autonome. Nous pourrions notamment fournir aux aînés les fonds nécessaires pour qu'ils puissent assumer le coût de leurs médicaments, qui augmente, et des soins à domicile, qui deviennent de plus en plus nécessaires au fur et à mesure que les gens vieillissent.

Les Canadiens voient le gouvernement accroître considérablement les avantages fiscaux accordés aux entreprises et se livrer à des dépenses douteuses, comme l'achat des avions à réaction.

Ils se demandent pourquoi le gouvernement ne reconnaît pas la valeur des aînés et qu'il ne s'assure pas que les aînés voulant vivre de façon autonome ont accès aux médicaments. Cela devient de plus en plus difficile parce que le coût des médicaments augmente.

Le député croit-il qu'il y aura une autre augmentation du SRG au cours de l'exercice 2012-2013 ou n'est-ce qu'une augmentation ponctuelle?

Beaucoup de personnes jugent, comme moi et le Parti libéral, que l'augmentation offerte aujourd'hui n'est pas suffisante. Le député prévoit-il d'autres augmentations au SRG pour l'exercice 2012-2013?

**M. Chris Warkentin:** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir répondre aux observations du député de Winnipeg-Nord.

Dans les dossiers des soins de santé, le gouvernement a très clairement affirmé que nous continuerons de contribuer au transfert au titre de la santé, qui continuera d'augmenter, comme il l'a fait ces dernières années. Il n'y a aucune compression. Au cours des années 1990, le gouvernement libéral a sabré dans ces transferts, mais notre gouvernement est déterminé à ne pas adopter cette approche. Nous continuerons d'investir dans les soins de santé dans l'ensemble du pays.

Nous avons présenté une multitude de budgets, mais concentrons-nous sur le plus récent, celui qui a été présenté avant les élections. Les députés libéraux, appuyés par les députés néo-démocrates et le Bloc québécois, ont rejeté un budget qui proposait la plus grande augmentation en plus de 25 ans au SRG. Ils ont rejeté ce budget afin de provoquer des élections inutiles et coûteuses. Ils ont fait preuve d'un bien piètre sens des priorités.

D'ailleurs, les Canadiens, surtout les aînés, s'en sont aperçus. C'est la raison pour laquelle le député d'en face appartient maintenant au troisième parti en importance à la Chambre plutôt qu'à l'opposition officielle.

**M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue conservateur de certaines de ses réponses.

Une députée néo-démocrate a parlé de la récupération fictive des prestations. C'est au milieu des années 1960 que des modifications ont été apportées au régime de retraite des membres des Forces canadiennes. Ce que ces députés omettent de mentionner aux gens, c'est que les membres des Forces canadiennes ont approuvé ces modifications à l'époque.

Il est question des aînés et des mesures prises par le gouvernement à leur égard. Plus de 80 000 aînés qui ont été rayés du rôle d'imposition fédéral depuis que nous sommes arrivés au pouvoir. Le député voudrait-il nous en parler?

Je suis heureux que le député ait mentionné la bonification du Supplément de revenu garanti et le fait que c'est la première en près d'un quart de siècle.

Le député aurait-il d'autres observations à faire à propos des aînés et de l'importance que leur accorde notre gouvernement?

**M. Chris Warkentin:** Monsieur le Président, je vais ajouter des commentaires sur la question des anciens combattants.

Le gouvernement a reconnu que des investissements étaient nécessaires pour que les anciens combattants bénéficient des meilleurs services qui soient. C'est ce qui explique que nous ayons vu la plus importante injection de fonds dans le budget d'Anciens Combattants Canada, plus de 2 milliards de dollars, pour remédier à toutes les lacunes concernant la façon dont nous traitons nos anciens combattants.

*Travaux des subsides*

Je suis très fier de faire partie d'un gouvernement qui a pris des mesures concrètes dans ce dossier. Malheureusement, les députés de l'opposition n'ont cessé de voter contre de telles mesures. Ils tiennent toujours les mêmes beaux discours, mais n'ont jamais manifesté leur appui au moment de voter sur ces mesures ou de faire ces investissements.

Je veux revenir aux 85 000 personnes âgées qui ne payent plus du tout d'impôt. Il y a six ans, elles payaient de l'impôt fédéral sur leur revenu. Aujourd'hui, elles n'en payent plus en raison des nombreux changements que nous avons faits pour alléger davantage le fardeau fiscal des personnes âgées pour qu'elles puissent continuer de gagner un revenu. Une personne seule peut gagner plus de 19 000 \$ et un couple, plus de 38 000 \$, sans payer d'impôt.

• (1535)

**M. Mathieu Ravignat (Pontiac, NPD):** Monsieur le Président, le député ne semble pas comprendre que c'est une question de dignité. La motion vise les personnes âgées les plus vulnérables, dont beaucoup de femmes. Les fonds supplémentaires prévus dans le budget ne sortiront pas ces personnes de la pauvreté. Les mesures prises par le gouvernement ne permettront pas de sortir de la pauvreté ne serait-ce que la moitié de ces personnes âgées.

À l'heure actuelle, plus de 200 000 personnes âgées vivent dans la pauvreté, dont certaines dans la misère extrême. Grâce à notre motion, nous pourrions améliorer le quotidien des gens sans que cela coûte très cher. Pourquoi le député s'y oppose-t-il?

**M. Chris Warkentin:** Monsieur le Président, j'appuie vigoureusement l'idée de mettre fin à la pauvreté de tous les aînés. Voilà pourquoi je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui a effectivement pris des mesures pour atteindre cet objectif.

Le député affirme que la motion peut contribuer à mettre fin à la pauvreté des aînés. Toutefois, aucun plan n'est joint à cette motion. Le gouvernement pour sa part a un plan pour y arriver. Voilà pourquoi à l'heure actuelle sur la scène mondiale, le Canada affiche un des plus faibles taux de pauvreté chez les aînés. C'est une réussite remarquable, particulièrement compte tenu de la très grave récession que nous venons de traverser et des sérieuses difficultés économiques que nous avons connues.

Alors que d'autres gouvernements ont sabré les prestations destinées aux aînés, le gouvernement du Canada continue d'appuyer fermement les Canadiens du troisième âge.

**Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Dartmouth—Cole Harbour

D'entrée de jeu, je remercie la députée de London—Fanshawe d'avoir présenté cette très importante motion à la Chambre aujourd'hui. Contrairement à ce que d'autres intervenants ont soutenu, j'affirme que les néo-démocrates ont un plan pour réduire la pauvreté. Il s'agit en l'occurrence du projet de loi C-545, Loi visant à éliminer la pauvreté au Canada, présenté en juin 2010. Aujourd'hui, j'étais ravie de présenter de nouveau cette mesure qui comprend une stratégie détaillée pour éliminer la pauvreté au Canada.

Je salue encore une fois l'excellent travail qu'a effectué Tony Martin, l'ancien député de Sault Ste. Marie.

Par surcroît, les néo-démocrates ont également élaboré d'autres plans pour aider les Canadiens vivant dans la pauvreté. Il s'agit notamment de l'ancien projet de loi C-304, Loi visant à assurer aux Canadiens un logement sûr, adéquat, accessible et abordable qui a été présenté par la députée de Vancouver—Est.

Contrairement à ce que nous avons entendu à la Chambre, les néo-démocrates ont des plans pour s'attaquer à la pauvreté.

Comme nous avons mis la question de côté pendant un moment, je rappelle à la Chambre le sujet du débat d'aujourd'hui. Voici le libellé de la motion de l'opposition néo-démocrate:

Que, de l'avis de la Chambre, mettre fin à la pauvreté des aînés au Canada est possible du point de vue financier et, par conséquent, elle demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour augmenter suffisamment le Supplément du revenu garanti pour atteindre cet objectif.

On a beaucoup parlé aujourd'hui du budget de 2011. Contrairement aux affirmations des députés ministériels, je peux assurer la Chambre que de nombreux députés néo-démocrates ont lu le budget, de même que de nombreuses personnes au sein du public.

Permettez-moi de citer quelques extraits d'un communiqué de Campagne 2000 daté du 6 juin 2011, qui résume quelques-uns des motifs pour lesquels les néo-démocrates ne veulent pas appuyer ce budget.

Gerda Keagi, de la Corporation canadienne des retraités intéressés, est d'avis que « la seule mesure destinée à réduire la pauvreté parmi les personnes âgées est dérisoire ». Le communiqué dit encore ceci:

L'augmentation de 50 \$ par mois dans le Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées sera fournie seulement à celles qui ont le revenu le plus bas. L'augmentation correspond environ aux deux tiers de ce qu'il faudrait pour permettre aux personnes âgées, la plupart du temps des femmes, de sortir de la pauvreté.

Plus loin, le communiqué dit également ceci:

Ce budget contient peu de mesures pour renforcer le filet social passablement amoché qui laisse des Canadiens vivre dans l'insécurité. Les Autochtones, les mères célibataires, les immigrants arrivés récemment, les minorités raciales et les handicapés sont exposés à des risques plus élevés. Les inégalités entre les riches et les pauvres ont crû davantage au Canada que dans tout autre pays de l'OCDE (sauf l'Allemagne).

Ce dernier passage est de Dennis Howlett, de l'organisme Abolissons la pauvreté.

Je dispose de seulement 10 minutes, alors je ne peux malheureusement pas présenter toutes les raisons pour lesquelles les néo-démocrates ne voteront pas pour le budget.

Je voudrais parler brièvement d'un rapport intitulé « Plan fédéral de réduction de la pauvreté: Travailler en partenariat afin de réduire la pauvreté au Canada », qui date de novembre 2010. C'est un document volumineux qui dresse l'état des lieux concernant les plans de réduction de la pauvreté au pays et qui contient de nombreuses recommandations. Je voudrais citer quelques statistiques qui sont contenues dans ce rapport et qui portent sur le sujet d'aujourd'hui, soit les personnes âgées.

Voici ce que dit le rapport:

Le SRG constitue un outil de choix pour diminuer la pauvreté des personnes âgées car elle cible les personnes âgées ayant un faible revenu, en particulier les personnes seules. En 2007, alors que les personnes âgées seules représentaient 28 p. 100 des personnes âgées, elles représentaient également 60 p. 100 des bénéficiaires du SRG et 82 p. 100 des personnes âgées sous les seuils de faible revenu. Une personne âgée seule qui n'aurait d'autre revenu que les prestations maximales de la SV et du SRG recevrait en 2009 une prestation combinée d'environ 14 033 \$ (aux taux de janvier 2010), ce qui constitue un revenu inférieur aux seuils de faible revenu de 2008 (les derniers disponibles) pour une personne seule dans les régions urbaines de 30 000 personnes et plus.

Les gens qui reçoivent le Supplément de revenu garanti et les prestations de sécurité de la vieillesse sont les personnes âgées les plus pauvres. Le Supplément de revenu garanti et les prestations de sécurité de la vieillesse sont à peu près leurs seules sources de revenus.

Et le texte continue dans la même veine.

### *Travaux des subsides*

La députée de London—Fanshawe a bien expliqué les raisons pour lesquelles la Chambre devrait appuyer à l'unanimité la motion néo-démocrate, alors je voudrais plutôt parler d'une question qui n'a pas été soulevée.

Encore une fois, ce rapport signale que, selon d'autres témoins, on connaît mal le SRG. J'aimerais parler brièvement du rapport du Conseil consultatif national sur le troisième âge intitulé « Vieillir pauvre au Canada: aînés en marge », qui a mis le doigt sur deux problèmes graves.

Premièrement, non seulement le programme est-il inadéquat, mais, qui plus est, de nombreux aînés n'y ont même pas accès. Dans le rapport, on dit qu'étant donné l'absence de statistiques fiables sur la sous-inscription et les renouvellements en retard, le Conseil consultatif national sur le troisième âge commandait, à l'été 2004, une recherche visant à cerner la situation.

• (1540)

Cette recherche a permis de brosser un tableau précis de la sous-inscription à la SV et au RPC et révélé qu'un grand nombre d'aînés n'avaient même pas demandé d'être inscrits à ces programmes.

Pour toutes sortes de raisons, les aînés ne s'inscrivent pas à ces programmes. Les néo-démocrates sont d'avis que les aînés devraient simplement être intégrés à un système, tel que le régime fiscal, pour qu'à l'âge de 65 ans, ils ne soient pas obligés de présenter une demande; leur situation serait prise en compte automatiquement.

Le rapport du Conseil consultatif national sur le troisième âge nous apprend qu'environ 50 000 aînés n'ont pas demandé à être inscrits à la SV. Dans le cas du SRG et des pensions de retraite du RPC, ces chiffres s'élèvent à quelque 300 000 et 55 000 aînés, respectivement. Aucune estimation n'est disponible quant au nombre d'aînés qui n'ont pas demandé à recevoir des prestations d'invalidité ou de survivant. De nombreux néo-démocrates ont organisé des ateliers sur le RPC et les prestations d'invalidité et de survivant dans leur circonscription parce que beaucoup de Canadiens ne savent tout simplement qu'ils ont droit à ces prestations.

L'article se poursuit comme suit:

Les sommes en jeu sont importantes: par exemple, les 50 000 aînés non inscrits à la SV cumulent une perte totale de 250 millions de dollars par année.

Cela signifie que 250 millions de dollars ne retournent pas dans nos collectivités. Les aînés qui touchent ces prestations dépensent de l'argent pour s'alimenter, se loger et subvenir à leurs besoins fondamentaux. Tout cet argent est réinvesti dans nos collectivités.

Voici ce que dit aussi l'article en question:

Les femmes, particulièrement les femmes très âgées, sont davantage touchées par la sous-inscription au SRG et on sait que cette clientèle est davantage à risque de pauvreté. Il faut rappeler que les aînés qui ont droit au SRG et ne le demandent pas perdent non seulement ce revenu, mais aussi tous les autres avantages et bénéfices ajoutés par les provinces et territoires qui utilisent le SRG comme critère.

Non seulement cela les prive du SRG, mais également d'autres prestations provinciales. Voilà pourquoi il est si important d'instaurer un système qui permettrait aux personnes âgées d'avoir beaucoup plus facilement accès à ces prestations.

Je sais que la discussion porte sur le SRG, mais je veux aborder brièvement le Régime de pensions du Canada, car on décèle une énorme injustice.

Le fait de présenter sa demande de pension en retard entraîne de graves conséquences. Actuellement, les personnes qui présentent une demande en retard n'ont droit qu'à 11 mois de prestations rétroactives. On donne l'exemple d'une femme âgée de 90 ans, Isabel, qui découvre qu'elle avait droit à la prestation de survivant du Régime de pensions du Canada depuis les 15 dernières années. Son

mari, Jim, est mort à l'âge de 83 ans sans jamais avoir touché de prestations. Même si son mari a cotisé au régime et que l'argent leur appartient, à lui et à elle, Isabel n'a droit qu'à 11 mois de prestations rétroactives parce qu'elle a présenté sa demande en retard. C'est très triste. Voilà un autre cas de demande de renouvellement présentée en retard.

Année après année, en juillet, les prestataires du SRG et d'allocations doivent renouveler leur demande en remplissant une déclaration de revenu ou un formulaire de renouvellement. Chaque année, près de 100 000 personnes âgées omettent de renouveler leur demande à temps. À présent, on leur envoie un rappel accompagné du formulaire de renouvellement à remplir. Si ces gens ne répondent pas, on les exclut temporairement du programme, et ils ne reçoivent pas leur prestation de juillet et des mois suivants jusqu'à ce qu'ils aient rempli leur demande de renouvellement.

Le rapport ajoute que 105 000 aînés n'ont pas reçu leur chèque de SRG et plus de 9 000 n'ont pas reçu leur chèque d'allocation parce qu'ils n'avaient pas complété les démarches de renouvellement. Pour de nombreux aînés, plusieurs facteurs entrent en jeu, comme le faible niveau de scolarité, une connaissance limitée des programmes, la barrière linguistique et, parfois, des problèmes de santé mentale. Nous devons faciliter ces démarches le plus possible à l'intention des aînés.

Je tiens à souligner rapidement un point. Une personne qui reçoit des prestations du SRG peut perdre jusqu'à 561 \$ par mois. Il s'agit donc d'un montant considérable pour les gens qui vivent dans la pauvreté.

Mon temps est écoulé. C'est dommage parce que je voulais parler du rapport Bilan-Faim et des banques alimentaires, ainsi que du nombre accru d'aînés ayant recours aux banques alimentaires. D'après le rapport de 2010, 7,2 p. 100 des adultes ayant eu recours aux banques alimentaires en 2010 étaient des aînés, comparativement à 5,5 p. 100 en 2008-2009. Dans certaines provinces, comme en Ontario, ils ont compté pour 12 p. 100 du total et, au Manitoba, pour 15 p. 100. Nous observons donc de graves problèmes au pays. Les aînés sont forcés de recourir aux banques alimentaires pour se nourrir.

J'exhorte tous les députés à appuyer la motion présentée par la députée de London—Fanshawe. Il s'agit d'un petit pas dans la bonne direction pour tirer les aînés de la pauvreté.

• (1545)

**M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.):** Monsieur le Président, les gouvernements ont déjà prouvé qu'il est possible de faire baisser les taux de pauvreté. Dans les années 1980, c'est-à-dire à une époque où le taux de pauvreté chez les aînés avoisinait les 21 p. 100, nos prédécesseurs et ceux qui étaient là avant nous ont pris de bonnes décisions. Je crois que le Supplément de revenu garanti a eu — et continuera d'avoir — des effets positifs sur la société.

Tony Martin, du NPD, et Mike Savage, ancien député de Dartmouth—Cole Harbour, ont travaillé sans relâche pour faire avancer ce dossier. Le président conservateur de l'époque a été très courtois et a admis d'emblée que l'étude déposée en novembre 2010 était de bonne tenue. À l'époque, le Centre canadien de politiques alternatives avait calculé qu'en augmentant le Supplément de revenu garanti d'environ 15 p. 100, nous aurions tiré un nombre considérable d'aînés de la pauvreté.

*Travaux des subsides*

La plateforme néo-démocrate parlait d'environ 700 millions de dollars, et voilà qu'on nous propose 1,2 million. Je me demande pourquoi on n'a pas cherché à combler cet écart dans la motion, pourquoi, en fait, il n'en est même pas question. Pourquoi ne pas avoir cherché à combler l'écart entre ces deux chiffres?

**Mme Jean Crowder:** Monsieur le Président, bien entendu, j'ai été négligente de ne pas souligner le travail que Mike Savage et Tony Martin ont accompli. Je sais qu'ils ont travaillé ensemble sans relâche et qu'ils ont été d'importants porte-parole en faveur d'une stratégie de réduction de la pauvreté.

En ce qui a trait aux montants et à la durée, je reconnais que les néo-démocrates ont proposé aujourd'hui une solution pragmatique, pratique et réalisable sur le plan financier dans le contexte actuel. Toutefois, est-ce suffisant? Pas du tout. À mon avis, il nous faut un plan comme celui dont je parlais tout à l'heure et sur lequel Tony et Mike ont travaillé. Nous avons besoin d'une loi nationale pour éliminer la pauvreté dans ce pays.

Les gens parlent de la réduction de la pauvreté des aînés au fil des ans; il est vrai que celle-ci a diminué au cours des 30 dernières années, mais le gouvernement actuel ne peut aucunement s'en attribuer le mérite. Cette diminution découle de l'instauration du SRG et du RPC.

Il y a une vingtaine d'années, les Canadiens ont commencé à recevoir le plein montant de leurs prestations en vertu du Régime de pensions du Canada. C'est là que le taux de pauvreté des aînés a commencé à diminuer. Nous avons atteint le creux de la courbe et maintenant, la pauvreté des aînés est de nouveau en hausse.

À mon avis, il s'agit d'un premier pas dans la bonne direction pour aider les aînés à vivre plus dignement.

• (1550)

**M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD):** Monsieur le Président, je sais de quoi parle la députée. Je me suis rendu dans sa circonscription dans le cadre de la tournée que j'ai effectuée pendant l'été, il y a deux ans. J'avais alors visité 20 collectivités et je m'étais entretenu avec des aînés.

Je crois qu'il est important de rétablir les faits. Le dernier député du gouvernement qui a pris la parole a indiqué que nous n'avons pas adopté le budget et que nous avons voté contre celui-ci. Soyons clairs; il n'y a pas eu de vote sur le budget présenté en mars, car le gouvernement a été trouvé coupable d'outrage à la Chambre et a été défait sur cette question.

Le fait que le gouvernement ait repoussé le vote sur cette question à la semaine suivante est très révélateur. Il savait très bien que la motion allait être déposée à la Chambre le vendredi, car le Président avait conclu qu'il y avait, de prime abord, eu outrage à la Chambre.

**Mme Jean Crowder:** Monsieur le Président, le député a tout à fait raison, et je lui suis reconnaissante d'avoir rétabli les faits. En effet, en mars, le gouvernement n'a pas été défait lors d'un vote sur le budget. Il a été défait lors d'un vote de défiance, car le comité qui a été saisi de la question a jugé qu'il y avait eu outrage au Parlement.

En terminant, j'aimerais souligner l'excellent travail accompli par le député d'Hamilton-Est—Stoney Creek en ce qui concerne les aînés et les pensions. J'ai hâte qu'il nous en parle de nouveau plus tard aujourd'hui.

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Le député d'Ottawa—Orléans souhaite-t-il invoquer le Règlement?

**M. Royal Galipeau:** Non, monsieur le Président, je voulais prendre la parole dans le cadre de la période des questions et observations.

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Désolé. Je m'excuse, mais la période des questions et observations est écoulée. Reprise du débat. Le député de Dartmouth—Cole Harbour a la parole.

**M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD):** Monsieur le Président, je suis ravi de disposer d'une dizaine de minutes pour parler de l'importante motion à l'étude, une motion présentée par ma collègue, la députée de London—Fanshawe. Comme on l'a mentionné, la motion est libellée comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, mettre fin à la pauvreté des aînés au Canada est possible du point de vue financier et, par conséquent, elle demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour augmenter suffisamment le Supplément du revenu garanti pour atteindre cet objectif.

Comme l'a mentionné l'orateur précédent, cette question justifie certainement un investissement beaucoup plus substantiel que ce qui a déjà été proposé. Il est en effet question d'un engagement de 700 millions de dollars pour augmenter le Supplément du revenu garanti dans le but de mettre fin à la pauvreté de 200 000 aînés qui vivent actuellement sous le seuil de la pauvreté ou légèrement au-dessus.

Il s'agit d'un programme très modeste, mais pragmatique. J'en ai beaucoup parlé aux électeurs de Dartmouth—Cole Harbour, car il s'agit d'un pas en avant. Nous voulions présenter un plan réalisable qui améliorerait vraiment la vie des Canadiens. On parle officiellement de 200 000 aînés qui vivent sous le seuil de la pauvreté, mais, selon certaines estimations, il s'agirait plutôt de 250 000 à 300 000.

Nous avons proposé un plan. Le NPD a présenté un projet de loi pour régler ce problème. Nous avons clairement défini les mesures qui permettraient d'atteindre cet objectif, un objectif très modeste, mais nous avons également suggéré de renforcer et d'élargir le RPC, le Régime de pensions du Canada, de faire de petites choses, mais d'une façon systématique, afin d'améliorer la vie des aînés. Cependant, à toutes les étapes, le gouvernement a refusé de reconnaître la situation prioritaire des aînés des collectivités de Dartmouth—Cole Harbour et, franchement, de l'ensemble du pays.

Nous avons entendu aujourd'hui des députés ministériels expliquer qu'il était parfaitement acceptable que 6 ou 8 p. 100 des aînés du Canada vivent sous le seuil de la pauvreté. Nous les avons entendus expliquer pourquoi il était tout à fait suffisant d'investir 300 millions de dollars pour mettre fin à la pauvreté des aînés. Cela ne réglerait qu'une fraction du problème. Il a été estimé que ce montant permettrait de bonifier les prestations de 1,65 \$ par jour, ce qui, à leur avis, serait suffisant.

En même temps, les conservateurs renoncent à des milliards de dollars en réduisant l'impôt des sociétés, des réductions grâce auxquelles des centaines de milliers et même des millions de dollars moisissent dans des comptes bancaires pour se retrouver dans les comptes d'épargne et d'investissement de dirigeants grassement payés.

C'est une question de priorités et celles du gouvernement laissent tomber les personnes âgées. Les conservateurs n'ont pas répondu à la question fondamentale: est-ce que les personnes âgées vivent dans la dignité? Le coût du logement, des aliments, des médicaments et de la vie en autonomie sont trop élevés pour beaucoup trop de personnes âgées du Canada, y compris à Dartmouth—Cole Harbour.

*Travaux des subsides*

J'ai parlé de ces questions pendant ma tournée électorale, pas seulement avec des personnes âgées, mais avec leurs enfants et leurs petits-enfants, qui étaient en colère parce que leurs parents et leurs grands-parents ont apporté une si grande contribution à leur collectivité, à leur famille et au Canada, et pourtant, en raison des défauts du Régime de pensions du Canada, en raison de l'incapacité d'avoir un régime de pensions en milieu de travail et parce qu'ils sont restés à la maison pour élever des enfants et ne pouvaient donc pas cotiser au Régime de pensions du Canada, ils se retrouvent maintenant dans une situation où ils leur est impossible de joindre les deux bouts.

Aujourd'hui, nous avons entendu mes collègues décrire la réalité. Ils ont parlé des personnes âgées de leur collectivité qui n'achètent pas leurs médicaments d'ordonnance ou ne les prennent qu'une journée sur deux, sinon une fois par semaine plutôt que tous les jours et qui vont dans les banques d'alimentation pour manger un repas décent.

● (1555)

Je viens de faire des appels téléphoniques dans des banques d'alimentation de Dartmouth—Cole Harbour et, malheureusement, elles ne servent pas uniquement des personnes âgées, mais aussi des familles avec enfants, comme c'est le cas dans tout le Canada. Il y a plus de 7 p. 100 des adultes et environ 1 500 à 2 000 personnes âgées qui fréquentent les banques d'alimentation chaque mois en Nouvelle-Écosse. Ce sont des personnes âgées qui n'ont pas les moyens de se payer de la nourriture qui doivent s'adresser aux banques d'alimentation.

Un collègue me disait aujourd'hui qu'hier soir, il a rencontré une personne âgée sur la rue Elgin qui vit dans un appartement, mais n'a pas assez d'argent à la fin du mois. Cette personnes âgée mendie pour amasser assez d'argent pour se payer un repas chaud. C'est la réalité.

Lorsque je parle à des personnes âgées de ma collectivité, cela me fend le coeur. Lorsque je visite des appartements et vois dans quelles conditions certaines personnes âgées vivent, cela me brise le coeur. Je ne peux pas croire que, dans un pays aussi riche que le Canada, il soit acceptable que même une seule personne âgée vive dans de telles conditions. Nous devons améliorer la situation.

J'ai aimé les observations faites par mon prédécesseur, l'ancien député de Dartmouth—Cole Harbour, qui a beaucoup travaillé sur la question de la pauvreté. J'ai pris un engagement envers les gens de Dartmouth—Cole Harbour, qui ont mis leur confiance en moi pour prendre le flambeau et continuer de soulever ces questions et de réclamer ce genre de changements tant que j'ai leur confiance et que je siège ici.

Un de mes collègues a parlé de certaines agences et des bénévoles qui travaillent auprès de personnes âgées pour qu'elles aient une meilleure qualité de vie. Je parle de personnes âgées qui se situent sur le seuil de la pauvreté ou au-dessous, celles qui vivent en isolement et celles qui n'ont pas les moyens de s'acheter des médicaments et de la nourriture convenable et saine. Il y a plusieurs organismes, dont le Campbell's Cole Harbour Senior Citizen Club dans ma collectivité. J'y suis allé à quelques reprises pour un repas, comme je l'ai déjà mentionné. Cet organisme fonctionne grâce à des dons et au travail de bénévoles.

Aggie, 69 ans, coordonne le travail des bénévoles qui achètent les produits d'épicerie pour préparer des repas dans la cuisine. Ils les vendent à prix réduits à des personnes âgées qui, dans bien des cas, ne pourraient même pas se payer un repas convenable par semaine,

mais qui savent qu'elles peuvent le faire en s'adressant au Campbell's Cole Harbour Senior Citizen Club.

Le Dartmouth Senior Citizens Service Centre, sur la rue Ochterloney, est un autre organisme qui brise l'isolement des personnes âgées et qui peut s'occuper des personnes qui pourraient ne pas manger suffisamment pour rester en santé.

C'est ce qui leur faut dans leurs collectivités, une participation des personnes âgées et d'autres intervenants communautaires pour aider les personnes âgées.

J'espère que tous les députés appuieront la motion dont nous sommes saisis. Le moins que nous puissions faire au pays et à la Chambre est d'aider les personnes âgées et de veiller à ce qu'elles ne vivent pas un jour de plus dans la pauvreté.

● (1600)

**Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD):** Monsieur le Président, je respecte en grande partie ce que mes collègues ont dit aujourd'hui. Il est incroyable de constater combien d'ainés dans nos collectivités vivent dans la pauvreté.

Par exemple, Elliot Lake est essentiellement une localité de retraités. Quand mon chef s'en rendu là-bas en visite, nous avons entendu à maintes reprises des aînés dire qu'ils ne pouvaient même pas chauffer leur maison l'hiver. Il fait très froid à Elliot Lake. Un aîné n'habitait qu'une seule pièce de son appartement parce que qu'il n'arrivait pas à joindre les deux bouts. La mise en oeuvre de la TVH a empiré les choses pour lui.

À l'heure actuelle, 5,8 p. 100 des Canadiens âgés de 65 ans et plus vivent dans la pauvreté.

Plus tôt aujourd'hui, un collègue d'en face a parlé d'un programme où l'on apprend aux gens des moyens d'économiser, et ces gens épargnent 10 \$ par mois. Ce n'est que 120 \$ par année. Je sais que la somme de 120 \$ par année ne me permettrait pas d'épargner pour ma retraite.

Mon collègue pourrait peut-être expliquer pourquoi on dit qu'il faut investir dans les aînés et faire en sorte qu'ils ne vivent pas dans la pauvreté, ce qui est d'ailleurs la raison pour laquelle il faut abolir les réductions d'impôt pour les grandes entreprises.

**M. Robert Chisholm:** Monsieur le Président, c'est une question de priorités. Qui aidons-nous? Nous importe-t-il que les dirigeants d'entreprise aient suffisamment d'argent pour s'acheter une deuxième, troisième ou quatrième maison? Voulons-nous que les investisseurs aient les moyens de voyager d'un bout à l'autre de la planète à bord de leur avion privé? Voulons-nous renvoyer des milliards de dollars aux États-Unis, aux sièges sociaux d'entreprises étrangères, afin qu'elles puissent continuer à brasser des affaires? Est-ce que ce sont nos priorités?

Nous pensons que les aînés devraient être notre priorité. Nous devrions, avant tout, veiller à ce que les aînés aient le moyen d'acheter leurs médicaments, de manger à leur faim et de vivre dans un logement sécuritaire et confortable. C'est le genre de priorités du Nouveau Parti démocratique et c'est pourquoi la Chambre doit appuyer cette résolution.

*Travaux des subsides*

•(1605)

[Français]

**M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC):** Monsieur le Président, j'ai bien aimé le commentaire de mon collègue, qui met si bien l'emphase sur les aînés, si importants au sein de notre communauté et de notre pays, le Canada. Je lui poserai la question suivante.

[Traduction]

Le crédit d'impôt pour aidants familiaux est l'une des mesures extraordinaires de ce budget qui vise les aînés. Il s'agit d'un incitatif monétaire permettant aux gens de rester à la maison pour prendre soin d'un être aimé. Jamais auparavant une telle mesure n'avait été présentée au Canada.

J'aimerais que mon collègue d'en face me dise ce qu'il pense de ce grand progrès.

**M. Robert Chisholm:** Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que le gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens d'aider les gens qui gagnent suffisamment d'argent. Ils peuvent profiter d'un crédit d'impôt si leur revenu est suffisant.

Nous parlons des aînés qui n'ont pas assez d'argent, qui vivent avec moins de 15 000 \$ par an. Nous devons comprendre leur réalité. Ces gens n'arrivent pas se payer les médicaments dont ils ont désespérément besoin, ils ne mangent pas à leur faim et n'ont pas les moyens de vivre dans un logement sécuritaire et confortable. Un crédit d'impôt n'aide pas ces gens. Le gouvernement doit le comprendre.

**M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet de la motion du NPD. Nous discutons essentiellement du dossier des aînés, auquel tous accordent une grande importance.

Les aînés du Canada ont travaillé fort afin de bâtir un pays meilleur pour les générations futures. Par conséquent, il importe que nous collaborions afin qu'ils obtiennent les avantages auxquels ils ont droit et qu'ils ne passent pas à travers les mailles du filet.

Depuis que le gouvernement conservateur a pris le pouvoir en 2006, nous avons adopté diverses mesures pour aider les aînés et, en 2010-2011, nous allons leur accorder environ 2,3 milliards de dollars en allègements fiscaux ciblés. Depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir et qu'il s'occupe des besoins des aînés, le taux de pauvreté de ce groupe au Canada est l'un des plus faibles au monde. C'est un progrès remarquable, puisque que ce taux était sensiblement plus élevé à notre arrivée.

En 1999, il se situait à 7,9 p. 100, alors qu'il est maintenant de 5,8 p. 100. Cela ne signifie pas pour autant que le travail est terminé. En fait, il reste encore beaucoup à faire. Il faut continuer à travailler pour faire en sorte qu'aucun aîné ne vive dans la pauvreté.

Un député qui était déjà ici lors de la dernière législature a dit que l'opposition n'avait pas renversé le gouvernement à cause du budget, mais plutôt lors d'un vote de confiance. Permettez-moi de dire très clairement que cette manoeuvre était une tactique politique utilisée par l'opposition lorsqu'elle avait un nombre suffisant de députés pour agir de la sorte. L'opposition voulait faire de la politique partisane et elle a présenté une motion de censure. Le député a tout à fait tort de dire que le Président a conclu qu'il y avait eu outrage au Parlement. Le Président a dit que c'était une possibilité. Quoi qu'il en soit, l'opposition a fait de la petite politique, ce qui a entraîné des élections générales.

Tous disent qu'ils se sont rendus dans des foyers de personnes âgées. Il y a un bon nombre d'aînés dans ma circonscription. Lorsque je leur ai rendu visite, ils voulaient savoir pourquoi des élections avaient été déclenchées et pourquoi nous étions en train de gaspiller 300 millions de dollars pour tenir des élections inutiles.

Les Canadiens se sont prononcés et les députés qui étaient assis là — et je fais allusion aux libéraux qui ont insisté pour tenir un vote de confiance pour cause d'outrage au Parlement — se retrouvent maintenant au fond de la Chambre, parce que les Canadiens se sont prononcés. Ils ont donné à notre gouvernement un mandat solide de quatre années et demie, afin de remettre les choses en ordre. C'est ce que les gens d'en face oublient. Ce n'est pas ce qu'ils ont dit ici qui a prévalu, mais bien la volonté exprimée par les Canadiens en se servant de leurs bulletins de vote. Les députés d'en face peuvent maintenant expliquer pourquoi ils ont gaspillé 300 millions de dollars payés par les contribuables.

Certains aînés à faible revenu touchent des prestations du Supplément de revenu garanti, d'autres des prestations du RPC. En fin de compte, si l'économie est fragile et ne progresse pas, nous ne serons pas en mesure d'aider les aînés. La meilleure façon de leur venir en aide, c'est de faire en sorte que nous ayons une économie forte qui leur offrira de nombreux avantages, notamment le Supplément de revenu garanti et des ressources supplémentaires. N'oublions pas que cela s'ajoute aux mesures de nos pendants provinciaux, qui ont également des programmes pour veiller au bien-être des aînés.

Ce qui ressort de l'échange entre les députés au Parlement, c'est que nous reconnaissons tous que les aînés ont joué un rôle très important dans l'édification de ce pays et que nous avons la responsabilité collective de veiller à leur bien-être.

•(1610)

Toutefois, cela ne peut se faire en adoptant une vision étroite. Il faut un vaste éventail de programmes, car les aînés sont nombreux et n'ont pas tous les mêmes besoins. Le gouvernement du Canada en a adopté un grand nombre. Le fractionnement du revenu, par exemple, permet aux aînés de conserver davantage d'argent dans leurs poches. Sur le plan de l'allègement fiscal, nous avons libéré plus de 85 000 aînés du rôle d'imposition. Toutes ces mesures contribuent à leur manière à aider les aînés, en veillant à ce qu'ils disposent de plus d'argent à l'abri de l'impôt pour qu'ils soient libres de choisir le mode de vie qui leur convient et qu'ils méritent.

Bien entendu, à une certaine période de leur vie, certaines personnes n'ont pas contribué au régime de pension ou n'avaient pas la possibilité de cotiser à un autre régime. Voilà pourquoi nous avons instauré la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Dans le dernier budget, le gouvernement a prévu un supplément spécial pour les personnes âgées qui vivent sous le seuil de la pauvreté et qui ne peuvent combler leurs besoins, leur offrant une prestation complémentaire de 600 \$ pour les personnes seules et de 800 \$ et plus pour les couples. Cette mesure vise à les aider, car c'est ce que nous avons appris. Qu'a fait le NPD? Il a participé aux stratagèmes politiques qui ont mené au rejet du budget lors de la dernière législature.

Je suis ravi de dire que les Canadiens nous ont réélus et que nous avons présenté de nouveau des mesures susceptibles d'aider grandement les aînés.

*Travaux des subsides*

Tous mes collègues se vantent de visiter des foyers pour personnes âgées. Or, nous allons tous écouter les aînés dans des foyers pour personnes âgées puisque les aînés votent. Je vais être clair: les aînés sont très intelligents puisqu'ils ont tiré des leçons de la vie. Ils savent comment prendre des décisions éclairées. Il est donc, de toute évidence, très important d'écouter, d'entendre et de prendre en considération ce qu'ils ont à dire. Voilà pourquoi le gouvernement a créé un poste spécial de ministre d'État aux Aînés. Il s'agit d'un poste d'une importance capitale, surtout pour veiller à ce que la voix des aînés soit entendue — et, actuellement, c'est par son entremise que leur voix se rend au Cabinet et influe sur les décisions que prend le gouvernement. Ce poste est donc essentiel.

Je siège ici depuis 14 ans. J'ai déjà entendu tout cela. Toutefois, le bilan du gouvernement à cet égard est sans équivoque: nous avons aidé les aînés, d'abord pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte, ensuite pour aider ceux qui auraient été laissés pour compte. Il y a beaucoup à faire. Je suis très fier de dire que le Canada affiche actuellement le plus faible taux de pauvreté parmi les aînés au monde. Pourquoi est-ce que je dis une telle chose? En tant que secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, j'ai l'occasion de voyager de part et d'autre du monde pour représenter le Canada. Je peux donc dire que la situation ailleurs dans le monde est réellement épouvantable pour les aînés, et ce, en raison de plusieurs facteurs, notamment l'état lamentable de l'économie, une mauvaise gouvernance, l'absence de programmes sociaux et le fait que les aînés sont laissés à eux-mêmes. Voilà dans quelle situation épouvantable se trouvent les aînés dans d'autres régions du monde. Dans notre pays, par contre, nous avons la chance d'avoir un gouvernement qui n'a ménagé aucun effort, qui a écouté les aînés et qui a créé des programmes visant à donner à la plupart d'entre eux ce dont ils ont besoin et ce qu'ils veulent.

Je parle également par expérience parce que ma mère est âgée. Elle reçoit énormément de prestations gouvernementales et elle affirme que si on ne répond pas à ses besoins, elle m'arrachera les yeux. C'est on ne peut plus clair. Elle est ma mère et elle a parfaitement le droit de m'arracher les yeux. Il va sans dire que j'écoute ce que ma mère a à dire. Comme elle habite dans une résidence, elle entend les commentaires que font les gens du troisième âge qui l'entourent au sujet des programmes et des mesures que le gouvernement met en oeuvre.

• (1615)

Comme je l'ai dit, les gouvernements provinciaux doivent également faire leur part. Par conséquent, il est important que les provinces et le gouvernement fédéral collaborent pour que les aînés reçoivent les prestations dont ils ont besoin.

À bien des endroits, j'ai entendu parler de cas où le mari décède et son épouse est incapable de payer pour la maison. Elle peut être forcée de déménager. Certaines personnes suggèrent que les aînés ne devraient pas avoir à payer d'impôts fonciers, qu'ils devraient être exonérés de cette obligation fiscale. Voilà des questions sur lesquelles les provinces et les municipalités doivent se pencher.

Du point de vue du gouvernement du Canada, la grande responsabilité consiste à verser aux aînés les prestations de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Voilà des obligations clés.

Par surcroît, on ne doit pas mettre toutes les ressources dans un seul secteur, il faut viser plus large pour aider davantage d'aînés, pour éviter qu'ils ne s'appauvrissent. Voilà ce que le gouvernement a fait.

L'économie reprend de la vigueur grâce à l'excellente gestion du gouvernement pendant la crise qui a secouru l'économie mondiale. Grâce à ce bilan positif, le gouvernement est en mesure de donner suite à de nombreuses préoccupations.

La reprise économique est toujours fragile au pays. Comme le ministre des Finances l'a dit aujourd'hui, le marché immobilier est encore précaire aux États-Unis. La crise de l'endettement en Grèce et dans l'Union européenne aura un impact négatif sur le Canada. Si c'est le cas, nous aurons une récession et, par conséquent, moins d'argent sera versé dans les programmes.

Pendant la fin de semaine, nous avons été témoins d'un spectacle absurde: les néo-démocrates se sont demandé si on devait les qualifier de socialistes ou non. Je suis un peu surpris que ce débat ait même eu lieu.

Et toutes ces interrogations sur le fait que nous consentons des allègements fiscaux aux sociétés ou que celles-ci ne devraient pas profiter de ces avantages constituent un faux débat.

Ces mesures sont prises pour que les conditions économiques soient propices à l'essor des entreprises et à la création d'une économie solide, ce qui aide le gouvernement à remplir ses coffres et à payer les services dont parle le NPD dans sa motion.

Le NPD pense que l'argent tombe du ciel, entre autres choses. Souvenez-vous de ce que le chef libéral actuel a fait à l'économie de l'Ontario lorsqu'il était premier ministre de cette province. Pensez aussi à la Colombie-Britannique et à d'autres provinces.

Il n'en demeure pas moins qu'une économie solide permettra au Canada de s'attaquer aux problèmes qui touchent les aînés et que, grâce à sa bonne gestion de l'État, le gouvernement a réussi à réduire le taux de pauvreté, lequel est maintenant le plus faible du monde.

Sous la direction de la ministre d'État aux Aînés, le gouvernement poursuivra son travail et continuera de bien gérer la situation économique du pays, ce qui nous permettra de répondre aux besoins des aînés.

• (1620)

**M. Andrew Cash (Davenport, NPD):** Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement l'intervention éloquent du député.

J'aimerais soulever un certain nombre de points qui m'ont vraiment frappé. Le gouvernement parle beaucoup de la relance économique; pourtant, les aînés ne semblent tirer aucun profit de cette expansion économique. En fait, dans ma circonscription, Davenport, ils sont de plus en plus nombreux à vivre dans la pauvreté.

Il est agréable de voir que le gouvernement a finalement adopté certaines des recommandations du NPD concernant les aînés. Le gouvernement affirme maintenant qu'il veut sortir tous les aînés de la pauvreté. Si le gouvernement y tient vraiment, alors que répond-il aux aînés, à Davenport et partout ailleurs au pays, qui cherchaient à savoir, pendant la dernière campagne électorale, pourquoi le gouvernement leur avait consacré 1,65 \$ dans son plan, alors qu'il avait accordé des milliards de dollars aux banquiers?

**M. Deepak Ohrai:** Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir écouté attentivement mon discours. Il est un nouveau député et écoutait très attentivement. Je l'en remercie.



*Travaux des subsides*

Il est un nouveau député et il affirme que nous n'avons rien fait pour les personnes âgées, mais je peux lui dire que le gouvernement actuel, depuis son arrivée au pouvoir en 2006, a accordé 2,3 milliards de dollars en aide ciblée aux personnes âgées.

Je dirai une fois de plus que nous avons le taux d'inflation le plus faible du monde. Nous l'avons abaissé. Le gouvernement actuel a fait baisser le taux d'inflation. C'est une importante réalisation.

Le député devrait appuyer le budget parce qu'il prévoit plus d'argent pour les personnes âgées qui vivent dans la pauvreté, soit 600 \$ pour une personne seule et 800 \$ pour un couple. Par conséquent, je prie le député d'appuyer le budget pour que les personnes âgées obtiennent cet argent.

**M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.):** Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir d'écouter le député de Calgary-Est lorsqu'il s'adresse à la Chambre.

L'initiative du gouvernement qui consiste à augmenter le SRG n'est qu'une demi-mesure. La semaine dernière, nous avons eu le même débat sur une autre question. Il s'agit d'une mesure modeste, mais sera-t-elle vraiment utile? À mon avis, c'est l'objet même du débat, aujourd'hui.

Le député sait que le Comité permanent des ressources humaines a mené une étude et qu'il a déposé son rapport l'année dernière à la Chambre, en novembre. On a beaucoup discuté du Supplément de revenu garanti dans le cadre de l'un des témoignages; un certain nombre d'intervenants en ont parlé, car on sait que c'est un outil qui s'avère utile pour aider les personnes vivant dans la pauvreté. Le député pourrait-il nous donner son avis sur ce qu'a proposé le Centre canadien de politiques alternatives? L'organisme demandait une hausse minimale de 1,2 milliard de dollars par année, ce qui augmenterait les prestations du SRG d'environ 100 \$ par mois.

Il y a un écart important entre ce que le gouvernement a fait et ce qu'on demandait à l'époque. Le député ne convient-il pas qu'il s'agit d'une demi-mesure de la part du gouvernement?

•(1625)

**M. Deepak Obhrai:** Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de répondre aux questions du député d'en face.

C'est intéressant de l'entendre parler de mesures modestes alors que, lorsqu'il faisait partie de l'opposition officielle, les libéraux ont voté contre toutes les mesures qui auraient aidé les personnes âgées. À l'époque, il s'y opposait; maintenant, il déclare que c'est une demi-mesure. Voilà pourquoi les Canadiens nous ont donné un mandat majoritaire fort, pour que nous fassions ce que nous avons promis.

Pour répondre à sa question, je demanderais au député d'appuyer le budget, car on y trouve une augmentation de l'aide aux personnes âgées, à raison de 600 \$ pour les personnes seules et de 800 \$ pour les couples.

**Mme Cathy McLeod (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, PCC):** Monsieur le Président, je remercie le député de Calgary-Est d'avoir exposé aussi clairement les mesures que nous avons prises pour les aînés, ainsi que leur importance.

Il y a deux sujets sur lesquels j'aimerais avoir son avis. Je vais essayer de les réunir en une seule question.

L'opposition parle des réductions d'impôt accordées aux grandes entreprises. Le député pourrait-il nous dire pourquoi il est extrêmement important pour nous d'avoir une économie concurrentielle afin que nous puissions prendre les mesures qui s'imposent? De plus, dans le dernier Plan d'action économique, combien a-t-on exactement dépensé en aide au logement? Dans ma circonscription,

nous avons pratiquement doublé l'appui au titre du logement pour les personnes âgées.

Je le répète, nous avons besoin d'une économie forte afin d'avoir les fonds nécessaires pour mettre en œuvre nos mesures. Pourrait-il nous en dire plus à sur ces questions?

**M. Deepak Obhrai:** Monsieur le Président, la députée a parlé d'économie et indiqué que si celle-ci est concurrentielle, le gouvernement est en mesure de fournir les services voulus.

À l'heure actuelle, la crise en Grèce montre très clairement ce qu'il adviendrait de notre économie si nous adoptions des politiques économiques irresponsables comme celles proposées par le NPD. Il y a des émeutes en Grèce parce que le gouvernement n'est plus en mesure de fournir de services à la population. S'il avait appliqué de saines politiques de gestion à son économie, il aurait les fonds voulus pour offrir les services nécessaires afin de venir en aide aux aînés et à toute sa population, il n'y aurait pas d'émeutes dans les rues.

Voilà pourquoi il faut appliquer une saine gestion économique au Canada. Et c'est ce à quoi le gouvernement s'emploiera.

[Français]

**Mme Ève Pécelet (La Pointe-de-l'Île, NPD):** Monsieur le Président, prenons en considération le fait que, en 2010, dans les grandes villes, le montant maximal du programme de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti était inférieur à 5 039 \$ par année. Le budget prévoit que la bonification ne bénéficiera qu'aux aînés seuls dont le revenu supplémentaire est de moins de 2 000 \$ par année, donc pour un total annuel d'environ 7 039 \$. J'aimerais que mon honorable collègue me dise quelles seront les répercussions du faible montant de 50 \$ par mois sur la vie d'une personne seule vivant sous le seuil de la pauvreté? Peut-il me dire comment ce faible montant pourra les aider à sortir de la pauvreté, surtout que les 85 000 aînés dont mon collègue parlait ne paient pas d'impôt et ne pourront donc pas bénéficier de ces crédits d'impôt? Personnellement, je ne vois pas comment ce faible montant de 50 \$ pourra aider à sortir ces aînés de la pauvreté.

[Traduction]

**M. Deepak Obhrai:** Monsieur le Président, comme je l'ai dit, en ce qui concerne les mesures d'aide, nous devons aborder la question dans son ensemble afin de veiller à ce que tous les aînés en profitent.

Le gouvernement a investi 400 millions de dollars dans la construction de logements abordables destinés aux aînés à faible revenu, en plus d'avoir instauré le fractionnement du revenu et d'avoir bonifié le SRG. Toutes ces mesures visent à aider les aînés à ne pas sombrer dans la pauvreté.

Nous avons fait passer le taux de pauvreté de 7,9 p. 100 en 1999 à 5,8 p. 100 en 2008. Nous continuerons. Le budget prévoit des sommes additionnelles à cet égard. À mesure que notre économie croîtra, nous continuerons à écouter les aînés et à leur venir en aide. Le gouvernement, fidèle à son habitude, agira.

•(1630)

**M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps aujourd'hui avec la nouvelle députée de Scarborough—Rouge River.

Le député vient de dire que le gouvernement veillerait à écouter les aînés. Certainement. Il va écouter gargouiller leur estomac affamé.

*Travaux des subsides*

Je voudrais prendre un instant pour saluer la députée de London—Fanshawe qui a repris le poste de porte-parole pour les aînés. Je me suis occupé des aînés et des pensions au cours des deux dernières années, en fait depuis 2009, et je suis très fier de voir cette femme dynamique reprendre le flambeau. J'ai hâte de la voir à l'oeuvre dans quelque temps.

L'action du NPD pour la sécurité de la retraite n'est pas une nouveauté. En 1927, le parti travailliste de l'époque a obligé le gouvernement de Mackenzie King à établir la sécurité de la vieillesse parce que des Canadiens souffraient de la famine partout dans le pays. En 1966, le néo-démocrate Stanley Knowles, toujours dans le contexte d'une minorité libérale, est allé dire aux libéraux qu'il fallait quelque chose de plus vaste, qu'il fallait permettre à tous les Canadiens d'avoir un régime de pension. Ce fut le Régime de pensions du Canada. La proposition a été présentée et adoptée.

Aujourd'hui, toutefois, nous sommes en crise. La crise, c'est le fait qu'à l'avenir le Régime de pensions du Canada ne sera pas assez efficace.

Mais il y a une crise encore plus urgente aujourd'hui, c'est le fait que de 250 000 à 300 000 aînés vivent sous le seuil de la pauvreté. Ils vivent avec environ 1 162 \$ par mois, si l'on tient compte du SRG et de la sécurité de la vieillesse combinés. Et ce qui est particulièrement tragique, c'est que la plupart de ces personnes sont des femmes, des femmes qui avaient de petits emplois ou qui n'ont peut-être jamais eu l'occasion de cotiser au RPC comme nous. C'est désolant.

J'ai été leur porte-parole depuis 2009, comme je le disais, et j'ai bien des histoires à raconter. J'ai dû réfléchir à ce que j'allais dire ici aujourd'hui. Je crois qu'il y a un mythe, faute d'un autre mot. Les députés se souviennent que, lors des dernières élections, nous parlions de ce qu'il fallait faire selon le NPD. Il n'y avait rien de nouveau là-dedans.

En juin 2009, la Chambre a adopté à l'unanimité une motion lors d'une journée d'opposition. Tout le monde a voté en faveur. L'idée maîtresse de cette motion était de débloquer 700 millions de dollars pour permettre à 250 000 aînés de sortir de la pauvreté.

Cette mesure offrait 700 millions de dollars pour 250 000 à 300 000 personnes, ce qui représentait une augmentation d'approximativement 230 \$ par mois. Cependant, la demi-mesure — je devrais peut-être parler d'un quart de mesure — proposée par le gouvernement est encore pire parce qu'elle offre 50 \$ par mois, ou 1,65 \$ par jour. En Ontario et en Colombie-Britannique, cette somme sera engloutie par la TVH.

J'aurais aimé que les conservateurs nous écoutent. Ils ont voté avec nous. Ils nous ont donné l'impression qu'ils nous avaient écoutés. Les députés néo-démocrates ont parcouru le pays. Le Parti conservateur parle de son mandat solide, mais c'est le NPD qui a triplé la taille de son caucus lors des dernières élections. Cela signifie que les aînés et les Canadiens écoutaient notre message. Ils savaient que notre principale promesse électorale consistait à augmenter suffisamment le SRG pour permettre de sortir les aînés de la pauvreté.

Le député de Calgary-Ouest n'a aucune leçon à me donner à cet égard.

La motion que nous avons présentée a deux objectifs. Elle vise à régler le problème immédiat du SRG, mais elle se penche également sur l'avenir.

Nous avons entendu dire plusieurs fois à la Chambre que 63 p. 100 des travailleurs canadiens n'ont pas de régime de pension ni

d'économies. Quelle sera la situation dans 35 ans? Ces travailleurs vont frapper un mur.

Les députés doivent absolument travailler ensemble pour bonifier le Régime de pensions du Canada. Nous avons mis en place une proposition selon laquelle, si l'employé et l'employeur versent chacun des cotisations à raison de 2,5 p. 100, le travailleur obtiendra dans 35 ans le double des prestations qu'il reçoit actuellement en vertu du Régime de pensions du Canada.

• (1635)

Deux conflits ont secoué le monde syndical ces derniers jours, le premier à Air Canada, et le second à Postes Canada. Dans les deux cas, on a tenté d'éliminer les régimes de pension à prestations déterminées. Certains des employés touchés occupent leur emploi depuis 35 ans. J'ai reçu un courriel d'un homme qui travaille à Air Canada et qui prévoit prendre sa retraite dans deux mois, avec une rente de 1 600 \$. Or, si la proposition sur la table avait été adoptée, sa rente aurait fondu de moitié, et il aurait été incapable de prendre sa retraite avec seulement 800 \$.

Toutes ces histoires nous viennent du gouvernement, qui prétend que les aînés pourront travailler plus longtemps. Or, l'objectif a toujours consisté à permettre aux aînés de prendre leur retraite dès qu'ils pouvaient se permettre de vivre dans la dignité et de passer du temps avec leur mari ou leur femme, ce qu'ils ne pouvaient pas faire tant qu'ils travaillaient.

Quand le sujet referra surface, ce sera au gouvernement au pouvoir de penser à l'avenir. Il faut investir dans l'avenir. Les travailleurs sont tout à fait disposés à payer leur juste part. Il n'en coûterait pas un sou au gouvernement d'augmenter le Régime de pensions du Canada ou de le doubler. Les Canadiens ont toujours été disposés à payer leur juste part, cette fois-là comme les autres.

On nous a proposé toutes sortes de programmes à participation volontaire. Si les travailleurs avaient de l'argent en banque au moment où on se parle, ils auraient déjà leur propre régime. Dans les faits, il faut aider les Canadiens à se discipliner. Je n'ai pas commencé à songer à mon avenir avant l'âge de cinquante ans, c'est-à-dire depuis déjà un bon bout de temps, quand on y pense, mais les jeunes d'aujourd'hui ne le font pas plus. Ils préfèrent se promener avec tous ces iPad, iPhone et autres objets qui brillent de tous leurs feux. C'est là-dedans qu'ils investissent leur temps et leur argent. Le gouvernement doit les aider. Les députés doivent leur donner l'exemple.

Le Régime de pensions du Canada a aussi l'avantage d'être entièrement transférable. Si un secteur se met à tourner au ralenti, les travailleurs peuvent se recycler dans un autre domaine, sans rien perdre de leur régime de pension. Je tenais à le souligner.

J'aimerais revenir en arrière quelques instants, et je vous préviens, monsieur le Président, il se peut que vous deviez me corriger, parce que, même si je sais que je dois toujours m'adresser à la présidence, c'est plus fort que moi, et j'ai souvent tendance à me tourner directement vers mes collègues d'en face, car je sais que certains d'entre eux sont foncièrement bons. De notre côté, nous tentons de les émouvoir en leur racontant des anecdotes et en leur donnant des exemples de ce qui s'est passé.

En tant que responsable du dossier des aînés, j'ai participé à des réunions avec ceux-ci pendant deux étés. J'ai assisté à quarante réunions, vingt chaque été, au cours des deux derniers étés. J'ai alors entendu des histoires déchirantes. Je les ai déjà relatées, mais je crois qu'il est pertinent de les relater de nouveau aujourd'hui.

*Travaux des subsides*

Une femme de St. Thomas était déjà à la retraite, mais son mari devait encore travailler pendant deux ans lorsqu'il a eu un accident vasculaire cérébral. Depuis, il doit prendre des médicaments. Avez-vous déjà entendu parler des exclusions? Son mari devait prendre un médicament coûtant 90 dollars par mois, qui venait tout juste d'être exclu de la liste des médicaments remboursés par le gouvernement de l'Ontario. Elle se demandait où elle pourrait bien trouver ces 90 dollars. C'était avant la TVH.

Puisqu'il est question de la TVH, j'aimerais aussi parler d'une femme d'Elliott Lake, que je n'oublierai jamais. Fait intéressant, les gens comme elle nous prennent toujours à part pour nous parler, car ils veulent nous dire des choses très personnelles. Cette femme m'a dit que sa facture d'électricité totalisait déjà 2 100 \$ par année. Compte tenu du fait que le gouvernement parlait d'instaurer la TVH, elle ne voyait vraiment pas comment elle pourrait payer 160 \$ de plus. Pauvre elle: les coûts de l'électricité ont augmenté depuis, et en outre, la TVH a été instaurée.

J'aimerais insister sur le fait que nous ne devons pas tomber dans la rhétorique. Il est vrai que les banques du pays ont engrangé 22 milliards de dollars de profits l'an dernier. Elles ont versé 11 milliards de dollars en primes à leurs dirigeants. C'est scandaleux. Les députés de l'autre côté de la Chambre peuvent faire quelque chose pour régler cette situation. Ils peuvent dégager des sommes équivalentes en repoussant l'entrée en vigueur des réductions d'impôt et en prenant les mesures nécessaires pour sortir les aînés de la pauvreté. Je crois que c'est ce que la Chambre doit faire. J'ai bien hâte de voir où le débat sur cette question nous mènera, car je sais que nous en discuterons encore pendant un bon moment.

• (1640)

**Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD):** Madame la Présidente, depuis quelques années, le député d'Hamilton Est—Stoney Creek est le porte-parole pour les aînés et j'ai eu la chance de l'accueillir dans ma circonscription.

Je veux lui poser une question qui concerne précisément ma circonscription, dont l'économie est axée sur les ressources. Le secteur forestier a durement été touché. J'ai rencontré des pensionnés septuagénaires et octogénaires qui ont travaillé dans notre entreprise forestière pendant de nombreuses années. Du jour au lendemain, l'entreprise était au bord du gouffre financier. Les travailleurs étaient très inquiets au sujet de leurs pensions. Il n'y avait aucun espoir pour que ces hommes et ces femmes septuagénaires et octogénaires retournent travailler. C'est ce qui s'est produit avec Nortel à Ottawa.

J'aimerais entendre le point de vue du député quant à l'importance, selon lui, de doubler les prestations du RPC, comme il l'a si éloquemment souligné, et à ce qui risque d'arriver aux Canadiens si jamais les régimes de pension auxquels ils ont cotisé par l'entremise de leur employeur sont soudainement compromis.

**M. Wayne Marston:** Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question, parce qu'il s'agit d'une situation grave qui existe dans l'ensemble du pays, dans tous les secteurs. Nortel a connu des problèmes, tout comme les travailleurs du secteur de l'acier et d'autres au Canada.

Les travailleurs courent le risque de se réveiller un matin pour apprendre qu'ils n'ont plus de pension. Certaines compagnies forestières ont oublié que l'argent appartenait aux travailleurs. C'est un revenu différé. Cet argent, les travailleurs ont commencé à l'accumuler lorsqu'ils ont décidé, par exemple, de renoncer à leur prochaine augmentation à condition que l'employeur mette sur pied un régime de pension afin qu'ils puissent vivre leur retraite dignement. Cependant, Nortel, par exemple, avait 6 milliards de

dollars d'actifs et 4 milliards de dollars en liquide, mais elle a refusé de verser des prestations d'invalidité de longue durée à ses employés invalides. Le régime de pension de la compagnie a diminué de 37 p. 100. Il y a un couple d'octogénaires dans ma circonscription qui avaient travaillé pour Nortel. Du jour au lendemain, ils ont perdu 37 p. 100 de leur pension.

Il faut aller au-delà de la question dont nous sommes saisis aujourd'hui. Il nous faut l'assurance-pension, et il y a plusieurs choses que nous pouvons faire.

**Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de ses aimables paroles et de son importante contribution au débat.

Il a parlé du fait que le gouvernement s'emploie diligemment à réduire les pensions des fonctionnaires, des employés d'Air Canada du secteur privé et certainement des employés de Postes Canada. Il a parlé de prestations déterminées et de cotisations déterminées. Pourrait-il expliquer la différence entre ces deux types de régimes?

**M. Wayne Marston:** Monsieur le Président, ceux d'entre nous qui travaillent à ces dossiers ont tendance à utiliser un jargon d'initié.

Le concept de « prestation déterminée » est très simple. Les employés s'entendent avec l'employeur pour mettre ensemble de l'argent de côté. Environ cinq ans avant de toucher des prestations, les employés peuvent calculer avec précision la somme qu'ils recevront chaque mois. En cas de ralentissement du marché, c'est à l'employeur de combler le manque à gagner. Ainsi, l'employé peut compter recevoir une certaine somme chaque mois.

La différence entre un régime à prestations déterminées et un régime à cotisations déterminées est assez simple. Dans le deuxième cas, au moment venu pour les employés de toucher leurs prestations de retraite, en cas de ralentissement de l'économie qui ferait fondre le régime de 30 à 40 p. 100, comme cela s'est vu récemment, ils perdent cet argent et l'employeur n'a pas à combler le manque à gagner.

Les employeurs parleront d'un déficit actuariel. Vous savez quoi? Si les employeurs avaient provisionné la caisse en périodes de prospérité comme ils auraient dû le faire, sans interruption, il ne manquerait pas de fonds. Air Canada, Postes Canada et certaines sociétés américaines n'auraient pas les problèmes qu'elles ont en ce moment. Partout au pays, ces sociétés profitent de la situation en mettant à la rue des travailleurs canadiens.

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Kingston et les Îles, L'environnement; la députée de Random—Burin—St. George's, La recherche et le sauvetage.

La députée de Scarborough—Rouge River a la parole pour la suite du débat.

**Mme Rathika Sitsabaiesan (Scarborough—Rouge River, NPD):** Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de prendre part au débat sur la motion. Plus d'un quart de million d'aînés vivent aujourd'hui dans la pauvreté. Je voudrais également montrer qu'il est important de faire participer les jeunes au dialogue sur le maintien du niveau de vie des aînés d'aujourd'hui et de ceux qui, dans un avenir plus ou moins proche ou lointain, parviendront à ce stade de leur vie.

Le nombre d'aînés qui vivent dans la pauvreté est tel qu'il y a lieu de parler de crise. Le problème réclame une attention immédiate, et il incombe au gouvernement d'agir dès maintenant pour affranchir tous les aînés de la pauvreté.

### *Travaux des subsides*

D'après Statistique Canada, près de 300 000 Ontariens de plus ont sombré dans la pauvreté depuis 2007. De plus, cette progression de la pauvreté observée en Ontario depuis 2007 a été la plus importante au Canada, avec 17 p. 100. En ce moment, près de 1,7 million d'Ontariens vivent dans la pauvreté. La pauvreté a augmenté de près de 20 p. 100 chez les adultes en âge de travailler et de 42 p. 100, ce qui est renversant, chez les aînés dans la province.

Mes électeurs me parlent de leur détresse et de leur anxiété. Ils ne savent pas trop comment ils absorberont la hausse du coût de l'énergie et des denrées alimentaires et les nouvelles taxes que la TVH ajoutera à leurs dépenses.

J'ai discuté avec un couple âgé d'Alton Towers, dans ma circonscription. Ces gens m'ont invitée chez eux, et leur maison n'était pas chauffée. Ils n'avaient qu'un radiateur portatif qu'ils déplaçaient lorsqu'ils changeaient de pièce. Pas de gros éclairage chez eux. Seulement des petites lampes. Ils ne regardaient pas la télévision. Ils n'avaient qu'une radio pour se distraire. Ils faisaient tout leur possible, tout ce à quoi ils pouvaient penser, pour réduire leur consommation et leurs dépenses. Je me suis assise avec eux pendant environ 20 minutes. Ils m'ont montré leurs factures d'électricité, qui augmentaient continuellement, au point qu'ils avaient de moins en moins les moyens de payer à la fois leur électricité et leurs dépenses quotidiennes ordinaires, malgré la fragilité de leur mode de vie.

Au Canada, personne ne mérite de vivre dans ce genre de condition, et surtout pas les aînés, qui se sont tant dévoués pour nous. Ils ont investi dans le régime pendant une grande partie de leur vie, et voici qu'ils sont réduits à des conditions de vie abjectes. Aucun aîné ne mérite d'être contraint de faire la queue à la banque d'alimentation pour obtenir de quoi se nourrir ou encore de travailler bien après l'âge normal de la retraite.

J'ai également discuté avec un couple de Berner Trail, pas très loin de chez moi. Ils ont emménagé dans leur modeste maison lorsqu'ils étaient un jeune couple. Ils ont travaillé fort, et c'est là qu'ils ont élevé leur famille. Ils ont respecté toutes les règles et fait tout ce qu'il fallait pour profiter de ce qu'on appelle l'« âge d'or ». Mais voici que, à 67 et 65 ans respectivement, ils cherchent du travail. N'importe quel travail. La femme travaille chez Food Basics, près de chez moi, comme commis d'épicerie, pour aider à payer les dépenses du ménage.

En 2009, le Centre canadien de politiques alternatives a publié un rapport sur la pauvreté chez les femmes. Il y disait que le taux de faible revenu chez les femmes âgées demeure près de deux fois plus élevé que chez les hommes âgés. Statistique Canada nous apprend que, dans la société canadienne, les femmes vivent plus longtemps que les hommes.

Je m'inquiète, comme tous les parlementaires devraient le faire, de toutes les femmes âgées de ma circonscription et du reste du Canada qui n'auront d'autre choix que de recourir aux banques d'alimentation et à la générosité des membres de leur collectivité. Le budget est très clair: ce n'est pas la priorité du gouvernement que d'affranchir tous les aînés de la pauvreté.

● (1645)

Les 300 millions de dollars que le gouvernement propose sont très bien, et on a l'impression que c'est beaucoup d'argent, mais c'est trop peu. Voilà qui en dit long sur les priorités du gouvernement. Il préfère donner des milliards de dollars en allègements fiscaux aux grandes sociétés, comme les pétrolières et les grandes banques, ou aux riches initiés qui ont de bonnes

relations, plutôt que d'arracher à la pauvreté tous les hommes et femmes qui ont bâti notre pays.

Il n'y a pas que les aînés de ma circonscription qui déplorent ce manque d'aide. L'inquiétude gagne aussi les adultes qui travaillent et les jeunes familles. Ils se demandent comment ils arriveront à aider leur mère ou leur père à avoir une qualité de vie qui assure leur dignité, puisque les prestations actuelles de la SV et du SRG sont loin de suffire.

Comme le soutien financier ne suffit pas aux parents âgés pour qu'ils puissent vivre chez eux, ces jeunes familles les prennent chez elles pour s'en occuper. Les foyers ou les maisons de retraite coûtent beaucoup trop cher pour les habitants de ma circonscription. Ils n'ont pas les moyens. Puisqu'elles ont déjà du mal à se débrouiller, les jeunes familles redoutent les difficultés financières qui surgiront lorsqu'elles auront à s'occuper de leurs parents.

Les aînés avec qui j'ai discuté pendant les promenades du club de marche matinale Malvern Mall, m'ont parlé de leur expérience de la vie chez leurs enfants. Ils me disent qu'ils ont l'impression d'être une lourde charge pour eux et ils se sentent coupables de faire appel à eux sur toutes sortes de plans. Ils ne veulent pas dépendre à ce point des membres de leur famille, mais ils n'ont pas vraiment le choix, et c'est pourquoi ils passent le plus de temps possible au centre commercial: pour éviter de gêner la vie de leurs enfants. Ils ne veulent pas être des fardeaux.

Nous devons tellement plus aux aînés. Il ne faudrait pas qu'ils aient l'impression d'être des fardeaux.

Le NPD a proposé une augmentation de 700 millions de dollars du Supplément de revenu garanti, ce qui suffirait pour donner aux aînés une qualité de vie convenable, pour affranchir tous les aînés de la pauvreté. Cette aide ôterait un sujet d'inquiétude aux familles et donnerait aux aînés la dignité et la sécurité financière à la retraite.

Cependant, comme nous le savons, le gouvernement conservateur a accepté d'investir seulement 300 millions de dollars, moins de la moitié. D'autres députés ont dit qu'il s'agissait d'une demi-mesure. En vérité, c'est même moins qu'une demi-mesure. Je présume qu'il est acceptable pour le gouvernement conservateur de sortir les trois septièmes ou 40 p. 100 des aînés de la pauvreté, ou encore de sortir 40 p. 100 de chaque aîné de la pauvreté. Il reste que 300 000 aînés ont un revenu inférieur au seuil de la pauvreté. Je le répète, nos aînés méritent mieux que cela.

Un récent rapport du Caledon Institute of Social Policy déclarait que l'augmentation de la pauvreté chez les aînés s'expliquait en grande partie par la détérioration de la situation des femmes âgées vivant seules, dont le taux de pauvreté est passé de 14,5 p. 100 en 2007 à 17,1 p. 100 en 2008, soit en un an seulement.

La Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti assurent un revenu minimum aux aînés. Le gouvernement conservateur adopte une position bipolaire face à l'aide qu'il fournit aux aînés canadiens. L'une de ses politiques a légèrement aidé les aînés à faible revenu, mais seulement 40 p. 100 d'entre eux, comme je viens de le mentionner, et l'autre permet d'aider les bien nantis.

*Travaux des subsides*

En 2005, dans leur premier budget, les conservateurs ont annoncé une modeste amélioration du Supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu. J'ai pensé qu'il s'agissait là d'une lueur d'espoir, mais, en modifiant le régime fiscal, ils ont rapidement fait volte-face dans leur façon de traiter les aînés.

Certains députés conservateurs vantent les mérites de leurs plans de fractionnement du revenu de retraite. Pourtant, des études démontrent que le fractionnement du revenu de retraite ne veut absolument rien dire pour les aînés qui vivent seuls ou pour les couples d'aînés qui sont trop pauvres pour payer de l'impôt.

• (1650)

Les jeunes de minorités raciales ou de familles à faible revenu ont aujourd'hui de la difficulté à faire des études postsecondaires en raison des obstacles à l'éducation, qu'ils soient financiers ou autres. Nous savons pourtant qu'ils ont besoin d'une bonne formation postsecondaire pour décrocher un emploi bien rémunéré. Si nos jeunes d'aujourd'hui n'arrivent pas à obtenir de bons emplois, ils seront incapables d'économiser pour leur avenir et de plus en plus de retraités devront vivre dans la pauvreté.

• (1655)

[Français]

**M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD):** Monsieur le Président, j'aimerais poser une question à ma collègue du NPD.

On sait que les conservateurs souhaitent donner des crédits d'impôt. Ils ont déjà donné plusieurs crédits d'impôt aux grandes compagnies, aux pétrolières et aux banques.

J'aimerais que ma collègue parle des différences de priorités entre les conservateurs et le NPD. On sait que les conservateurs vont acheter des F-35 qui vont coûter des milliards de dollars. Serait-il possible de faire autre chose avec cet argent et de changer les priorités, pour aider les aînés qui vivent dans la pauvreté?

[Traduction]

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Monsieur le Président, voilà une excellente question. Elle m'aidera à expliquer la différence entre les priorités du NPD, qui consistent à mettre fin à la pauvreté de tous les aînés, à soutenir les familles, à investir dans les soins de santé et l'éducation pour aider tous les Canadiens, et celles des conservateurs, qui visent plutôt à aider les pétrolières et les grandes banques, à acquérir des avions de chasse et à construire des prisons. La priorité du NPD, c'est d'aider toutes les familles à avancer, plutôt que de se contenter d'aider seulement les initiés bien branchés.

**M. Costas Menegakis (Richmond Hill, PCC):** Monsieur le Président, j'écoute très attentivement ce que les députés des partis de l'opposition disent aujourd'hui dans cette enceinte, et cela me laisse vraiment perplexe, comme beaucoup d'autres députés et Canadiens de partout au pays, j'en suis certain. Je suis perplexe parce que les députés du NPD et du Parti libéral voient deux questions totalement distinctes et indépendantes lorsqu'ils considèrent, d'une part, le plan d'allègement fiscal, qui a créé plus de 580 000 emplois au cours des deux dernières années, et, d'autre part, les nombreuses mesures budgétaires pour les personnes âgées. Ils ne mentionnent aucunement le fait que l'augmentation du Supplément de revenu garanti est la plus importante, pour les personnes âgées, depuis des dizaines d'années. Ils ont voté contre cette augmentation. Pourtant, 85 000 personnes ne paient plus d'impôt.

Je serais curieux de savoir pourquoi le NPD continue de voter contre les mesures de notre Plan d'action économique, qui a été nettement bénéfique pour de nombreux Canadiens de partout au pays, y compris de nombreuses personnes âgées. Manifestement, le

2 mai, les Canadiens nous ont donné le mandat de passer à la prochaine étape de notre Plan d'action économique. Dans ma circonscription, Richmond Hill, la majorité des personnes âgées ont voté pour le Parti conservateur et pour la mise en oeuvre de la prochaine étape du Plan d'action économique.

Pourquoi le NPD persiste-t-il à voter contre les mesures qu'il réclame pourtant, soit les mesures d'aide pour les personnes âgées partout au Canada?

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Monsieur le Président, il est intéressant d'entendre le député dire que les conservateurs ont reçu cette fois un mandat clair alors que 4,5 millions de Canadiens ont voté pour que le NPD forme le gouvernement, comparativement à seulement 4,9 millions pour les conservateurs. Quatre cent mille votes de plus ne font pas un mandat clair.

Les jeunes et les personnes âgées ont été le moteur de ma campagne dans Scarborough—Rouge River. Ils croient au plan, à la plateforme, aux idées et aux principes que défend le NPD. Ils savent que nous sommes le seul parti à s'être clairement engagé à sortir les personnes âgées de la pauvreté. C'est pourquoi 4,5 millions de Canadiens ont voté pour le NPD cette fois-ci.

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-sor, Lib.):** Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je remercie mes collègues de me donner l'occasion d'intervenir dans le débat sur cette question. Je remercie également les intervenants qui m'ont précédé. L'intervenant qui prend la parole plus tard pendant un débat a entre autres l'avantage d'obtenir de l'information de ses collègues et d'exposer ensuite son point de vue du mieux qu'il le peut.

J'ai entendu certains échanges et certaines observations farfelues au sujet de la pauvreté chez les aînés. J'ai également entendu des commentaires qui n'avaient rien à voir avec les aînés et la pauvreté parce qu'il arrive parfois aux députés de faire digression et de commencer à répéter leurs arguments habituels. Il semble que certains sont encore en campagne électorale. Quoi qu'il en soit, la question est fort importante.

Tout le monde connaît un cas, voire deux ou trois, illustrant le problème que nous nous employons à régler ici, en l'occurrence éviter que certaines personnes parmi les plus vulnérables de la société ne soient laissées pour compte dans ce grand pays qui est le nôtre. Nous voulons nous assurer que les gens considérés comme totalement démunis ne soient pas oubliés par le système, même si cela se produit. Les fonctionnaires ou les représentants élus à tous les paliers de gouvernement voient de tels cas chaque jour dans leur travail. Les députés présentent à la Chambre les histoires qui leur sont rapportées. Je me réjouis qu'on ait cité de nombreux cas aujourd'hui. Voilà pourquoi je félicite les intervenants qui m'ont précédé.

Voici le libellé de la motion:

Que, de l'avis de la Chambre, mettre fin à la pauvreté des aînés au Canada est possible du point de vue financier et, par conséquent, elle demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour augmenter suffisamment le Supplément du revenu garanti pour atteindre cet objectif.

Pour mettre fin à la pauvreté des aînés, il faut un investissement stratégique dans le SRG, le Supplément de revenu garanti. Il s'agit d'un excellent outil, le troisième pilier de revenu des aînés, qui se révèle vraiment essentiel partout au Canada. Le gouvernement verse des prestations au titre de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada et maintenant au titre du Supplément de revenu garanti.

*Travaux des subsides*

En 2005, c'est-à-dire environ un an après mon élection, je me rappelle que nous avons instauré un programme de remboursement des frais de chauffage. Beaucoup de gens l'ont oublié. J'ai tenté de convaincre le gouvernement de ramener ce programme. Nous étions en janvier, et le rabais en question était offert aux prestataires du Supplément de revenu garanti. Pour bien des gens de ma région, et probablement du reste du pays, ce programme aura permis de survivre au temps des Fêtes, qui correspond au temps de l'année où les factures de chauffage sont les plus élevées, que les gens se chauffent à l'hydroélectricité, au bois, au mazout ou au gaz naturel.

Ce sont les mesures stratégiques comme celle-là qui m'intéressent le plus, car elles permettent aux gens les plus vulnérables de vivre selon leurs moyens, sans pour autant les obliger à déménager.

Tout à l'heure, je parlais de l'organisme caritatif Share the Warmth, de Toronto. Cet organisme tout à fait extraordinaire offre des crédits énergétiques aux Torontois les plus vulnérables afin qu'ils ne se retrouvent pas à la rue. Or, selon ce que nous disent les responsables, au fil des ans, c'est-à-dire depuis les années 1980 jusqu'à aujourd'hui, l'âge médian des bénéficiaires n'a pas cessé d'augmenter.

La pression qu'exercent les baby-boomers sur le système se fait sentir jusqu'en ces murs, puisque le débat d'aujourd'hui porte justement sur le Supplément de revenu garanti. Or, au coeur du débat se trouvent les investissements que l'ensemble de l'appareil gouvernemental doit faire pour tirer de la pauvreté tous ceux qui y vivent. Le programme de remboursement énergétique n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Le Supplément de revenu garanti, qui semble régner en roi et maître sur tous les autres, est celui dont nous parlons le plus. Et si on a tant parlé de cette mesure durant la campagne électorale, c'est tout simplement parce que c'était celle qui était la plus réclamée.

Étonnamment, il arrive que, quand nous débattons d'une question, nous nous arrêtons indûment sur les mots utilisés. Sauf erreur de ma part, j'ai cru comprendre que mes collègues d'en face, ce qu'ils pourront me confirmer d'un simple hochement de tête, allaient voter en faveur de la motion.

Pourtant, la motion précise bel et bien que « mettre fin à la pauvreté des aînés [...] est possible du point de vue financier et, par conséquent, [la Chambre] demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour augmenter suffisamment le Supplément de revenu garanti [...] ». J'imagine que, si les conservateurs vont donner leur appui, c'est parce qu'ils s'imaginent qu'ils ont déjà fait tout ce qu'il fallait.

• (1700)

Cependant, le problème, c'est que toutes les études que nous avons vues établissent à 700 millions de dollars, au moins, la somme à investir pour sortir tous les aînés de la pauvreté. Or, ce budget prévoit moins de la moitié de cette somme. Nous pouvons en tirer deux conclusions: soit le gouvernement nie la réalité, soit d'autres sommes sont prévues pour plus tard. J'aime à croire que la deuxième hypothèse est vraie, mais j'en doute fort.

Je félicite la députée qui a présenté cette motion. Ce débat est certainement opportun puisque, comme je le disais, la tranche de population qui croît le plus est composée de gens qui ont entre 60 et 80 ans.

Je veux revenir à certaines questions. Il y a deux ans, j'ai présenté un projet de loi d'initiative parlementaire à la Chambre. J'avais remarqué que beaucoup de personnes âgées s'inquiétaient grandement au sujet non seulement de la quantité d'argent dont elles disposeraient, mais aussi de leur capacité d'établir un budget.

J'ai discuté avec un groupe, à Terre-Neuve-et-Labrador, un organisme chapeautant toutes les associations d'aînés. Nous avons eu une rencontre très intéressante à discuter de ce dont les personnes âgées avaient besoin, des mesures à prendre et des petits investissements qui feraient une énorme différence dans la vie des aînés.

Ces gens ont parlé du programme Nouveaux Horizons, qui permettait aux aînés d'apprendre à se servir d'un ordinateur et de télécharger les photos de leurs petits-enfants, et de la possibilité de prendre l'autobus, de profiter de rabais — notamment des crédits d'impôt, mais les rabais dans l'ensemble étaient une question importante — et de payer leurs comptes de services publics. Par exemple, si une personne est débranchée d'un service de base, les frais de rebranchement sont incroyablement chers. C'est pourquoi les aînés voudraient obtenir des rabais importants, ou le rebranchement gratuit après un certain âge. J'ai cru que c'était une très bonne idée, et le gouvernement devrait se pencher là-dessus.

L'autre chose, c'est que tous les aînés, qu'ils touchent des prestations du RPC, de la Sécurité de la vieillesse ou du Supplément de revenu garanti, sont payés une fois par mois. Les aînés m'ont dit que, s'il n'était pas possible d'avoir une augmentation, ils aimeraient au moins avoir la possibilité d'être payés toutes les deux semaines.

Nous avons présenté un projet de loi d'initiative parlementaire à cet égard. J'entends maintenant dire que le gouvernement n'appuie pas cette idée pour le moment. J'espère qu'il sera éventuellement favorable à cette possibilité. Ce que nous pouvons faire de mieux, c'est écouter les plus vulnérables de notre société, surtout les aînés, qui sont les plus vulnérables d'entre tous.

Dans ma circonscription de 193 collectivités, l'âge médian tourne autour de 56 ans. Par conséquent, ce serait tout un euphémisme de ma part que de dire que cette question me tient à coeur.

Je pense aux habitants de ma circonscription et à toutes les difficultés que j'ai connues, à tout ce que j'ai vu, à tout ce dont j'ai été témoin. Les gens ont désespérément besoin d'aide et ils ne savent pas à quelle porte frapper. Les gens les plus désespérés se tournent vers le gouvernement, tant à l'échelle fédérale que provinciale, mais nous sommes pris avec les ministères et programmes de paiement actuels. Nous ne pouvons rien faire parce qu'il faudrait changer la loi.

Beaucoup d'aînés dans ma région s'adressent aux églises dans un geste de désespoir. Franchement, les églises font du beau travail pour s'assurer que ces gens sont au courant des moyens dont ils disposent pour obtenir de l'aide. Je siége à la Chambre depuis sept ans et, au cours des quatre dernières années, les églises dans ma région, l'Armée du Salut, l'Église catholique et les Assemblées de la Pentecôte, ont joué un rôle de premier plan pour fournir l'aide la plus élémentaire.

Mais où est le problème? En fait, nous avons besoin d'intervenir davantage. Nous devons tenir un débat propre à la situation, quelque chose de pertinent et de tangible pour les aînés les plus vulnérables.

S'il y a bien une chose que j'ai constatée ces derniers temps, c'est que nous n'avons pas pris des mesures concrètes à l'égard des aînés pour leur fournir l'aide et les renseignements dont ils ont besoin. Toutefois, grâce à des motions comme celle dont nous sommes saisis, nous pouvons remédier en grande partie à cette situation.

*Travaux des subsides*

● (1705)

J'espère que des programmes comme le SRG, le RPC et la SV nous permettront d'en faire beaucoup plus, mais il n'en reste pas moins que cet investissement de 700 millions de dollars est nécessaire pour sortir une majorité de gens de la pauvreté. Or, même si l'initiative fait l'unanimité, nous continuons, pour une raison quelconque, à débattre du bien-fondé de telle ou telle mesure et de tel ou tel montant. J'ai entendu plusieurs personnes dire que le gouvernement ne dispose pas de ce montant et que, par conséquent, nous devons être plus prudents.

C'est l'excuse qu'on nous a servie l'année dernière, alors que cette année, c'est soudainement la bonne chose à faire. J'ai entendu plusieurs ministériels dire aujourd'hui que le paiement de 300 millions de dollars avait été retardé en raison des élections tenues récemment. Si le gouvernement accorde tant d'importance à ces 300 millions de dollars aujourd'hui ou s'il y accordait tant d'importance avant les élections, pourquoi n'a-t-il pas pris cette mesure il y a quatre ans?

Les conservateurs sont au pouvoir depuis 2006. À l'époque, il n'y avait pas de récession. Je me rappelle très bien que, lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir en 2006, il y avait un excédent budgétaire. Nous étions alors en mesure de prévoir un excédent pendant au moins six ou sept ans. Puis, l'économie a tourné au vinaigre. Pourtant, durant la période précédant la récession, le gouvernement n'a jamais mentionné les 300 millions de dollars.

Au moins, tous les députés de la Chambre ont fait valoir leur point de vue. Je ne mentionnerai aucun parti en particulier, mais le nôtre est d'avis que nous devons sortir les gens les plus vulnérables de la pauvreté, comme je l'ai mentionné plus tôt.

Pour en revenir sur certains faits concernant les régimes de pensions, mentionnés durant le débat, il y a deux ans AbitibiBowater était le plus grand employeur de ma circonscription. Cette usine existait depuis 100 ans et ses employés cotisaient à ce qu'on appelle un régime d'avantages directs. Pour être honnête, depuis la fermeture de l'usine l'année dernière, c'est ce régime qui assure en grande partie la survie de la collectivité dans laquelle je vis. C'est la vérité. Le régime d'avantages directs tant fustigé par tous assure actuellement la survie de plusieurs collectivités. Est-ce qu'un régime de contribution directe permettrait d'assurer la survie des collectivités les plus vulnérables? Impossible.

Le monde change, l'économie change. Les entreprises abolissent ce genre de régime et nous ne pouvons pas les forcer, par voie législative, à revenir en arrière. Il n'en reste pas moins que nous, en tant que gouvernement, avons la responsabilité d'intervenir et de donner des choix aux gens.

Dans ce cas en particulier, le ratio de solvabilité du régime de pension d'AbitibiBowater était bas. Il y a deux ans, il était de 71 p. 100, ce qui laissait présager des problèmes. Si la compagnie avait liquidé ses actifs, les employés auraient touché 71 p. 100 de leur pension, ce qui n'est quand même qu'une fraction de leur salaire lorsqu'ils travaillaient à temps plein. Cela aurait été catastrophique. Les choses se sont améliorées, mais que pouvons-nous faire, nous, pour remédier à cela?

Nous pouvons faire de meilleures lois. L'un de mes collègues néo-démocrates a présenté le projet de loi C-501, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (indemnités de départ et de préavis). Le projet de loi, dans sa forme même, présentait certains problèmes, mais il sous-tendait un grand principe, à savoir qu'il fallait accorder la priorité aux plus vulnérables.

Les entreprises versent de l'argent à tout un éventail de personnes à leur départ, mais les plus vulnérables, pour la plupart, obtiennent des miettes. Nous devons faire en sorte que ce soit les plus vulnérables qui obtiennent la plus grande part du gâteau et nous pouvons y voir en tenant le bon débat et en adoptant la bonne mesure législative. Il est temps que tous les députés, quelle que soit leur allégeance politique, tiennent ce débat. Les plus vulnérables seraient ceux qui bénéficieraient de ce pourquoi nous sommes ici, c'est-à-dire débattre et adopter des lois.

Selon les statistiques mentionnées plus tôt aujourd'hui, plus de 70 p. 100 des gens ne touchent pas d'autres prestations que celles qui sont assurées par la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. C'est énorme.

L'une des propositions que j'ai soulevées plus tôt, dont nous avons parlé durant la campagne électorale et qui, à mon avis, est une excellente idée, a été débattue ad nauseam en Grande-Bretagne il y a une dizaine d'années. Il s'agit d'un régime supplémentaire de pensions du Canada.

● (1710)

Il s'agit d'un paiement volontaire dans le but de compléter le RPC, permettant ainsi aux gens de toucher des prestations accrues à partir de 65 ans, ou encore de 60 ans, selon ce qu'ils choisissent.

Cependant, selon moi, l'élément le plus important de ce RPC complémentaire, compte tenu de l'évolution des dynamiques dans le monde, notre pays et nos localités, c'est le fait qu'il est transférable. Le régime n'est pas rattaché à une seule entité, à une seule compagnie; il suit les gens tout au long de leur vie active. Peu importe la compagnie choisie, les gens peuvent continuer de cotiser au même régime de pension dans lequel ils ont investi.

Dans mes nombreux allers-retours entre Terre-Neuve et Ottawa, je rencontre toutes les semaines, ou toutes les deux semaines, énormément de gens qui s'en vont aux champs de pétrole, notamment en Alberta, mais aussi en Saskatchewan. Je m'inquiète à leur sujet. Ils touchent un bon salaire, mais comment font-ils pour investir dans leur avenir, pour leur retraite? Leurs investissements sont éparpillés; j'en ignore les modalités, mais cela m'inquiète beaucoup. Si nous ne nous préoccupons pas de ces choses-là, nos enfants et nos petits-enfants devront remédier à cette anomalie, tout comme nous tentons de le faire aujourd'hui.

Les régimes à prestations directes existeront-ils à ce moment-là? J'en doute fort. Il me navre d'avoir à le dire, mais c'est probablement ce qui se passera étant donné la tendance actuelle envers la cotisation directe. Je ne reproche rien aux types d'investissements comme les REER ou les FERR, mais le fait est qu'ils n'assurent pas toujours le revenu stable escompté.

J'encourage instamment tout le monde à consulter un conseiller financier. Je n'ai jamais été vendeur d'assurance, et je ne suis pas de ceux qui se portent à la défense du secteur, mais j'ai consulté des conseillers financiers; ils ont de bons conseils à donner. Cependant, pas tout le monde le fait. C'est pourquoi nous avons le SRG et la Sécurité de la vieillesse. Ce sont des programmes essentiels; c'est le filet qui permet aux gens de survivre s'ils n'ont rien d'autre sur quoi compter.

*Travaux des subsides*

Pourquoi n'arrivons-nous pas à atteindre le chiffre qui avait été fixé pour hisser tout le monde, pratiquement toutes ces personnes, au-dessus du seuil de pauvreté? Voilà à quoi serviraient les 700 millions de dollars. Il ne s'agit pas d'un simple chiffre rond sorti tout droit d'un chapeau, comme l'ont insinué certains députés. Il s'agit probablement du plus grand investissement des 50 dernières années pour aider les aînés de ce pays vivant dans la pauvreté, parce que nous en avons la responsabilité. Peu importe que ces gens soient des tenants d'une idéologie particulière. Nous devons reconnaître que si les gens sont pauvres, s'ils sont vulnérables et s'ils sont désespérés, ils n'ont que faire d'une idéologie. Celle-ci ne signifie absolument rien. Si davantage de gens tombent sous le seuil de la pauvreté, nous, en tant que parlementaires, aurons gaspillé une occasion en or d'investir dans les plus vulnérables. Vous vous souviendrez que les aînés les plus vulnérables ont investi en nous il y a de nombreuses années.

En fait, combien de députés peuvent dire qu'ils sont ici parce que les aînés d'aujourd'hui les inspirent? Tout le monde. Qui pourrait dire le contraire? Peu importe qu'il s'agisse d'oncles, de tantes, de mères, de pères, de grands-parents, d'amis ou de voisins. Ne leur devons-nous pas, à tout le moins, un investissement dans le soutien du revenu de base de 700 millions de dollars? Pas 100 ou 300 millions de dollars, mais bien 700 millions de dollars. Voilà ce qui motive cet investissement de 700 millions de dollars. Voilà pourquoi je voterai en faveur de cette motion. Voilà pourquoi nous devons débattre plus souvent de motions pareille à celle-ci.

• (1715)

**M. Glenn Thibeault (Sudbury, NPD):** Monsieur le Président, le discours de mon collègue était très ciblé et bien réfléchi.

J'ai remarqué qu'il existe des programmes pour aider les aînés et les personnes qui vivent dans la pauvreté à payer les coûts de rebranchement. Ne serait-il pas merveilleux de pouvoir offrir aux aînés un système de soutien du revenu, comme le SRG ou la Sécurité de la vieillesse, et de leur accorder des sommes suffisantes pour régler chaque mois leurs factures? En ce moment, ces gens ne peuvent pas payer leurs factures, car ils n'ont pas assez d'argent.

Beaucoup trop d'aînés se présentent à mon bureau pour me dire que, s'ils paient leur facture d'électricité ou de chauffage, ils n'auront pas suffisamment d'argent pour se nourrir. Ils sont confrontés à un tel choix. Dans l'économie actuelle, dans notre pays, une telle situation est déplorable. J'aimerais savoir ce que le député en pense.

• (1720)

**M. Scott Simms:** Monsieur le Président, mon collègue de Sudbury et moi voyons les choses de la même manière, et il soulève un point très pertinent.

Comment des gens qui ont travaillé toute leur vie, accumulé des économies, élevé des enfants et acheté une maison ainsi qu'une ou deux voitures peuvent-ils se retrouver dans une telle situation? Il y a tellement de gens de la classe moyenne qui finissent par ne plus pouvoir payer les services publics de base. Pourquoi des gens qui vivent bien à un certain moment de leur vie deviennent-ils tout à coup vulnérables?

Une personne dont la situation est aisée peut devenir vulnérable du jour au lendemain, ou presque. Ce sont des choses qui arrivent constamment. Les personnes atteintes d'une maladie grave doivent parfois déboursier des sommes astronomiques pour payer leurs médicaments. De nos jours, le coût des médicaments de base est ahurissant.

**M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC):** Monsieur le Président, j'apprécie toujours les interventions du député de

Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, et je le remercie de ses contributions au débat d'aujourd'hui.

Le député a posé une question pour la forme. Il a demandé pourquoi nous n'avons pas mis en place ces mesures pour les aînés il y a quatre ans quand nous sommes arrivés au pouvoir.

Nous ne l'avons pas fait parce que nous utilisons d'autres mesures. Par exemple, nous avons mis en place des mesures fiscales ciblées d'une valeur totale de 2,3 milliards de dollars, qui nous ont permis de rayer environ 85 000 aînés du rôle d'imposition. Nous avons aussi doublé le crédit pour revenu de pension, réduit de 25 p. 100 le montant minimum qui doit être retiré d'un fonds enregistré de revenu de retraite, et haussé la limite d'âge pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite, entre autres. Nous avons mis en place des mesures de 2,3 milliards de dollars pour aider les aînés. La mesure dont le député parle aidera approximativement 680 000 aînés vulnérables. Le député nous a demandé pourquoi cela n'avait pas été fait il y a quatre ans, et je pense que je lui ai donné une réponse plausible.

J'aimerais demander au député pourquoi le Parti libéral, qui a été au pouvoir pendant 13 ans, n'a pas pris ces mesures. L'augmentation du SRG que nous avons prévue dans le budget de 2011 est la plus importante en 25 ans. Le député pourrait peut-être expliquer pourquoi les libéraux n'ont pas pris cette mesure?

**M. Scott Simms:** Monsieur le Président, je ne peux pas nier qu'il y ait eu des augmentations dans le passé également, mais si le député veut se vanter du fait qu'il s'agit de la hausse la plus importante en 25 ans, je vais l'admettre.

Puisque le député a abordé la question des mesures ciblées de plus de 2 milliards de dollars, je dirai que certaines des mesures dont il a parlé apportent un certain réconfort à la classe moyenne, mais qu'elles ne vont pas assez loin pour aider les plus pauvres de notre société.

Je reconnais donc que c'est la plus forte hausse en 25 ans. Pas de doute là-dessus. Au lieu de condamner ce qui a été fait, je vais relever les exigences. Je me suis peut-être précipité en disant que le gouvernement aurait dû agir avant, car il semble que ce soit une attaque politique dont nous abusons. Par conséquent, je reconnais au gouvernement le mérite d'avoir accordé cette hausse de 300 millions de dollars, et je vais demander 400 millions de dollars de plus.

[Français]

**Mme Francine Raynault (Joliette, NPD):** Monsieur le Président, pour moi, la condition des femmes a toujours été une priorité depuis une trentaine d'années, non seulement parce que je suis une femme, mais aussi parce qu'on parle d'au moins la moitié de notre population. Au Québec, pour les aînées qui vivent dans un immeuble à loyer modique — je parle du Québec parce que c'est là où je vis —, dès qu'elles ont le moindrement une augmentation, c'est 25 p. 100 de cette augmentation qui va pour couvrir l'augmentation du loyer. Si c'est de 600 \$ de plus pour une personne, c'est 25 p. 100 de ce montant qui va au coût de son loyer. Il ne lui en reste pas beaucoup pour son épicerie et ses besoins personnels.

Ce sont encore les femmes qui sont les plus pauvres, parce que souvent, les femmes d'aujourd'hui de 40 ans ou 50 ans vont s'occuper de leurs parents âgés. Elles vont laisser leur travail et parfois le perdre. Elles vont donc elles-mêmes se retrouver pauvres à leur retraite parce qu'elles n'auront pas travaillé assez longtemps pour avoir accumulé un revenu respectable afin de vivre une retraite décente. J'aimerais donc que cette motion soit adoptée.



*Travaux des subsides*

• (1725)

**M. Scott Simms:** Monsieur le Président, cette question est très importante pour Terre-Neuve-et-Labrador et aussi pour le Québec.

[Traduction]

La députée a soulevé un point très juste: dans ce groupe d'âge, ce sont les femmes qui sont les plus vulnérables.

La semaine dernière, je me suis occupé de la situation d'une femme qui doit prendre soin de ses parents en mauvaise santé. Le seul soutien de revenu qu'elle avait était celui de l'État, et c'était minime.

Certains ont constitué un REER, mais, lorsqu'ils en retirent de l'argent, leurs prestations de sécurité de la vieillesse et du SRG sont réduites. On dirait que nous en sommes arrivés à une situation où les membres d'un groupe améliorent leur sort, mais ceux de l'autre groupe ne le font pas.

Si je soulève cette question, c'est parce que les femmes semblent les plus vulnérables dans cette situation. Dans ma circonscription, en tout cas, ce sont surtout elles qui prennent soin des parents. C'est ainsi que les plus vulnérables sont très rapidement négligées. Dans bien des cas, elles se retrouvent à s'occuper de leurs parents dans une situation très vulnérable.

Il peut arriver que les parents aient des dépenses de médicaments ou de logement d'une incroyable ampleur. Il n'y a pas de logements disponibles dans les localités éloignées. Les aînés restent dans la maison où ils ont vécu pendant 50 ans. Ces grandes maisons ne sont pas faciles à chauffer. Lorsque les parents ne peuvent pas payer le chauffage, la responsabilité retombe sur les enfants, et, en pareille situation, les enfants ne peuvent s'adresser aux organismes gouvernementaux parce qu'ils ne sont pas admissibles. La mesure la plus importante à prendre est liée à la motion à l'étude aujourd'hui: assurer un soutien du revenu aux propriétaires de la maison, aux plus vulnérables, aux aînés.

**M. Ryan Leef (Yukon, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais poser une brève question au député, car je voudrais être sûr d'avoir bien compris ce qu'il a dit. Il a déclaré qu'il suffirait de 700 millions de dollars pour sortir toutes les personnes âgées de la pauvreté. Est-ce bien ce qu'il a dit? Je pose la question, car selon nos calculs, il en coûterait environ 2 milliards de dollars. On remarque donc une différence d'environ 1,3 milliard de dollars. Je tiens seulement à préciser ce point. Je me demande ce qu'en pense le député. Estime-t-il vraiment que 700 millions de dollars serait une somme suffisante pour sortir toutes les personnes âgées de la pauvreté?

**M. Scott Simms:** Monsieur le Président, le Centre canadien de politiques alternatives établit cette somme à un peu plus d'un milliard de dollars. D'autres organismes, dont sans doute les syndicats, l'ont établie à environ 750 millions de dollars. Ces deux chiffres sont bien inférieurs au chiffre de 2 milliards de dollars qu'avancent les députés d'en face. Par conséquent, je ne changerai pas ma position, à savoir que je préférerais nettement 700 millions de dollars à 300 millions.

• (1730)

**Mme Jinny Jogindera Sims (Newton—Delta-Nord, NPD):** Monsieur le Président, je partagerai le temps de parole dont je dispose avec mon estimé collègue de Sudbury.

Le rôle premier du système de revenu de retraite du Canada est de procurer aux personnes âgées canadiennes un revenu adéquat et stable à la retraite. Nous, députés, ne pouvons absolument pas abandonner les personnes âgées qui ont travaillé dur pour bâtir le Canada, aussi j'exhorte tout le monde à appuyer la motion.

Mettre fin à la pauvreté des aînés au Canada est possible du point de vue financier et le gouvernement peut prendre des mesures immédiates pour majorer suffisamment le SRG pour atteindre un tel objectif. Le gouvernement peut sortir tous les Canadiens de la pauvreté. Il ne lui faut que la volonté de le faire.

Une seule personne âgée vivant dans la pauvreté, c'est une de trop, pourtant, il y en a des centaines de milliers qui se débattent pour joindre les deux bouts. Comme d'autres députés l'ont indiqué, le pourcentage de personnes âgées seules vivant dans la pauvreté est beaucoup plus élevé que celui des couples. Les personnes âgées vivant seules sont plus susceptibles d'avoir un faible revenu et les femmes âgées vivant seules sont plus susceptibles que les hommes de vivre dans la pauvreté. Comme les députés le savent, les femmes ont en général une plus longue espérance de vie que les hommes, aussi restent-elles plus longtemps dans la pauvreté.

Le revenu moyen avant impôt des personnes âgées pauvres va de 14 700 \$ à 22 000 \$. Dans le cas des personnes vivant seules, le revenu moyen avant impôt va de 11 550 \$ à 16 900 \$. Je mets au défi n'importe quel député de faire un budget couvrant le logement, les services, la nourriture et le transport et d'avoir encore un sou en poche pour aller prendre un café avec des amis après avoir payé tout cela.

De toutes les personnes réduites à la pauvreté, les personnes âgées sont les moins susceptibles de s'en sortir. Une fois qu'elles sont devenues pauvres, elles ont tendance à le rester pendant tout le reste de leur vie. Je vous dirai que même si elles vont travailler dans un Tim Hortons ou n'importe où ailleurs où elles peuvent faire quelques heures de travail, elles restent dans la pauvreté.

Se retrouver dans la pauvreté en permanence a des répercussions négatives bien pire que l'impossibilité de joindre les deux bouts. Cela se répercute sur la santé, sur l'espérance de vie et sur la qualité de vie. Nous savons aussi que cela se répercute sur l'image que les personnes âgées se font d'elles-mêmes et que leur estime de soi en souffre.

Les personnes âgées sont victimes d'une pauvreté systémique et seules les personnes qui siègent dans notre estimée Chambre des communes peuvent y faire quelque chose. J'exhorte tous les députés à agir.

De 2003 à 2007, une personne âgée sur six, c'est-à-dire 16 p. 100 des personnes âgées, est demeurée continuellement dans le groupe des personnes à faible revenu. Quelle honte. Les plus vulnérables dans ce groupe sont, bien entendu, les femmes âgées. Celles-ci constituent environ 70 p. 100 des personnes âgées considérées comme pauvres. La motion d'aujourd'hui vise à aider directement les femmes âgées qui vivent dans la pauvreté, en particulier les femmes autochtones, qui figurent parmi les plus vulnérables de notre société.

La pauvreté parmi les personnes âgées a eu un effet débilant sur les minorités visibles également. En 2010, selon le recensement, 65 p. 100 des personnes âgées vivant seules et faisant partie des minorités visibles étaient considérées comme des personnes à faible revenu, comparativement à 39 p. 100 parmi celles qui ne font pas partie des minorités visibles. Nous devons nous occuper de ce problème et nous sommes capables de le faire. Parmi les personnes âgées vivant avec un conjoint et faisant partie des minorités visibles, le taux de personnes à faible revenu était de 15,7 p. 100. Faut-il le redire, nous devrions en avoir honte.

### Travaux des subsides

Ces statistiques inquiètent particulièrement les personnes âgées de ma circonscription, Newton—North Delta, qui est merveilleuse pour sa diversité culturelle. Certaines personnes âgées ont obtenu la citoyenneté canadienne, mais n'ont pas été jugées admissibles à une pension, parce qu'elles viennent de certains pays. Elles ont un revenu nettement inférieur au seuil de pauvreté et dépendent totalement de leurs enfants. On peut s'imaginer ce que ressent une personne âgée qui, à 75 ou 80 ans, doit vivre ainsi.

• (1735)

Selon L'OCDE, les prestations de sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti fournissent ensemble un revenu correspondant à 90 p. 100 du seuil de la pauvreté calculé pour le Canada. Le gouvernement pourrait élever le Supplément de revenu garanti jusqu'au seuil de faible revenu après impôt. Il a les moyens financiers pour y arriver, mais il n'en a pas la volonté. J'espère que mes collègues d'en face trouveront ce soir, lorsqu'ils iront au lit, la volonté nécessaire.

Le budget prévoit un cadre stratégique fédéral pour l'aérospatiale, soit des milliards de dollars, mais ne prévoit pas une approche globale concernant la pauvreté. Même l'augmentation du Supplément de revenu garanti n'est que de 50 à 70 dollars par mois pour les personnes âgées les plus pauvres. Ce n'est tout simplement pas assez.

Les limitations d'activité sont parmi les facteurs les plus importants dans la réduction de la qualité de vie et de la possibilité de participer pleinement à notre société. Nous chérissons tous notre indépendance, et elle est particulièrement importante pour les personnes âgées, qui veulent être capables de réaliser seules leurs activités quotidiennes. La recherche démontre qu'il existe une forte corrélation entre la perception que les gens ont de leur santé et leur capacité à effectuer leurs activités quotidiennes sans souffrir de limitations et sans avoir besoin de l'aide des autres. Lorsque je parle de la dépendance et de l'indépendance, je parle également de l'indépendance financière, car être financièrement dépendant peut être tout aussi débilisant pour une personne que dépendre physiquement de quelqu'un d'autre.

Selon des travaux de recherche, le fait de dépendre des autres a bel et bien pour effet de réduire la qualité de vie. Les aînés canadiens méritent d'être autonomes. C'est ce que je souhaite à mes parents et à mes grands-parents et c'est aussi ce que je me souhaite à moi-même. En fait, tous les Canadiens méritent la même chose.

Nos aînés ne demandent pas qu'on leur décroche la lune. Lorsque j'ai fait du porte-à-porte, un très grand nombre de personnes âgées m'ont raconté des histoires poignantes. Un aîné m'a dit ceci: « Tout ce que je veux, c'est d'être capable de payer mes factures et qu'il me reste un peu d'argent pour pouvoir offrir un petit cadeau à mon petit-fils. » Cette anecdote m'a fait pleurer et je me suis dit que nous forçons les personnes âgées à vivre dans des conditions tout à fait déplorables.

Lors d'une visite dans un foyer pour personnes âgées de ma circonscription, un aîné m'a dit qu'après avoir payé les services d'aide à la vie autonome, il ne lui restait même pas assez d'argent pour sortir prendre un café. Un couple de personnes âgées m'a dit qu'il n'avait plus les moyens de remplir le réservoir de sa belle voiture et qu'il ne pouvait donc plus aller voir ses proches et ses amis et qu'il se sentait de plus en plus seul et isolé. Nous pouvons faire ce qui doit être fait.

Armine Yalnizyan, du Centre canadien de politiques alternatives, a déclaré ce qui suit:

Dans un pays aussi riche que le nôtre, aucun aîné ne devrait vivre dans la pauvreté. Compte tenu de ce que les aînés retirent déjà des politiques publiques, nous

avons les moyens de les aider. Il n'est pas nécessaire de dépenser plus d'argent; il suffit de le dépenser différemment.

Elle a ajouté que nous devons prendre de l'argent dans une partie du budget et le réaffecter ailleurs.

La motion présentée par la députée de London—Fanshawe cible les aînés les plus vulnérables du pays. Si le budget est adopté dans sa forme actuelle, les sommes supplémentaires ne permettront pas de sortir les aînés de la pauvreté. Les mesures gouvernementales ne permettront même pas de sortir la moitié des aînés de la pauvreté. Des milliers d'aînés vivent dans la pauvreté, et nous devons les aider dès maintenant.

Cette motion vise à favoriser la dignité, l'autonomie et la qualité de vie des aînés. S'il est possible de sortir tous les aînés de la pauvreté, agissons tout de suite. Je m'adresse à tous mes collègues de la Chambre. N'abandonnons pas nos aînés. Travaillons ensemble dès maintenant pour arracher les aînés à la pauvreté. Ensemble, nous pouvons y arriver. Ils ont besoin de nous et comptent sur nous. Ne les décevons pas.

• (1740)

**M. Bryan Hayes (Sault Ste. Marie, PCC):** Monsieur le Président, notre gouvernement n'est pas insensible aux aînés. En tant que député nouvellement élu, je tiens à vous assurer que, lorsque j'ai fait campagne, les questions touchant les aînés étaient en tête des préoccupations exprimées.

Grâce aux mesures prises par le gouvernement conservateur depuis 2006, les aînés et les pensionnés recevront environ 2,3 milliards de dollars additionnels en réductions d'impôt ciblées en 2011-2012. Parmi ces mesures, citons notamment l'augmentation de 1 000 \$ à deux reprises du montant du crédit en raison de l'âge, qui profitera à 2,2 millions d'aînés, le doublement du crédit pour revenu de pension, qui est passé à 2 000 \$, le fractionnement du revenu de pension, et le relèvement de la limite d'âge pour le régime enregistré d'épargne-retraite, qui est passée de 69 à 71 ans.

J'aimerais que la députée d'en face explique pourquoi son parti n'a appuyé aucune de ces initiatives.

**Mme Jinny Jogindera Sims:** Monsieur le Président, il n'est pas question ici d'une litanie de choses que nous avons faites. Il s'agit de déterminer ce dont nos aînés ont besoin à l'heure actuelle. Je pourrais dire qu'un tel a fait cela et que tel autre a fait ceci. Je ne veux cependant pas m'engager dans cette voie. On accorde des milliards de dollars en baisses d'impôt aux banques et aux grandes sociétés, qui en avaient déjà beaucoup, et on ne se plaint pas qu'on n'a pas d'argent pour accorder ces réductions. On alloue des milliards de dollars aux pétrolières, qui ont réalisé les bénéfices les plus élevés l'année dernière, et jamais on ne soutient ne pas avoir l'argent. Et pourtant, quand il est question de nos citoyens les plus vulnérables, ceux qui ont bâti notre pays, nous sortons les livres d'histoire.

Chers collègues, penchons-nous sur ce qui compte vraiment. Ces citoyens peinent à joindre les deux bouts et comptent sur nous. Ne laissons pas tomber nos propres parents et grands-parents, leurs amis et leurs semblables qui ont bâti notre pays. Votons pour nos aînés.

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** Avant de passer à la prochaine question ou observation, j'aimerais rappeler aux députés d'adresser leurs commentaires à la présidence pour garder notre discussion sur la bonne voie.

Questions et observations. Le député de Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor a la parole.

*Travaux des subsides*

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-  
sor, Lib.):** Monsieur le Président, je veux féliciter la députée pour la juxtaposition qu'elle a faite entre les allègements fiscaux accordés aux sociétés et le SRG. Je n'ai pas mentionné cet aspect dans mon intervention parce que je croyais qu'il avait probablement été soulevé beaucoup trop souvent. Cependant, je pense que la députée m'a mis sur une bonne piste. Nous devrions peut-être aborder la question des allègements fiscaux accordés aux sociétés. Il semble toujours qu'il y a une compétition entre les pays pour savoir lequel d'entre eux pourra offrir les taux d'imposition les plus bas. Je crois que l'Irlande avait cette même attitude, et nous savons ce qui s'est produit.

J'aimerais que la députée nous en dise davantage à cet égard pour qu'elle nous explique que les priorités sont ce qui comptent vraiment ici, pas les chiffres exacts. Voilà donc ce qu'il faut comprendre au sujet des 700 millions de dollars. C'est un investissement prioritaire dans les gens pauvres.

**Mme Jinny Jogindera Sims:** Monsieur le Président, c'est précisément une question de priorités. C'est ce qui explique que nous soyons ici.

Les Canadiens nous ont élus parce qu'ils se fient à nous pour défendre leurs intérêts. Si nous ne tenons pas compte des priorités et des valeurs des Canadiens, nous trahissons leur confiance.

Nous sommes actuellement en train de trahir des milliers de personnes âgées qui ont contribué à bâtir leur province. Ma mère a presque 84 ans. Je connais d'autres aînés qui en arrachent. Pendant qu'ils ont de la difficulté à acheter de la nourriture et à payer leurs factures, nous continuons à donner le plus d'argent possible aux grandes entreprises, aux banques et aux compagnies pétrolières, qui réalisent les plus gros profits de l'histoire du Canada, en réduisant toujours plus leur taux d'imposition. Pour quelle raison? Parce qu'il est question de priorités.

Les députés d'en face parlent souvent des valeurs familiales. Or, les personnes âgées sont des membres de nos familles. Si on le reconnaît et si on reconnaît que les Canadiens forment une grande famille, il faut donc aider les personnes âgées.

J'invite tous les députés à voter en faveur de la motion. Nous sommes ici pour aider les familles. Prenons donc les mesures qui s'imposent.

• (1745)

**M. Glenn Thibeault (Sudbury, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui. J'espère que le Président fera preuve d'indulgence à mon égard, car c'est la première fois que je m'adresse à la Chambre depuis la reprise des travaux, hormis quelques interventions pour poser des questions.

J'aimerais simplement prendre une minute pour remercier les gens de ma belle circonscription de Sudbury. J'aime arrondir les chiffres vers le haut. Ainsi, même si j'ai reçu 49,9 p. 100 des votes, je dirai que 50 p. 100 des électeurs ont cru bon de m'élire à nouveau pour les représenter en ce magnifique endroit. Je les en remercie, mais par dessus tout, je remercie ma famille: mon épouse Yolanda, de même que ma fille de sept ans, Trinity, et ma fille de trois ans, Thea, qui étaient toutes deux d'excellents babillards ambulants au cours de la campagne électorale. J'aimerais aussi remercier mon père. Maintenant âgé de 97 ans, il en avait 56 quand je suis né, ce qui fait que les questions relatives aux aînés m'ont toujours touché de près et tenu à coeur. Je dois aussi mentionner ma mère qui, bien qu'elle soit décédée et y a un an et demi, occupe toujours une place dans mon coeur et me rappelle des questions qui méritent d'être soulevées à la Chambre.

Cela dit, j'aimerais parler de la question dont nous sommes saisis aujourd'hui. Examinons la motion:

Que, de l'avis de la Chambre, mettre fin à la pauvreté des aînés au Canada est possible du point de vue financier et, par conséquent, elle demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour augmenter suffisamment le Supplément du revenu garanti pour atteindre cet objectif.

Je crois que le mot à retenir est « suffisamment ». Soyons bien clairs: lorsque nous parlons de mettre fin à la pauvreté des aînés, il ne s'agit pas d'affranchir quelques personnes ici et là. Ce qu'il faut, c'est 700 millions de dollars pour sortir dès maintenant l'ensemble des aînés du Canada de la pauvreté, et cela est possible. Nous pouvons le faire. Si nous examinons les priorités actuelles du gouvernement, nous pouvons facilement trouver 700 millions de dollars pour faire en sorte que tous les aînés soient affranchis de la pauvreté.

Le premier moyen qui me vient à l'esprit a trait aux réductions d'impôt accordées aux sociétés. Mon collègue a dit, tout à l'heure, que nous en avons parlé jusqu'à plus soif à certains moments. Toutefois, les banques ont empoché 20 milliards de dollars de profits l'an dernier, et nous leur accordons 840 millions de dollars en allègements fiscaux. Nous pourrions utiliser cette somme pour tirer toutes les personnes âgées de la pauvreté et avoir encore 140 millions pour alléger d'autres formes de pauvreté. Nous devons commencer à mettre nos priorités au bon endroit. Les Canadiens et les aînés canadiens devraient se trouver au sommet de notre liste de priorités. Actuellement, si l'on regarde qui passe entre les mailles du filet, on constate que la pauvreté chez les aînés est pire au sein des minorités et pour les femmes.

En 2000, d'après le recensement, parmi les représentants des minorités visibles, 65 p. 100 des aînés vivant seuls étaient dans la catégorie des personnes à faible revenu, contre 39 p. 100 chez ceux qui n'étaient pas d'une minorité visible. Chez les couples, 15,7 p. 100 d'entre eux étaient dans la catégorie des personnes à faible revenu chez les minorités visibles, et seulement 5,6 p. 100 chez les autres. Le taux de pauvreté chez les femmes âgées est deux fois plus élevé que chez les hommes.

Malheureusement, trop souvent, en faisant du porte-à-porte au cours de la dernière campagne électorale et à mon bureau, dans les deux années et demie qui ont précédé la campagne, j'ai rencontré des femmes âgées qui me disaient à quel point elles étaient fières de pouvoir travailler et faire quelque chose pour leurs enfants et petits-enfants, mais qui se mettaient à pleurer en m'expliquant que la vie était devenue beaucoup trop chère pour elles depuis six mois ou un an.

Je sais que, quelle que soit notre allégeance ou la couleur de notre cravate, nous avons tous eu de telles conversations avec les aînés. Nous voulons tous faire ce qu'il faut pour aider ces aînés. Or, ce qu'il faut, c'est parvenir à trouver les 700 millions de dollars nécessaires pour mettre fin à la pauvreté des aînés. Il n'y a pas de raison qu'un citoyen âgé doive choisir entre manger ou payer le loyer, entre payer une facture ou avoir un toit sur la tête. Si c'est le genre de pays que nous voulons pour nos personnes âgées, c'est absolument honteux.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, mon père a 97 ans. J'ai vécu une expérience différente en raison de mon héritage familial, car j'ai été témoin de ce que ma famille a fait pour bâtir notre merveilleux pays et contribuer à l'économie, d'un bout à l'autre du pays.

*Travaux des subsides*

● (1750)

Où allons-nous si nous laissons pour compte les aînés et les privons du droit de vivre et de prendre leur retraite en toute dignité? Être contraint d'envisager de manger de la nourriture pour chiens ou pour chats pour avoir sa ration de protéines, ce n'est pas ce que j'appelle prendre sa retraite en toute dignité. Nous devons veiller à ce que les aînés vivent au-dessus du seuil de la pauvreté. En tant que parlementaires, nous avons ce pouvoir.

Depuis plus de deux ans et demi, je travaille notamment sur le dossier des taux d'intérêt des cartes de crédit et des dettes de cartes de crédit. Les aînés, malheureusement, tombent dans le cercle vicieux du crédit, puisque leurs prestations ne leur permettent pas de survivre. Ils prennent à Pierre pour donner à Paul. J'espère ne pas avoir froissé de Pierre ou de Paul en disant cela.

Pour boucler les fins de mois, ces aînés dépensent de l'argent qu'ils n'ont pas nécessairement pour manger ou payer des factures, puis paient le minimum sur leur carte de crédit. C'est malheureux puisque, petit à petit, les sociétés émettrices de cartes de crédit volent aux personnes âgées le peu de revenus qu'elles ont.

J'ai reçu des milliers de courriels de familles, d'aînés et de personnes de toutes les régions du pays au sujet de ce que font ces sociétés émettrices de cartes de crédit. Je répète que si un aîné touche une pension annuelle de 18 000 \$, il ne devrait pas être admissible à une carte de crédit assortie d'une limite de 30 000 \$. Or, c'est ce qu'offrent ces sociétés à des aînés. Si ceux-ci rejettent l'offre, ils perdent leur droit à ce service.

Il s'ensuit que les aînés se servent de leurs cartes de crédit pour survivre ou pour acheter un cadeau à leurs petits-enfants, mais le plus souvent pour se nourrir. Les sociétés émettrices de cartes de crédit s'amènent ensuite et elles s'emparent des biens de ces aînés, parce que ceux-ci ont dû se servir de leurs cartes pour survivre. C'est une honte.

Encore une fois, il faut mettre en place un système afin de faire en sorte qu'aucune personne âgée ne vive sous le seuil de la pauvreté.

L'achat de médicaments est une dépense incontournable pour les aînés. Nous, du Nouveau Parti démocratique, proposons depuis longtemps la création d'un programme national d'assurance-médicaments. Si nous créons une telle structure pour réduire les coûts des médicaments et pour rendre les médicaments d'ordonnance aussi accessibles aux aînés d'une région du pays que d'une autre, ceux-ci auront plus d'argent disponible, ce qui leur permettra d'acheter des cadeaux, de se nourrir et de dépenser cet argent comme à leur guise.

Ce n'est pas ce qui se produit en ce moment. Le gouvernement n'envisage même pas l'adoption d'un tel programme. Nous encourageons le gouvernement à étudier cette possibilité, parce qu'un tel système permettrait aux Canadiens d'économiser des milliards de dollars annuellement, puisque les pressions exercées sur le système hospitalier et sur les médecins de famille en raison du manque d'accessibilité aux médicaments d'ordonnance à prix abordables seraient atténuées.

Ce que nous voyons à l'heure actuelle ce sont les priorités du gouvernement. Nous avons parlé des réductions d'impôt accordées aux sociétés et du fait que les aînés ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Selon moi, les aînés sont d'avis que le gouvernement ajoute l'insulte à l'injure.

On nous a parlé des milliards de dollars qui sont dépensés pour se procurer des avions de chasse inutiles. Nous ne savons même pas combien ces appareils vont coûter au juste. L'argent investi dans deux ou trois de ces avions de chasse permettraient sûrement de

sortir de la pauvreté tous les aînés au pays. C'est fondamentalement une question de priorités.

Un investissement de 700 millions de dollars serait un premier pas pour s'assurer que les aînés ne vivent plus dans la pauvreté. Une telle mesure aiderait grandement à confirmer que nous, parlementaires, reconnaissons et respectons la contribution apportée par nos aînés à notre pays.

Aucun d'entre nous n'oubliera nos aînés et le travail extraordinaire qu'ils ont accompli.

[Français]

**M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours. J'aime beaucoup son sentiment de gratitude, qu'il exprime si bien. C'est bon à entendre pour tous les parlementaires.

● (1755)

[Traduction]

J'ai une question découlant de l'intervention du député et de celle juste avant. Nous entendons souvent des commentaires de l'opposition au sujet des réductions d'impôt que nous donnons aux grandes entreprises créatrices d'emplois qui nous ont propulsé au premier rang des pays occidentaux sur le plan de la reprise économique.

J'aimerais que les députés fassent la distinction entre le fait de donner de l'argent à des créateurs d'emplois et ne pas prendre d'argent en augmentant les impôts. C'est notre régime fiscal avantageux qui a attiré plusieurs de ces investisseurs et qui nous a permis de créer plus de 570 000 emplois depuis juillet 2009. Voilà la différence.

J'aimerais que le député d'en face reconnaisse qu'il y a une différence, s'il le veut bien.

**M. Glenn Thibeault:** Monsieur le Président, j'ai contribué à l'économie du député la fin de semaine dernière parce que j'ai visité West Vancouver pendant que j'étais au congrès.

Pour répondre à la question du député au sujet des allègements fiscaux pour les grandes entreprises, je crois que le député n'a pas compris qu'il est ici question de priorités et que notre priorité est de veiller à ce que les personnes âgées au Canada ne vivent pas dans la pauvreté.

On peut le dire d'une manière ou d'une autre. On peut parler de don, de décision ou de mesure, mais au bout du compte, les grandes banques paient 840 millions de dollars de moins, alors qu'elles ont fait 20 milliards de profits. Nous disons simplement que les banques ne devraient pas recevoir d'allègements fiscaux. Les aînés devraient recevoir 700 millions de dollars pour les sortir de la pauvreté. Allons de l'avant pour trouver une solution à la pauvreté d'un bout à l'autre du pays.

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Monsieur le Président, le discours du député de Sudbury m'a profondément touchée.

Le député a parlé des produits pharmaceutiques et de leurs prix. L'opposition officielle a-t-elle examiné l'efficacité de l'enregistrement des médicaments d'ordonnance? J'ai appris récemment, par l'entremise d'une initiative en matière de thérapeutique menée en Colombie-Britannique, que 150 000 Nord-Américains meurent chaque année après avoir pris des médicaments d'ordonnance tel que prescrit, que nous n'utilisons pas une approche suffisamment fondée sur des données probantes et que nous devrions nous inquiéter du fait que nos aînés sont surmédicamentés.

J'aimerais connaître le point de vue du député à ce sujet.

**M. Glenn Thibeault:** Monsieur le Président, pour ce que des détails, il vaudrait mieux adresser la question au porte-parole en matière de santé de notre parti.

Cependant, en ce qui a trait à la surmédication des aînés et à certains des problèmes auxquels ils font face, je crois qu'un de nos collègues du Parti conservateur a écrit un livre sur le sujet. J'ai également eu l'occasion de travailler auprès de personnes âgées souffrant de handicaps liés au développement. Nous avons été témoins de nombreux cas de surmédication, ce qui mène à l'hospitalisation.

J'ai parlé tout à l'heure de ces coûts et de leurs répercussions sur notre système de soins de santé. Si nous avions un programme national d'assurance-médicaments, nous pourrions économiser cet argent et nous assurer ainsi que les aînés aient plus d'argent dans leurs poches, car telle est l'objet de la motion dont nous débattons aujourd'hui.

**Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD):** Monsieur le Président, je sais que le député de Sudbury vient lui aussi d'une localité où beaucoup d'habitants dépendent du secteur primaire. Dans ma propre circonscription, Nanaimo—Cowichan, la foresterie est une partie importante de l'économie, du moins elle l'était jusqu'à récemment.

Je me demande si le député pourrait nous parler du fait que tellement de régimes de pension du secteur privé se trouvent menacés quand les compagnies font faillite et du rôle important que le gouvernement pourrait, à son avis, jouer dans le dossier.

**M. Glenn Thibeault:** Monsieur le Président, Sudbury a connu la grève la plus dévastatrice de l'histoire du pays, si je ne m'abuse; les employés de Vale et la section 6500 ont fait la grève pendant un an, principalement au sujet du régime de pension à prestations déterminées.

Il faut qu'on s'attaque à ce dossier en priorité. On utilise beaucoup ce mot de ce côté-ci de la Chambre, mais il faut établir nos priorités pour veiller à ce que les aînés puissent vivre leur retraite dans la dignité. Bien trop d'aînés à l'heure actuelle doivent retourner travailler dans la mine parce que leurs prestations de pension ne leur suffisent pas. C'est honteux.

\* \* \*

• (1800)

## RECOURS AU RÈGLEMENT

### LES HÉLICOPTÈRES MARITIMES

**L'hon. Rona Ambrose (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine, PCC):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Plus tôt aujourd'hui, j'ai dit que la société Sikorsky avait confirmé que la livraison des 28 hélicoptères maritimes dotés de toutes les caractéristiques voulues se ferait selon le calendrier établi et débiterait en juin de cette année.

### Travaux des subsides

Je tiens à préciser que la livraison débutera plutôt en juin 2012.

\* \* \*

## TRAVAUX DES SUBSIDES

### MOTION DE L'OPPOSITION — LA PAUVRETÉ DES AÎNÉS

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**L'hon. Alice Wong (ministre d'État (Aînés), PCC):** Monsieur le Président, je veux intervenir relativement à la question soulevée par la députée de London—Fanshawe à propos de la façon de mettre fin à la pauvreté des aînés.

À titre de ministre d'État aux Aînés, je suis heureuse de dire que nous avons déjà pris des mesures pour corriger ce grave problème dans le budget de 2011. C'est pourquoi nous appuierons la motion d'aujourd'hui.

La députée suggère que nous augmentions le Supplément de revenu garanti. C'est ce que nous avons fait dans le budget de 2011, que nous avons déposé plus tôt ce mois-ci.

J'aimerais rectifier certains propos de la députée.

Grâce au mandat solide que nous avons reçu des Canadiens, nous utilisons la prochaine phase du Plan d'action économique pour bonifier le SRG, ainsi que pour améliorer le programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Nous travaillons aussi avec les aînés pour renforcer le système de revenu de retraite en instaurant un nouveau crédit d'impôt pour aidants familiaux. Quand on a demandé à la vice-présidente responsable des revendications de l'Association du Canada pour les gens de 50 ans et plus ce qu'elle pensait de ces mesures, elle a dit que les membres de l'association étaient heureux et ravis que le budget aborde ces questions.

J'aimerais revenir sur le point qui constitue à mon avis la nouvelle la plus importante pour les aînés dans le budget de 2011, la bonification du Supplément de revenu garanti. Cette hausse aidera directement les aînés qui comptent exclusivement ou presque exclusivement sur les prestations fédérales. Il s'agit notamment de nombreuses femmes et personnes célibataires aînées dont le revenu est insuffisant.

Le budget de 2011 prévoit une prestation complémentaire allant jusqu'à 600 \$ pour les aînés célibataires et 840 \$ pour les couples. Cela améliorera la sécurité financière de plus 680 000 aînés du Canada. Ce sera une bonne chose pour les plus vulnérables. C'est un important investissement pour nos aînés en dépit des contraintes financières auxquelles nous allons être soumis pour parvenir à équilibrer notre budget d'ici 2014-2015.

Mais je ne vous demande pas de me croire sur parole. Écoutons plutôt ce que certains intervenants clés disent de nos engagements dans le premier budget de 2011 que nous avons présenté.

Voici ce que disait l'Institut C.D Howe:

[...] la nouvelle prestation complémentaire au Supplément de revenu garanti pour les aînés économiquement faibles va représenter pour eux un supplément de revenu important.

Aussi bien le Service Employees International Union que le Congrès du travail du Canada ont déclaré dans des communiqués de presse que cette hausse du Supplément de revenu garanti était « une victoire pour tous les aînés vivant dans la pauvreté au Canada ».

Nous accordons la plus forte hausse du SRG en un quart de siècle aux aînés les plus démunis qui en ont le plus besoin. C'est logique.

*Travaux des subsides*

Toutefois, cette hausse du SRG n'est qu'un des multiples moyens par lesquels le gouvernement aide les aînés à préserver leur niveau de vie.

Les aînés du Canada ont travaillé dur pour construire un pays meilleur et notre gouvernement estime qu'ils ont droit à une retraite garantie et digne.

De plus, les Canadiens vivent plus longtemps et en meilleure santé que dans le passé. Notre gouvernement se donne donc pour priorité d'aider ces Canadiens à se préparer et à assurer leur sécurité financière pour leurs vieux jours.

Cela remonte au tout début de notre mandat, époque à laquelle nous avons créé le portefeuille de ministre des Aînés pour donner aux personnes âgées une voix au cabinet.

Depuis 2007, notre gouvernement améliore la vie des aînés canadiens au moyen de divers programmes et initiatives. C'est notre gouvernement qui a instauré le fractionnement du revenu de retraite et doublé le montant du crédit pour revenu de pension. Nous avons réduit les impôts et exonéré complètement d'impôt 85 000 aînés. Nous avons aussi relevé l'exemption sur le revenu gagné du SRG et accru ainsi les ressources de 1,6 million d'aînés supplémentaires.

Qu'a fait l'opposition? Elle a voté contre toutes ces mesures. Si elle voulait vraiment aider les aînés, elle aurait voté en faveur de notre budget.

Pour ce qui est de la prochaine phase du Plan économique du Canada, nous irons encore plus loin.

• (1805)

À titre de ministre responsable des aînés, j'ai le plaisir de rappeler toutes les bonnes nouvelles que le budget de 2011 renferme pour les Canadiens âgés. Nous y proposons en effet de nouvelles mesures pour améliorer la sécurité financière des aînés du Canada, élargir les possibilités qui s'offrent à eux et améliorer leur qualité de vie.

J'ai déjà expliqué que, les Canadiens d'aujourd'hui vivant plus vieux que ceux des générations précédentes, il est normal qu'ils s'inquiètent de leur sécurité financière une fois à la retraite.

Il est important de signaler que notre régime public de pension repose sur des bases solides. Cette année, les Canadiens recevront 70 milliards de dollars en prestations du Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, qu'on désigne souvent par le sigle « SRG ». Au fil des ans, le SRG a directement contribué à faire baisser le taux de pauvreté chez les aînés du Canada, même si ce n'est évidemment pas le seul facteur à être entré en ligne de compte. C'est d'ailleurs pour cette raison que nos efforts visent plus d'un secteur à la fois.

Le gouvernement entend également améliorer les régimes de retraite privés sous réglementation fédérale. En collaboration avec les provinces, nous étudions actuellement les options qui s'offrent à nous, comme les régimes de pension agréés collectifs. Ces régimes profiteraient à des millions de Canadiens qui n'ont pas accès à un régime de retraite privé, comme les employés des PME ou les travailleurs autonomes.

Nous aidons les aînés à conserver une part accrue de l'argent qu'ils ont eu tant de mal à gagner. Grâce aux mesures proposées par le gouvernement, les aînés et les retraités bénéficieront, pour l'exercice financier 2011-2012, d'allègements fiscaux ciblés totalisant environ 2,3 milliards de dollars.

De nombreux aînés ne sont pas encore prêts à prendre leur retraite. D'après ce qu'a constaté le Conseil national des aînés, de nombreux aînés continuent de travailler, car ils peuvent ainsi faire profiter les

autres de leurs connaissances et de leur expérience. Voilà pourquoi, pour la plupart des employés oeuvrant dans les secteurs sous réglementation fédérale, nous allons modifier les règles qui les obligent à prendre leur retraite quand ils atteignent un certain âge.

Nous allons également prolonger de deux ans l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, qui aide les travailleurs âgés qui ont perdu leur emploi à se recycler.

Voilà autant de mesures anti-pauvreté qui donnent un coup de pouce financier aux aînés. En fait, l'incidence de la pauvreté chez les aînés du Canada a littéralement chuté, passant de 21 p. 100 en 1980 à moins de 6 p. 100 en 2008, ce qui en fait l'un des taux les plus bas du monde.

Et ce n'est pas tout. La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada renforce les engagements énoncés dans les budgets précédents en ce qui concerne les aînés. Parmi ces engagements, mentionnons l'octroi, dans le budget de 2008, de 13 millions de dollars sur trois ans pour lutter contre les mauvais traitements à l'égard des aînés, le plus fréquent étant l'exploitation financière. En aidant les aînés à se protéger contre cette forme d'exploitation, nous protégeons leur revenu et leurs économies. Il s'agit là d'une mesure de lutte contre la pauvreté.

Dans un budget antérieur, nous avons aussi prévu 400 millions de dollars sur deux ans pour la construction de nouvelles unités de logement destinées aux aînés à faible revenu. Il s'agit là d'une autre mesure de lutte contre la pauvreté, puisqu'elle permet aux aînés de profiter d'un logement décent à un coût raisonnable.

Nous proposons également des mesures générales visant à aider les familles canadiennes, dont profiteront aussi les aînés.

Comme il peut être très coûteux de s'occuper d'un membre de sa famille qui est invalide, nous proposons un nouveau crédit d'impôt pour aidants familiaux. Nous éliminons également le plafond des frais médicaux admissibles qui peuvent être déclarés pour les personnes à la charge des aidants naturels. Pour la première fois, la définition d'aidant naturel a été élargie afin d'inclure les époux et les conjoints de fait. Puisque beaucoup d'aînés sont des aidants naturels, ces mesures allégeront en partie leur fardeau.

Les aînés profitent aussi grandement des allègements fiscaux de portée générale qui ont été annoncés par le gouvernement et d'autres mesures financières, comme le compte d'épargne libre d'impôt.

Encore une fois, j'aimerais rappeler aux députés que ces mesures visent à lutter contre la pauvreté, que ce soit directement ou indirectement.

Il est de plus en plus important de tenir compte des besoins des aînés, car leur nombre ne cesse de croître.

Il est évident que la sécurité financière est importante pour les aînés, comme elle l'est pour tous les Canadiens. Celle-ci est essentielle pour bien vieillir et profiter pleinement de la retraite. Le gouvernement continuera d'adopter des mesures visant à assurer la sécurité financière des aînés.

• (1810)

**Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, certains propos tenus par ma collègue ont piqué mon intérêt. J'aimerais donc lui adresser deux questions.

Premièrement, si le gouvernement a un budget aussi serré et qu'il est aussi préoccupé par des mesures visant à réduire les dépenses que le prétend la députée, pourquoi accorde-t-il toujours une réduction d'impôt aux sociétés lucratives? Pourquoi dispose-t-il dans ses coffres de 840 millions de dollars pour les banques et de 35 milliards de dollars pour des chasseurs à réaction construits aux États-Unis, mais de seulement 1,65 \$ par jour pour une personne âgée vivant seule?

Deuxièmement, si les pensions élargies sont aussi bénéfiques et le régime de pension collectif privé, aussi merveilleux que le croit la députée, pourquoi ne pas étendre le RPC et le rendre adéquat pour que les personnes puissent jouir d'une retraite décente et vivre dans la dignité?

**L'hon. Alice Wong:** Monsieur le Président, ce qui importe a priori est de consulter directement les aînés et les principaux intervenants.

Je suis heureuse d'informer la Chambre que je me suis déjà entretenue avec la vice-présidente de la CARP, avec qui j'ai eu un échange sérieux. En fait, je la rencontrerai sous peu à Toronto, pour écouter de vive voix l'opinion de ses clients.

Je suis également fière de déclarer à la Chambre que j'ai déjà rencontré personnellement des aînés. J'ai parlé aux intervenants de la Colombie-Britannique au cours des derniers jours. J'attends avec impatience de rencontrer le président du Conseil national des aînés plus tard cette semaine, de même que les ministres des provinces et des territoires responsables des aînés. Nous parviendrons sans aucun doute à de très bonnes solutions pour améliorer davantage la vie des aînés.

**L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.):** Monsieur le Président, il n'y a pas si longtemps, une décision du gouvernement a eu des répercussions sur le revenu des aînés. En effet, si un aîné décide de retirer ses fonds enregistrés de revenu de retraite, que ce soit pour réagir à une crise du logement, payer des réparations urgentes à la maison ou recevoir des soins médicaux d'urgence, il perdra ses prestations du SRG, conformément à la décision prise par le gouvernement le 17 mai 2010. Du coup, il perdra aussi son assurance-médicaments et d'autres avantages provinciaux liés au SRG.

Lorsqu'on a soulevé cette question à la Chambre, le gouvernement a dit qu'il modifierait sa décision afin d'empêcher une telle situation. Mais pour ce faire, il fallait modifier la Loi sur la sécurité de la vieillesse.

La ministre d'État s'engagera-t-elle aujourd'hui à faire en sorte que le gouvernement apporte immédiatement des modifications à la Loi sur la sécurité de la vieillesse pour s'assurer que les citoyens aînés ne perdent pas leurs prestations du SRG, s'ils se voient obligés de retirer leurs FERR?

**L'hon. Alice Wong:** Monsieur le Président, la ministre du Revenu national a déjà abordé cette question, alors je n'ajouterai rien là-dessus.

Je me contenterai toutefois de dire que je vais rencontrer les ministres provinciaux et territoriaux à la fin de ce mois-ci. Nous discuterons de beaucoup de questions qui touchent directement les provinces et les territoires.

• (1815)

[Français]

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** Comme il est 18 h 15, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, toutes les questions nécessaires pour disposer de la motion de l'opposition

### Motion d'ajournement

sont réputées mises aux voix, et un vote par appel nominal est réputé demandé et différé jusqu'au mardi 21 juin 2011 à la fin de la période prévue pour les ordres émanant du gouvernement.

## MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

### L'ENVIRONNEMENT

**M. Ted Hsu (Kingston et les Îles, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour demander au gouvernement conservateur d'être fidèle à ses convictions. Les conservateurs disent qu'il est important que le gouvernement soit stable et que les politiques soient également stables. Je le comprends bien, car j'ai beaucoup travaillé avec des PME, qui, à l'instar des particuliers, recherchent des conditions stables pour les affaires, car elles s'inquiètent au sujet de leurs liquidités.

Je demande aujourd'hui au gouvernement conservateur d'agir dans le sens de ce qu'il désire et d'accepter la suggestion de quelques députés libéraux, qui souhaitent de la stabilité concernant un programme en particulier, soit le programme écoÉNERGIE Rénovation pour les habitations.

Permettez-moi de dire un mot sur ce programme, qui encourage les propriétaires à faire évaluer l'efficacité énergétique de leur maison. Une telle évaluation est effectuée par un professionnel dûment formé. Elle fournit au propriétaire de l'information sur la façon d'investir son argent dans les rénovations pour améliorer l'efficacité énergétique, de manière à tirer le maximum de chaque dollar investi. Par exemple, le propriétaire saura qu'il doit investir dans l'isolation de sa maison avant toute chose, ou qu'il doit vraiment réparer une fenêtre donnée, s'il veut en avoir le plus possible pour son argent. Les propriétaires peuvent ainsi économiser de l'argent et de l'énergie, dans leur maison, ce qui a habituellement pour effet de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

J'interviens aujourd'hui au nom des petites entreprises qui, par exemple, oeuvrent dans le secteur de la vérification de l'efficacité énergétique, dans celui des énergies renouvelables, des entreprises qui viennent isoler les maisons ou les rendre étanches, des entreprises qui installent des systèmes de chauffage et de conditionnement d'air. Ces entreprises ont été touchées par les politiques du gouvernement conservateur à l'égard du programme écoÉNERGIE Rénovation-Maisons.

Les conservateurs ont d'abord aboli ce programme lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir en 2006, avant de le rétablir, environ un an plus tard. Le programme a pris fin l'année dernière et le gouvernement l'a rétabli, pour un an seulement, dans le budget de 2011. Le problème, c'est que les propriétaires d'une petite entreprise peuvent difficilement exploiter leur commerce lorsqu'il ne savent pas à quoi s'en tenir. Le programme a été annulé, puis rétabli, puis annulé encore et rétabli encore.

*Motion d'ajournement*

J'ai personnellement travaillé avec certaines de ces petites entreprises qui ont été ébranlées par ces changements continuels dans les politiques. Le gouvernement et ses députés reconnaissent que c'est un bon programme. Il aide les gens à économiser de l'argent et de l'énergie. Le meilleur moyen d'économiser de l'argent est de réduire le gaspillage. Or, je sais que le gouvernement veut réduire le gaspillage. Le but de ce programme est précisément de réduire le gaspillage d'énergie.

Les députés libéraux demandent au gouvernement de s'engager à maintenir pendant cinq ans le programme écoÉNERGIE Rénovation-Maisons. C'est bon pour les petites entreprises, les propriétaires et l'environnement.

Le gouvernement tiendra-t-il parole et appuiera-t-il la stabilité et des politiques stables? S'engagera-t-il à maintenir pendant cinq ans le programme écoÉNERGIE Rénovation-Maisons?

**M. David Anderson (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé, PCC):** Monsieur le Président, je suis enchanté de cette occasion de traiter encore une fois de cette question. Ce programme a eu beaucoup de succès et il a été bien utilisé par les Canadiens. Je vais en faire un historique plus complet que celui que vient de présenter le député d'en face.

Ce programme a été annoncé en janvier 2007 et, d'emblée, 160 millions de dollars y ont été consacrés. En mars 2009, en vertu du Plan d'action économique, nous avons investi 300 millions de dollars de plus pour aider environ 200 000 propriétaires dans le cadre du programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons. Par la suite, en décembre 2009, 200 millions de dollars supplémentaires ont été investis dans le programme. En 2010, c'est 80 millions de dollars de plus qui y ont été investis. Cette année, nous avons alloué 400 millions de dollars au titre du programme écoÉNERGIE pour la rénovation de maisons.

Je remercie le député de Kingston et les Îles d'avoir posé une question sur le programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons. Les Canadiens ont vraiment utilisé ce programme. C'est un grand plaisir pour moi de rappeler la grande popularité du programme écoÉNERGIE Rénovation.

Grâce aux 400 millions de dollars investis cette année, des milliers de propriétaires pourront profiter d'une aide financière pour rendre leurs maisons écoénergétiques et réduire leurs frais d'énergie. La popularité du programme est remarquable. Il a eu un impact substantiel sur l'environnement et les économies locales d'un bout à l'autre du Canada.

Depuis son lancement il y a environ cinq ans, plus de 500 000 propriétaires canadiens ont présenté une demande. Ils ont reçu des subventions pouvant atteindre 5 000 \$. Je crois que la moyenne a été de 1 400 \$ ou de 1 500 \$. Le programme couvre un large éventail d'améliorations qui incluent l'isolation, l'installation d'appareils de chauffage plus efficaces ainsi que de fenêtres et de portes éconergétiques.

Une fois les améliorations faites, les propriétaires économisent environ 20 p. 100 de leur facture d'énergie. Il est clair que le programme contribue à un environnement plus propre et fait économiser de l'argent aux propriétaires canadiens. Des collectivités de tout le Canada bénéficient de toute évidence du programme elles aussi, car l'amélioration des maisons constitue un stimulant économique et crée des emplois.

On évalue l'activité économique générée par le programme à 7,5 milliards de dollars depuis son lancement. Il s'agit d'une des initiatives sur l'énergie propre du gouvernement et ce programme fait

partie de l'approche globale visant à accroître la compétitivité du Canada et à faire en sorte qu'il demeure un chef de file dans la création d'emplois verts.

Je souligne que depuis 2006, le gouvernement conservateur a dépensé plus de 10 milliards de dollars pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et rendre l'environnement plus durable grâce à des investissements dans l'infrastructure verte, l'efficacité énergétique, les technologies énergétiques propres et la production d'une énergie, dont des carburants, plus propres.

Pour ces raisons, le programme écoÉNERGIE Rénovation - Maisons sera reconduit et nous sommes heureux que ce programme ait été prolongé jusqu'à la fin du présent exercice financier.

● (1820)

**M. Ted Hsu:** Monsieur le Président, j'appuie fortement ce que mon collègue a dit. Il s'agit d'un excellent programme. Je l'apprécie. J'ai collaboré avec des entreprises qui l'apprécient énormément. Cependant, imaginez un instant que je sois le patron d'une petite entreprise et que j'apprends que ce programme sera prolongé pour un an seulement. J'aurai de la difficulté à embaucher de bons candidats, car il me sera difficile de leur offrir du travail pour plus d'un an sans savoir si le programme se poursuivra pendant plus longtemps. Dans le passé, il a été annulé, puis remis en oeuvre à maintes reprises.

Voici ma question précise. Pourquoi le gouvernement ne renforce-t-il pas sa position en donnant un coup de main aux petites entreprises? Le simple fait de garantir que ce programme durera plusieurs années au lieu d'une seule contribuerait à renforcer la réputation du gouvernement, notamment en termes de stabilité, parce qu'une telle mesure offrirait les avantages liés à la stabilité. Le député d'en face aiderait certainement la cause de son parti en prenant un tel engagement.

**M. David Anderson:** Monsieur le Président, il va sans dire que nous soutenons les Canadiens et que continuerons de le faire de diverses façons. Comme le député d'en face l'a indiqué, une façon d'y arriver est de réduire le gaspillage. Il nous incombe de veiller à l'efficacité des programmes et de procéder à un examen périodique de ceux-ci. C'est précisément ce que nous avons fait dans le cas de ce programme que nous avons rétabli cette année.

Nous avons fixé des cibles très ambitieuses, notamment dans le cas des émissions de gaz à effet de serre. D'ici 2020, nous visons à les réduire de 17 p. 100 sous les niveaux de 2005. Nous y arriverons de diverses façons, notamment grâce à une nouvelle industrie de l'énergie propre. Il va sans dire que Ressources naturelles Canada joue un rôle clé dans ces efforts en mettant en oeuvre plusieurs initiatives éconergétiques, notamment le programme écoÉNERGIE Rénovation.

Je souligne que nous allons bien au-delà de ce qui est prévu dans le Plan d'action économique. Nous appuyons de nombreuses autres initiatives. Nous avons investi 87 millions de dollars au titre de la recherche, du développement et de la démonstration de technologies d'énergie propre, 86 millions de dollars à l'appui de mesures réglementaires favorisant l'énergie propre et 40 millions de dollars sur deux ans pour des technologies de développement durable. Nous faisons notre part pour améliorer l'environnement du Canada.



•(1825)

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

**Mme Judy Foote (Random—Burin—St. George's, Lib.):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour parler une fois de plus de la fermeture du sous-centre de sauvetage maritime à St. John's et, bien entendu, du centre de Québec. Pour l'instant, ce qui me préoccupe, c'est que nous n'arrivons pas à faire comprendre au gouvernement du Canada à quel point ce sous-centre est important pour protéger la vie de gens qui passent beaucoup de temps en mer, qu'il s'agisse de marins, de pêcheurs, de plaisanciers ou de travailleurs du secteur pétrolier, par exemple.

À Terre-Neuve-et-Labrador, les risques sont considérables pour quiconque s'aventure en mer. Nous avons essayé d'expliquer au ministre des Pêches et des Océans, au premier ministre et à tous ceux qui voulaient bien écouter qu'en s'entêtant à fermer ce sous-centre, on allait exposer les gens à des dangers bien plus graves. Nous avons dit et répété que ceux qui travaillent au sous-centre doivent vraiment connaître Terre-Neuve-et-Labrador. Ils doivent connaître la partie insulaire de la province, notamment, et connaître à fond toutes cette partie de notre pays pour répondre vraiment aux besoins de ceux qui vont en mer, que ce soit pour voyager ou pour quelque autre raison.

Pour beaucoup de pêcheurs et de travailleurs de l'industrie pétrolière qui vont en mer pour gagner leur vie, il est inimaginable de ne pas pouvoir communiquer avec un centre de sécurité situé dans leur propre région, à St. John's. Il ne faut pas oublier que les 12 personnes qui travaillent à ce centre y sont depuis fort longtemps et connaissent parfaitement toute la zone qui entoure Terre-Neuve-et-Labrador. Dès que les gens lancent un SOS, dès qu'ils signalent qu'ils sont en danger, il leur suffit de dire où ils se trouvent. Les 12 personnes qui travaillent au centre savent exactement où ils se trouvent et comment les atteindre, et ils savent ce qu'il y a de mieux à faire.

Voici un exemple. Samedi dernier, il y a eu un appel au secours. Trois pêcheurs étaient en perdition sur un rocher, au Labrador. Une mer agitée avait englouti leur bateau. Les employés du centre n'ont pas eu besoin de consulter des cartes marines. Dès qu'ils ont reçu l'appel, ils ont su exactement où ces pêcheurs se trouvaient et ce qu'il fallait faire.

Voici un autre exemple de ce qui peut arriver en mer. Il devrait amener le gouvernement à reconsidérer sa décision. Il s'agit de l'écrasement de l'hélicoptère Cougar, qui a entraîné la mort de 17 personnes. L'enquête Wells réalisée à ce moment-là a recommandé entre autres choses d'améliorer les mesures de sécurité, non de les réduire.

Après tous ces incidents, nous constatons qu'il y aura moins de sécurité. En confiant la responsabilité de la sécurité à un centre à Halifax, ou en Nouvelle-Écosse, ou encore à Trenton, en Ontario, nous nous retrouverons avec des employés qui connaissent moins bien la région, qui connaissent moins cet environnement dangereux où des gens travaillent quotidiennement. Voilà un problème grave pour ceux d'entre nous qui connaissent bien le centre et les 12 personnes qui y travaillent.

Outre la sécurité, qui est un élément essentiel, signalons aussi qu'il y aura des pertes d'emplois. Nous perdrons des employés très compétents qui peuvent assurer les meilleurs services pour protéger ceux qui vont en mer.

**M. Randy Kamp (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans et pour la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux de répondre à la question de la députée de Random—Burin—St. George's au

*Motion d'ajournement*

sujet du regroupement du sous-centre de St. John's et du centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage, à Halifax.

Je veux d'abord rassurer la députée et tous les Canadiens en disant que la sécurité est la priorité absolue en ce qui a trait aux activités de recherche et de sauvetage de la Garde côtière canadienne. Nous n'adopterions pas cette mesure si nous n'étions pas convaincus qu'elle peut être mise en oeuvre de façon harmonieuse et sécuritaire. Comme le dit la devise de la Garde côtière: « Sécurité d'abord, service constant ».

Le point principal que je veux faire ressortir, c'est que la décision de regrouper les activités a été prise après mûre réflexion, suite à une recommandation de la Garde côtière canadienne, et qu'elle ne va pas compromettre le délai d'intervention en mer.

Il existe trois centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage au pays, soit à Halifax, à Trenton et à Victoria. Ces centres s'occupent de toutes les opérations de recherche et de sauvetage des Forces canadiennes et de la Garde côtière. Outre les trois centres conjoints, deux sous-centres ont été créés à Québec et à St. John's, il y a de cela 35 ans.

À l'époque, avant l'arrivée des nouvelles technologies, les sous-centres jouaient un rôle important. En fait, comme le lieutenant-colonel des Forces canadiennes John Blakeley l'a déclaré:

Nous venons tout juste d'arriver au point où la technologie nous permet de tout faire depuis les trois principaux centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage.

Le transfert des ressources aux centres conjoints permettra à la Garde côtière de travailler plus étroitement avec ses partenaires des Forces canadiennes en regroupant tous les coordonnateurs d'opérations de recherche et de sauvetage maritimes et aériennes dans les mêmes centres.

Les coordonnateurs d'opérations de recherche et de sauvetage maritimes de la Garde côtière vont continuer à organiser des sauvetages en rassemblant toute l'information disponible au sujet des personnes en difficulté, ainsi que les positions des ressources qui pourraient apporter leur aide dans la région de l'incident.

Il va sans dire que les centres de sauvetage vont continuer de fonctionner 24 heures par jour, sept jours par semaine. Leur effectif sera composé de membres des Forces canadiennes et de la Garde côtière qui auront reçu une formation poussée afin d'évaluer les diverses situations et d'envoyer les ressources les plus efficaces pour s'occuper d'un incident donné.

Nous allons continuer à faire en sorte que les connaissances et les compétences locales fassent partie des outils et de la formation des équipages, des marins et des employés de la Garde côtière. Je répète que le délai d'intervention en mer ne changera pas. Les agents, les hélicoptères et les bateaux, y compris les deux brise-glaces lourds qui ont récemment été transférés dans le secteur de St. John's, vont rester dans la région de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le mois dernier, notre gouvernement a reçu un mandat clair de la part des Canadiens pour gouverner de façon responsable et pour se montrer responsable vis-à-vis l'argent des contribuables. C'est au cours d'un examen de routine que la Garde côtière a identifié ce chevauchement de services comme un manque d'efficacité. Le gouvernement a la responsabilité de veiller à ce que l'argent que les Canadiens nous confient soit dépensé de façon prudente et judicieuse. Il incombe au gouvernement de faire en sorte que notre économie se remette du ralentissement économique.

*Motion d'ajournement*

La décision de regrouper nos opérations de recherche et de sauvetage dans les trois centres conjoints existants est une bonne décision, tant du point opérationnel que budgétaire. Les services de recherche et de sauvetage aériens et maritimes vont continuer d'être caractérisés par l'excellence à laquelle les Canadiens sont habitués. Comme je l'ai déjà mentionné, étant donné que la coordination des opérations sera facilitée par une collaboration plus étroite avec nos partenaires des Forces canadiennes au sein d'un centre conjoint, il est possible que les services soient encore meilleurs, et ce à un coût moindre, pour le plus grand bénéfice des Canadiens.

En terminant, je tiens à réaffirmer l'engagement pris par Pêches et Océans Canada d'assurer la sécurité des collectivités maritimes de Terre-Neuve-et-Labrador et du reste du Canada.

• (1830)

**Mme Judy Foote:** Monsieur le Président, je dois répondre avec incrédulité aux remarques de mon collègue qui dit que c'est une façon d'économiser et d'agir beaucoup plus efficacement.

Il s'agit de sécurité. Si le gouvernement veut économiser, qu'il regarde l'augmentation de la taille du cabinet. Un cabinet plus gros, c'est plus de dépenses.

Si le gouvernement veut économiser, par pitié, qu'il ne s'en prenne pas à la sécurité. C'est comme quand il a voulu supprimer les gardiens de phares. Le gouvernement a dit qu'il allait automatiser les phares et se débarrasser des gardiens de phares.

C'était une mauvaise décision, et le gouvernement, dans sa sagesse, quand il y a eu un tollé et que les gens qui naviguent en mer lui ont expliqué qu'on ne pouvait pas faire cela parce qu'un phare automatique, ce n'est pas la même chose que des yeux humains qui scrutent la mer, est revenu sur cette décision.

Je lui demande de revenir une fois encore sur sa décision comme il l'a fait à propos des gardiens de phares.

**M. Randy Kamp:** Monsieur le Président, contrairement à ce que certains ont laissé entendre, le regroupement de deux centres auxiliaires au sein du Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage ne compromettra pas la sécurité des Canadiens.

Grâce à ce regroupement, la Garde côtière pourra collaborer plus étroitement avec ses partenaires des Forces canadiennes. Ce regroupement n'affectera pas les services de recherche et de sauvetage offerts aux Canadiens. Je pense que nous sommes bien d'accord là-dessus.

Nous avons un gouvernement qui écoute les gens. Quand nous avons formé notre gouvernement en 2006, les représentants de la Garde côtière nous ont bien fait connaître leurs besoins considérables en matière d'immobilisations. Nous leur avons répondu en investissant plus de 1,4 milliard de dollars. Nous appuyons la Garde côtière.

Cette décision a été mûrement réfléchie. La capacité en mer demeurera la même. On s'appuiera sur les connaissances locales pour coordonner les opérations de recherche et de sauvetage. Les services seront toujours offerts dans les deux langues officielles.

[Français]

**Le président suppléant (M. Bruce Stanton):** La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 34.)





# TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 20 juin 2011

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

### Travaux des subsides

#### Motion de l'opposition—La pauvreté des aînés

Mme Mathysen	469
Motion	469
Mme Murray	472
Mme Crowder	472
M. Bellavance	472
Mme May	472
M. Simms	473
Mme Leitch	473
Mme Mathysen	475
M. Simms	475
M. Chisholm	475
M. Dusseault	475
M. Lamoureux	476
Mme Sgro	476
Mme Mathysen	478
M. Lamoureux	478
M. Leef	479
Mme Hughes	479
Mme Blanchette-Lamothe	479
M. Simms	481
M. Chisholm	481
M. Kellway	481
Mme Mathysen	483
Mme Crowder	483
M. Lobb	483
M. Martin	485
M. Warkentin	486
Mme Murray	486
M. Morin (Laurentides—Labelle)	486
Mme Boivin	487
M. Jean	488
M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte)	488
M. Rafferty	488
M. Shipley	489
M. Lamoureux	490
M. Warkentin	490

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

### Le Conseil national de recherches

M. Galipeau	492
-------------	-----

### Le développement économique régional

Mme St-Denis	492
--------------	-----

### L'Afghanistan

Mme Gallant	492
-------------	-----

### La Promenade des droits de la personne

M. Cotler	493
-----------	-----

### Le patrimoine canadien

M. Nantel	493
-----------	-----

### La ville de Brampton

M. Gill	493
---------	-----

### Des souhaits d'anniversaire

Mme McLeod	493
------------	-----

### Le Relais pour la vie de Repentigny

M. Larose	493
-----------	-----

### Les festivals d'été dans Moncton-Riverview-Dieppe

M. Goguen	494
-----------	-----

### La sécurité des produits

M. Lizon	494
----------	-----

### La Journée nationale des Autochtones

Mme Duncan (Edmonton—Strathcona)	494
----------------------------------	-----

### La Journée mondiale des réfugiés

Mme James	494
-----------	-----

### La Journée mondiale de sensibilisation à la drépanocytose

Mme Duncan (Etobicoke-Nord)	494
-----------------------------	-----

### Le Nouveau Parti démocratique du Canada

M. Richards	495
-------------	-----

### Les Mi'gmaq de Listuguj

M. Toone	495
----------	-----

### Betty Fox

M. Holder	495
-----------	-----

## QUESTIONS ORALES

### Le Bureau du Conseil privé

M. Mulcair	495
M. Del Mastro	495
M. Mulcair	496
M. Del Mastro	496

### Postes Canada

M. Mulcair	496
Mme Raitt	496
M. Godin	496
Mme Raitt	496
M. Godin	496
Mme Raitt	496

### Les pensions

M. Rae	496
Mme Raitt	496
M. Rae	497
M. Menzies	497
Mme Sgro	497
M. Menzies	497

### L'assurance hypothécaire

Mme Nash	497
M. Flaherty	497
Mme Nash	497
M. Flaherty	497

### Le Sénat

Mme Latendresse	497
M. Uppal	498
M. Christopherson	498

M. Uppal .....	498	<b>Le commerce international</b>	
<b>Les dépenses gouvernementales</b>		Mme O'Neill Gordon.....	502
M. Boulerice .....	498	M. Fast .....	502
M. Baird.....	498	<b>Les affaires autochtones</b>	
M. Boulerice .....	498	Mme Bennett.....	503
M. Clement.....	498	M. Duncan (Île de Vancouver-Nord) .....	503
<b>L'éthique</b>		<b>La défense nationale</b>	
M. Angus.....	498	Mme Moore (Abitibi—Témiscamingue).....	503
M. Baird.....	498	Mme Ambrose .....	503
M. Angus.....	498	<b>La Banque du Canada</b>	
M. Baird.....	498	M. Zimmer .....	503
<b>Le sommet du G20</b>		M. Flaherty.....	503
M. Cash .....	499	<b>Les travaux publics et les services gouvernementaux</b>	
M. Baird.....	499	Mme Turmel.....	503
<b>Le Bureau du Conseil privé</b>		Mme Ambrose .....	503
M. McCallum .....	499	<b>Les relations de travail</b>	
M. Del Mastro.....	499	M. Bellavance.....	504
<b>Les infrastructures routières</b>		Mme Raitt.....	504
M. Coderre.....	499	<b>Recours au Règlement</b>	
M. Lebel.....	499	<b>Questions orales</b>	
<b>L'aide aux sinistrés</b>		M. Baird.....	504
M. Goodale.....	499		
Mme Hoepfner.....	499	<b>AFFAIRES COURANTES</b>	
<b>L'environnement</b>		<b>Le Bureau de la sécurité des transports</b>	
Mme Leslie.....	500	M. Del Mastro.....	504
M. Kent.....	500	<b>Loi sur le rétablissement de la livraison du courrier aux Canadiens</b>	
Mme Leslie.....	500	Mme Raitt.....	504
M. Kent.....	500	Projet de loi C-6. Présentation et première lecture.....	504
<b>L'amiante</b>		Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi.....	504
M. Saganash.....	500	<b>Les comités de la Chambre</b>	
M. Oliver.....	500	<b>Finances</b>	
M. Saganash.....	500	M. Rajotte.....	504
M. Oliver.....	500	<b>Loi sur l'élimination de la pauvreté</b>	
<b>Les Jeux olympiques spéciaux</b>		Mme Crowder.....	504
M. Warkentin.....	500	Projet de loi C-233. Présentation et première lecture.....	504
M. Gosal.....	500	Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi.....	504
<b>Les sciences et la technologie</b>		<b>La Loi sur l'assurance-emploi</b>	
Mme Turmel.....	501	M. Fortin .....	504
M. Lake.....	501	Projet de loi C-234. Présentation et première lecture.....	504
Mme Turmel.....	501	Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi.....	505
M. Lake.....	501	<b>Travaux des subsides</b>	
<b>L'accès à la propriété</b>		Mme Charlton.....	505
Mme Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot).....	501	Motion.....	505
M. Flaherty.....	501	Adoption de la motion .....	505
Mme Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot).....	501	<b>Pétitions</b>	
M. Flaherty.....	501	<b>Le Darfour</b>	
<b>Les affaires étrangères</b>		M. Cotler.....	505
M. LeBlanc (Beauséjour).....	501	<b>Les affaires étrangères</b>	
Mme Ablonczy.....	502	M. Cotler.....	505
M. LeBlanc (Beauséjour).....	502	<b>L'environnement</b>	
Mme Ablonczy.....	502	M. Bellavance.....	505
<b>La Commission canadienne du blé</b>			
M. Martin.....	502		
M. Anderson.....	502		
M. Martin.....	502		
M. Anderson.....	502		

<b>Questions au <i>Feuilleton</i></b>	
M. Lukiwski .....	505
<b>Demande de débat d'urgence</b>	
<b>La Commission canadienne du blé</b>	
M. Valeriote .....	506
<b>Décision de la présidence</b>	
Le Président .....	506

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>Travaux des subsides</b>	
<b>Motion de l'opposition — La pauvreté chez les aînés</b>	
Motion .....	506
M. Warkentin .....	506
Mme Mathysen .....	507
M. Lamoureux .....	508
M. Norlock .....	508
M. Ravignat .....	509
Mme Crowder .....	509
M. Cuzner .....	510
M. Marston .....	511
M. Chisholm .....	511
Mme Hughes .....	512
M. Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country) .....	513
M. Obhrai .....	513
M. Cash .....	514
M. Cuzner .....	515
Mme McLeod .....	515
Mme Pécelet .....	515
M. Marston .....	515
Mme Crowder .....	517
Mme Mathysen .....	517
Mme Sitsabaiesan .....	517

M. Dusseault .....	519
M. Menegakis .....	519
M. Simms .....	519
M. Thibeault .....	522
M. Lunney .....	522
Mme Raynault .....	522
M. Leef .....	523
Mme Sims .....	523
M. Hayes .....	524
M. Simms .....	525
M. Thibeault .....	525
M. Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country) .....	526
Mme May .....	526
Mme Crowder .....	527

### Recours au Règlement

<b>Les hélicoptères maritimes</b>	
Mme Ambrose .....	527

### Travaux des subsides

<b>Motion de l'opposition — La pauvreté des aînés</b>	
Motion .....	527
Mme Wong .....	527
Mme Mathysen .....	528
M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte) .....	529
Report du vote sur la motion .....	529

### MOTION D'AJOURNEMENT

<b>L'environnement</b>	
M. Hsu .....	529
M. Anderson .....	530
<b>La recherche et le sauvetage</b>	
Mme Foote .....	531
M. Kamp .....	531

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>